

## L'affaire Dickinson

■ L'ADN confond Francisco Arce Montes, incarcéré aux Etats-Unis pour agression sexuelle

■ Il est soupçonné du viol et du meurtre de Caroline Dickinson, 13 ans, en 1996, à Pleine-Fougères

■ Le récit de cinq années d'une enquête extraordinaire

Lire page 6

## Israël frappe la Syrie au Liban

● L'aviation israélienne a attaqué des positions de l'armée syrienne au Liban pour la première fois depuis 1982 ● Le gouvernement d'Ariel Sharon accuse Damas de patronner les « opérations terroristes » du Hezbollah ● Le président libanais évoque le risque d'un « affrontement général »

L'AVIATION israélienne a bombardé, lundi 16 avril à 0 h 30 heure locale (21 h 30 GMT), une station radar syrienne située à Dhar al Baïdar, à 45 kilomètres à l'est de Beyrouth, tuant « au moins deux soldats » syriens et en blessant cinq autres, selon les services de sécu-

rité libanais. Ce raid israélien est le premier qui ait visé délibérément depuis dix-neuf ans les forces syriennes au Liban, estimées à environ 35 000 hommes. Outre la station de radar, qui a été détruite, les avions ont tiré sur une position de la DCA syrienne proche. Des appa-

reils ont également survolé la côte sud du Liban. Ce bombardement intervient après la mort, samedi, d'un soldat israélien lors d'une attaque du mouvement pro-iranien Hezbollah dans le secteur des Fermes de Chebaa, occupé par l'Etat juif dans le sud-est du Liban. Un

porte-parole israélien a qualifié le raid aérien de « message clair » ajoutant : « La Syrie et les Palestiniens doivent comprendre qu'il y a un nouveau gouvernement en Israël et que les règles du jeu ont changé ». Selon un autre porte-parole, Israël a choisi d'attaquer « un objectif syrien purement militaire, isolé », en évitant de frapper des civils. Cette opération, a-t-il souligné, est un « signal adressé à la Syrie » pour lui signifier que « la patience d'Israël est à bout ». Lundi matin, le gouvernement israélien a de nouveau accusé Damas d'être le tuteur des « opérations terroristes » du Hezbollah. Le premier ministre libanais a mis en garde contre « un plan israélien visant à étendre la zone d'instabilité au Proche-Orient ». Le président libanais, Emile Lahoud, évoque le risque d'un « affrontement général ». Lundi, en fin de matinée, Damas n'avait toujours pas réagi au raid contre son armée.

Lire page 2

www.lemonde.fr/israel



CONGO

## Entretien avec Kabila

Entré, après la mort de son père, comme une météorite dans la haute sphère nationale et internationale, Joseph Kabila, vingt-neuf ans, a formé son premier gouvernement en se débarrassant de la vieille garde héritée de son père. Dans un entretien au Monde, il parle de ce renouvellement, de son pays déchiré dont l'économie est exsangue. Ainsi que des « envahisseurs » ougandais, burundais et rwandais.

p. 3

www.lemonde.fr/rdc

## Médicaments du futur

Les nouveaux médicaments issus de la recherche génétique arrivent. En 2002, ils représenteront la moitié des demandes d'autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis. Le sida, le cancer et la leucémie figurent parmi les cibles principales de ces nouveaux traitements, issus de molécules humaines et, demain, de la thérapie génique. Dans cette nouvelle course à la vie, les start-up sont beaucoup plus innovantes que les grands groupes pharmaceutiques, habitués à développer des molécules chimiques. Un combat entre géants et jeunes pousses qui remet en question les positions établies.

Lire page 13

www.lemonde.fr/genome

## Où sont passés les enfants-esclaves qui errent dans le golfe du Bénin ?

COTONOU de notre envoyé spécial

Troisième nuit à la belle étoile pour les volontaires de la Croix-Rouge béninoise : depuis le vendredi 13 avril, ils ont planté leur tente et entreposé vivres et médicaments de première nécessité dans un jardin du port autonome de Cotonou, la capitale économique du petit Ouest africain. Ils attendent patiemment l'acostage de l'*Etireno*, un bateau battant pavillon nigérian soupçonné de transporter plusieurs dizaines d'enfants-esclaves destinés à être vendus et à servir comme domestiques au Gabon, pays pétrolier d'Afrique centrale. Le flou demeure sur le nombre des mineurs qui seraient à bord de ce navire. Les témoignages recueillis par l'Unicef sont imprécis : certains parlent de 28 enfants, d'autres de 250. Selon Ramatou Baba Moussa, ministre béninois de la protection sociale, ils sont 180.

Parti de Cotonou le 30 mars, l'*Etireno* erre depuis dans le golfe du Bénin. D'abord refoulé de Libreville, au Gabon, en raison de la nature de sa « cargaison », il n'a pu, pour les mêmes raisons, accoster à Douala, principal port du

Cameroun voisin. Le navire est donc reparti, en principe pour Cotonou, où sa lenteur à arriver commençait, dans la nuit de dimanche à lundi, à inquiéter les organisations humanitaires, notamment l'Unicef.

Dans quel état de santé sont les passagers après deux semaines d'errance ? Selon l'ambassadeur du Bénin au Cameroun, qui a pu voir les enfants et leur fournir des vivres lors de leur escale à Douala, certains d'entre eux sont malades. Le bateau est totalement délabré. Il ne dispose pas de moyens de communication modernes. « Le capitaine sait très bien ce qui l'attend quand il arrivera ici. Il pourrait être tenté de débarquer les enfants dans un autre port », s'inquiète Estelle Guluman, représentante de l'Unicef à Cotonou. Dimanche, l'annonce du lancement d'un mandat international contre l'affréteur du bateau — un Béninois ayant résidence dans son pays, mais également au Nigeria et au Gabon — et contre son équipage a été diffusé sur les ondes des radios. Les menaces du porte-parole du gouvernement béninois, qui promet des sanctions exemplaires aux trafiquants, pourraient également dissuader l'équipage d'accos-

ter à Cotonou. « Nous avons sollicité la collaboration de nos collègues [de la région] par Interpol. Nous leur avons donné toutes les informations concernant le bateau. Toute la côte est sous surveillance », a déclaré à l'agence Reuters Martin Cocou Degan, responsable de la brigade qui combat le trafic des enfants. Mais, en ce week-end pascal, à Cotonou, on déplorait le peu d'implication du gouvernement et des autorités administratives. Aucune cellule de crise n'avait été installée, et le dispositif de contrôle des frontières n'avait pas été réellement renforcé.

Embarrassées, craignant d'être montrées du doigt pour laxisme, les autorités béninoises rappellent que l'*Etireno* est un bateau nigérian. « C'est une affaire de la sous-région et non une affaire béninoise », a estimé Gaston Zossou, porte-parole du gouvernement. Le Bénin est considéré comme la plaque tournante du trafic d'enfants-esclaves provenant d'Afrique de l'Ouest, qui concerne plusieurs milliers de mineurs dont beaucoup subissent des violences physiques et sexuelles chaque année.

Théophile Kouamouo

## Faire bouger les énarques



GILBERT SANTEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL de l'administration, Gilbert Santel défend un projet de décret qui réduit de 5 % les postes de direction réservés aux administrateurs civils, afin de favoriser la mobilité des hauts fonctionnaires. Le président de l'Association des anciens élèves de l'ENA proteste.

Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 417 - 7,50 F



www.lesouvriers.com  
cette semaine :  
**APOCALYPSE NOW**  
Manuel de survie  
pour la version longue.



- Dis moi Thierry, tu crois pas qu'on en fait un peu trop ? Après tout, c'est que du cinéma...  
- Vous n'êtes pas lucide lieutenant, cette fois-ci c'est la crise.

## La Serbie de Kostunica a peur de l'avenir

L'ARRESTATION de Slobodan Milosevic est l'épilogue de l'aventure du 5 octobre 2000, l'assaut du Parlement, suivi de l'incendie du siège de la radio-télévision, et de la reconnaissance par le maître de Belgrade de sa défaite électorale. Les deux hommes forts du pays, le président yougoslave Vojislav Kostunica et le premier ministre serbe Zoran Djindjic, ont évoqué ces jours-ci ce sentiment d'« épilogue », intervenu six mois après leur turbulente accession au pouvoir.

L'attaque de la villa du dictateur puis son incarcération ont pourtant souligné une fois de plus la fragilité du pouvoir présidentiel. Un paradoxe. Plus la Serbie démocratique se renforce et retrouve sa place dans la communauté des nations, plus Vojislav Kostunica paraît isolé dans son palais fédéral. Extrêmement populaire au sein de la population et fort respecté dans les capitales européennes, le président Kostunica n'est toujours pas parvenu à démontrer, en six mois, qu'il est l'homme grâce auquel le vent du changement souffle et continuera de souffler en Serbie. C'est sans doute la raison de sa popularité : il incarne à la fois les valeurs du passé de la Serbie et, en tant que vainqueur de Milosevic, ses rêves pour

l'avenir. Le président est nationaliste sans être guerrier, traditionaliste sans être rétrograde, imprégné d'une culture historique tout en étant ouvert à l'Europe moderne. Vojislav Kostunica est à l'image de la Serbie, il est un Serbe ordinaire, pétri d'orgueil national tout en souhaitant que son pays tourne une page de son histoire.

La question est de savoir si ce président peut jouer le rôle que lui a assigné la vaste coalition anti-Milosevic de l'automne 2000. Les conservateurs le croient, les progressistes en doutent, les antinationalistes sont résolument convaincus du contraire. M. Kostunica a, dès l'automne, choisi de se situer au-dessus de la mêlée. Mais en se posant en ultime garant d'une République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) moribonde, n'est-il pas devenu un obstacle à la naissance, tant de fois reportée depuis les années 1968-1974 et la répression des « anarcho-libéraux » belgradois, d'une Serbie libérale, tolérante envers les autres peuples balkaniques et ouverte sur le monde du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Rémy Ourdan

Lire la suite page 12

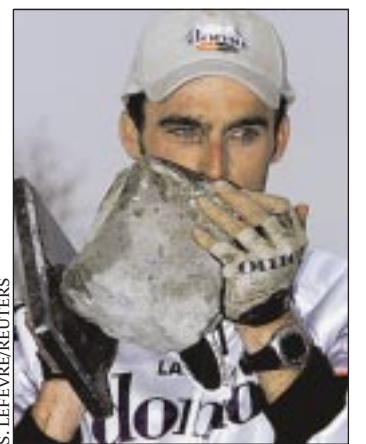


OBUS DE VIMY

## Le convoi des gaz mortels

Sept camions, cinquante et un véhicules d'escorte sur 4 kilomètres de long : le convoi transportant 55 tonnes d'obus chimiques de la guerre de 1914 du dépôt de Vimy est arrivé lundi 16 avril au camp militaire de Suippes (Marne). Routes et autoroutes avaient été interdites. Il reste encore à Vimy, vidée de sa population, 100 tonnes de munitions dangereuses à déménager.

p. 7



PARIS-ROUBAIX

## Un héros dans la boue

Paris-Roubaix a été remportée, dimanche 15 avril, par le Néerlandais Servais Knaven (photo). L'épreuve, courue dans des conditions épouvantables - pluie, froid, boue -, a été marquée par de nombreuses chutes, dont celle de Philippe Gaumont, victime d'une fracture du fémur droit, sur les pavés de la tranchée d'Arenberg.

p. 14

|                    |    |                       |    |
|--------------------|----|-----------------------|----|
| International..... | 2  | Entreprises.....      | 13 |
| France.....        | 5  | Aujourd'hui.....      | 14 |
| Société.....       | 6  | Météorologie.....     | 17 |
| Carnet.....        | 8  | Jeux.....             | 17 |
| Horizons.....      | 9  | Culture.....          | 18 |
| Abonnements.....   | 11 | Radio-Télévision..... | 21 |



**PROCHE-ORIENT** Pour la première fois depuis dix-neuf ans, une position de l'armée syrienne au Liban – en l'occurrence une station radar – a été directement visée par

l'aviation israélienne, lundi 16 avril. Deux militaires d'après certaines sources, trois selon d'autres, ont été tués et cinq autres blessés. ● **CE RAID**, qui pour Israël est un « messa-

ge » à but dissuasif, était consécutif à une attaque anti-israélienne menée deux jours plus tôt par le Hezbollah libanais au lieu-dit des hameaux de Chebaa, occupé par

Tsahal. Un soldat israélien a été tué. ● **DAMAS** n'avait pas encore réagi, lundi matin, à ce raid, tandis que les autorités libanaises disent craindre une escalade du conflit à

l'échelle régionale. ● **DANS LA BANDE DE GAZA**, le camp de réfugiés de Khan Younis est un condensé de l'histoire de l'exode du peuple palestinien.

## Israël a lancé son aviation contre une station radar syrienne au Liban

Il s'agit de la première intervention de ce genre depuis 1982. Une position des forces de Damas, à l'est de Beyrouth, a été la cible, lundi 16 avril, d'une opération aérienne. Deux soldats au moins ont été tués au cours du raid mené après une attaque anti-israélienne par le Hezbollah libanais

**DE LA PAROLE** à l'acte il n'a fallu que quelques heures : après avoir prévenu qu'Israël tenait la Syrie et le Liban pour responsables des actes du Hezbollah, l'aviation israélienne a lancé un raid, lundi 16 avril à la première heure, contre une station de radar syrienne, à Dahr-el-Baidar, dans la montagne à l'est de Beyrouth, tuant « au moins deux soldats » syriens – « au moins trois », disent certaines sources – et blessant cinq autres, d'après les services de sécurité libanais. C'était la première fois depuis dix-neuf ans que les forces syriennes au Liban, évaluées à quelque 35 000 hommes, étaient directement visées.

« Cela est un développement dangereux révélant, une nouvelle fois, la méthode meurtrière du premier ministre [israélien], Ariel Sharon, depuis son arrivée au pouvoir », a estimé le président libanais, Emile Lahoud. « Cette méthode peut conduire à un affrontement général », a-t-il ajouté. Le premier ministre, Rafic Hariri, a pour sa part accusé Israël de « chercher à étendre la zone d'instabilité au Proche-Orient » et appelé « la communauté internationale à agir pour contenir une dangereuse escalade de la violence ». Dimanche, Israël avait averti que Beyrouth et Damas « paieront le prix » de toute action anti-israélienne du Hezbollah. « S'ils pensent que nous demeurerons les bras croisés, ils se trompent lourdement », avait déclaré le

ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer, après l'attaque, samedi, par le Hezbollah d'une position israélienne au lieu-dit des Hameaux de Chebaa, petite bande de territoire revendiquée par le Liban et occupée par Israël en 1967. Un soldat israélien avait été tué. Lundi matin, dans un communiqué, le gouvernement israélien a de nouveau accusé Damas d'être le tuteur des « opérations terroristes » du Hezbollah.

### QUESTIONS « FRANCHES »

Ce ne sont ni les premières accusations ni les premières mises en garde du genre, mais, depuis 1982, l'Etat juif n'était pas passé à l'acte. Avant l'évacuation par Israël, en

mai 2000, de la zone dite « de sécurité » au Liban sud, les opérations militaires israéliennes, même de grande envergure, avaient visé des cibles libanaises, en particulier les infrastructures. En 1996, lors de l'opération « Raisins de la colère », une position de l'armée syrienne près de l'aéroport de Beyrouth avait bien été touchée, mais Israël avait affirmé que l'armée syrienne n'était pas directement visée.

Dans la mesure où elle a été occupée en 1967, la zone des Hameaux de Chebaa n'obéissait pas à la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU, en vertu de laquelle l'armée israélienne avait évacué le Liban il y a près d'un an et qui ne traitait que du territoire

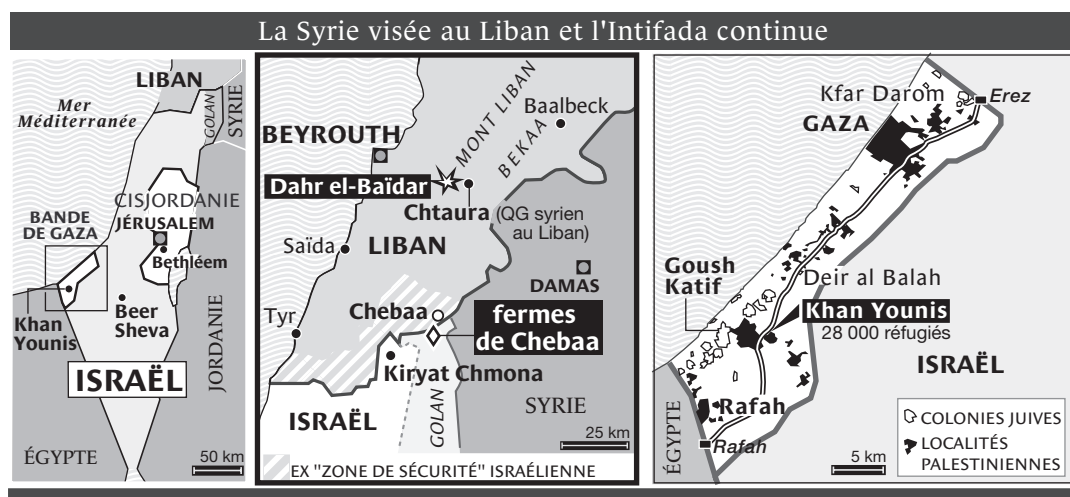
occupé en 1978. Lesdits hameaux sont des terres libanaises, mais depuis les années 1950 l'armée syrienne contrôlait ce secteur. Lors du tracé par les Nations unies de la « ligne bleue » séparant Israël du Liban après le repli israélien, le gouvernement libanais avait fait valoir qu'il se réservait le droit de les revendiquer lorsque serait tracée la frontière israélo-libanaise proprement dite. Le Hezbollah avait prévenu, pour sa part, qu'il continuerait la « résistance » jusqu'à la « libération du dernier pouce » de territoire libanais. Il a mené six opérations israéliennes depuis octobre 2000, tuant deux soldats, en blessant deux et faisant prisonniers trois autres.

Jusqu'à dimanche, nul n'avait publiquement contesté la légitimité des opérations militaires du Hezbollah, qui bénéficiaient, de surcroît, d'un soutien national quasi unanime, aussi longtemps qu'Israël occupait la « zone de sécurité » au Liban sud. La situation intérieure et régionale n'étant plus la même

aujourd'hui, les interrogations se font plus nombreuses quant aux risques que des actions armées anti-israéliennes font courir au pays et à la région. Le Liban tente, en effet, laborieusement de se remettre sur pied politiquement et économiquement et Israël est désormais gouverné par un premier ministre de droite, Ariel Sharon, dont le pays du Cèdre garde les pires souvenirs, puisqu'il est en particulier le stratège de l'invasion de 1982.

Le quotidien *Al-Mustaqbal*, dont le propriétaire est M. Hariri, a contesté, dimanche, l'opportunité de telles opérations. « Les Hameaux de Chebaa : une opération au timing erroné », a titré le journal sur six colonnes à la « une ». « Pourquoi la "résistance islamique" a-t-elle choisi de mener une opération dans les fermes de Chebaa en ce moment précis ? », s'est interrogé le journal. Quels calculs (...) ont fondé une telle décision ? La conjoncture actuelle au Liban autorise-t-elle une telle opération avec toutes les conséquences politiques, économiques et sociales qu'elle pourrait avoir ? A ces questions et à d'autres, « franches, peut-être même abruptes », le chroniqueur du journal a donné une réponse « franche » : « La résistance doit être un élément positif dans la stratégie de l'Etat pour la libération de la terre occupée et dissuasif en cas d'agression israélienne et non un obstacle – même non intentionnel – à cette stratégie. »

► [www.lemonde.fr/séquence/html](http://www.lemonde.fr/séquence/html)



## Fatima, cinquante-trois ans à Khan Younis, « réfugiée dans un camp de réfugiés »

**KHAN YOUNIS (bande de Gaza)** de notre envoyé spécial  
Assise en tailleur, Fatima Mohammad pince un coin de son voile pour masquer le bas de son

### REPORTAGE

Après l'opération de « nettoyage » effectuée par l'armée israélienne

visage et ses tatouages de Bédouine. La toile de tente qui l'abrite la ramène plus d'un demi-siècle en arrière. « J'avais vingt ans lorsque ma famille a fui notre maison de Bir el-Sabaa (Beer Sheva), raconte-t-elle. Après trois jours de marche, nous nous étions retrouvés près de la bande de Gaza. Nous avions passé deux mois sous des tentes, dans le dénuement le plus complet, avant d'être installés ici, à Khan Younis, par les Nations unies. » Elle tapote de la main la bâche de plastique qui constitue le sol de son abri de fortune. « J'ai vécu ici cinquante-trois ans. Aujourd'hui, je n'ai plus rien. Me voici à nouveau réfugiée dans un camp de réfugiés. »

Autour de la tente de Fatima, un spectacle de désolation s'étend sur des dizaines de mètres carrés.

D'autres tentes ont été montées pour accueillir ceux qui n'ont désormais plus de maisons. Les blindés israéliens ont « nettoyé » le quartier, laissant derrière eux un champ de ruines. A moins de 500 mètres de là, en contrebas, on distingue les toits de tuile rouge de la colonie de Neve Dekalim, dans le bloc de Goush Katif, et plus loin encore, le bleu de la mer. Cette contiguïté est à l'origine de l'offensive israélienne lancée dans la nuit du 10 au 11 avril. Les blindés ont pris d'assaut le camp pour détruire les bâtiments à partir desquels, selon les Israéliens, des miliciens palestiniens tirent régulièrement sur la colonie juive. Comme à bien des endroits jugés stratégiques de la bande de Gaza, ils ont fait table rase en parfaite violation des accords signés.

### « CE NE SERA PAS LA DERNIÈRE »

Un peu plus loin, un homme chargé de paquets et accompagné d'une femme portant un nourrisson s'avance en direction de la colonie, sur la route que barre un check-point à la hauteur de la colonie. Faouzi Abou Ahlin est l'un de ces sept mille Palestiniens qui habitent dans le bloc de Goush Katif, coincés dans une zone sous contrôle total israélien. « J'étais employé dans les serres des colons, mais il y a

deux mois que je n'ai plus de travail. Nous dépendons du bon vouloir des Israéliens pour aller faire les courses, comme pour l'école et la santé, car il n'y a pas de médecins ni d'instituteurs de notre côté. Ils viennent de Khan Younis. Parfois, nous pouvons rester quinze jours sans pouvoir passer. Aujourd'hui, ça va », explique-t-il.

Non loin, une camionnette attend de pouvoir réceptionner des légumes bloqués de l'autre côté du check-point. Au bord des ruines, des haut-parleurs crachent des chansons patriotiques de la Libanaise Julia Boutros. Des drapeaux vert et jaune du Hamas et de la chebiba, le mouvement de jeunesse du Fatah, flottent sur les tentes. L'heure est à la trêve avant d'autres mêlées.

En décembre 2000, une première bataille rangée avait déjà opposé en pleine nuit l'armée israélienne et les Palestiniens. Quatre policiers palestiniens avaient été tués en défendant le camp. Les Israéliens s'étaient alors contentés de raser une barricade de sable installée aux portes du camp, du côté de la colonie, sur la route el-Bahar, pour protéger les habitants des tirs. Cette fois-ci, ils sont entrés plus en profondeur. Les murs piquetés d'impacts des bâtiments alentour disent la dureté d'échan-

ges disproportionnés, qui ont fait trois morts et des dizaines de blessés, côté palestinien. « Ce n'était pas la première fois et ce ne sera pas la dernière », estime Ibrahim Salman, un épicier installé pourtant à bonne distance de cette ligne de front, mais qui a empli

une communauté frappée du même destin, que la méfiance des habitants de Khan Younis a encore renforcée. Divisé en sept blocs désignés impersonnellement par les premières lettres de l'alphabet latin, le camp a grandi.

Les sept mille réfugiés des

### Pas d'allègement du bouclage des territoires

Israël n'envisage pas d'alléger le bouclage des territoires palestiniens « compte tenu de la poursuite des violences palestiniennes », a déclaré, dimanche 15 avril, Raanan Gissin, porte-parole du premier ministre israélien, Ariel Sharon. Sur le terrain, quatre Palestiniens ont été blessés, dimanche à Hébron, par l'armée israélienne lors d'un échange de tirs. Auparavant, une voiture de colons israéliens avait été touchée par un tir palestinien, qui n'a pas fait de blessé.

Le mouvement intégriste Hamas a, par ailleurs, affirmé qu'une centaine de ses militants étaient prêts à commettre des attentats suicides en Israël pour venger un de ses membres tué, samedi, dans une explosion que l'organisation a imputée à l'Etat juif – qui dément. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ont, de leur côté, revendiqué une des deux attaques perpétrées, samedi, dans la localité de Kfar Saba, au nord de Tel-Aviv, et qui a fait un blessé.

des sacs de sable devant sa boutique.

Lorsque les réfugiés ont été installés par l'ONU à la lisière de la ville de Khan Younis, il n'y avait entre eux et la mer que des dunes de sable blond. Rapidement, s'est forgée dans le camp une identité, un sentiment d'appartenance à

débuts sont aujourd'hui vingt-huit mille. Le camp s'est également transformé au gré des hésitations des gens, partagés entre le souhait de vivre mieux et la volonté de ne pas s'installer et d'accepter ainsi leur sort de déracinés. Puis les Israéliens ont conquis la bande de Gaza, en 1967, et ont lancé à Khan

### BARBELÉS ET MOBILE HOMES

Pendant les premières années de l'occupation, les colons israéliens installés sur le Sinaï conquis sur les Égyptiens venaient régulièrement faire des achats à Khan Younis. « Nous n'avions que de strictes relations commerciales avec eux, pas question de sympathiser, mais pas question non plus de s'opposer à eux, l'armée israélienne était présente partout », se souvient un cheikh.

Après les accords israélo-égyptiens de 1979 de Camp David, les colonies du Sinaï ont été rasées. « C'est à partir de ce moment que les colons se sont installés ici. Des terres ont été confisquées aux grandes familles de la ville de Khan Younis, des barbelés ont été installés, puis il y a eu des routes, l'électricité, l'eau, des mobile homes, et enfin les colons israéliens sont arrivés. Certains venaient d'Irak, d'autres du Yémen et de Tunisie, se souvient un voisin. Ils ont creusé des puits, ont pompé sans retenue. Nous avons pu en mesurer les conséquences, la qualité de notre eau a baissé. »

Très vite, pourtant, les colons ont également embauché des Palestiniens pour travailler dans leurs serres. « Que voulez-vous, ici, il n'y avait pas de travail, à moins de partir en chercher en Israël », raconte l'un des quarante réfugiés du quartier employés dans la colonie. Une cohabitation s'est instaurée, chacun vivant de son côté, avec l'armée israélienne toujours sur le qui-vive. Puis il y a eu la première Intifada, en 1987, les accords d'Oslo, six ans plus tard, et enfin l'évacuation partielle de Gaza. Face au camp de Khan Younis, les colonies, elles, sont restées, perpétuant l'occupation et sa violence.

## A Bethléem, quelques rares, très rares pèlerins chevronnés...

### BETHLÉEM

de notre envoyée spéciale

Il n'y a plus âme qui vive au Paradis. Depuis six mois, personne n'en a poussé la porte, pourtant restée ouverte. Le gardien des lieux est toujours là, fidèle, prêt à accueillir celui ou celle qui viendrait à passer. Mais, de visiteurs, point. Il est vrai que, ces derniers temps, le Paradis et ses alentours sont dans une zone à risques.

Situé à l'entrée de Bethléem, cet hôtel qui se dresse à quelque 200 mètres du tombeau de Rachel, étroitement protégé par l'armée israélienne, a été le 2 avril le théâtre de violents affrontements entre Tsahal et des Palestiniens qui s'étaient réfugiés dans le bâtiment, déserté de ses habitués touristes. Un soldat israélien est mort. Les roquettes tirées par Tsahal ont sérieusement endommagé une quinzaine de chambres des étages supérieurs de l'aile nord. Nul besoin d'entreprendre rapidement des travaux, aucune réservation n'est enregistrée à moyen terme.

Depuis le début de la seconde Intifada, le 29 septembre 2000, les hôtels de Bethléem sont tous fermés, la ville étant régulièrement soumise au blocus israélien. Seules les communautés religieuses continuent d'accueillir quelques rares, très rares pèlerins chevronnés, qui font fi des contrôles israéliens. La basilique de la Nativité, bâtie par l'empereur Constantin en 325, immense et sobre, résonnant autrefois du cliquetis des appareils photo, est désormais habitée d'un pesant silence, que nul visiteur indolent ne vient plus troubler.

### COMPLICITÉ SPONTANÉE

Les fêtes de Pâques n'y ont rien changé. Samedi 14 avril, la fermeture était même particulièrement sévère. L'armée avait multiplié les barrages, l'objectif étant d'empêcher deux groupes de militants, manifestant de part et d'autre de la « frontière » contre le bouclage et l'occupation, de se joindre au check point. En vain. En moins

d'une demi-heure, les uns et les autres, initialement séparés de quelque 500 mètres, se sont chaleureusement étreints pour fêter cette « victoire », à laquelle aucun ne croyait. Il est vrai que les organisateurs, Goush Shalom, la Coalition des femmes, côté israélien, et le Centre palestinien pour le rapprochement entre les peuples avaient réussi à mobiliser près de quatre cents personnes – un nombre qui, à l'échelle du pays, est loin d'être insignifiant –, des Israéliens pour une bonne moitié, les Palestiniens ne représentant que 20 % environ, tandis que le reste était des étrangers venus soutenir ces derniers. Pour Dan, quinquagénaire de Tel-Aviv, « c'est un signe, parmi d'autres, du réveil de la population israélienne ».

Autres indices de cette tendance encore balbutiante : la contestation qui monte dans les rangs des soldats réservistes et l'émergence d'un ton critique à l'égard du gouvernement d'Ariel Sharon parmi les éditeurs du quotidien de gauche *Haaretz*.

Les soldats, des jeunes de dix-huit à vingt ans pour la plupart, n'ont guère résisté aux manifestants. Sans doute des ordres avaient-ils été donnés dans ce sens, mais le dialogue, voire la complicité qui se sont créés entre contestataires et forces de sécurité étaient spontanés.

Avec le sourire, les premiers ont distribué aux seconds de petits papillons où il était écrit : « L'occupation est finie, tu peux rentrer chez toi ». Puis ils ont tenté d'expliquer le sens de leurs banderoles, qui portaient les inscriptions « Le blocage est un crime de guerre » ou encore « Il existe une solution : sortir des territoires ». Les soldats écoutaient et répondaient, à moitié convaincus de la pertinence de leurs propres arguments. Quelques-uns semblaient dire : « Après tout, peut-être que tout cela ne sert à rien et que ce sont eux qui ont raison... »

Catherine Dupeyron

Gilles Paris



## Jean Paul II : « La paix est possible en Terre sainte et à Jérusalem »

LES JUIFS ont célébré, samedi soir 14 avril, le dernier jour de Pessah, la Pâque juive qui commémore la sortie d'Égypte du peuple hébreu. Le lendemain, les chrétiens de toutes les confessions – deux milliards d'hommes dans le monde – ont aussi fêté leur Pâque, exceptionnellement le même jour, dimanche 15 (Le Monde daté 15-16 avril). Catholiques, protestants et orthodoxes ont, pour une fois, célébré ensemble la Résurrection du Christ, qui est le pilier de la foi chrétienne.

Le climat n'était pourtant pas à la trêve au Proche-Orient. A Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, patriarche latin, a déclaré dans son homélie de la messe de la Résurrection, au Saint-Sépulcre, que la répression israélienne de l'Intifada ne parviendrait pas à « tuer l'âme » du peuple palestinien. De leur côté, les grecs orthodoxes, qui célèbrent aussi Pâques le même jour que leurs traditionnels rivaux latins, étaient venus en cortège de leur patriarcat jusqu'au Saint-Sépulcre, dans les rues de la vieille ville.

Le Proche-Orient a été au centre des appels à la paix lancés, dimanche 15 à Rome, dans son message pascal par Jean Paul II. « En ce jour de Pâques, redécouvrez que le monde n'est plus esclave d'événements inéluctables », a affirmé le pape, devant 100 000 fidèles et pèlerins rassemblés place Saint-Pierre. « La paix est possible, a-t-il souligné, même là où, depuis trop longtemps, on combat et on meurt, comme en Terre sainte et à Jérusalem. »

### UNE FATIGUE VISIBLE

La paix est possible, insistait encore Jean Paul II, dans les Balkans, puis en Afrique, « terre martyrisée par des conflits sans cesse en embuscade » ; dans l'Asie, « berceau de traditions spirituelles millénaires », qui doit « vaincre le défi de la tolérance et de la solidarité » ; en Amérique latine, « vivier de jeunes promesses », qui doit « trouver dans le Christ la capacité et le courage pour un développement respectueux de tout être humain ».

Jean Paul II a exhorté tous les continents à « combattre les forces du mal et de la mort », avant de prier pour que les Églises d'Orient et d'Occident, exceptionnellement unies ce jour de Pâques, « poursuivent leur marche, avec un courage renouvelé, sur la voie de la réconciliation et de la pleine communion ». Enfin, comme le veut la tradition pascale, il a donné sa bénédiction *urbi et orbi* en plus de soixante langues.

Le pape, qui aura quatre-vingt-un ans le 18 mai, est apparu très éprouvé par les cérémonies de la semaine sainte. S'il avait pu confesser lui-même le jeudi saint dans la basilique Saint-Pierre, le lendemain vendredi 13 avril il avait dû renoncer à suivre à pied le chemin de croix du Colisée, pour la première fois depuis le début de son pontificat en 1978. Dimanche, lors de la longue messe de Pâques, il a aussi témoigné d'une difficulté de plus en plus grande à marcher et a été contraint de renoncer, une fois de plus, à prononcer sa bénédiction pascale depuis la loggia centrale de la basilique Saint-Pierre, en raison de la distance à parcourir le long des couloirs du Vatican.

Les traitements médicaux administrés pour soigner sa maladie de Parkinson ont des retombées sur sa musculature, explique Gianfranco Fineschi, l'un de ses médecins, cités par l'AFP. La mobilité des gestes et du visage du pape est très réduite, les tremblements de la main gauche sont de moins en moins contrôlables, et une hémiplegie faciale rend son élocution encore plus difficile. Mais sa force de caractère et sa capacité de dominer la souffrance font toujours l'admiration des fidèles, venus encore nombreux à Rome pour la semaine sainte.

Deux voyages difficiles attendent le pape en Grèce, en Syrie et à Malte du 4 au 10 mai, et en Ukraine du 21 au 24 juin.

Henri Tincq

# Joseph Kabila installe son pouvoir à la tête du Congo-Kinshasa

Trois mois après l'assassinat de son père, l'autocrate Laurent-Désiré Kabila, le jeune président (29 ans) de la RDC congédie la vieille garde du régime et forme un gouvernement composé d'universitaires et d'experts

Trois mois après l'attentat qui a coûté la vie à Laurent-Désiré Kabila, l'homme qui régnait sans partage sur la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaire), le pays n'a pas plongé dans le chaos. Le jeune fils du président

défunt, Joseph Kabila (29 ans), porté à la tête de l'Etat par les alliés angolais et zimbabwéens de son père, a procédé avec méthode. En trois mois, il s'est rendu dans dix-huit capitales étrangères pour obtenir un soutien

international à sa démarche de pacification. Samedi 14 avril, il a présenté son premier gouvernement. Il s'est débarrassé de la vieille garde de son père pour s'entourer de gestionnaires, tout en respectant l'équilibre des forces

entre les alliés extérieurs de Kinshasa. Dans un entretien au Monde, Joseph Kabila indique qu'il souhaite revenir à l'ordre constitutionnel par des élections. Pour ses compatriotes, le jeune président reste encore une énigme.

### KINSHASA

de notre envoyé spécial

En formant son premier gouvernement, Joseph Kabila s'est débarrassé du « conseil de régence » que constituait l'ancien cabinet hérité de son père-président. Trois mois après l'assassinat, à Kinshasa, de Laurent-Désiré Kabila, auquel il a succédé, le jeune chef de la République démocratique du Congo (RDC) a congédié, samedi 14 avril, la vieille garde du régime pour s'entourer de professeurs d'université et d'experts, dont certains ont vécu à l'étranger.

Dans un pays qui, après deux ans et demi d'une guerre régionale dévastatrice, vient de s'engager dans un processus de pacification sous les auspices des Nations unies, l'équilibre entre les principaux alliés a été respecté : un homme de confiance du Zimbabwe, Mwenze Kongolo, s'est vu confier la sécurité nationale et l'ordre public ; un homme de confiance de l'Angola, Irung Awane, a été nommé ministre délégué à la défense.

Mais c'est le départ des « tons » et des « cousins » de Kabila

père qui retient l'attention et suscite l'approbation des Congolais. Joseph Kabila a renvoyé les trois ministres d'Etat de son père : le titulaire de l'intérieur, Gaëtan Kakudji, celui de la justice, Abdoulaye Yerodia, et le ministre sans portefeuille, directement rattaché à la présidence, Pierre-Victor Mpyo. Ils partagent le sort qu'avait déjà subi, mercredi 11 avril, le chef de la police, Célestin Kifwa, un beau-fils du défunt président.

Dans le nouvel ordre de préséance, le chef de la diplomatie – confirmé à son poste –, Léonard She Okitundu, très apprécié des Occidentaux, tient le premier rang.

### CAISSES VIDES

« Le gouvernement devient une université, une école de management », s'est réjoui un diplomate en poste à Kinshasa. Soucieux d'équilibre entre les onze provinces d'un pays-continent grand comme l'Europe occidentale, Jose-

ph Kabila a fait appel à toutes les régions, y compris celles passées sous le contrôle des mouvements rebelles militairement soutenus par le Rwanda et l'Ouganda. En nommant « ministre à la présidence » Augustin Mwanke, le gouverneur de la riche province minière du Katanga, il a moins affirmé la prédominance de son fief familial qu'il n'a envoyé un signal à l'Afrique du Sud, la principale puissance régionale. Ingénieur des mines, le nouvel homme fort du président y a longtemps vécu et travaillé.

En regroupant l'économie, les finances et le budget dans un seul ministère, le président congolais a voulu se donner les moyens de relever le défi principal : la relance des affaires dans un pays exsangue et le renflouement des caisses de l'Etat. Celles-ci sont vides, de l'aveu du gouverneur de la Banque centrale. Or, tout en lui conférant une légitimité inattendue, au vu de sa succession dynastique à un père-président autoproclamé, les pays occidentaux n'ont pas encore délié leurs bourses.

L'Union européenne a conditionné le déblocage de ses fonds

– 120 millions d'euros – à des préalables politiques, notamment l'engagement d'un « dialogue inter-congolais » qui inclurait l'opposition armée. La France, qui a également rompu sa coopération depuis dix ans, a octroyé l'an passé 40 millions de francs – surtout de l'aide humanitaire – là où elle accordait 500 millions en 1990. Le nombre de ses coopérants est passé de près de 150 à 2 actuellement.

Sans crainte de l'« implosion » du régime qu'on prédisait à la mort de son père, Joseph Kabila a pris tout son temps pour recomposer les cercles du pouvoir à Kinshasa : d'abord son cabinet présidentiel, puis l'appareil sécuritaire et, pour finir, le gouvernement. Dans un premier temps, il a écarté le chef d'état-major particulier de son père, le colonel Eddy Kapend. Arrêté le 19 février sous l'accusation d'être mêlé à l'attentat, celui-ci attend l'ouverture de son procès à la prison de Kinshasa, gardé par des militaires zimbabwéens.

S. Sm.

► www.lemonde.fr/rdc

## Premier accroc dans le déploiement des casques bleus

Un avion transportant 120 casques bleus marocains a été interdit d'atterrissage, dimanche 15 avril, à Kisangani, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), par le principal mouvement rebelle, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenu par le Rwanda. L'avion a été obligé de se dérouter sur la capitale centrafricaine, Bangui, en attendant l'aboutissement des négociations entre le mouvement rebelle et la Mission des Nations unies (Monuc), engagées par l'intermédiaire du chef des forces onusiennes, le général sénégalais Moutanga Diallo.

Samedi, le RCD avait indiqué que le déploiement de ce nouveau contingent de casques bleus n'intervenait pas au moment approprié. Les rebelles accusent Kinshasa de violer le cessez-le-feu, notamment dans le Kasai (Centre) et le Katanga (Sud), alors que tous les belligérants se sont engagés à se retirer à 15 kilomètres des lignes de front. – (AFP.)

## Joseph Kabila, président de la République démocratique du Congo (RDC) « Il faut organiser des élections locales dans les meilleurs délais »

« Trois mois après l'assassinat de votre père, avez-vous voulu former un gouvernement de rupture avec le passé ?

– Non, pas du tout. Dans mon esprit, il s'agissait de renouveau. Il y avait beaucoup de ministres qui avaient travaillé depuis quatre ans. Le moment était venu pour qu'ils se reposent un peu. Il y a 60 millions de Congolais. Ce n'est donc pas le choix qui manque. Nous avons voulu amener tout le monde, des personnes issues de la diaspora et des compétences à l'intérieur du pays.

– Quelles sont les priorités du nouveau gouvernement ?

– Tout d'abord, la paix et la sécurité. Nous avons signé les accords de Lusaka [conclus en juillet 1999 par tous les belligérants, neuf Etats ou mouvements rebelles]. Le nouveau gouvernement continuera à respecter cet engagement mais, surtout, il essaiera de ramener la paix au Congo. C'est l'essentiel.

– Vous semblez gêné par la lettre des accords de Lusaka. Le lien qui y est établi entre le dialogue intercongolais et le départ des troupes étrangères vous pose-t-il problème ?

– Bien sûr ! Les troupes étrangères du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi qui se trouvent chez nous ne devraient pas être ici. C'est une violation de la légalité internationale. Elles doivent partir, sans condition. Maintenant, pour ce qui est du dialogue intercongolais, il ne

faut pas en faire une condition préalable au départ des agresseurs. C'est complètement faux. On ne peut pas dialoguer entre Congolais en présence d'envahisseurs. Aujourd'hui, quand il est question de tenir une réunion entre Congolais à Béné [dans le nord-est du pays], qui nous garantit que ce ne sont pas les Ougan-



JOSEPH KABILA

lais qui l'organisent ? Voilà pourquoi nous insistons sur le retrait des forces d'agression. En même temps, nous préparons le dialogue intercongolais. Le problème est de savoir qui, dans ce dialogue, va représenter le peuple congolais.

– Des partis politiques dont la représentativité est loin d'être évidente...

– Justement. C'est pourquoi il faudrait aller au plus vite aux élections. Parmi les suggestions que nous avons faites au « facilita-

teur » du dialogue intercongolais, l'ancien président botswanaïse Ketumile Masire, figure la proposition d'organiser dans les meilleurs délais des élections locales, qui permettraient de désigner des porteurs de parole vraiment représentatifs. Ce serait ma préférence, au lieu de s'en remettre aux vieux partis politiques qui ne se sont jamais sou-

« Depuis deux ans et demi, plus de 2 millions de Congolais sont morts. Comment faut-il qualifier cela ? C'est un génocide. Il n'y a pas d'autre mot »

mis au test des urnes. Evidemment, dans les zones qui sont actuellement occupées, cela supposerait au préalable le retrait des troupes étrangères.

– Estimez-vous que cette « agression » n'a pas été suffisamment prise en considération par la communauté internationale ?

– Tout à fait. Au Rwanda, pendant le génocide de 1994, c'était clair. Les médias étaient tous là, ils ont témoigné. Mais au Congo on ne sait pas ce qui se passe. Or,

depuis deux ans et demi, plus de 2 millions de Congolais sont morts. Comment faut-il qualifier cela ? C'est un génocide. Il n'y a pas d'autre mot. Seulement la communauté internationale a été soit aveugle, soit d'accord avec ce que nous avons subi.

– Toute la communauté internationale ?

– Non, certainement y a-t-il des distinctions à faire. La France, par exemple, nous a beaucoup appuyés au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais d'autres pays ont pratiqué l'hypocrisie. Pour expliquer le bien-fondé de notre cause, j'ai beaucoup voyagé ces dernières semaines. Notre population est massacrée. On parle sans cesse des interahamwes [extrémistes hutus responsables du génocide antitutsi de 1994 au Rwanda]. Mais qui parle de ce qui se passe dans nos provinces de l'est ou, au sud, au Katanga ? Personne.

– Malgré tout, vous avez rencontré le président rwandais Paul Kagamé. Seriez-vous également prêt à rencontrer le chef de l'Etat ougandais, Yoweri Museveni ?

– Je veux rencontrer tout le monde pour l'avènement de la paix dans la région des Grands Lacs. Si j'ai rencontré le président Kagamé, pourquoi pas le président Museveni ? Je n'y vois aucun problème.

– Comme préalable au retrait de ses troupes, le Rwanda exige que, dans l'est du Congo, les

« forces négatives » — essentiellement les interahamwes — soient maîtrisées. Etes-vous d'accord ?

– C'est un prétexte. Ce ne sont pas les Congolais qui ont créé ces « forces négatives ». Il s'agit de forces rwandaises. C'est leur problème. Et puis il y a le rapport d'un panel d'experts de l'ONU sur le pillage de nos richesses minières, qui doit être rendu public incessamment. Alors, on verra ce qui motive vraiment la présence militaire rwandaise au Congo : les interahamwes, que le Rwanda met toujours en avant comme excuse, ou nos richesses qu'ils exploitent.

– Le rapport de l'ONU sur le pillage au Congo ne mettra-t-il pas aussi en exergue les abus de l'un de vos alliés, le Zimbabwe, qui met le Congo en coupe réglée ?

– Entre nous et le Zimbabwe, il existe des joint-ventures. Ce n'est pas du pillage.

– Même si ces accords lient plutôt des dirigeants des deux pays à titre personnel ?

– Les accords qui existent lient les deux Etats, et non pas des individus. Nous pouvons en apporter la preuve.

– Et si, par exemple, le rapport révélait que des dignitaires congolais se sont liés en affaires avec des partenaires ougandais, considéreriez-vous ce fait comme une haute trahison ?

– Bien sûr. Ils seraient traduits en justice ! La loi est là pour ça.

– Etes-vous, à ce stade, satisfait de l'action des Nations unies au Congo ?

– Non, parce qu'il était prévu que l'ONU envoie ici 5 000 hommes. Ce qui était déjà peu, par rapport à d'autres missions, par exemple au Kosovo. Puis on a réduit le nombre des casques bleus à 3 500. Ce n'est pas bien. Je ne suis donc pas à 100 % satisfait, même si l'ONU a commencé à déployer ses troupes, à assumer sa mission.

– Qu'avez-vous découvert dans votre nouveau rôle de chef de l'Etat ?

– Pas grand-chose. En fait, rien. – Pas même le faste du protocole, le tapis rouge, les sirènes hurlantes ?

– Si, mais ça me gêne plutôt. J'aimerais rester un homme libre. Ce sont des contraintes. Mais enfin je pense pouvoir vivre avec.

– Parce que vous voudriez rester au pouvoir ?

– Cela dépend. Si on laisse le pouvoir, entre les mains de qui tombe-t-il ? C'est une question importante. Je voudrais que le peuple congolais en décide. Par quel moyen ? En allant aux élections. »

Propos recueillis par Stephen Smith

S. Sm.

## Solitaire, le président-héritier reste une énigme pour ses compatriotes

### KINSHASA

de notre envoyé spécial

Il n'a pas encore fait décrocher le portrait officiel de son père, omniprésent. En revanche, depuis une

### PORTRAIT

Joseph Kabila n'a ni fief, ni compagnons d'armes, ni base politique : c'est sa force et sa faiblesse

dizaine de jours, il a réintégré, pour y recevoir, l'un des pavillons du Palais de marbre, là où Laurent-Désiré Kabila a été assassiné, le 16 janvier. Assis au fond d'un vaste salon, l'homme qui partage avec les deux tiers des Congolais l'ambivalence privilégiée d'avoir moins de trente ans ne trahit pas facilement ses émotions. Aux yeux de ses compatriotes, pour le moins expansifs, il est une énigme indéchiffrable.

Entré comme une météorite dans les hautes sphères nationale et internationale, Joseph Kabila, à 29 ans, recouvre d'un masque figé la commotion que provoquent

peut-être chez lui l'Etat, son appareil et son appareil. Dans les trois jours qui ont suivi son investiture, il est passé par l'Élysée, la Maison Blanche, le Palais royal à Bruxelles. Mais, pour l'instant, il rentre le soir dans sa modeste villa d'officier à l'intérieur d'une cité naguère bâtie pour accueillir un sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Il abhorre la familiarité. Deux de ses anciens ministres, limogés, en ont fait l'expérience. Abdoulaye Yerodia, grand ami et « camarade de lutte » de son père, s'était permis de l'apostropher : « Président fiston ». Il a été aussitôt évincé du premier cercle.

Le ministre de la communication de Laurent-Désiré Kabila, Dominiwe Sakombi – qui avait déjà été dans une vie antérieure thuriféraire en chef du maréchal Mobutu –, s'était avisé de concevoir des spots publicitaires à la gloire de « Kabila junior » pour la télévision. Désavoué, il a été remis à sa place. Quand, pour sauver son fauteuil au sein du gouvernement, il a envoyé une lettre au président en

invoquant, à grand renfort de psaumes, Dieu et sa colère, il a ipso facto signé sa lettre de démission.

La vie de Joseph Kabila s'est accélérée, mais il s'est arraché lui-même à ce qui lui restait d'ancrage. Sans fief familial indiscutable, sans compagnons d'armes et sans base politique, il apparaît nécessairement « ailleurs », comme en lévitation par rapport à tout ce qui constitue la trame de l'existence au Congo. C'est à la fois une force et une faiblesse. Cette apesanteur sociale lui a permis de faire irruption à la tête de l'Etat, comme le plus petit dénominateur commun des « camarades de lutte » de son père. Ceux-ci n'auront pas mis longtemps à comprendre que l'héritier du pouvoir n'est pas intimidé par la fonction présidentielle. Déjà, autour de lui, il a fait place nette.

### « BON APPÉTIT »

Mais c'est aussi le vide qui le guette. Commis voyageur de la cause du Congo, envahi et pillé par ses voisins, Joseph Kabila a effectué depuis trois mois sept périple à l'étranger, dans dix-huit



# Russie : les journalistes démissionnaires de NTV rejoignent une autre petite chaîne de télévision

Vladimir Poutine ignore l'affaire et se rend dans le Caucase

Au moment où sa police occupait les locaux de la télévision NTV, Vladimir Poutine se rendait, samedi 14 avril, en Tchétchénie, pour la première

fois depuis son élection. La majorité des journalistes de NTV, démissionnaires, ont diffusé, dimanche, leurs bulletins d'information sur une autre

petite chaîne moscovite, TNT, alors que leurs chefs négociaient une alliance avec Boris Berезovski, leur ex-rival (*lire notre éditorial page 12.*)

## MOSCOU

de notre correspondant

Vladimir Poutine n'a pas eu un mot pour commenter l'événement qui occupe depuis trois jours une bonne partie de la Russie : la désintégration de la chaîne de télévision privée NTV, créée par Vladimir Goussinski, et la bataille politique qui s'est engagée au nom de « la liberté d'expression ». Le président s'est pourtant assuré une omniprésence médiatique durant ce week-end pascal. Samedi, alors que la nouvelle direction nommée par le groupe Gazprom prenait de force possession des locaux de NTV, il s'envolait pour la Tchétchénie. Dimanche, il assistait aux offices religieux et se voyait complimenter par le patriarche Alexis II, fervent soutien de la guerre en Tchétchénie.

Mais M. Poutine aura du mal à contourner ce qui menace de devenir une crise embarrassante pour le Kremlin. Le contrôle effectif qu'exerce, depuis samedi 14 avril, Gazprom – bras armé du Kremlin dans cette affaire – sur NTV provoque des réactions en série. La première est la mobilisation des journalistes de la chaîne. La majorité d'entre-eux, une certaine dont les principales vedettes, a démissionné. L'équipe s'est installée sur la petite chaîne TNT, également propriété de M. Goussinski, diffusée dans quelques quartiers de Moscou et plusieurs régions russes. Dimanche, elle a transmis plu-

sieurs journaux d'information. Evgueni Kisselev, directeur général limogé de NTV, y a réalisé son émission politique vedette « *Itogui* ». Pendant ce temps, son ancienne chaîne, en panne de journalistes et de programmes, n'avait à diffuser qu'un film de Louis de Funès. « *Une quarantaine d'excellents journalistes sont partis et je le regrette* », constatait Vladimir Koulistikov, nouveau rédacteur en chef de NTV, venu de l'agence gouvernementale d'informations *Ria-Novosti*.

## VERS UNE ALLIANCE AVEC BEREZOVSKI

« *NTV était notre maison que des gens cyniques sont venus détruire, aujourd'hui je suis prêt à construire une nouvelle maison et je me sens les forces pour le faire* », a expliqué M. Kisselev. Un nouveau partenaire serait trouvé : Boris Berезovski, le sulfureux homme d'affaires qui fut un des artisans, en 1999, de l'offensive contre NTV, mais qui est désormais en conflit ouvert avec le Kremlin. M. Berезovski contrôle encore une chaîne de télévision, TV6, et se dit tout prêt à accueillir les journalistes de NTV, voire à fusionner sa chaîne avec TNT pour constituer un canal à diffusion nationale.

« *Berezovski est un personnage contradictoire mais nous n'avons pas d'autres possibilités* », estimait, lundi dans les *Izvestias*, Evgueni Kisselev. Dimanche, il acceptait d'être nommé directeur général par inter-

rim de TV6 avec le soutien des journalistes démissionnaires de NTV. L'enjeu serait de négocier avec M. Berезovski un contrat de trois ans garantissant l'indépendance de la nouvelle équipe. Cette arrivée est mal vue par l'équipe actuelle de TV6, soudain mise de côté. « *Il n'y a pas de complot contre eux, l'important est de fusionner nos*

réveillés quelques responsables politiques mais surtout les différents mouvements de défense des droits de l'homme et d'autres organisations de la société civile.

« *C'est un jour noir, on tue la meilleure des chaînes de télévision parce qu'elle ne rentrait pas dans le cadre de la nouvelle doctrine de l'information édictée par le pouvoir* »,

## M. Poutine s'indigne des arriérés de solde des militaires

Le président russe s'est rendu, samedi 14 avril, en Tchétchénie, pour la première fois depuis plus d'un an. Officiellement, il entendait examiner le problème « *écœurant* », a-t-il dit, des arriérés de soldes des militaires – auxquels ceux-ci pallient par le racket de la population. Vladimir Poutine est aussi allé là où quatre-vingt quatre parachutistes furent tués il y a un an.

La précarité de l'emprise des forces russes en Tchétchénie a été mise en évidence par un attentat qui a coûté la vie à un nouveau haut responsable de leur administration en Tchétchénie, le procureur général adjoint de Grozny, un Russe de Saint-Petersbourg. – (AFP, Reuters.)

deux potentiels créatifs et de garantir une vraie indépendance pour construire une nouvelle chaîne », se défend M. Kisselev.

L'alliance des deux oligarques ennemis, Vladimir Goussinski et Boris Berезovski, si elle se confirmait, pourrait causer quelques dégâts au Kremlin. Car cette guerre des ondes s'appuie sur un débat grandissant sur l'état de la liberté de la presse en Russie. La disparition du seul média de masse critique envers le Kremlin a

estimait, samedi, Mikhaïl Fedotov, secrétaire de l'Union des journalistes. « *Mes vieux amis du samizdat (publications clandestines du temps de l'URSS), préparez-vous à prendre la relève car il faut toujours que quelqu'un dise la vérité* », a déclaré, dimanche dans un message à la radio de Moscou, Elena Bonner, veuve d'Andrei Sakharov.

François Bonnet

► www.lemonde.fr/russie

## Le numéro deux de l'administration prorusse en Tchétchénie victime d'un attentat

Un jour de joie dans son village natal d'Avtoury

POUR LES AGENCES de presse, Adam Deniev, assassiné à la veille de la visite du président Poutine en Tchétchénie, samedi 14 avril, était le « numéro deux » de l'administra-

## PORTRAIT

Un illuminé au service des basses œuvres du FSB (ex-KGB)

tion installée par le Kremlin dans la république indépendantiste. Pour les « rebelles » tchétchènes, il était un simple traître, comme son chef, le moufti Ahmad Kadyrov. Mais, pour les habitants d'Avtoury, son bourg natal, il était un tourmenteur maudit qui, sans l'aide des chars russes, n'aurait jamais pu regagner son village, d'où il fut banni il y a huit ans.

Au début des années 90, quand la Tchétchénie se proclama indépendante, Adam Deniev, membre d'une famille connue pour avoir

beaucoup de fils membres du KGB, se retira en Irak, sur les traces d'un de ses frères, Khasmagomed, le commerçant de la famille. Adam en revint un an plus tard, transfiguré : tout de blanc vêtu, il expliqua avoir été désigné, par un cheikh irakien, pour être le « khalifa » des temps modernes, c'est-à-dire le calife choisi par le Très-Haut pour être son bras armé sur terre. Les villageois, sceptiques, l'auraient néanmoins laissé « *communiquer avec Dieu* », s'il n'avait pas, de plus, manifesté la volonté d'être reconnu. Un jour de 1993, alors qu'il traversait le village à cheval et en cortège, il trouva qu'on lui barrait le chemin de façon irrespectueuse. Quatre hommes furent tués dans la bagarre. Le conseil des anciens trancha : Adam et ses frères, qui portèrent les coups fatals, durent s'exiler à Moscou.

Chamil, le plus jeune des Deniev, revint au village à la faveur de la première guerre (1994-1996). Major du FSB (ex-KGB), il trafiqua dans le pétrole et les échanges de

prisonniers avant d'être retrouvé mort dans un fossé. Khasmagomed, devenu le financier de la famille, sera tué en janvier 2001 à Moscou, alors qu'il s'adonnait au racket. On retrouvera sur lui une carte de lieutenant-colonel du FSB.

## DES DIZAINES DE DISPARUS

Entre-temps Adam, le plus gradé des frères – il était colonel –, avait reçu un local à Moscou pour son groupuscule politico-religieux, Adamallah, qualifié par les médias russes de « *mouvement influent dans la diaspora tchétchène* », alors qu'il se bornait à aider le FSB dans ses basses œuvres. Sa responsabilité présumée dans l'assassinat de membres du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) en 1996 n'est pas prouvée. En revanche, il est certain que c'est la famille Deniev qui fut chargée par le FSB de détenir, en février 2000 à Avtoury, le journaliste Andreï Babitski, au moment où le Kremlin le disait otage des indépendantistes. Revenu en Tchétchénie fin 1999, les

chars russes avaient réinstallé Adam à Avtoury. Le Kremlin n'a pas trouvé mieux que ce fidèle illuminé pour occuper le poste d'adjoint du moufti Kadyrov. Son occupation principale restait cependant de faire chanter ses compatriotes sur le thème : « Tu donnes des armes et ton argent, sinon tu seras arrêté, torturé, et ta famille se ruinera pour tenter de te racheter, invalide ou mort »...

Des dizaines de jeunes auraient ainsi disparu. D'autres, brisés, furent exhibés par Adam à la télévision prorusse locale. C'est dans son studio que le « khalifa », promu adjoint du chef de l'administration tchétchène prorusse, fut tué, jeudi, par l'explosion d'un engin piégé. « *Il lisait la sourate Ya-Sin du Coran, celle qu'on lit pour les morts. Le Bon Dieu a donc décidé que ça suffisait pour lui* », a déclaré au Monde un Tchétchène originaire d'Avtoury, d'une voix pour une fois joyeuse.

Sophie Shihab

## Un manuel d'histoire « nationaliste » divise les intellectuels japonais

### TOKYO

correspondance

La polémique se poursuit au Japon autour d'un manuel « nationaliste » adopté le 3 avril par le ministère de l'éducation japonais. Les auteurs et leurs détracteurs, chacun de leur côté, ont donné, vendredi 13 avril, une conférence de presse. Les uns, regroupés au sein de la Société pour la réforme des livres d'histoire, fêtent une victoire lourde de sens. Les autres, nébuleuse de comités d'enseignants et d'associations de défense des droits de l'homme, tentent de mobiliser l'opinion sur le peu qu'il reste à défendre. La controverse a gagné les pays voisins, qui dénoncent une présentation erronée du rôle du Japon pendant la seconde guerre mondiale : la semaine dernière, la Corée du Sud a ainsi rappelé, pour consultation, son ambassadeur à Tokyo.

Regroupant les contestataires, l'association Children and Textbooks Japan Network 21 a établi une liste argumentée des partis pris historiques du nouvel ouvrage, qui reprend tels quels les mythes nationalistes relatifs à la fondation du Japon et au statut de l'empereur. Aucune mention n'est

faite des « femmes de réconfort » forcées à se prostituer pour l'armée impériale – le sujet est également absent des cinq autres manuels adoptés par le ministère –, alors que les sept livres d'histoire actuels les évoquent.

## RÉVISIONNISTES TRÈS POPULAIRES

A partir de juillet, chaque commission départementale de l'éducation va devoir sélectionner, parmi les huit ouvrages proposés par le ministère, celui qu'elle destine aux écoles de son académie pour la rentrée d'avril 2002. « *Il y a un lobbying intense [des auteurs du nouveau manuel] appuyé par des groupes politiques*. Dans 33 régions [sur 48], les enseignants ont été écartés du processus de sélection », dénonce Hisao Ishiyama, un universitaire.

Dans le manuel incriminé, on retrouve en fait les thèses que ses auteurs ont développées ces dernières années dans de nombreux ouvrages, et qui fustigent le « masochisme » à l'œuvre, selon eux, dans les analyses historiques dominantes. « *Il y a trop peu de patriotisme dans le Japon actuel. Si nous n'en instillons pas, le pays va s'effondrer. Nous voulons créer un*

élan... Il est temps d'avoir un amour normal pour notre pays », a commenté, vendredi 13 avril, Tadae Takubo, l'un des membres de la Société pour la réforme des livres d'histoire. « *Chaque nation a le droit d'interpréter l'histoire de sa propre manière et de la transmettre comme elle l'entend à ses enfants* », assène sans ciller Nobukatsu Fujioka, l'un des auteurs, qui est professeur de sciences de l'éducation à l'université de Tokyo, et dont le prénom signifie « croire en la victoire ».

C'est en 1996 que Nobukatsu Fujioka a fondé la Société pour la réforme des livres d'histoire, aux côtés de Kanji Nishio, son actuel président, professeur d'allemand. Il fait partie des « révisionnistes » très présents ces dernières années dans les médias nippons, grâce notamment à leurs succès de librairie. Y figurent également le dessinateur Yoshinori Kobayashi, dont *Sensoron*, bande dessinée nationaliste sur la guerre, et *Shin gomanismu* (Traité du nouvel orgueil) se sont vendus à plusieurs millions d'exemplaires.

Les thèses révisionnistes touchent au Japon un large auditoire, tandis que certaines initiatives, tel

le procès fictif de l'Etat nippon organisé en décembre à Tokyo par des ONG sur les « femmes de réconfort », rencontrent très peu d'écho. « *Les révisionnistes font beaucoup de bruit. Il est vrai que les historiens les ignorent pour ne pas avoir à les considérer comme leurs pairs. Mais il y a, malgré tout, de plus en plus de débats de qualité sur la question du révisionnisme* », estime une jeune historienne de l'université de Tokyo.

Alors qu'il a fallu des années pour que les manuels scolaires nippons éclairent certaines pages sombres de l'histoire du pays, ce retour en arrière inquiète toutefois plus d'un intellectuel nippon. « *Nous allons vers un monde où les valeurs universelles l'emportent sur l'idée de nation, et de patriotisme !* constate le professeur Hisao Ishiyama. *Dans cette période de globalisation, le Japon a du mal à se transformer. Alors il y a une certaine frustration. Comme il n'y a pas d'idéologie forte à laquelle se raccrocher, on assiste à un retour au passé.* »

Brice Pedroletti

► www.lemonde.fr/japon2001

## Grève de la faim des détenus en Turquie : deux nouveaux décès

ANKARA. La grève de la faim des détenus turcs qui protestent contre une réforme des prisons a fait un treizième mort, lundi 16 avril, rapporte l'agence turque Anatolie. Sedat Gursel Akmaz, 41 ans, emprisonné pour appartenance au groupe d'extrême gauche armé clandestin DHKP-C (Front-Parti révolutionnaire de libération du peuple), est décédé dans un hôpital d'Izmir.

La veille, une étudiante de 19 ans, dont l'oncle est détenu, est morte au 137<sup>e</sup> jour de l'action de soutien aux prisonniers qu'elle menait dans une maison d'Istanbul avec d'autres membres de la famille. Ces deux nouveaux décès portent à 13, (11 détenus et deux membres de leurs familles), le bilan du mouvement. Quelque 300 à 400 prisonniers observent une grève de la faim et plus d'une centaine ont été hospitalisés dans un état critique, selon l'IHD. – (AFP.)

## Retour triomphal aux Etats-Unis de l'équipage de l'avion-espion EP-3

WASHINGTON. Plusieurs des 24 militaires de l'avion-espion américain EP-3, accueillis en héros, samedi soir 14 avril, sur la base de Whidbey (nord-ouest), ont indiqué sur les télévisions américaines que leurs gardiens chinois avaient « *constamment* » réclaté des excuses en menaçant de les garder. Pendant les onze jours de détention sur l'île chinoise de Hainan, « *ils ont réclaté des excuses, ils nous liaient les chefs d'inculpation* », a déclaré le lieutenant Shane Osborn, pilote de l'EP-3, en précisant qu'il était séparé du reste de l'équipage sauf pendant les repas.

Comme ses camarades, il a indiqué avoir été bien traité par ses gardiens chinois, à l'exception de réveils réguliers, sous les prétextes les plus divers, une technique d'interrogatoire bien connue. « *Oui, j'ai été privé de sommeil* », a-t-il dit. – (AFP.)

► www.lemonde.fr/chineusa

## Une bombe à mortier désamorcée en Irlande du Nord

BELFAST. L'armée britannique a désamorcé, dimanche 15 avril, une bombe à mortier, emballée avec 90 kg d'explosifs artisanaux, dans une camionnette cachée dans la forêt d'Altmore (comté de Tyrone), en Irlande du Nord, a indiqué la police nord-irlandaise. Les soupçons se portent sur des dissidents républicains opposés au processus de paix. Scotland Yard attribue à l'IRA – véritable, l'organisation dissidente la plus active, un attentat à la bombe commis contre un bureau de poste du nord de Londres, dans la nuit de samedi à dimanche, et qui n'a pas fait de victime.

Par ailleurs, Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, a appelé ses troupes à « *faire plus* » pour l'unification de l'Irlande, mais sans recourir à la violence. « *Nous devons continuer à bâtir notre force électorale* », a ajouté M. Adams dans un discours prononcé à l'occasion des commémorations de l'insurrection irlandaise de Pâques 1916, à deux mois des élections en Irlande du Nord. – (AFP.)

## DEPÊCHES

■ **ETATS-UNIS : le Pentagone étudierait la possibilité** de mettre au point une bombe nucléaire qui pourrait éliminer des cibles fortifiées ou profondément enterrées, sans causer de dommages collatéraux importants. Selon le *Washington Post*, la bombe, de faible intensité, serait munie d'une tête périlante pouvant pénétrer le sol et frapper des bunkers souterrains abritant des dirigeants ennemis et des centres de commandement. – (AFP.)

■ **ALLEMAGNE/ROUMANIE : le père du chancelier allemand Gerhard Schröder**, le caporal Fritz Schröder, dont la tombe a été découverte, selon un quotidien allemand, dans la commune roumaine de Ceanu Mare (centre-ouest), aurait été enterré avec huit compagnons d'armes, selon un témoin, Marcu Hadarean, âgé à l'époque de 14 ans. Jusqu'ici, M. Schröder et sa famille avaient seulement connaissance du fait que le caporal Fritz Schröder était mort en octobre 1944, à l'âge de 32 ans, à Pustasan, aujourd'hui Ceanu Mare. – (AFP.)

■ **UKRAINE : les Etats-Unis ont octroyé le droit d'asile** à Miroslava Gongadzé, l'épouse du journaliste ukrainien disparu, et à un officier réfugié à l'étranger, Mikola Melnitchenko, ayant mis en cause le président ukrainien dans cette affaire qui secoue le pays depuis des mois, a annoncé, samedi 14 avril, le ministère ukrainien des affaires étrangères, en condamnant cette décision. – (AFP.)

■ **ALGÉRIE : la violence persistante et le manque de résultats** des réformes économiques et sociales ont ébranlé la popularité du président Abdelaziz Bouteflika, deux ans après son arrivée au pouvoir. Selon un sondage publié, samedi 14 avril, par le quotidien *El Watan*, la cote de popularité de M. Bouteflika a chuté de 65 % à 42 % en un an. – (Reuters.)

■ **TUNISIE : le Rassemblement constitutionnel démocratique** (RCD, au pouvoir) qualifie de « *précédent insolite et inacceptable* » la récente prise de position du Parti socialiste français posant des conditions à la poursuite de « *relations normales* » avec lui. Le bureau national du PS avait affirmé, dans un communiqué publié à Paris le 10 avril, qu'« *il ne pourra désormais entretenir des relations normales* » avec le RCD « *tant que la Ligue des droits de l'homme et les organisations démocratiques seront en pratique réduites au silence* » en Tunisie. – (AFP.)

■ **ENVIRONNEMENT : l'Australie s'est prononcée**, dimanche 15 avril, en faveur de nouvelles négociations internationales sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la suite de la décision des Etats-Unis de rejeter le protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique. « *Je ne pense pas que Kyoto puisse tenir sans les Etats-Unis* », a jugé le ministre australien de l'environnement, à quelques jours des négociations entre 40 pays prévues cette semaine à New York. – (AFP.)

## Arrestation d'un responsable des massacres de Srebrenica

LA HAYE. Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla Del Ponte, s'est réjoui de l'arrestation, dimanche 15 avril, par la SFOR (Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie), du Serbe de Bosnie Dragan Obrenovic. M<sup>me</sup> Del Ponte a salué « *la reprise de la coopération avec la SFOR* ». C'est en effet la première arrestation d'un inculpé du TPIY par les troupes de l'OTAN en Bosnie depuis juin 2000. Dragan Obrenovic, officier dans l'armée des Serbes de Bosnie, faisait l'objet d'une inculpation « *sous scellés* » du TPIY pour des crimes de guerre perpétrés entre juillet et novembre 1995. Il commandait alors les brigades Zvornik et est accusé d'avoir exterminé des milliers d'hommes musulmans bosniaques, lors de la prise par les forces serbes de l'enclave de Srebrenica. Selon la Maison Blanche, les troupes américaines de la SFOR ont contribué à l'arrestation du lieutenant-colonel Obrenovic. La capture du criminel – par trois hommes en civil – a eu lieu dans la partie serbe de la Bosnie, dont les forces américaines, basées à Tuzla, supervisent la sécurité. – (AFP.)



**ADMINISTRATION** Un décret, en cours de signature, sème le trouble chez les administrateurs civils. Il prévoit de ramener de 75 % à 70 % la proportion des postes d'en-

cadrement supérieur des administrations centrales qui leur sont réservés. Trente pour cent de ces postes seront ouverts à tout haut fonctionnaire justifiant de huit ans d'ancienneté.

● UN SECOND TEXTE prévoit l'ouverture complète des emplois de direction des services déconcentrés de l'Etat. ● CHEZ LES ENARQUES, la mobilité est plus importante qu'on ne

le dit : une enquête auprès de quarante promotions, entre 1955 et 1995, révèle que seuls 28 % d'entre eux effectuent toute leur carrière au sein de leur corps d'origine. ● LES ÉLÈVES

de la dernière promotion, dans une lettre adressée à Lionel Jospin, s'estiment « mal préparés » à leurs futures fonctions et critiquent la « finalité principale » de leur scolarité.

# Le gouvernement veut créer du mouvement dans la haute fonction publique

Un décret va ramener de 75 % à 70 % la proportion des postes d'encadrement supérieur des administrations centrales réservés aux administrateurs civils. Le président de l'Association des anciens élèves de l'ENA dénonce un risque de « politisation » des nominations dans ces emplois

**CINQ POUR CENT.** Petit chiffre, mais grand trouble chez les hauts fonctionnaires. Un décret, en cours de signature par à peu près tous les ministres, ramène de 75 % à 70 % la proportion des postes d'encadrement supérieur des administrations centrales réservés aux administrateurs civils, c'est-à-dire à la grande majorité des anciens élèves de l'École nationale d'administration (ENA).

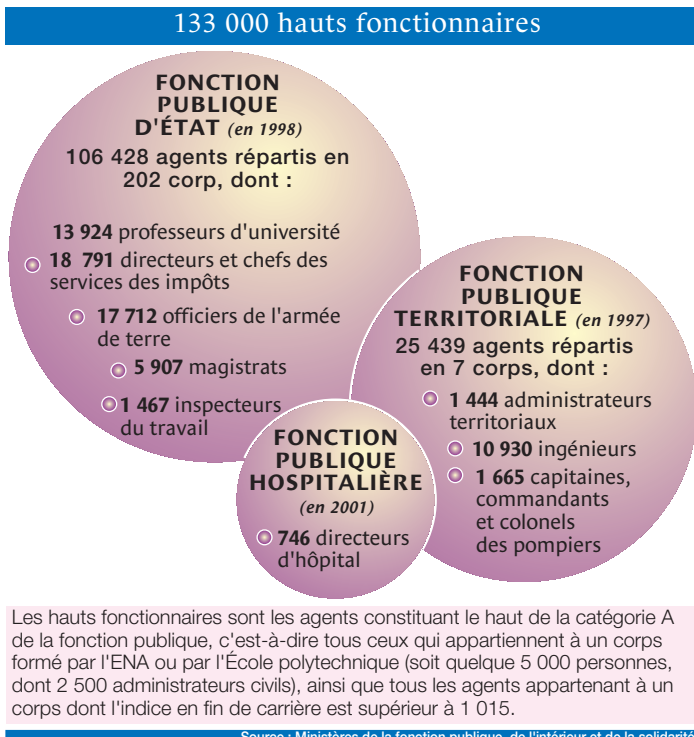
Les postes en question sont au nombre de 700 ; la réforme en concerne donc 35. Cela suffit à semer le trouble dans les rangs des hauts fonctionnaires concernés. Le projet de décret a en effet pour conséquence de porter à 210 le nombre de ces postes « supérieurs » auxquels pourra accéder tout haut fonctionnaire justifiant de huit ans d'ancienneté, qu'il relève de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale – communes, départements, régions – ou de la fonction publique hospitalière. Autrement dit, qu'il soit ou non « énarque ».

Ce n'est pas tout : un second texte réglementaire prévoit, lui, l'ouverture complète des emplois de direction des services déconcentrés de l'Etat dans les régions ou les départements. Jusqu'à présent, des décrets précisait, pour chaque ministère comme pour chaque administration déconcentrée, la lis-

te des corps exclusivement habilités à occuper les fonctions d'encadrement.

Ces mesures s'ajoutent à l'interdiction qui est faite, depuis 2000, d'occuper plus de six ans un même poste de sous-direction. Elles enfonce bel et bien un coin dans la gestion par corps des emplois publics d'encadrement. Il s'agit de décloisonner les viviers de recrutement des hauts fonctionnaires et de favoriser leur « mobilité », horizontale comme verticale. La mobilité horizontale définit, on l'aura compris, le passage d'un ministère à un autre, mais aussi d'une fonction publique à une autre ; la mobilité verticale désigne le passage de l'administration centrale, « parisienne », vers les administrations déconcentrées, « provinciales », ou l'inverse.

Gilbert Santel, directeur général de l'administration et de la fonction publique, y voit une condition essentielle pour « maintenir la capacité d'adaptation des hauts fonctionnaires et leur permettre de relever les nouveaux enjeux qui se posent à l'Etat ». « Il en va de la qualité du service public », explique celui qui est en quelque sorte le « DRH » de l'Etat, son directeur des ressources humaines. M. Santel sait bien qu'une fois ces décrets parus au *Journal officiel*, le plus dur restera à faire. Des textes à la pratique, il y a toujours un grand pas. Ajour-



Les hauts fonctionnaires sont les agents constituant le haut de la catégorie A de la fonction publique, c'est-à-dire tous ceux qui appartiennent à un corps formé par l'ENA ou par l'École polytechnique (soit quelque 5 000 personnes, dont 2 500 administrateurs civils), ainsi que tous les agents appartenant à un corps dont l'indice en fin de carrière est supérieur à 1 015.

Source : Ministères de la fonction publique, de l'intérieur et de la solidarité

d'hui, si l'obligation de mobilité est inscrite dans le statut des hauts fonctionnaires, sa mise en œuvre est encore très limitée. Le corps interministériel des administrateurs civils n'a d'interministériel que le nom ; il est, en fait, segmenté

entre les différentes administrations, chaque ministère gérant jalousement les carrières de ses hauts fonctionnaires.

Une enquête, réalisée par l'ENA et l'association de ses anciens élèves auprès des quarante promo-

tions sorties de l'école de 1955 à 1995, révèle, certes, que les énarques réalisent, en moyenne, plus de la moitié de leur carrière hors de leur corps d'origine (*lire ci-dessous*). Cependant changer de corps – devenir trésorier payeur général, alors que l'on est administrateur civil aux finances, par exemple – ne signifie pas changer d'administration, tant s'en faut. En outre, statutairement, la mobilité n'est obligatoire qu'une seule fois. On est loin des pratiques auxquelles se sont habituées les élites des entreprises privées, à qui on demande de bouger tous les trois ou quatre ans.

## ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION

Dans la fonction publique, la première mobilité aboutit, dans la plupart des cas, à un retour dans le ministère où l'agent était affecté à l'origine et rarement à une nouvelle orientation de carrière. Une deuxième mobilité, celle-ci non statutaire, reste rare. Celui qui choisit de poursuivre sa carrière dans une autre administration que celle où il avait été affecté à sa sortie de l'école est vite oublié par son ministère d'origine et perd bien souvent en avance-ment par rapport à ses homologues restés « fidèles ». A cela s'ajoutent des écarts de rémunération non négligeables d'un ministère à l'autre. Entre un sous-directeur du ministère des finances et un sous-

directeur des affaires sociales ou de la justice, la différence peut atteindre 40 % à 50 %, au bénéfice du premier, bien sûr. Les écarts entre administrations centrales et services déconcentrés ont aussi longtemps été un frein à la mobilité verticale. Toutefois, depuis deux ans, les postes « provinciaux » sont progressivement placés sous « statut d'emploi », procédure administrative qui a notamment pour effet de réévaluer leur rémunération et de rendre transparente la procédure de nomination.

Tous les emplois d'encadrement vacants doivent faire l'objet d'une publication. La direction générale de l'administration et de la fonction publique est même en train de mettre la dernière main à un système de bourse d'emplois qui sera accessible sur son site Internet. Reste aux administrations centrales, comme aux administrations déconcentrées, à jouer le jeu et à ne pas décider des nominations avant même de publier les postes. Si cette politique volontariste ne réussit pas, l'évolution démographique sera peut-être une « chance » pour l'Etat. Quand elles devront faire face à de nombreux départs en retraite, les administrations se montreront peut-être plus hospitalières envers les agents étrangers à leurs corps.

L. V. E.

## TROIS QUESTIONS À...

ARNAUD TEYSSIER

**1** Président de l'Association des anciens élèves de l'ENA, vous exprimez les plus grandes réserves sur l'ouverture du vivier de fonctionnaires susceptibles d'occuper les postes d'encadrement au sein de l'Etat. Pourquoi ?

Lorsqu'il a été créé, en 1945, le corps des administrateurs civils s'est vu reconnaître une vocation particulière à occuper les emplois de direction dans les administrations centrales. Accroître de 5 % la proportion de ces emplois ouverts à d'autres corps peut sembler peu, mais c'est symboliquement important. La nature même de l'ouverture est inquiétante. En ouvrant ces postes à tout haut fonctionnaire, quel que soit son corps, on élargit considérablement le vivier. Cela peut se révéler mortel pour le corps des administrateurs civils : leur vocation n'étant plus reconnue, ils vont être balayés. En outre, il y a un risque de déprofessionnalisation et de politisation accrue des fonctions d'encadrement, car les ministères auront une latitude de nomination infiniment plus large que par le passé.

**2** Les administrateurs civils vont cependant pouvoir davantage accéder aux postes de direction des services déconcentrés ?

C'est un marché de dupes, qui risque de compromettre l'avenir même de l'ENA. Celle-ci a été créée pour recruter et former ceux ayant vocation à exercer les fonctions générales de l'encadrement supérieur de l'Etat. Or, si on admet très bien qu'un spécialiste puisse occuper un poste de généraliste, l'inverse est réfuté. Prisonniers de leur vocation généraliste, les administrateurs civils vont se heurter à des corporatismes puissants dans les administrations déconcentrées.

**3** Ne s'agit-il pas pourtant, aujourd'hui, de diversifier la carrière de ces hauts fonctionnaires ?

Le métier d'administrateur civil doit certainement évoluer pour répondre aux nouveaux besoins de l'Etat. Il faut sans doute le professionnaliser davantage, en renforçant notamment la formation juridique et celle à la gestion des ressources humaines. Mais ces mesures visent à ouvrir les viviers sans repenser le rôle de l'Etat. On veut décloisonner les corps de la fonction publique, mais on ne traite pas le fond du problème : quel Etat voulons-nous et de quels fonctionnaires l'Etat a-t-il besoin ?

Propos recueillis par Lætitia Van Eckhout

## Les énarques sont plus mobiles qu'on ne le dit

**RIGIDES**, les carrières des énarques ? Une enquête, réalisée par la direction de l'ENA et l'association des anciens élèves auprès des quarante promotions qui se sont succédé de 1955 à 1995, apporte un éclairage intéressant sur la trajectoire professionnelle de ces hauts fonctionnaires. Ainsi, les énarques passent en moyenne plus de la moitié de leur carrière (52 %) hors du

promotionnelles sorties avant 1970 ont effectué leur premier détachement, en moyenne, plus de sept ans et demi après leur sortie de l'ENA, les élèves des promotions 1990 à 1995 déjà partis en détachement – soit un petit tiers de l'effectif de ces promotions – l'ont fait moins de trois ans et demi après leur sortie de l'école. Le degré de mobilité varie fortement d'un corps à l'autre. Les

promotionnelles sorties avant 1970 ont effectué leur premier détachement, en moyenne, plus de sept ans et demi après leur sortie de l'ENA, les élèves des promotions 1990 à 1995 déjà partis en détachement – soit un petit tiers de l'effectif de ces promotions – l'ont fait moins de trois ans et demi après leur sortie de l'école. Le degré de mobilité varie fortement d'un corps à l'autre. Les

promotionnelles sorties avant 1970 ont effectué leur premier détachement, en moyenne, plus de sept ans et demi après leur sortie de l'ENA, les élèves des promotions 1990 à 1995 déjà partis en détachement – soit un petit tiers de l'effectif de ces promotions – l'ont fait moins de trois ans et demi après leur sortie de l'école. Le degré de mobilité varie fortement d'un corps à l'autre. Les

promotionnelles sorties avant 1970 ont effectué leur premier détachement, en moyenne, plus de sept ans et demi après leur sortie de l'ENA, les élèves des promotions 1990 à 1995 déjà partis en détachement – soit un petit tiers de l'effectif de ces promotions – l'ont fait moins de trois ans et demi après leur sortie de l'école. Le degré de mobilité varie fortement d'un corps à l'autre. Les

promotionnelles sorties avant 1970 ont effectué leur premier détachement, en moyenne, plus de sept ans et demi après leur sortie de l'ENA, les élèves des promotions 1990 à 1995 déjà partis en détachement – soit un petit tiers de l'effectif de ces promotions – l'ont fait moins de trois ans et demi après leur sortie de l'école. Le degré de mobilité varie fortement d'un corps à l'autre. Les

L. V. E.

## Des départs vers le privé de plus en plus rapides

Les départs des « énarques » vers le privé se sont sensiblement accrus ces dernières années. Le nombre d'anciens élèves de l'ENA ayant effectué au moins un passage dans une entreprise privée était de 13 % en 1995 ; il est aujourd'hui de 20,15 %. Ces départs ont lieu de plus en plus tôt, autour de quatre ans après la sortie depuis 1990, contre douze ans en moyenne sur l'ensemble des promotions de 1955 à 1995. Ils sont, pour la plupart, définitifs. Toutes promotions confondues, seuls 17 % des énarques partis dans le privé sont revenus dans le public, le taux de retour des promotions sorties entre 1980 et 1990 étant toutefois un peu plus élevé (22 %).

corps qu'ils avaient rejoint à leur sortie de l'École. Seuls 28,5 % ont effectué toute leur carrière au sein de ce corps. Un ancien élève sur huit a fait l'objet d'une nomination au tour extérieur dans un autre corps que son corps d'origine.

Les énarques seraient ainsi plus mobiles qu'on ne le dit. Et, même, au fil des générations, ils le sont de plus en plus tôt. Si les élèves des

corps qu'ils avaient rejoint à leur sortie de l'École. Seuls 28,5 % ont effectué toute leur carrière au sein de ce corps. Un ancien élève sur huit a fait l'objet d'une nomination au tour extérieur dans un autre corps que son corps d'origine.

Les énarques seraient ainsi plus mobiles qu'on ne le dit. Et, même, au fil des générations, ils le sont de plus en plus tôt. Si les élèves des

## La dernière promotion de l'ENA fait part de ses critiques à Lionel Jospin

**LE VENT** de fronde qui souffle périodiquement sur l'École nationale d'administration (ENA) ne s'est pas apaisé avec la sortie des élèves contestataires de la promotion Nelson Mandela (1999-2001). Trois mois après avoir fustigé, dans une pétition signée par 96 élèves sur 103, la « médiocrité » de la scolarité dispensée à l'ENA (*Le Monde* du 18 janvier), les futurs hauts fonctionnaires ont récidivé en adressant récemment une « lettre ouverte » au premier ministre, Lionel Jospin, lui-même « énarque », dans laquelle ils s'estiment « mal préparés aux fonctions et responsabilités qu'ils devront exercer dans les prochains jours ».

Les deux signataires de la lettre, représentants de la section CFDT de l'école et de la délégation des élèves, en veulent pour preuve les résultats d'un questionnaire sur « la scolarité à l'ENA » auquel ont répondu 79 élèves sur 103. Elaboré par le syndicat et adressé au premier ministre, ce document donne un aperçu éloquent de l'insatisfaction des énarques. A la question : « Votre passage à l'ENA a-t-il renforcé votre désir de servir l'Etat ? », 51 d'entre eux, soit près de la moitié de la promotion et 68 % des sondés, ont ainsi répondu « non », seuls 11 élèves ayant opté pour le

« oui ». Le contenu des enseignements apparaît comme le principal motif de mécontentement : 51 élèves estiment que la scolarité dispensée n'a « pas vraiment », voire « pas du tout », correspondu à leurs attentes, 41 d'entre eux se déclarant « frustrés » par la nature des cours. Plus de 64 élèves jugent « insuffisante », après vingt-sept mois passés à l'ENA, leur capacité à animer et à encadrer une équipe, à communiquer, à gérer des situations de crise ou encore à conduire des projets. Sur 79 sondés, ils sont également 59 à trouver que l'ENA ne développe pas assez l'esprit critique, tout comme « la créativité, la capacité d'imagination et d'innovation », jugée déficiente par 71 élèves.

### « CYNISME » ET « INDIVIDUALISME »

En revanche, plus de 50 d'entre eux estiment que leur formation les a bien préparés à la « rédaction de notes et documents administratifs », mais aussi au « cynisme », à « l'individualisme » ou à « l'ennui ». Au total, ils ne sont que 14, sur 79, à se trouver « très bien » ou « assez bien » préparés à leur prochaine prise de fonctions, 70 élèves jugeant souhaitable que l'école dévelop-

pe, à l'avenir, la « préparation à l'exercice de responsabilités d'encadrement ».

Ils sont enfin très majoritaires à critiquer la « finalité principale » de leur scolarité, que deux élèves seulement estiment être la « formation » des hauts fonctionnaires. Pour 86 % des sondés (68 élèves, soit les deux tiers de la promotion Nelson Mandela), celle-ci ne vise qu'à « classer les élèves » pour garantir aux grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection des finances) le recrutement des quinze meilleurs de chaque promotion.

Pour les signataires de la lettre, ce système d'affectation des hauts fonctionnaires ne répond pas « aux besoins d'une administration moderne », car il ne permet pas « d'attribuer à chacun le poste le plus adapté à ses capacités (...) ». Il est jugé « infantilisant » et « appauvrissant sur le plan humain » par 59 élèves, et 64 d'entre eux n'y voient qu'un moyen « opaque » d'octroyer un avantage de carrière « définitif et excessif » à une « minorité d'élèves », celle dont le rang de sortie permet l'accès direct aux grands corps de l'Etat.

Alexandre Garcia

L. V. E.



**JUSTICE** L'enquête sur le viol et le meurtre de Caroline Dickinson, en juillet 1996, à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), a connu, samedi 14 avril, un tournant décisif. ● L'AVOCAT GÉNÉ-

RAL à la cour d'appel de Rennes, Yves Boivin, a confirmé que l'empreinte génétique de Francisco Arce Montes correspond bien à celle de l'auteur du meurtre et du viol de

l'adolescente britannique. ● LE NOM de cet Espagnol, actuellement détenu aux Etats-Unis pour tentative d'agression sexuelle, était apparu dans l'enquête dès 1998, à la suite

d'un signalement de gendarmerie, mais l'homme n'avait jamais été localisé. ● ROUTARD habitué des auberges de jeunesse, Francisco Arce Montes a été condamné en Allema-

gne en 1988 pour tentative de viol. ● CETTE ENQUÊTE marque le triomphe de la technique des empreintes génétiques, capable de confondre comme de disculper un suspect.

# Le meurtrier présumé de Caroline Dickinson confondu par son ADN

Au terme d'une enquête de près de cinq ans, la justice a identifié l'auteur présumé du viol et du meurtre de l'adolescente britannique, en 1996, à Pleine-Fougères. Incarcéré aux Etats-Unis, Francisco Arce Montes, un Espagnol de cinquante et un ans, devrait faire l'objet d'une demande d'extradition

L'ADN a enfin livré son secret. Près de cinq ans après la mort mystérieuse de Caroline Dickinson, retrouvée violée et tuée, le 18 juillet 1996, dans une auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), l'empreinte génétique de son meurtrier a été comparée avec succès avec celle d'un suspect espagnol incarcéré aux Etats-Unis. Samedi 14 avril à 22 heures, l'avocat général de la cour d'appel de Rennes, Yves Boivin, a officiellement annoncé que l'ADN de Francisco Arce Montes comportait des « similitudes très importantes » avec la trace génétique retrouvée sur le corps de la jeune Anglaise de treize ans. Le magistrat a ajouté qu'il existait dorénavant « des charges suffisantes » pour motiver « une demande de venue sur le sol français » de Francisco Arce Montes, autrement dit pour lancer un mandat d'arrêt international aux fins d'extradition.

L'empreinte génétique de Francisco Arce Montes, incarcéré en Floride depuis le 13 mars pour une tentative d'agression sexuelle, avait été rapportée en France, vendredi 13 avril, par deux gendarmes français, qui agissaient sur commission rogatoire du conseiller rennais, Francis Debons, chargé de l'instruction (*Le Monde* du 15 et 16 avril). Elle avait été immédiatement confiée au laboratoire de la police scientifique et technique de Paris, qui a mis en évidence une concordance de 14 points avec l'ADN recueilli sur le corps de la victime – soit bien plus que les sept points nécessaires à une identification judiciaire. Pour les enquêteurs de la cellule « Caroline », il s'agit d'un pas plus que décisif : c'est la première fois, dans cette enquête exceptionnelle, que la justice identifie formellement un meurtrier présumé.

L'instruction sur la mort de Caroline Dickinson n'aurait jamais été élucidée sans la persévérance des enquêteurs. Mais il aura également fallu une pincée de chance. La découverte de la présence de Francisco Arce Montes aux Etats-Unis est en effet l'aboutissement de longues années de travail pour la justice, qui a mobilisé des moyens exceptionnels pour résoudre l'énigme du meurtre de la jeune Anglaise (*lire ci-dessous*). Dès 1997, l'enquête, conduite alors par le juge Renaud Van Ruymbeke, avait fait émerger l'hypothèse d'un agresseur sexuel opérant en priorité dans les auberges de jeunesse. Procédant par élimination, en soumettant chaque suspect au test ADN, le magistrat avait ainsi insensiblement recentré ses

recherches sur cet Espagnol, qui restait malgré tout introuvable.

Quand il reprend l'instruction, en août 1997, le conseiller Renaud Van Ruymbeke oriente en effet ses investigations dans plusieurs directions. Outre le dépistage génétique systématique des hommes de la commune de Pleine-Fougères, réalisé en octobre 1997 à la demande de la famille Dickinson, le magistrat, qui a fait le lien entre le crime de Pleine-Fougères et plusieurs affaires d'agression sexuelle dans des auberges de jeunesse, décide d'interroger l'ensemble des directeurs de ces établissements. Plusieurs centaines de responsables du réseau seront ainsi entendus, en 1997 et 1998, sur tout le territoire, par les brigades de gendarmerie.

## AUBERGES DE JEUNESSE

De ces auditions, le conseiller recueille des dizaines de procès-verbaux mentionnant des incidents ou faisant état de rôdeurs autour des auberges de jeunesse. Parmi eux, un procès-verbal de renseignements judiciaires établi en 1994 par la gendarmerie de Bléré (Indre-et-Loire). Au cours de l'été de cette année, les gendarmes avaient entendu un Espagnol soupçonné d'agissements suspects autour d'un groupe de jeunes Ecossaises, hébergées dans un centre international à la Croix-en-Touraine. L'homme, dénommé Fran-



cisco Arce Montes, s'était introduit par deux fois dans l'enceinte du centre, tentant d'attirer une jeune fille dans sa voiture sous un prétexte fallacieux. De taille haute, il se déplaçait dans une voiture Mazda immatriculée en Hollande, et était porteur de cartes d'auberges de jeunesse du monde entier. Il avait toutefois été relâché après son audition, n'ayant commis aucun acte susceptible de justifier une poursuite.

Le procès-verbal où sont notifiées ces informations est transmis fin 1997 au conseiller Van Ruymbeke. A ce stade de l'enquête, Francisco Arce Montes fait partie d'une liste d'une centaine de personnes ayant rôdé autour des auberges de jeunesse. De 1997 à 2000, toutes, à son exception près, sont retrouvées et soumises au test ADN. Une demande d'information le concernant est envoyée, via Interpol, en Espagne et en Angleter-

re, où il a travaillé dans un restaurant londonien, mais sans succès. En mars 1999, il fait l'objet d'une recherche sur le territoire national, mais non d'une diffusion internationale, les enquêteurs ne disposant d'aucun élément à charge contre lui.

Quand il quitte la cour d'appel de Rennes, fin mars 2000, pour le pôle financier à Paris, Renaud Van Ruymbeke laisse à son successeur, Francis Debons, une liste de 70 personnes recherchées. Parmi elles, des ouvriers de Pleine-Fougères qui n'ont jamais été retrouvés, des employés, des livreurs de la région, des agresseurs sexuels et... Francisco Arce Montes. Au cours de l'année 2000, les enquêteurs retrouveront 22 personnes, qui seront soumises elles aussi au test ADN, et réduiront leur liste à 48 suspects. En tête, figure toujours l'Espagnol, auquel les enquêteurs s'intéressent dorénavant prioritairement, puisqu'il est le dernier suspect à avoir côtoyé des auberges de jeunesse.

En avril, le conseiller Debons, en voyage en Angleterre, mentionne le nom de Francisco Arce Montes aux policiers anglais. Celui-ci est repris par l'hebdomadaire anglais *The Sunday Times* dans ses éditions du 1<sup>er</sup> avril. S'ensuit un « incroyable concours de circonstances », selon le mot d'un enquêteur : l'article du *Sunday Times* tombe entre les mains

d'un officier de la police d'immigration américain, qui a le réflexe d'interroger le fichier central des personnes interpellées des Etats-Unis. Francisco Arce Montes est immédiatement localisé dans un pénitencier de Floride, où il est incarcéré pour une tentative d'agression sexuelle commise sur une jeune Française dans une auberge de jeunesse de Miami Beach.

## PROCÉDURE D'EXTRADITION

Depuis la révélation de son identité, le passé de M. Arce Montes est peu à peu exhumé, dessinant le profil d'un routard voyageant dans toute l'Europe, où il a déjà commis plusieurs agressions sexuelles. Né en 1950 à Gijon, dans la région des Asturies, il a séjourné en Allemagne dans les années 1980. Il y aurait été condamné à trois reprises, dont l'une en 1988, à Tübingen, pour tentative de viol sur deux autostoppeuses, selon *Le Parisien*. En 1994, il était en France en Indre-et-Loire, où il se déplaçait dans un véhicule immatriculé en Hollande, selon le procès-verbal dressé par les gendarmes de Bléré. Il affirme avoir travaillé alors dans un restaurant londonien. En juillet 1996, il serait passé à Pleine-Fougères, où il se serait introduit dans l'auberge de jeunesse, pour violer et tuer Caroline Dickinson. En 1997, il réapparait en Espagne, où il est brièvement incarcéré pour tentative de viol sur une jeune fille. Puis il disparaît longuement, avant de s'introduire illégalement sur le sol américain, en février 2001.

A l'annonce des résultats de la comparaison ADN, samedi 14 avril, l'avocat de la famille Dickinson, M<sup>re</sup> Hervé Rouzaud Le Boeuf, a exprimé sa satisfaction, en relevant qu'il faut « désormais corroborer par des méthodes classiques les éléments fournis par les empreintes ADN » contre ce suspect. A Pleine-Fougères, la population, qui a dû se plier aux tests génétiques pendant l'enquête, exprimait elle aussi son « soulagement ». Il appartient dorénavant au conseiller Francis Debons de lancer une demande d'arrestation provisoire de Francisco Arce Montes aux Etats-Unis, afin qu'il soit placé sous écrou extraditionnel. Afin d'anticiper la procédure d'extradition, longue et complexe, il pourrait décider d'envoyer dans les semaines à venir une équipe aux Etats-Unis pour interroger l'Espagnol, qui ne devrait pas pouvoir revenir en France avant plusieurs mois.

Marc Roche

Cécile Prieur

## Au pays de Sherlock Holmes, ce crime commis en France a passionné les tabloïds

### LONDRES

de notre correspondant

« Caroline : on tient notre homme » (*Express*). « Caroline : l'agonie est terminée » (*Mirror*). « Les parents de Caroline applaudissent la percée de l'ADN » (*Telegraph*). Comme l'indiquent les manchettes de la presse dominicale londonienne, l'affaire Caroline Dickinson a suscité un vif intérêt en Grande-Bretagne. La conférence de presse conjointe, le 14 avril, des parents séparés de la jeune fille, John et Sue Dickinson, la joie des habitants du petit village de Cornouailles d'où la collégienne était originaire, les félicitations de la police de Cornouailles et du Devon, et la photo de Francesco Arce Montes à la « une » des journaux télévisés, attestent du retentissement médiatique de l'épilogue de l'enquête. Sans parler du Foreign Office, qui ne cache pas son soulagement devant la fin d'un désaccord bilatéral empoisonnant les relations entre Londres et Paris. La partie britannique évoquait en effet le manque de progrès de l'enquête à chaque rencontre franco-britannique.

Les bavures de l'enquête des gendarmes puis la révocation d'un juge et la lenteur des investigations ont alimenté la suspicion des Britanniques envers la police française. Qu'un agent de

l'immigration américaine zélé et un journaliste chevronné du *Sunday Times* aient contribué à la résolution de l'énigme confirme ces préjugés. Le contraste apparaît saisissant entre les ratés de cette affaire et la célérité – moins de deux mois – avec laquelle la police anglaise a retrouvé, grâce aux empreintes génétiques pratiquées sur un millier de chauffeurs, le meurtrier de Céline Figear, cette étudiante française violée et tuée par un routier.

Au pays de Sherlock Holmes, ce drame contenait tous les ingrédients d'un de ces crimes extraordinaires que s'approprient volontiers les tabloïds : une écolière de treize ans, violée et tuée en pleine nuit dans une auberge de jeunesse sans qu'aucune de ses quatre amies qui partageaient sa chambre ne s'en rende compte... Il y a aussi les personnalités contrastées des parents. Le père, John Dickinson, qui s'est battu sans relâche pour que l'on n'oublie pas sa fille, accordant des interviews à qui voulait l'entendre. Sa croisée a ému le royaume. A l'inverse, beaucoup ont vu dans le combat de la mère, tentant en vain d'obtenir, devant les tribunaux, des dommages et intérêts de l'école de sa fille, le signe d'un cynisme dérangeant.

L'absence de prescription au Royaume-Uni

facilite le règlement des affaires criminelles. Ainsi, il y a deux mois, la police scientifique a révélé que de nouvelles techniques avaient permis d'établir les empreintes génétiques du meurtrier de deux jeunes filles en 1973 ! Les journaux se plaisent à rappeler que la police britannique s'est dotée depuis 1995 du premier « fichier génétique » opérationnel exclusivement consacré à la lutte contre le crime. Ils ne cachent pas non plus leur fierté que la technique de visualisation du patrimoine génétique humain ait été mise au point en Grande-Bretagne par Alex Jeffries, de l'université de Leicester, en 1987.

Les Anglais aiment la patrie des « mangeurs de grenouilles ». Le « Shuttle » met le pays à quelques heures de la Normandie ou de la Bretagne, destinations favorites des voyages scolaires comme celui auquel participait Caroline Dickinson. Mais certains soulignent que pareil périple n'est pas exempt de dangers, que ce soit en raison du nombre élevé d'accidents de voitures que de la délinquance. A l'appui de ses inquiétudes, un journal a même ressorti ce week-end le retentissant assassinat, en 1952, de la famille Drummond par Gaston Dominici...

## Cinq années d'une enquête à rebondissements, axée sur les empreintes génétiques

QUAND a démarré l'enquête sur la mort de Caroline Dickinson, en juillet 1996, les recherches judiciaires à partir des empreintes génétiques en étaient encore à leurs balbutiements. Presque cinq ans après, l'ADN est devenu une preuve reine, presque banale, notamment dans les affaires de meurtres, où elle est fréquemment utilisée pour confondre les auteurs d'agressions sexuelles. L'affaire Dickinson a grandement contribué à cette évolution, la trace ADN du meurtrier étant l'unique indice tangible que les enquêteurs détenaient. Confrontée à un crime mystérieux, réputé insoluble au fil des ans, la justice a ainsi choisi de systématiser les recherches génétiques, en soumettant chaque suspect aux

tests ADN. En plus de quatre ans, ce sont ainsi 3 600 hommes qui ont été soumis aux tests génétiques, conférant à l'utilisation de ce mode de preuve un place encore inégalée dans une enquête criminelle.

Le crime de Pleine-Fougères s'est d'emblée présenté comme une véritable énigme, digne du *Mystère de la chambre jaune*. Le 18 juillet 1996, le corps sans vie de Caroline Dickinson, treize ans, était retrouvé dans la chambre n° 4 de l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères, où elle séjournait avec sa classe de Launceston (Cornouailles), dans le cadre d'un séjour en Bretagne. L'autopsie devait révéler que la jeune Anglaise avait subi des violences sexuelles, entre 4 h 30 et 4 h 45 du matin, peu avant de trouver la mort par suffocation. Les quatre amies de Caroline, qui dormaient dans la même chambre qu'elle, n'ont rien deviné du drame survenu pendant leur sommeil. Seul élément concret à la disposition des enquêteurs : des traces de sperme laissées par le violeur, dont il est extrait son empreinte génétique.

Cet ADN servira d'abord non à confondre, mais à disculper. L'instruction, alors confiée au juge malouin Gérard Zaug, s'engage en effet sur une mauvaise piste. A la recherche d'un « routard », qui aurait été aperçu aux alentours de l'auberge de jeunesse, les enquêteurs

interpellent, le 20 juillet, un sans-abri qui circulait dans la région. Agé de trente-neuf ans, Patrice Padé a déjà été condamné pour affaires de meurtres. L'homme fait figure de coupable idéal. Placé en garde à vue, il avoue le meurtre de Caroline et est écroué pour meurtre accompagné de viol. Une conférence de presse très médiatisée est organisée par le juge Zaug et les gendarmes. Mais Patrice Padé, qui s'est rétracté, est mis hors de cause par l'analyse génétique. Il est finalement libéré avant de bénéficier d'un non-lieu. Il recevra 10 000 francs d'indemnisation pour sa détention provisoire injustifiée.

Echaudés par ce cuisant revers, les gendarmes reprennent leurs investigations de zéro, mais l'enquête piétine. L'affaire est d'autant plus sensible que la famille Dickinson, en désaccord avec le juge Zaug, émet des protestations par la voie diplomatique, tandis que la presse anglaise se déchaine. John Dickinson, père de Caroline, demande notamment que l'ensemble de la population masculine de Pleine-Fougères soit soumise aux tests génétiques, afin de ne négliger aucune piste. Le magistrat malouin refuse, mais il est désavoué par la cour d'appel de Rennes, qui le dessaisit du dossier. L'affaire est alors confiée au conseiller Renaud Van Ruymbeke qui, en accédant à la

demande de la famille, va lui imprimer un nouveau tournant.

Vendredi 10 octobre 1997, ce sont plusieurs dizaines d'habitants masculins de Pleine-Fougères qui défilent, gênés, dans la mairie de la commune, afin de subir le prélèvement qui

## Dans un premier temps de l'enquête, l'ADN relevé servira non à confondre, mais à disculper

disculpe. Pour cette première en France, près de 600 hommes seront ainsi testés sans succès. L'opération, fortement médiatisée, a été accompagnée de toutes les précautions. Il est rappelé que, comme le veut la loi française, aucun prélèvement ne peut être effectué sans le consentement des intéressés. Mais chacun comprend qu'il a tout intérêt à s'y soumettre afin de faire cesser la rumeur. Seul la Ligue des droits de l'homme émet alors une timide protestation. Depuis cet épisode, aucun autre dépistage systématique sur une commune n'a été organisé en France.

L'enquête se recentre alors sur des méthodes traditionnelles d'investigation. Le conseiller Van Ruymbeke, qui reprend l'ensemble des auditions des témoins, dont certaines avaient été négligées, et met en évidence une hypothèse de déroulement du crime, construite à partir d'éléments nouveaux. L'après-midi du meurtre, un individu qui rôdait autour de l'auberge de jeunesse a été aperçu par plusieurs adolescents du groupe de Caroline Dickinson. Le soir du 17 juillet, il a été surpris au sein de l'établissement par un adulte, avant de s'éclipser. Puis l'homme se serait rendu dans l'auberge de jeunesse de Saint-Lunaire, située à quelques kilomètres, où il aurait tenté d'agresser une jeune fille, avant de prendre la fuite, muni d'un morceau de coton qu'il a dérobé. Il serait retourné à Pleine-Fougères, se serait introduit sans bruit dans la chambre n° 4, aurait violé Caroline et l'aurait étouffée avec le coton. Il aurait été aperçu à 5 heures du matin, par une accompagnatrice, avant de disparaître au volant d'une camionnette blanche.

Un portrait-robot du tueur est alors élaboré et diffusé sur l'ensemble du territoire. Des dizaines de témoins affluent, qui croient reconnaître le meurtrier parmi leurs connaissances : un ouvrier de chantier dénoncé par ses collègues sera suspecté, la piste d'un violeur à Nancy

sera examinée, des recherches seront entreprises jusqu'en Irlande...

A chaque fois, le conseiller Van Ruymbeke soumet les intéressés au test ADN, sans succès. Parallèlement, il suit ses investigations, menés sur quatre fronts : l'entourage des auberges de jeunesse de Pleine-Fougères et Saint-Lunaire, les agresseurs sexuels de l'Ouest ainsi que plusieurs détenus, les ouvriers saisonniers de passage dans la région et l'audition de tous les directeurs d'auberge de jeunesse de France.

C'est de cette dernière piste qu'émergera le profil de Francisco Arce Montes, dont l'empreinte génétique est apparue identique, samedi 14 avril, avec celle du meurtrier de Caroline. Auparavant, la trace ADN de Pleine-Fougères aura été comparée à celle de plusieurs milliers d'hommes, dont celles des quelque 400 000 personnes introduites dans le fichier des empreintes génétiques anglaises. Par son ampleur et son systématisme, l'enquête sur la mort de Caroline Dickinson aura ainsi contribué, comme l'affaire Guy Georges, à la création d'un fichier d'empreintes génétiques en France. Le principe de ce fichier, réservé aux condamnés pour agressions sexuelles, a été voté en juin 1998. Mais sa mise en place tarde toujours.

C. Pr.

**BRIDGE  
DESCELLÉ?**

Refixer avec  
**Fixobridge™**  
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE  
sans ordonnance. A.C.L. n° 700-85-92

"Facile, rapide et efficace!"



# La vie s'organise peu à peu pour les évacués de Vimy malgré leur envie de « faire un saut » chez eux

Le convoi de munitions toxiques a quitté le dépôt dans la nuit et est arrivé à destination lundi matin

Trois jours après le début de leur évacuation, les cinq communes et deux quartiers proches du dépôt de Vimy (Pas-de-Calais) sont presque

déserts. Sur les barrages, les habitants évacués dans la hâte tentent de négocier avec les policiers pour y retourner : « J'ai oublié mon chéquier... »

Le convoi contenant les caisses les plus toxiques est arrivé, à 7 heures, lundi, au camp de Suippes (Marne), après cinq heures de route.

**VIMY (Pas-de-Calais)**  
de notre correspondante

Dans la rue principale, les volets de toutes les maisons sont clos, les rideaux de fer restent baissés devant

## REPORTAGE

Une ville fantôme : dans la rue principale, les volets sont clos, les rideaux de fer restent baissés

les vitrines des magasins et seules quelques rares voitures, abandonnées par leurs propriétaires, sont garées le long du trottoir : Vimy (Pas-de-Calais) ressemble à un village-fantôme, comme les autres communes du secteur, évacuées depuis vendredi 13 avril. La plupart des 12 000 habitants qui ont dû fuir le périmètre de sécurité autour du dépôt de munitions de la première guerre mondiale ont pu trouver refuge dans de la famille ou chez des proches.

Marie-Pierre est accueillie avec son mari chez son frère, à Hénil-Beaumont, à quelques kilomètres seulement. « Nous avons emporté notre ordinateur pour pouvoir continuer à travailler, et puis on a pris de quoi remplir le congélateur pour ne pas avoir l'impression de squatter. » Heureusement, leurs deux fils devaient partir en vacances. Mais tout le monde n'a pas eu cette chance, et près de 2 000 personnes ont dû être relogées par les services de la préfecture.

La plupart sont aujourd'hui dans des internats de lycées, à Arras et à Béthune, désertés pendant les vacances scolaires. D'abord inquiets, voire en colère, à l'idée de se retrouver en collectivité, les « réfugiés » avouent

finalement que les conditions d'hébergement sont satisfaisantes, par chambres de deux ou quatre lits. Les petits désagréments de la première nuit – absence de draps ou de linge de toilette – ont vite été oubliés. Les hôpitaux de la région ont fourni dès samedi le matériel nécessaire. « On mange bien et tout le monde est très gentil avec nous », dit un habitant d'Avion, accueilli avec sa famille à l'internat du lycée Robespierre à Arras. Mais il ajoute aussitôt qu'il s'inquiète pour son logement de la cité de la République : « C'est un quartier mal famé, j'ai peur de ne pas

temps, les services de la préfecture ont organisé un déplacement sur la côte d'Opale. « La proposition a intéressé beaucoup de monde, dit-on à la cellule de crise, nous avons du prévoir deux voyages. » Au programme, le Touquet et un tour au parc d'attractions de Bagatelle.

La mairie d'Avion a envoyé ses animateurs au lycée agricole de Tilloy-Mofflaines qui abrite une vingtaine de familles. Ils ont organisé une chasse à l'œuf le jour de Pâques. A Béthune, la municipalité a distribué des guides d'information sur la ville, et garanti la gratuité de l'accès aux

## Des moyens exceptionnels mobilisés

Le convoi exceptionnel transportant les 55 tonnes d'obus toxiques, contenant notamment de l'ypérite et du phosgène, a atteint le site militaire de Suippes (Marne), près de Reims, lundi 16 avril, vers 7 heures. Les 59 véhicules, s'étirant sur 4 kilomètres, ont parcouru 238 kilomètres à travers le nord de la France. Dimanche, dès 22 heures, toutes les routes et autoroutes (D46, N17, A 26, A4, D977) empruntées par le convoi avaient été fermées à la circulation, tandis que les différents accès aux autoroutes étaient également temporairement bloqués. Des moyens matériels et humains considérables ont été déployés. Seize démineurs avaient pris place à bord des sept camions frigorifiques assurant dans des containers spéciaux, le transport des armes chimiques. Ils étaient encadrés par des véhicules d'incendie et de secours, des voitures de police et de gendarmerie tandis que plusieurs hélicoptères – deux pumas médicalisés de l'armée et deux appareils du SAMU –, survolaient le bon déroulement des opérations. Près de 700 hommes ont participé à cet acheminement.

tout retrouver en rentrant ! », même si les CRS et l'armée patrouillent dans les rues jour et nuit. Christiane, elle, admet que tout est pour le mieux, mais elle supporte mal la sonnerie qui annonce le réveil du matin et le petit déjeuner. Et si les enfants ont un peu l'impression d'être en vacances, leurs parents ont du mal à bien réaliser ce qui leur arrive. Alors, pour aider les gens à passer le

équipements municipaux comme la piscine ou la patinoire. Pour les personnes qui travaillent, les autorités vont organiser des services de garde pour les enfants dans des centres de loisirs ou des clubs sportifs.

Tous ces efforts n'arrivent pas à rassurer totalement la population. Beaucoup sont partis dans la précipitation, en oubliant d'emporter parfois l'essentiel. Sur tous les points de

barrage autour du périmètre de sécurité, ils essaient de négocier avec les forces de l'ordre pour obtenir l'autorisation de « faire un saut » chez eux. « J'ai oublié mon chéquier », tente d'expliquer une habitante de Vimy, en vain. Une autre s'inquiète : « Je n'ai pas fermé ma bouteille de gaz ! », sans plus de succès. Quant à ceux qui ont dû abandonner des animaux, ils ont entendu parler de la possibilité d'obtenir un laissez-passer mais ne savent pas comment se le procurer. Une trentaine d'« irrédutibles » ont d'ailleurs refusé de quitter leurs maisons. Gilbert aime ses oiseaux. Il en a plus d'une centaine, des pigeons, des canards : « C'est ma passion, j'y tiens plus qu'à tout. J'ai des espèces couveuses, il n'est pas question de les déplacer alors s'ils doivent crever à cause du gaz, je crèverai avec eux. » Certains ont pourtant craqué dès dimanche matin, ils ont quitté le périmètre à leur tour : « On se sent seul, surtout la nuit... »

Le préfet du Pas-de-Calais, Jean Dussourd, n'a pas voulu employer la force « mais en cas d'alerte grave, je serai intraitable ». D'autant que tout danger n'est pas écarté après le départ du convoi d'obus chimiques. Il reste plus de 100 tonnes de munitions diverses à Vimy, dont « certaines sont mal identifiées, en très mauvais état et donc intraitables », précise le préfet de région Rémy Pautrat. Les démineurs vont maintenant devoir les manipuler avec précaution pour les reconditionner et sécuriser le site. Le danger d'explosion existe toujours, les mesures de sécurité restent donc les mêmes et les 12 000 habitants du secteur devront encore attendre quelques jours avant de rentrer chez eux.

Claire Mesureur

# A Lamballe, 4 000 personnes manifestent pour une eau pure malgré des barrages d'agriculteurs

Le blocus redouté n'a pas eu lieu

**SAINT-BRIEUC**  
de notre correspondant

Malgré les tentatives de blocus de la ville par des agriculteurs, environ 4 000 personnes ont manifesté pour l'eau pure et l'agriculture durable, samedi 14 avril, à Lamballe (Côtes d'Armor) à l'appel du réseau Cohérence, d'Eau et rivières et du collectif des victimes des pollutions des bassins versants. Après Binic en 1998, Pontivy en 1999, Lamballe marque une nouvelle étape dans le combat des Bretons pour une eau non polluée et une agriculture plus respectueuse de l'environnement mais aussi, selon les manifestants, créatrice d'emplois et garante d'un aménagement du territoire équilibré. Une large revendication puisque, aux côtés des associations environnementales et de consommateurs, s'étaient joints les pêcheurs d'eau douce, les marins pêcheurs, les conchyliculteurs, les apiculteurs, les plaisanciers, mais aussi des agriculteurs bio et de la confédération paysanne soutenus par les Verts et l'UDB (Union démocratique bretonne).

« On a gagné », a lancé Jean-François Picquot au nom d'Eau et rivières, en entamant sa série d'interventions sur la place des Haras, terme du défilé. Pour les manifestants, c'est bien d'une victoire qu'il s'agit, après une chaude semaine où les syndicats agricoles et groupements de producteurs ont tout tenté pour empêcher ce rassemblement : demande d'annulation auprès du préfet, contre-manifestation... Pour finalement, vendredi soir appeler à une sage présence symbolique aux entrées de la ville. Cet appel à la modération de la FDSEA n'a été que partiellement

entendu. Des opérations escarrot ont été en effet menées samedi matin, entre Rennes et Saint-Brieuc. Au début de l'après-midi, des barrages ont été dressés aux entrées de Lamballe. Et malgré des déviations mises en place par la gendarmerie, plusieurs cars affrétés par des associations de défense de l'environnement ont dû faire demi-tour.

## ÉVENTUEL RECOURS AU BOYCOTT

Certes, l'organisation d'un rassemblement « eau pure » dans la Mecque de l'agroalimentaire breton pouvait passer pour une provocation aux yeux d'agriculteurs encore sous le coup de crises successives. Mais le travail de sensibilisation, effectué par Jean Salmon, président de la Chambre d'agriculture bretonne et d'autres responsables de la FNSEA, commence à se traduire sur le terrain par une réelle prise de conscience ainsi que par un début de changement des pratiques culturelles. De leur côté, les défenseurs de l'environnement et les consommateurs exigent désormais des résultats tangibles. Denis Baulier, président de Cohérence, n'a pas écarté le recours au boycott en appelant à choisir les porcs élevés sur paille ou bio plutôt que des porcs élevés en batterie. Un appel aux parents d'élèves a été lancé pour exiger du « bio et durable » dans les cantines.

Dans une région qui ne peut se payer ni le luxe de se passer de l'agriculture, l'une de ses principales sources de richesse, ni de manquer d'une eau de qualité, il reste à présent à renouer le dialogue.

Hervé Quillé

# Pâques à Lourdes pour les handicapés mentaux de toute foi et de tout pays

**LOURDES (Hautes-Pyrénées)**  
de notre envoyé spécial

En 1971, les commerçants et hôteliers de Lourdes avaient tiré leurs rideaux pour leur premier pèlerinage, des militaires avaient pris place le long du gave, les hôpitaux avaient été mis en alerte. Trente ans plus tard, pour ce week-end de Pâques, du jeudi 12 au lundi 16 avril, les 7 500 handicapés mentaux, accompagnés de leurs proches – un record de 16 000 pèlerins – ont désarmé toute résistance et conquis le cœur d'une ville habituée à tous les malheurs. Le pèlerinage décennal de l'association Foi et lumière et de l'Arche de Jean Vanier est devenu une institution. S'il y a des miracles à Lourdes, celui-ci en est un.

Certains avaient mis sept jours pour venir de Géorgie ou de Lituanie. Soixante-seize pays au total – de Taiwan au Rwanda, de la Russie au Japon, des Etats-Unis à Hongkong – avaient fait l'étonnant voyage à Lourdes. Ils sont catholiques, protestants, anglicans. Trois cents viennent de pays orthodoxes et on compte même quelques bouddhistes. Tous stupéfaits, jusqu'à l'hilarité, de se trouver si nombreux et rassemblés. Transformant la cité mariale en temple des « pauvres d'esprit ». Priant, communiant, chantant, guitares et tambourins à la main.

S'ouvrant un chemin de leurs fauteuils roulants. Bousculant de leurs cris les cérémonies et leur bel ordonnancement.

Le soir du jeudi saint, imitant le Christ et ses apôtres au soir de la Passion, handicapés et bien-portants se lavent mutuellement les pieds, dans un geste de service et d'humilité. Le vendredi saint, ils convergent sur la Prairie, de tous les points du sanctuaire, portant des croix, mimant les gestes du procès et de la crucifixion, méditant entre deux morceaux de flûte : « Quand on tombe, témoignent Sabrina et Florence, jeunes pèlerines, il y a toujours des gens pour vous relever. »

## « LE REJET S'AGGRAVE »

La nuit de Pâques, dans la basilique souterraine, le visage rougi par les cierges, 20 000 personnes se serrent entre les nefs de béton. Le dimanche encore, couverts de longs ponchos bleus, ils chantent leur foi dans la Résurrection. Autant de gestes incompréhensibles pour l'homme raisonnable. Mais la raison peut-elle expliquer pourquoi des visages défaits par le handicap s'éclaircissent, dès qu'on leur accorde une brève d'attention ? Pour Marie-Hélène Mathieu, présidente de Foi et lumière (1 400 communautés en France), ce pèlerinage de

handicapés mentaux à Lourdes est « une folie aux yeux des hommes ». Mais, ajoute-t-elle, l'« amour » des familles, des amis, de Dieu pour les croyants, est le meilleur antidote, la seule explication. Un enfant handicapé est une « plaque sensible », confirme Armelle. Au premier coup d'œil, il sait si on l'aime ou si on ne l'aime pas. »

Avoir un enfant handicapé, c'est toujours une « honte » à porter, dit un père. « Mais à Lourdes, les masques tombent, ajoute-t-il. La souffrance ramène à l'essentiel, au-delà de nos idéologies et de nos spiritualités diverses. » Il ne s'agit pas d'« exhiber » sa souffrance. La vie en communauté ne consiste pas « en séances de psychothérapie », affirme Isabelle : « Elle nous conduit à accepter, à nous soutenir, à trouver un dépassement possible. » Les premiers pèlerinages de Foi et lumière, dit Jean Vanier, étaient ceux de la « consolation » et de la « reconnaissance ». Ce fut, cette année, le pèlerinage de la « révélation » : « Le rejet des handicapés par la société s'aggrave. Ce sont les personnes les plus opprimées de la terre. Or il faut révéler au monde qu'elles existent et ont quelque chose d'essentiel à lui donner. »

Henri Tincq

# Le tribunal de Marseille annule une procédure en raison de l'illégalité d'une garde à vue

**MARSEILLE**  
de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Marseille a annulé, mardi 10 avril, la procédure engagée contre un jeune homme prévenu d'infraction à la législation sur les stupéfiants, après avoir relevé l'illégalité de sa garde à vue. Malgré un certificat médical établissant que l'état de santé de Nordine Belfadel, vingt-six ans, n'était pas compatible avec la garde à vue, les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) nord de Marseille n'avaient pas levé cette mesure et avaient même poursuivi leurs interrogatoires. M. Belfadel n'avait été remis en liberté, sur injonction du procureur de la République, que quinze heures après l'avis négatif du médecin.

Nordine Belfadel avait été interpellé le 25 mai 2000 à la cité Font-Vert. Il avait déclaré chercher à acquérir du haschisch pour sa consommation personnelle. Selon la BAC, une patrouille avait été aler-

tée de la présence de Nordine Belfadel « très défavorablement connu » des policiers. A leur vue, le jeune homme avait pris la fuite. Les policiers le retrouvaient dans un appartement, aux prises avec le propriétaire qui le rudoyait. Son visage était ensanglanté. Sur lui, les policiers découvraient une barrette de haschisch mais le soupçonnaient de s'être débarrassé de quarante autres barrettes. « Ils me font un travail », n'a cessé de répéter Nordine Belfadel, qui nie avoir détenu ce cannabis.

## « SE LAVER DES TACHES DE SANG »

A 17 h 35 lui était notifié le début de sa garde à vue. A 20 heures, le docteur Massiani signait un certificat médical recensant sur le visage deux œdèmes, deux abrasions superficielles et une petite plaie au cuir chevelu. Auparavant, les policiers avaient noté leur décision « de démenter l'intéressé aux fins qu'il puisse se laver des taches de sang

qu'il porte ». Ils affirmaient n'avoir porté aucun coup. Devant le tribunal correctionnel, M<sup>e</sup> Alain Lhote, défenseur du jeune homme, a souligné que, « malgré l'avis très clair du médecin, les policiers ont maintenu en garde à vue M. Belfadel et ont poursuivi des actes d'investigation en violation du code de procédure pénale. L'officier de police judiciaire n'a pas rendu compte immédiatement au procureur de la République des conclusions de l'examen médical. »

« Si c'est vrai, c'est grave », a acquiescé la représentante du parquet, Catherine Alexandre, qui a requis un supplément d'information. Le tribunal, présidé par Jacqueline Faglin, a annulé la totalité de la procédure. Nordine Belfadel comparait sur une opposition à une condamnation à un an de prison prononcée par défaut le 5 octobre 2000. Détenu depuis le 13 février, il a été remis en liberté.

Luc Leroux

**cité**  
des sciences & de l'industrie

**! Quel travail ?**  
Questions d'aujourd'hui  
Images d'hier

**Les débats du jeudi soir à 18h30**

**JEUDI 19 AVRIL**  
**Travail et mondialisation : le choc des cultures ?**  
La valeur Travail est-elle universelle ? Va-t-on vers une uniformisation des modes de travail ?

Avec **Philippe d'Iribarne**, CNRS, équipe Gestion et société, Laboratoire de sociologie du changement des institutions, **Bernard Ganne**, anthropologue, CNRS, Laboratoire sociologies et anthropologies des formes d'action, Université Lyon II, **Olivier Boissin**, économiste, CNRS, Institut de recherches économiques sur la production et le développement (IREPD), Université Grenoble II, **Philippe Cabanettes**, directeur du personnel, Schlumberger.

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

30, avenue Corentin-Cariou  
75019 PARIS  
www.cite-sciences.fr



## LÉGION D'HONNEUR

## Jean Kahn élevé à la dignité de grand officier

LES NOMINATIONS, promotions et élévations de Pâques dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* du dimanche 15 avril.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* : Georges Abadie, ancien membre du Conseil constitutionnel ; Jean Kahn, président du Consistoire central israélite de France ; Claude Lasry, vice-président de la Fondation de France ; Joseph Rovin, essayiste.

Sont promus *commandeurs* : Raymond Huppert, ancien président de sociétés ; Georges Beauchamp, ancien vice-président du Conseil économique et social ; Noël Duplan, président d'un conseil départemental de la Résistance ; Catherine Samie, comédienne ; Hubert Heilbron, administrateur de sociétés ; Pierre Netter, ancien président d'une chambre de commerce et d'industrie ; François Périgot, ancien président du Medef ; Louis Hollender, membre de l'Académie nationale de médecine ; Anne-Marie Lesur, ancienne ministre ; Solange Troisier, médecin des hôpitaux ; Georges Flécheux, avocat au barreau de Paris ; Jean Géronimi, avocat général honoraire à la Cour de cassation ; Joseph Lehuen, ancien conseiller général de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Jean Dorst, membre de l'Académie des sciences ; Claude Pair, médiateur académique ; Antoine Blanca, ambassadeur de France au Pérou ; Marcel Pierrel, déporté résistant ; Jean Berthier, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées ; François Lagandré, président d'une association en faveur du logement ; Joseph Belmont, archi-

te ; Jacques Delage, professeur émérite de l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; Michel Serres, membre de l'Académie française.

Parmi les personnalités promues *officiers*, on relève les noms de Paul Champsaur, directeur général de l'Insee ; Christian Sautter, ancien ministre ; Michel Bon, président-directeur général de France Télécom ; Serge Kampf, président directeur général de Cap-Gemini ; Paul Bouchet, président d'ATD Quart-Monde ; Alain Carpentier, spécialiste en chirurgie cardiaque ; Yves Bertrand, directeur central des renseignements généraux ; Charles Chaynes, compositeur de musique ; Pierre Dumayet, journaliste, écrivain ; Arman, artiste peintre, sculpteur ; Henri Gaudin, architecte ; Francis Lemarque, compositeur et artiste de variétés ; Tomi Ungerer, écrivain et illustrateur ; Florence Van der Kemp, présidente de la Fondation Claude-Monet ; Michel Bernard, ancien président de la Fédération française d'athlétisme.

Enfin, dans les nominations comme *chevaliers* figurent notamment : Daniel Cohen, économiste ; Patrick Gaubert, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ; Jean Babilée, chorégraphe ; Patrice Bart, maître de ballet ; Roland Bertin, artiste dramatique ; CharElie Couture, artiste de variétés ; André Falcon, comédien ; Isabelle Guérin, danseuse étoile à l'Opéra de Paris ; Christian de Bartillat, éditeur ; Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS ; Yan Arthus-Bertrand, photoreporter ; Roger Lemerre, sélectionneur-entraîneur de l'équipe de France de football ; Gérard Mégie, président du CNRS.

★ **Le Monde publiera dans ses éditions du mercredi 18 avril la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur de Pâques.**

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

## DISPARITIONS

## Maurice Doublet

Premier préfet de Paris

GRAND PRÉFET de l'ère Pompidou, Maurice Doublet est mort samedi 14 avril à Paris. Agé de quatre-vingt-sept ans, affaibli par une double pneumonie, il venait d'être hospitalisé à la suite d'une chute.

Né le 8 avril 1914 à Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres, gaulliste de la première heure, Maurice Doublet a consacré sa vie au service de l'Etat dans le corps préfectoral. Docteur en droit, il commence sa carrière comme chef de cabinet du préfet de Girond. Prisonnier de guerre dans un oflag de Poméranie de 1940 à 1945, il occupe, après la Libération, de nombreux postes, dont celui de secrétaire général de la Corrèze, de sous-préfet de Vichy (1949), de Sens (1952), de Roanne (1954).

En 1956, il est nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des affaires algériennes, le socialiste Marcel Champeix, avant de devenir préfet du Tarn en 1958, puis de l'Isère. Dans ce département, désigné alors comme l'une des circonscriptions « pilotes » de la réforme administrative, il se consacre tout particulièrement au remembrement des communes, mais aussi à la préparation des Jeux olympiques de 1968.

Ces deux derniers postes furent pour lui, comme il l'écrivait dans son essai *Paris en procès* (Hachette, 1976), « une préparation aux problèmes d'aménagement et d'urbanisme, notamment lorsqu'ils mettent en cause les relations entre Etat et collectivités locales, entre départements et région ». C'est à ces problèmes qu'il allait devoir pleinement s'atteler, appelé en 1966 à clore la liste des successeurs d'Hausmann en tant que préfet de la Seine.

C'est lui, en effet, qui se chargea, dans le cadre de la réforme des départements, en 1968, de la délicate disparition de cette préfecture et de la création du nouveau

département de Paris et de ceux de sa banlieue, dits de la Petite Couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). Il poursuivra et achèvera ensuite, en tant que préfet de la région Ile-de-France, de 1969 à 1975, le travail de Paul Delouvrier, père des villes nouvelles et du schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne.

Remercié après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, en 1974, Maurice Doublet revient en 1977 à la Mairie de Paris comme premier directeur du cabinet du nouveau maire, Jacques Chirac, après avoir participé à la campagne électorale du président du RPR dans le 12<sup>e</sup> arrondissement. Bien qu'admis à la retraite dès 1976, il n'en demeurera pas moins, en effet, très actif, ce jusqu'à sa mort.

Président de divers conseils d'administration dans des sociétés dirigées par Guy de Rothschild, il sera député au Parlement européen de 1980 à 1981, en remplacement de Pierre Messmer, démissionnaire. Il sera également président, puis président d'honneur de la Société des amis du Musée Carnavalet de 1992 à 1998. Maurice Doublet présidait depuis 1999 l'Union pour la lutte contre la sclérose en plaques, après avoir présidé l'association pour la recherche sur la même maladie.

Laetitia Van Eeckhout

## AU CARNET DU « MONDE »

## Décès

Jean-Pierre BRUNET, astrophysicien,

nous a quittés, le 8 avril 2001, à l'âge de soixante-deux ans.

De la part de Nathalie Brunet, Vinod Serou, Jacques Brunet, Françoise Brunet, Dominique Terré, Leurs parents et alliés.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Suzanne DAYRE, née NAVARRO,

survenu à Arles, le 13 avril 2001.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 avril, à 8 h 45, en la chapelle de l'hôpital Joseph-Imbert, à Arles, suivie de la crémation, à Saint-Martin-de-Valgagues, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

— M<sup>me</sup> Hanne Dokolo, son épouse, M<sup>me</sup> Ndona Dokolo, M. et M<sup>me</sup> Colin Nzolantima, M. et M<sup>me</sup> Guy Badjoko wa Lileko, M. Sindika Dokolo, M. Luzolo Dokolo, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Augustin DOKOLO SANU,

né à Mbanza Ngungu (RDC) le 16 mars 1935, et décédé, à Paris, le 12 avril 2001, entouré de l'affection des siens.

Une messe d'intentions sera célébrée le mercredi 18 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, Paris-16<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à Mbanza Ngungu (RDC).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9 bis, rue de Magdebourg, 75016 Paris, 10, avenue de la République, Ngaliema Kinshasa (RDC).

— Nous avons le regret d'informer du décès de

M. René MAGRON,

survenu le 14 avril 2001.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 avril, à 16 heures, en l'église de Talloires (Haute-Savoie).

— Les familles Condes, Pic, Labrador et Bahsoun, nous prient d'annoncer la disparition de

« Maruja » PIC-LABRADOR, (veuve du commandant Fernando Condes, 1936<sup>e</sup>), militante antifasciste.

L'inhumation aura lieu le mardi 17 avril 2001, à 14 heures, à Hossegor (Landes).

Villa Bougival, 138, avenue des Dauphins, 40150 Hossegor.

## Alexis Vibert-Guigue

Un maître d'ouvrage passionné

ANCIEN PRÉSIDENT de l'Office central interprofessionnel de logements (OCIL), Alexis Vibert-Guigue est mort le 7 avril. Né le 11 novembre 1916 dans un hameau du Beaufortain, en Savoie, il était le dernier d'une famille de sept enfants et passa son enfance à garder vaches et moutons. Boursier d'Etat, il parvint à faire des études supérieures (« J'ai bénéficié de la plus grande des inégalités », disait-il). Il a pour professeurs de khâgne, à Lyon, Vladimir Jankélévitch et Jean Guittou, qui lui donnent l'amour de la littérature et des arts. Il abandonnera cependant l'enseignement pour entrer dans l'industrie privée.

En 1953, pour faire face à la pénurie de logements sociaux, le gouvernement impose aux entreprises d'affecter 1 % des salaires bruts à la construction. Alexis Vibert-Guigue est alors chargé, par le Groupe des industries métallurgiques, de créer l'Office central interprofessionnel de logements qui deviendra le principal constructeur de logements économiques et sociaux de la région parisienne. En trente-deux ans, sous sa direction, l'OCIL aura construit 120 000 logements.

Maître d'ouvrage passionné, il impose, malgré les contraintes et le scepticisme ambiant, la recherche de l'innovation et de la qualité architecturale pour l'habitat populaire : refus des grands ensembles, appartements suffisamment vas-

tes pour les familles, commandes de mobilier extérieur aux designers... Il est parmi les premiers à faire confiance à des jeunes architectes novateurs, tels Gérard Grandval, Philippe et Martine Deslandes, Andrault et Parat, Jean Renaudie, Henri Gaudin, Christian Hauvette.

Il impose aussi une rigueur absolue dans la gestion à une époque où les scandales financiers sont déjà fréquents dans la construction. Cela lui vaudra d'être victime, en 1985, d'une attaque au vitriol qui le brûle gravement au visage. Il a raconté ses souvenirs de petit montagnard et de grand constructeur dans deux livres : *Quand on écoutait le soleil et Au temps des chemins de grue.*

Frédéric Edelmann

■ **PHILIPPE ROCHETTE**, journaliste à *Libération*, est mort jeudi 12 avril des suites d'un cancer du poumon. Né à Constantine en 1952, il était entré en 1985 à *Libération*, où il fut chef d'édition puis chef adjoint du service Société avant de rejoindre le service Sports en 1996. Il y suivait notamment le rugby, son sport de prédilection, mais également le cyclisme et l'athlétisme. Sa présence discrète et son humour caustique faisaient de lui un homme apprécié de ses interlocuteurs et de ses pairs.

## Anniversaires de décès

— Le 17 avril 1996 disparaissait

François-Régis BASTIDE.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

4, avenue du Président-Wilson, 75008 Paris.

— Il y a un an,

Jean-Jacques DELORT

nous quittait.

Jean-François, Laura et Maria-Gabriella, pensent à lui, et demandent à tous ceux qui l'ont connu de ne pas l'oublier.

— Il y a dix ans, le 17 avril 1991,

Jean-René PUTS

nous quittait.

Sa famille et ses amis pensent à lui avec émotion et tendresse.

## Souvenir

Il faudrait tant s'aimer...  
Vivre dans l'harmonie d'une œuvre d'art réussie...  
complètement détaché...  
totalement détaché...

Il y a huit ans,

Vincent

nous réunissait dans cet état d'esprit, dans un étrange domaine pour une noce étrange...

Ruta demande une pensée fidèle pour lui, inspirateur et créateur de cette *Fête étrange*, qui nous a quittés, bien trop jeune, l'année dernière.

## Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

**Séminaire**  
Florence Dupont : « Oralité et écriture dans les théâtres rituels : Qu'est-ce qu'un personnage? »  
24 avril, 15 et 22 mai, 18 h 30-20 h 30, Espace Jussieu, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

**Journées d'études**  
« Politique et filiation (II) »  
Sous la direction de Robert Harvey, Ann Kaplan et François Noudelmann, 26 et 27 avril, Humanities Institute, E4341 Melville Library, State University of New York at Stony Brook, Stony Brook (USA).

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).  
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE  
diplomatique

## Surveillance et répression

Tous fliqués ! par Ignacio Ramonet. ■ Un nouvel ordre, par Herbert Marcuse. ■ Combattre l'esprit de « 1984 », par François Brune. ■ La prophétie du « Meilleur des mondes », par Ignacio Ramonet. ■ Contrôle.com, par Philippe Rivière. ■ Internet ou la fin de la vie privée, par Mathieu O'Neil. ■ Ce « petit château de l'âme » cerné de toutes parts, par Denis Duclos. ■ Les outils informatiques du fichage social, par Florence Touret. ■ Le toxicomane apprivoisé, par Claude Olievenstein. ■ Comment la tolérance zéro vint à l'Europe, par Loïc Wacquant. ■ Vidéosurveillance jusqu'à l'océan, par Philippe Rivière. ■ Parler sans permis à Singapour, par Mathieu O'Neil. ■ Contre-choc à l'école, par Sandrine Garcia et Franck Poupeau. ■ L'œil des renseignements généraux, par Laurent Bonelli. ■ Profils de « sauvages », par Laurent Bonelli. ■ Traque des ex-délinquants sexuels aux Etats-Unis, par Loïc Wacquant. ■ A la foire du comté, par Loïc Wacquant. ■ Autodéfense à l'américaine, par Eric Klinenberg. ■ Ces entrepreneurs en sécurité, par Pierre Rimbart. ■ Médias et « insécurité », par Serge Halimi. ■ Aux bons soins d'une société sécuritaire, par Christian de Brie. ■ Tous les Européens sur écoute, par Philippe Rivière. ■ Panique morale face aux hooligans, par Anastassia Tsoukala. ■ Hypocrisie des armes non létales, par Steve Wright. ■ Une seule punition, l'enfermement ? par Florence Raynal. ■ Le bracelet électronique en question, par Florence Raynal. ■ Le « moyennement répressif » des Pays-Bas, par Josine Junger-Tas. ■ Pendant que vous rêvez..., par John Berger. ■ Droits humains import-export, par Philippe Rivière.

Sites Internet, bibliographie.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

## CARNET DU MONDE

Téléphones :

01.42.17.39.80

01.42.17.38.42

01.42.17.29.96

Fax : 01-42-17-21-36 - e-mail: carnet@mondepub.fr



**A travers le portrait que brosse d'elle Josyane Savigneau, Edmonde Charles-Roux apparaît nimbée de ce charme énigmatique qui la rendit sans doute si irrésistible aux yeux de Gaston Defferre. A l'occasion du « récit-photos » qu'elle consacre à l'ancien maire de Marseille, l'auteur d'« Oublier Palerme » lève quelques voiles de ses mystères**

**D**E l'album-hommage à Gaston Defferre qu'elle vient de réaliser, Edmonde Charles-Roux est presque totalement absente. A peine l'aperçoit-on sur quelques images, lors de manifestations publiques. Pourtant elle a partagé la vie de *L'Homme de Marseille* (titre qu'elle a donné à son « récit-photos ») pendant quelque vingt années. Il se sont rencontrés en 1966, mariés en 1973, et Gaston Defferre est mort en 1986. « J'ai choisi les photos parmi des milliers, explique-t-elle. Et il en reste des milliers d'autres, prises, elles, par Gaston Defferre à la fin de sa vie. Puis j'ai écrit le texte. Je ne pouvais pas apparaître. Je n'aurais pas aimé avoir l'air de faire un acte de piété conjugale. »

On imagine aisément que cette étrange personne, qui protège bien son mystère derrière une urbanité impénétrable, une courtoisie parfaite, qu'elle tient de son éducation dans une famille de la haute bourgeoisie diplomatique, avait peu le goût de s'inscrire dans la lignée des veuves qui se racontent. Elle n'a pas pour autant écrit une biographie, où l'on se doit d'instruire à charge et de décharger. Son texte est l'évocation admirative d'une aventure humaine, le portrait d'un personnage singulier par une femme qu'il a séduite et qui elle aussi, comme elle le dit presque négligemment, a eu « une vie très aventureuse ».

Cette vie, bien sûr, on la presse de la raconter : « On me tance pour que j'écrive mes Mémoires, mais comme je suis du genre rebelle, je n'en ai pas envie. L'Homme de Marseille est un projet tout à fait différent. L'idée m'en est venue en lisant dans Le Monde le témoignage de Patrice Chéreau au moment de la mort de Giorgio Strehler. Il constatait qu'on ne reverrait plus des hommes comme Strehler, concluant : "Le moule est cassé." Il m'a semblé qu'il en allait de même pour l'homme politique qu'était Gaston Defferre. "Le moule est cassé" qui faisait des destinées comme la sienne, et peut-être est-ce normal, les temps changent, cette génération avait été formée dans la guerre... »

« Le moule est cassé » aussi qui fabriquait des Edmonde Charles-Roux, des femmes prêtes à affirmer leur liberté avant qu'on ne la leur octroie. Lorsqu'elle est devenue journaliste, après la seconde guerre mondiale, une partie de sa famille a cessé de la recevoir, car une femme honnête ne travaillait pas, et surtout pas dans la presse... On aurait dû pourtant savoir qu'elle ne manquait pas de caractère, cette jeune personne qui avait dix-neuf ans en 1939. Elle avait voulu faire la guerre et s'était engagée comme infirmière.

Lors du soulèvement de Marseille, c'est dans une clinique clandestine qu'on était venue la chercher, sur ordre du général de Latre de Tassigny. « Je suis devenue sa secrétaire, se souvient-elle. Nous avons fait la campagne d'Autriche, j'ai été blessée, puis nous étions basés à Friedrichshafen, sur les bords du lac de Constance. La guerre était finie, et on ne se décidait pas à me démobiliser. J'ai mena-

cé de désertier... On m'a finalement démobilisée et, en 1946, j'ai enfin regagné la France, où je n'avais jamais vraiment vécu. » Sa famille, marseillaise, avait déménagé au gré des postes diplomatiques du père et, à la veille de la guerre, habitait l'Italie.

Après avoir travaillé à *Elle* et au *France-Soir* de la grande époque, avec Pierre Lazareff, Edmonde Charles-Roux a dirigé la rédaction française de *Vogue* pendant seize ans, de 1950 à 1966, avant d'être remerciée pour avoir publié la photo d'un mannequin noir en couverture du magazine. « Quand je suis allée chercher mon salaire chez le comptable, comme il était d'usage, la maison étant menée à l'américaine, se souvient-elle, il m'a tendu l'enveloppe en disant : "Je crains bien que ce ne soit la dernière." J'étais très frappée. J'ai immédiatement consulté mon avocat, Georges Izard, et Pierre Lazareff. Tous deux m'ont dit de faire valoir la clause de conscience, mais de ne pas insister. Ce n'était pas rattrapable. En réali-

té, cette histoire de photo était un prétexte, le déclic pour justifier une décision souhaitée depuis longtemps. Je n'avais pas eu conscience que cette image allait à ce point choquer, il n'y avait aucun désir de provocation de ma part. Mais je savais que depuis un certain temps on avait envie de me renvoyer. On me pensait communiste à cause de mes liens d'amitié avec Aragon et Elsa Triolet, qui écrivaient parfois dans le magazine. Il était intolérable pour les dirigeants d'une entreprise américaine qu'une de leurs employées ait des amis communistes, donc soit soupçonnée de communisme. Mon renvoi était une manifestation de maccarthysme, quelque chose que j'aurais eu beaucoup de mal à croire, de l'extérieur, si quelqu'un me l'avait racontée. Mais je l'ai vécu, et c'était évident. C'était bien cela. »

Sous le coup de ce licenciement, Edmonde Charles-Roux voyait ce printemps 1966 comme un moment assez désastreux. En fait, c'était le tournant bénéfique de son existence, mais il lui faudrait attendre l'automne pour le découvrir.

**E**LLE est alors dans la beauté de ses quarante-six ans, elle dit qui n'a jamais songé à cacher son âge. Avec, toujours, ce charme énigmatique qui la caractérise. Elle n'est pas mariée et vit librement ses amours. Depuis quelque temps « le samedi et le dimanche », elle écrivait un roman. Il est désormais urgent de le terminer, de chercher un éditeur, puis de partir « pour de longues vacances d'été. A cause du



SOPHIE BASSOULS/SGMA

## Edmonde Charles-Roux, la femme de Marseille

magazine et des défilés de mode, j'étais toujours à Paris en été, depuis seize ans. C'était une joie de rompre avec cela. J'avais opté pour un endroit reculé de Sicile ». Accepté par Gallimard et par Grasset, ce premier roman, *Oublier Palerme*, allait paraître en septembre chez Grasset. « Aragon était furieux, mais j'avais choisi Grasset parce que j'y avais des amis. Je venais de recevoir un coup sur la tête, j'avais besoin d'être entourée. »

A la fin du mois d'août, un message parvient à Edmonde Charles-Roux en Sicile, où elle n'a pas le téléphone, lui demandant de rentrer immédiatement à Paris. « Je ne comprenais pas, j'avais l'intention de ne revenir que le 30 septembre. J'ai malgré tout obtempéré. On m'a dit : "Tu auras peut-être deux voix au Goncourt, il faut être là." Grasset n'ayant pas obtenu le Goncourt depuis dix-sept ans, deux voix... Moi, j'avais déjà autre chose en tête, je commençais un deuxième roman, *Elle*, Adrienne. » Elle n'a pas eu deux voix, mais le prix. Elle était la cinquième femme à le recevoir, après Elsa Triolet (1944-1945), Beatrix Beck (1952), Simone de Beauvoir (1954) et Anna Langfus (1962).

Dès le lendemain de l'annonce du Goncourt, la mairie de Marseille faisait savoir que la lauréate, une Marseillaise, était invitée par le maire, Gaston Defferre, pour recevoir la médaille de la ville. Mais il y avait fort à faire à Paris. Marseille attendrait. Edmonde Charles-Roux n'avait jamais rencontré Gaston Defferre. On avait beaucoup parlé de lui dans les

deux dernières années, puisqu'il était ce fameux « Monsieur X » qui devait se présenter à l'élection présidentielle de 1965 contre le général de Gaulle (le candidat fut finalement François Mitterrand). « Il était très insistant, ce maire, il faisait vraiment bien son métier. Moi, je freinais. J'étais très occupée à Paris. Après le grand rush, j'ai accepté de me rendre à Marseille, à condition que mon éditeur, Bernard Privat, m'accompagne. J'ai reçu la

là qu'est né ce mythe du coup de foudre de Gaston Defferre pour moi, qui a été propagé partout. Ce ne fut toutefois pas si simple. Après ce télégramme, il a téléphoné : "Nous dînons." Nous avons dîné. C'était très étrange. Il était d'une incroyable séduction. Mais je n'avais pas envie de renouer avec Marseille. Et puis il avait une épouse, à laquelle il n'y avait rien à reprocher. Je voyais venir le scandale dans ma ville, ma famille... »

**« Je n'allais jamais à Marseille, on se rencontrait à Bandol, Cassis... Ou bien il venait en week-end dans une petite maison que j'avais en Normandie. Parfois avec François Mitterrand, que cette histoire enchantait »**

fameuse médaille. Puis il y a eu un déjeuner très formel. Et un dîner très formel, très sympathique, chez Gaston Defferre et son épouse. Avant de repartir pour Paris, j'ai eu envie de revisiter la ville. En repassant à l'hôtel, j'ai trouvé trois messages de la mairie. "On" me cherchait. "Quel drôle de type", me suis-je dit. Nous sommes repartis en pensant lui téléphoner de Paris. »

A peine rentrée, Edmonde Charles-Roux reçoit un télégramme de Gaston Defferre : « J'arrive demain. » « Je n'y comprenais rien, et tout Grasset riait de moi. C'est de

Suivent sept ans de double vie pour lui, de semi-clandestinité pour elle : « Je n'allais jamais à Marseille, on se rencontrait à Bandol, Cassis... Ou bien il venait en week-end dans une petite maison que j'avais en Normandie. Parfois avec François Mitterrand, que cette histoire enchantait. »

En 1973, après son divorce, Gaston Defferre épouse Edmonde Charles-Roux. « Moi, j'étais plutôt pour l'union libre, insiste-t-elle, mais cela lui semblait impossible. Marseille... Le maire qu'il était depuis quelque vingt années... Du

coup, j'ai exigé un mariage à l'église. Il était protestant, donc jamais encore marié à l'église. Nous étions cinq : Gaston Defferre, sa sœur, Bernard Privat, Hervé Mille et moi. » La suite est plus publique, plus chargée de polémiques aussi. Edmonde Charles-Roux, devenue M<sup>me</sup> Defferre, femme de celui qui « tenait » Marseille, a été l'éminence grise de la culture dans la ville. Très influente au *Provençal*, le journal de son mari. Eminence grise tout court aussi. Ayant œuvré, avec Aragon du côté communiste, pour le programme commun de la gauche. Après la victoire de 1981, son mari fut le très influent ministre de l'intérieur de François Mitterrand. Enfin, elle aurait « inventé » Bernard Tapie patron de l'Olympique de Marseille...

« On ne prête qu'aux riches », ironise-t-elle. Mais elle précise qu'elle est fière de son combat pour l'union de la gauche. Quant à la vie culturelle marseillaise, Gaston Defferre « avait commencé de s'en préoccuper juste avant notre rencontre ». Defferre apparaît, en effet, comme beaucoup moins conventionnel culturellement que François Mitterrand et beaucoup plus ouvert que l'ancien président de la République. « Bien sûr, ajoute Edmonde Charles-Roux, la culture a été de plus en plus un enjeu. Aujourd'hui, quinze ans après la mort de Gaston Defferre, c'est Aix et non Marseille qui est la capitale culturelle de la région. »

**L**A mort de Gaston Defferre... Un étrange accident qui eut lieu, un soir de mai 1986, dans cet appartement de la rue Neuve-Sainte-Catherine, qu'Edmonde Charles-Roux possède toujours. Elle qui est peu portée aux confidences le fait visiter avec un plaisir singulier. La vue sur le port est exceptionnelle. « Les notables marseillais estimaient que le maire n'aurait pas dû habiter ce quartier, et surtout pas un appartement peu sûr, avec une terrasse et beaucoup de fenêtres. Ici, nous avons été heureux, sans être vraiment installés, avec seulement des tables sur tréteaux et quelques meubles achetés chez Ikea. » Aujourd'hui, c'est un appartement de style oriental, avec des meubles de la famille Charles-Roux et la bibliothèque orientaliste du grand-père. Il fallait sans doute tenter d'effacer la tragédie qui a eu lieu dans ces murs. « Gaston Defferre, on l'a tué. Ou on l'a laissé mourir », murmure-t-on toujours à Marseille... et ailleurs.

« Je sais qu'on pense encore cela », dit placidement Edmonde Charles-Roux, avant de se contraindre à raconter cette terrible soirée : « Moi, j'étais à Paris. Le lendemain, il y avait une rencontre du jury Goncourt [elle en est membre depuis 1983]. Gaston Defferre est rentré épuisé d'une réunion où il avait été mis en minorité. Il a pris un soporifique avant le dîner. C'est sans doute à cause de cela qu'il a eu, en sortant de table, un vertige. Il est tombé sur un énorme pot contenant une plante et s'est gravement blessé au cou. Il a téléphoné à son médecin, Jean-Louis Sanmarco, disant qu'il ne parvenait pas à arrêter l'hémorragie. Quand celui-ci est arrivé, Gaston Defferre n'était plus en état d'ouvrir la porte. Le temps d'alerter le chauffeur, de récupérer les clés à la mairie... Il était dans un coma profond. C'était irréversible. Je suis revenue immédiatement. Il y avait des gens partout, dans mon escalier, à l'hôpital. Là, j'ai compris, plus que jamais, que Marseille était une ville d'Orient. J'ai mis des photos de cette foule dans *L'Homme de Marseille*. » Cette version du drame ne fait toujours pas l'unanimité. « J'ai voulu ensuite quitter Marseille, je n'ai pas pu », conclut Edmonde Charles-Roux. On sait qu'elle s'en tiendra là. Inutile d'insister.

Alors, en prenant congé d'elle, sur fond de Vieux-Port sous le soleil d'avril, il est facile de faire un bond de trente-cinq ans en arrière et de comprendre pourquoi Gaston Defferre a trouvé irrésistible ce charme énigmatique, dont on ne saura jamais s'il dissimule une indifférence absolue, des passions secrètes, des blessures qu'il serait indécent de laisser paraître. Mais dont on peut être certain qu'il masque – à peine – un désir de secret et une volonté inflexible.

Josyane Savigneau

★ *L'Homme de Marseille, un récit-photos d'Edmonde Charles-Roux, Grasset, 224 p., 246 F (37,50 €).*



# En Algérie, le roi est nu

par Habib Souaïdia

DEPUIS que mon livre *La Sale Guerre* (La Découverte) est paru, une violente polémique s'est déclenchée, visant à décrédibiliser mon témoignage sur le rôle des forces spéciales de l'armée algérienne dans la guerre qui ensanglante mon pays depuis 1992. Des dizaines d'articles ont été publiés, en Algérie et en France, utilisant tous les moyens, y compris les plus bas. On a dit que mon livre contenait de « monstrueuses inexactitudes » (Mohamed Ghoulmi dans la page Débats du *Monde* du 13 mars). Que j'avais été « manipulé » par mon éditeur (l'hebdomadaire *Marianne*, 19 février), ce que je démens formellement. Que j'étais l'instrument d'un complot contre l'armée algérienne, organisé, au choix, par les islamistes, la DGSE, l'Internationale socialiste et même... Vivendi ! Que j'étais un « voleur », un « terroriste » et même que j'avais été « acheté avec de grosses sommes » (Rachid Boudjedra, *Le Matin*, 22 février)...

Cette campagne est la poursuite de la guerre médiatique menée depuis des années par le service d'action psychologique du DRS algérien (l'ex-Sécurité militaire), que dirige le colonel Hadj Zoubir. Ce service a réussi à enrôler de nombreux journalistes algériens et à manipuler l'information de façon à occulter la responsabilité des forces de sécurité dans les violences, pour les attribuer uniquement aux terroristes islamistes. Je ne dis pas que tous ceux qui mettent en cause mon témoignage sont manipulés. Mais je dois constater qu'au-delà des préjugés et des insultes, personne n'a remis en cause le tableau général que j'ai tenté de donner du fonctionnement de l'armée. Les dizaines de faits précis que je rapporte n'ont fait l'objet que de rares contestations.

Parmi celles-ci figuraient « deux erreurs qui créent la suspicion », selon le journaliste Francis Ghilès (*Le Monde* du 24 mars). Il conteste d'abord que le général Ali Boutighane (partisan d'une réconciliation avec les islamistes) ait pu être assassiné, en 1995, parce qu'il n'avait pas de gardes du corps : selon lui, ce général « a toujours refusé toute protection ». Mais il n'y a là aucune « erreur ». Le jour où une enquête impartiale sera menée, j'indiquerai

qui sont les témoins absolument fiables dont je tiens cette information. Ils expliqueront comment le général Boutighane s'était vu refuser, quelques jours avant son assassinat, une protection armée, et pourquoi la cause immédiate de sa mort a sans doute été l'enquête qu'il menait sur une affaire de corruption impliquant de hauts responsables de la marine.

La seconde « erreur » concernerait la fameuse affaire dite « de l'Amirauté » (février 1992) lors de laquelle un commando islamiste attaqua le commandement des forces navales (CFN), tuant quatre militaires. J'explique dans mon livre qu'il s'agissait d'une « provocation

## Toutes les accusations portées contre mon témoignage ne me surprennent pas, car je connais de l'intérieur le système de pouvoir des généraux mafieux algériens

particulièrement tordue » de la Sécurité militaire.

Pour M. Ghilès, « la vérité est autre ». D'abord, parce que l'attaque a eu lieu à la base navale d'Alger et non au siège du CFN, distant de 800 mètres, dit-il, sous-entendant que je parle de ce que je ne connais pas. Mais j'ai expliqué que l'attaque visait « l'Amirauté », lieu regroupant le CFN, la base navale et d'autres bâtiments de la marine, très proches les uns des autres. Il est ridicule de voir là une contradiction. Ensuite, parce que, selon M. Ghilès, l'élève-officier Djnouhat, complice de l'attaque, n'aurait pas été arrêté en 1991 comme je le dis, mais en 1994 : je maintiens tout ce que j'ai écrit à ce sujet, qui m'a été rapporté en détail par Djnouhat lui-même, que j'ai connu en prison (mais aussi par un autre témoin dont je n'ai pas parlé). L'article de M. Ghilès comporte des précisions (comme le prénom de Djnouhat) qui, à ma connaissance, n'ont jamais été publiées : je me demande bien, neuf ans après les faits, quelles sont ses sources.

Le « massacre de Douar Ez-Zaatria » : j'ai raconté comment mes supérieurs, une nuit de mars 1993,

m'avaient demandé d'escorter avec mes hommes un camion transportant une vingtaine d'éléments de mon unité et du DRS, déguisés en combattants islamistes, jusqu'à quelques kilomètres de ce village, proche d'Alger. Le camion avait ensuite, seul, poursuivi sa route dans sa direction. De retour à la caserne, j'ai compris, par l'un des membres du commando, qu'ils venaient de commettre un massacre. Après la parution de mon livre, des journalistes algériens (*El Watan*, 19 février) et français (*Le Nouvel Observateur*, 29 mars) ont affirmé qu'ils n'avaient trouvé aucun témoin d'une telle tuerie à Zaatria. Je ne peux rien dire du sérieux de ces enquêtes. Mais ce

que j'ai vu de mes yeux – ce commando de militaires se faisant passer pour des islamistes – je le maintiens absolument. Et j'affirme qu'ils ont massacré des civils dans les environs de Zaatria, sinon dans le village lui-même.

Une autre critique précise qui m'a été faite à ce jour concerne l'« affaire de la Renault Express » : j'ai raconté comment, en mai 1995, j'ai arrêté, près de Lakhadaria, le conducteur d'un tel véhicule, qui y avait caché une importante somme d'argent. Le général Chibane, commandant de notre secteur opérationnel, m'a demandé de lui remettre le véhicule, l'argent et le suspect. J'apprendrai plus tard que ce dernier avait été retrouvé éborgné, que l'argent avait disparu et que la voiture était devenue un véhicule de service. Mais, le 28 février dernier, un homme a « spontanément » témoigné, lors d'une conférence de presse à Alger : c'était lui l'homme de la Renault Express, et j'avais donc menti. J'ai pu voir son visage à la télévision : ce n'est pas lui que j'avais arrêté. Le DRS aurait-il la faculté de ressusciter les morts ?

J'attends en tout cas que l'on me présente Mohamed Moutadjer, les

frères Boussoufa, les frères Bairi et bien d'autres (réputés « disparus »), dont j'ai raconté comment, en 1994, ils ont été assassinés par des officiers de mon régiment. A moins que l'on ne prétende que c'est moi qui les aurais tués... Dans ce cas, je suis prêt à comparaître, devant une juridiction algérienne indépendante (cela n'existe pas aujourd'hui) ou devant un tribunal pénal international : je donnerai tous les noms des officiers de la chaîne de commandement, du général Mohamed Lamari aux lieutenants assassins, qui ont permis ces crimes. Et j'apporterai les preuves de leurs responsabilités.

Quant à l'officier-écrivain Yasmina Khadra, qui, « durant huit années de guerre, n'a jamais été témoin [du] moindre massacre de civils susceptible d'être perpétré par l'armée » et affirme que tous l'ont été par les GIA (*Le Monde* du 13 mars), je sais qu'il ne faisait pas partie des forces spéciales quand j'y étais et qu'il n'a jamais été le témoin des tortures et des tueries dont j'ai rendu compte : par quel miracle peut-il affirmer que les militaires ne sont responsables que de « dérapages isolés » et faire semblant d'ignorer que les GIA sont largement manipulés par le DRS ? Pour moi, Yasmina Khadra fait partie de ces nombreux officiers « HTM » (« *hchicha taalba ma'icha* » : « une herbe qui ne demande qu'à pousser »), comme on appelle en Algérie ceux qui préfèrent ne se poser aucune question.

Toutes ces accusations ne me surprennent pas, car je connais de l'intérieur le système de pouvoir des généraux mafieux algériens. Je demande simplement que la vérité soit faite et que les coupables des crimes, militaires, islamistes ou autres, soit jugés et châtiés. Les journalistes libres peuvent contribuer à la vérité. Mais seule une commission d'enquête indépendante – qui devra être internationale vu l'état de la justice de mon pays – permettra que justice soit rendue. Quant à moi, je me battrai jusqu'au bout dans ce but.

**Habib Souaïdia** est ancien sous-lieutenant des forces spéciales de l'armée algérienne.

► www.lemonde.fr/algerie

# Vers un monde de profil(s)

par Christophe Gallaz

LORSQUE nous entreprenons d'analyser le fonctionnement de nos sociétés ambiantes, allons-y subrepticement. Méditons le vocabulaire qui s'y pratique au quotidien. Les promoteurs de l'économie moderne, par exemple, ne sont pas que des stratèges ou des comptables au service oppressé de leur actionnariat. Ils produisent du verbe. Et furieusement. Tenez : le mot « profil ». Ils l'ont érigé, en quelques années, au rang de nos vocabulaires les plus tenaces.

Il n'est plus une offre d'emploi publiée dans la presse, à la rubrique des cadres, qui ne comporte son profil. Sans profils, le secteur tertiaire décade. Et sans secteur tertiaire, la mondialisation, c'est-à-dire notre avenir – n'est-ce pas ? – fait naufrage.

C'est en quoi l'utilisation si soutenue de ce terme, dont chacun sait qu'il désigne l'« aspect du visage humain regardé par un de ses côtés », charrie des enjeux fondamentaux. Définissons ces derniers *a contrario*, en considérant le mot que nous avons l'habitude d'employer comme son complément : la « face », dont nul n'ignore qu'il indique, lui, la « partie antérieure de la tête ». Deux syllabes discrètes, certes, mais quelle portée ! La face inspire une multitude de nos tournures langagières les plus chargées de signification, y compris symboliques, allant de l'homme à « double face » (celui qui dissimule ses sentiments vrais) à la « face de rat » proférée comme une insulte, en passant par « se voiler la face » ou « faire face à l'adversité ».

Autrement dit, alors que le terme de profil évoque une ligne, celui de face évoque un espace inscrit sur un plan. Le profil est une limite, quand la face est un champ. Le profil est le dessin d'une abstraction figurée sur un support, mais la face est un lieu qui peut rejoindre un ensemble d'autres lieux, qu'on peut nommer société, pour s'y disposer de telle sorte qu'adviennent des rapports et des relations, sous forme de rencontres, d'affrontements, d'amours ou de batailles.

Le profil est l'indice d'une quantification et d'une géométrisation, tandis que la face est de type organique. Le profil est cousin des abscisses, des ordonnées ou des niveaux, et la face est un signe de la vie.

Le principe du profil règne donc chez les soldats de la nouvelle économie, qui le muent en un règlement universel. La recette est simple. Débarrassez d'abord l'être humain de son épaisseur et de son volume, qui représente sa chair et son expérience, pour le réduire en état de silhouette, qui est un tracé pur. Propulsez-le dès lors en tant que tel dans les autres tracés qu'instituent chaque jour les fluctuations de la Bourse. Observez aussitôt l'effet produit, normalement juteux. Quelques milliers de licenciements dans un groupe industriel suffisent généralement pour que la courbe des cotes, miraculeusement stimulée par les circonstances, bondisse aux sommets du graphique.

C'est dire à quel point le salariat contemporain, dont on se plaisait naguère à vérifier qu'il représentait une conscience sociale et politique, est chargé de compatibilités accrues avec tout dispositif chiffrable et chiffré. En qualité de profil obligé de l'être, et de n'être que cela, il perd en effet sa propre face, au sens littéral de l'expression.

Or, quand nous perdons la face, nous recherchons celle-ci partout. Nous nous inventons tous les miroirs possibles qui puissent nous signaler les territoires de notre Moi perdu. Et si nous n'avons plus la force ou la curiosité de les inventer, ces territoires, nous nous procurons tous ceux qui nous sont proposés – quel qu'en soit le prix.

Voilà pourquoi la quête et la connaissance de nous-mêmes, et celles de nos congénères, passent désormais par le Marché, et le constituent. On peut formuler cela différemment : le peuple se transforme en public. En données statistiques, l'un et l'autre se con-

fondent évidemment. Mais ils se disjoignent irrémédiablement, au contraire, dès lors qu'on les détermine selon leurs qualités et leurs fonctions. Le peuple est sensible, étant composé de faces, alors que le public, étant composé de profils, consomme après avoir produit. Le peuple s'agrége en un sort commun qu'il subit quelquefois jusqu'à la souffrance, tandis que le public achète sur le mode de la compulsion narcissique.

La règle veut aujourd'hui que les puissants fassent du public l'objet de tous leurs soins, et du peuple l'objet de toute leur indifférence, voire de tout leur mépris. Les milieux économiques révèlent le public dont dépendent leurs cash-flows et méprisent le peuple qui forme leur main-d'œuvre et qui subit à ce titre, dans son cadre d'existence urbaine, des atteintes qualitatives considérables.

Les milieux sportifs révèrent le public qui compose leur audience dans les stades et devant les postes de télévision et méprisent le peuple, dont les athlètes sont un échantillon réquisitionné tout exprès pour accomplir la performance à tout prix et par tous les moyens, y compris ceux de l'auto-destruction physiologique.

Et les milieux culturels eux-mêmes révèrent le public qui leur vaut des soutiens accrus de la part

Sans profils, le secteur tertiaire décade. Et sans secteur tertiaire, la mondialisation, c'est-à-dire notre avenir – n'est-ce pas ? – fait naufrage

des sponsors, et méprisent le peuple, auquel ils se soucient peu de suggérer des liens possibles entre sa sujétion sociale et le pouvoir émancipateur d'un film, ou son angoisse existentielle et les amplifications de l'âme engendrées par la musique.

En présence d'une telle situation, quiconque s'adonne à la politique se trouve devant une alternative limpide. Soit il essaie d'alléger le tourment quotidien des majorités civiles, soit il cherche à les en divertir, au contraire, en leur offrant des amusements consensuels et des apaisements immédiats. Soit il ausculte patiemment les soubassements de la communauté qu'il administre, soit il organise à l'endroit de celle-ci, à force d'attitudes et d'opérations relevant du spectacle, son exaltation permanente. Soit il dresse l'inventaire d'un peuple dont il pourra d'autant mieux prendre soin, soit il n'entrevoit qu'un public à cajoler.

Les voisinages de la politique et de l'économie, la première généralement terrorisée par la seconde, indique à quel point l'option du public l'emporte aujourd'hui machinalement, dans les esprits, sur celle du peuple. C'est en quoi la politique s'apparente aujourd'hui si profondément au commerce.

D'un souci général des faces, nous sommes passés à la gestion de profils formatés pour les sondages. De la durée qui cristallisait les lois du destin, nous sommes passés à la conjoncture immédiate qui renouvelle précipitamment ses décrets. Des mécanismes de concertation qui configuraient les liens sociaux, nous sommes passés au marchandage paniqué des prestations et des contre-prestations. De la notion des droits fondamentaux, nous sommes passés à celle des privilèges monnayables et renégociables à merci.

**Christophe Gallaz** est écrivain et chroniqueur.

# Paris et Berlin ne doivent pas s'éloigner

par Jacques Morizet et Otmar Seul

UN étroit partenariat et une confiance réciproque ont toujours été bénéfiques à l'intégration européenne. Le chemin parcouru en quarante ans de coopération franco-allemande le démontre. L'Union européenne s'est précisément construite pour substituer des rapports de droit aux rapports de force qui ont failli mener l'Europe à sa perte.

Mais l'entente franco-allemande risque d'être menacée par l'inquiétante érosion, des deux côtés du Rhin, du nombre de Français et d'Allemands qui apprennent respectivement la langue du partenaire. Aujourd'hui, en Allemagne (sans compter la Sarre), 14 % des lycéens seulement apprennent le français en première langue étrangère. En France, la situation est encore plus préoccupante : les élèves de l'enseignement secondaire qui choisissent l'allemand comme première langue ne sont plus que 9,7 % (avec un pourcentage actuel de 19,51 % en deuxième langue, l'allemand a perdu sa position privilégiée au profit de l'espagnol avec 61,30 %).

Cette situation, déjà inquiétante sur le plan des relations humaines et intellectuelles, est évidemment très préjudiciable aux échanges économiques, alors que 700 000 emplois sont actuellement liés à la coopération franco-allemande.

Sans une politique volontariste et résolue en matière d'enseignement des langues allemande et française comme en matière de formation à l'interculturel, la communication politique, économique, sociale et culturelle entre nos sociétés civiles risque de se dégrader. Une telle situation serait dommageable au dialogue entre Européens : l'émergence d'une véritable conscience européenne passe notamment par

le respect et la reconnaissance de toutes les langues et cultures de l'UE dans leur richesse et leur singularité.

Des chercheurs, enseignants, étudiants, responsables d'association et médiateurs entre la France et l'Allemagne ne cessent d'en appeler – par la voie de pétitions – aux gouvernements français et allemand pour qu'ils relancent la coopération sur des bases nouvelles et plus concrètes. Il s'agit d'aller au-delà des déclarations de principe et de prendre

## L'entente franco-allemande risque d'être menacée par l'inquiétante érosion, des deux côtés du Rhin, du nombre de Français et d'Allemands qui apprennent respectivement la langue du partenaire

rapidement les mesures qui s'imposent :

- Initier à la langue de l'autre dès l'école primaire, voire dès l'école maternelle, en veillant à ne pas privilégier systématiquement l'apprentissage de l'anglais ;
- Chercher les moyens de remédier à l'insuffisance numérique de plus en plus grave des professeurs d'allemand et des formateurs dans les établissements de l'enseignement public et privé ;
- Revoir les manuels et l'enseignement de l'allemand et du français en y accentuant les regards croisés sur les deux sociétés, leurs histoires et leurs cultures, en y intégrant la dimension interculturelle, source de motivation pour les enfants et les adolescents ;
- Relancer les échanges interscolaires (échanges de classes, échan-

ges d'élèves à l'occasion des vacances) ;

– Développer des cursus franco-allemands avec des partenariats de formation à tous les niveaux (BEP, bac professionnel, BTS, IUT et universités) et dans toutes les disciplines débouchant sur des diplômes communs – mesures accompagnées d'une augmentation du nombre de bourses ;

– Promouvoir les stages professionnels dans les établissements

publics et les entreprises des deux pays ;

- Arrêter la politique de restriction budgétaire et de « démantement » des Instituts français et des Instituts Goethe en leur donnant les moyens d'une politique linguistique et culturelle plus diversifiée et mieux adaptée aux exigences actuelles ;
- Développer le travail de mémoire en se fondant sur la recherche historique et en promouvant les échanges et les rencontres (notamment de jeunes) autour de cette thématique. Pour l'encourager, les moyens budgétaires attribués aux chercheurs, universitaires ou non – devront être renforcés, les colloques dans ce domaine plus nombreux et les possibilités de traduction améliorées ;
- Motiver et mobiliser les sociétés civiles dans un esprit de dialogue,

en redonnant notamment un second souffle aux jumelages franco-allemands et européens.

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec le concours de tous les acteurs de la société civile et plus particulièrement des parents d'élèves, en direction desquels un effort plus grand d'information et d'orientation (par brochures et divers supports de publicité) est indispensable. Ils doivent être convaincus que, pour des raisons politiques et économiques, et non pas simplement culturelles, la connaissance d'un idiole commun de base est insuffisante et ne peut remplacer la connaissance approfondie de la langue du partenaire principal si nous voulons mener une coopération efficace, notamment dans les secteurs porteurs de la recherche et de la technologie.

L'enseignement d'une langue à des fins professionnelles devra être intensifié avec le concours des chambres de commerce franco-allemandes et des industries et services intéressés. Dans ce but et pour démythifier, auprès des parents et des élèves, la difficulté supposée de l'allemand et du français, il est nécessaire que les établissements d'enseignement utilisent au mieux les nouvelles technologies et le multimédia tout en continuant de recourir à la musique, au théâtre, au cinéma et à la télévision.

**Jacques Morizet** est ambassadeur de France, secrétaire général du Haut Conseil culturel franco-allemand.

**Otmar Seul** est professeur des universités, coordonnateur des formations droit-allemand à l'université Paris-X - Nanterre.



Timothy Radcliffe, maître général de l'ordre des dominicains

# Les chances de l'Eglise sont réelles si elle apprend l'humilité

Si nous croyons que l'Evangile est un message d'unité et de réconciliation, nous devons être là où se trouvent les lignes de fracture du monde, entre le Nord et le Sud, entre l'islam et le christianisme, entre l'Est et l'Ouest

« C'est la première fois dans l'histoire de l'ordre dominicain que le maître général est un Britannique. Comment peut-on être anglais et catholique ?

— C'est complexe, en effet. L'opinion moyenne anglaise est qu'il est difficile d'être anglais et catholique. Un véritable Anglais est un homme libre. Il croit que le catholique est celui qui a aliéné toute liberté, qui reste pieds et poings liés au pape et accepte tout de lui. En ce sens, le catholique est toujours regardé par ses compatriotes avec un brin de soupçon. A l'inverse, je dois ajouter que souvent les Anglais sont fascinés par l'institution catholique, qui pour beaucoup garde une autorité morale plus grande que l'Eglise d'Angleterre. Ce retournement d'image est dû largement à la figure du cardinal Hume, l'ancien archevêque de Westminster, qui était aussi bénédictin, disparu en 1999. Son père était écossais, sa mère française, mais il était perçu à la fois comme typiquement anglais et typiquement catholique.

» On n'a pas le droit d'oublier que, pour la majeure partie de son histoire, l'Angleterre fut une nation catholique et qu'elle l'est encore aujourd'hui par toutes ses fibres. Dans un livre qui a connu un grand succès il y a trois ans, un historien de Cambridge, Emon Duffy, a montré combien l'Eglise d'Angleterre était vivante et fervente avant la Réforme d'Henri VIII et combien la destruction de la foi catholique fut d'une brutalité inouïe. Le catholicisme invite les Anglais à redécouvrir les racines profondes de leur identité, quand nous faisons encore intimement partie de l'Europe !

— Comment peut-on être maître général d'un ordre qui compte une lignée de personnalités aussi dissemblables que Bartolomé de Las Casas, défenseur des Indiens, et Torquemada, grand maître de l'Inquisition espagnole ?

— Je dirais que la passion commune des dominicains est la défense de la vérité, de cette vérité qui est la devise de notre ordre. Défendre la vérité, pour Las Casas, c'était défendre le Christ crucifié sur le visage de l'Indien humilié et persécuté par le

colon espagnol. Pour Torquemada, c'était lutter contre l'hérésie par tous les moyens, y compris ceux de l'Inquisition que nous condamnons si fort aujourd'hui. Les temps ont changé, mais les dominicains sont toujours des passionnés de vérité.

» Le danger est de croire qu'on est parvenu à la connaître tout entière, à la posséder, et qu'on doit l'imposer aux autres, plutôt que la proposer et la partager. Le défi est double. On doit être absolument confiant dans la vérité qui est révélée par le Christ. En même temps, on doit rester le plus humble possible devant la vérité de l'autre. Si on n'a pas cette foi dans la vérité du Christ, alors on est tenté par le relativisme. Et si on n'a pas cette humilité devant la vérité de l'autre, alors on risque de tomber dans l'intolérance et dans les insupportables erreurs des inquisiteurs.

— Vous êtes un «frère précheur», comme se nomment aussi les dominicains. Que veut dire prêcher la parole de Dieu, aujourd'hui, dans un monde qui ignore tout de Dieu ou pour qui le nom de Dieu sert de caution à des entreprises de conquête ou d'intégrisme ?

— Tertullien, au III<sup>e</sup> siècle, disait que l'«âme de l'homme est naturellement chrétienne». Cette phrase pourrait être considérée comme arrogante ou «récupératrice». Elle voulait seulement signifier qu'il existe, dans tout homme, un sens inné de Dieu, de sa vérité, de ses valeurs. La foi touche quelque chose qui nous est naturel à tous. Si ce que nous prêchons est véritablement l'Evangile, cette parole ne vient pas d'une autre planète. Mais la tentation du prédicateur est de croire que c'est lui qui vient apporter Dieu, alors qu'il s'agit surtout de le révéler, de nommer ce Dieu qui est déjà présent en l'autre. La première tâche du prédicateur est d'entrer d'abord en intimité, en amitié avec l'autre, de révéler ce qui est bon, sage, vrai en lui. Par exemple comment parler des exigences morales de l'Evangile sans entrer d'abord en conversation avec l'homme, avec la femme, avec le couple qui est en face de moi. Qu'ai-je à leur dire qui ne soit dit avec lui, avec



CHRISTIAN ROUX

elle, avec eux ? Prêcher, pour moi, c'est donc me laisser toucher par l'expérience de l'autre. Je trouve par exemple que les documents ecclésiastiques sont ennuyeux. Je m'en dors au bout de deux ou trois pages. Pourquoi ? Précisément parce qu'ils ne me parlent pas. Parce qu'ils n'entrent pas dans mon expérience. Saint Thomas d'Aquin — en bon dominicain, je me dois de le citer ! — disait que le premier devoir d'un enseignant n'est pas d'abord de communiquer un savoir, mais d'aider son disciple à réaliser son être et son potentiel de connaissance. Autrement dit, le bon maître est moins celui qui possède tous les savoirs que celui qui est, avec l'autre, dans un rapport d'ami, de condisciple. Dans mes années de formation, un homme comme le théologien Marie-Dominique Chenu me donnait toujours l'impression d'être, près de moi, comme un condisciple.

— Etes-vous confiant dans l'avenir du christianisme, compte tenu de la montée de croyances radicales et de spiritualités de plus en plus flottantes ?

— Les chances de l'Eglise sont réelles si elle apprend l'humilité. Regardez l'Asie, où le pourcentage de ses fidèles est extrêmement minime. Etre présente sans prétention, sans grandes institutions, dans une certaine humilité, c'est une très bonne cure pour l'Eglise. Là où elle est humble, il y a des vocations religieuses. Je le constate au Japon, aux Philippines, au Vietnam, mais aussi en Europe, en Angleterre, en France, en Allemagne. Grâce à Dieu, nous avons des vocations dans l'ordre en ce moment.

» L'homme cherche naturellement Dieu. Mais ce qui est spécifique de la foi chrétienne, c'est que Dieu vient nous chercher. C'est lui qui vient au-devant de nous. La rencontre de Jésus avec Marie-Madeleine, au matin de la Résurrection, en est une illustration. Marie-Madeleine demande où se trouve le corps de Jésus crucifié trois jours plus tôt, mais qui a disparu de son tombeau. Or c'est lui qui vient chercher Marie-Madeleine. Dans le bouddhisme, dans l'hindouisme, qui attirent tant nos contemporains en Occident, il n'y a pas de Dieu qui vienne ainsi saisir l'homme.

— Le christianisme est désormais plus nombreux dans l'hémisphère Sud que dans le Nord. De même que les dominicains européens ont évangélisé des continents du Sud, notamment en Amérique latine, est-il envisageable qu'au XXI<sup>e</sup> siècle des missionnaires du Sud viennent réévangéliser le Nord ?

— Ce qui me frappe, c'est que, dans le monde globalisé d'aujourd'hui, il n'y a plus de centre pour la mission ou, plus exactement, plus de centre unique. Grâce à Internet, je peux envoyer des messages à tous mes frères dans l'ordre, mais eux ne savent même pas où je me trouve. Cette technologie symbolise le nouveau travail d'évangélisation. La mission ne va plus de l'Europe vers les autres parties du monde. Elle est partout et elle va dans toutes les directions à la fois.

» Pierre Claverie, dominicain et évêque d'Oran, assassiné le 1<sup>er</sup> août 1996, disait très justement que le défi de l'évangélisation pour les chrétiens était d'être là où se produisent les grandes ruptures, là où se trouvent les lignes de fracture du monde. C'est pour cette raison, disait-il, que la place de ses frères dominicains est aussi en Algérie, lieu de rupture entre le Nord et le Sud, entre l'islam et le christianisme, entre l'Est et l'Ouest. On trouve ces fractures dans maints pays, par exemple en Irlande du Nord. Là, je suis impressionné par une petite communauté, comprenant à la fois des protestants et des catholiques, qui ont choisi de vivre précisément à la frontière entre les deux communautés pour tenter d'y désamorcer la violence. D'autres lignes de fracture existent entre les riches et les pauvres : à Paris, comme à New York, comme à Lagos et dans toutes les grandes villes du monde. Si nous croyons que l'Evangile est un message d'unité, de réconciliation et d'humanité, alors notre tâche d'évangélisation consiste bien à se trouver dans ces lieux-frontières et de tenter d'y construire des ponts. Pierre Claverie l'a fait. Il l'a payé de sa vie et beaucoup d'autres avec lui.

— Le monde qui a fait l'expérience, au XX<sup>e</sup> siècle, de toutes les vérités absolues, totalitaires, n'est-il pas devenu rétif à toute vérité qui se prétendrait unique ?

— Bien sûr. Le dernier siècle a été crucifié par des régimes communiste ou nazi qui prétendaient détenir toute la vérité et ont cherché à imposer la leur avec une brutalité sans précédent dans l'histoire des hommes. Nous chrétiens, nous disons que si l'homme cherche la vérité, il est capable de la reconnaître, mais nous devons chercher à la partager avec lui de la manière la plus humble. Si notre joie est visible, nul ne craindra que l'Evangile ne soit une idéologie oppressive. Nous devons montrer que, loin d'être une prison, l'Evangile rend libre. Il ne menace pas notre humanité, mais nous offre

la vie. Au cœur de notre foi est la bonté fondamentale de l'homme et de la Création. Thomas Merton disait que sa vie de moine lui avait dévoilé la bonté du monde. Le mot grec *evangelios* ne veut-il pas dire *bonne nouvelle* ? Le montrons-nous assez que nous annonçons une bonne nouvelle ? Maître Eckhart disait : « Nous ne pouvons pas imaginer le plaisir de Dieu dans sa création. Si vous voulez être proches de lui, il faut prendre part à ce plaisir. » Je pense que tous les grands mystiques comme lui et tous les théologiens étaient des hommes et des femmes fondamentalement joyeux.

— Ce n'est pas le ton du magistère romain...

— C'est une question difficile. Quel langage imaginer et tenir pour toucher neuf cent millions de catholiques à travers le monde, originaires de pays, de cultures, d'horizons si différents ? Les grands textes un peu techniques qui viennent de Rome s'adressent surtout aux évêques, aux théologiens. En fait, c'est toute l'opinion publique qui s'en empare. Cela met l'Eglise dans une position très délicate. Peut-être faut-il faire moins de textes. Mais il faut surtout avoir moins peur du chaos, des tensions, de l'erreur. Maître Eckhart disait aussi que, si on veut parvenir à la vérité, il ne faut pas avoir peur de commettre des erreurs. Je pense comme lui que l'Eglise doit avoir davantage confiance.

— Dans sa déclaration *Dominus Jesus* de septembre 2000, qui a suscité beaucoup de polémiques, le cardinal Ratzinger a mis en garde son Eglise contre les risques de relativisme. N'est-on pas là au cœur de la contradiction chrétienne du XXI<sup>e</sup> siècle : comment concilier la défense du dogme catholique et le respect du pluralisme religieux, c'est-à-dire la reconnaissance qu'il existe d'autres voies de salut ?

— Je crois que la vérité a été révélée par Jésus-Christ, mais je ne suis pas capable de comprendre, à moi seul, toute la vérité chrétienne. Je ne dis pas que la révélation est partielle. Mais j'affirme que je ne peux pas entrer seul dans la totalité du mystère du Christ. Pour ce faire, j'ai besoin de l'autre. J'ai besoin d'entrer en dialogue avec mes frères juifs, avec les musulmans, avec les bouddhistes, pour mieux comprendre et distinguer tout ce qui relève de ma propre foi. Sans doute parce que l'Eglise est restée en grande partie trop européenne, trop occidentale, je pense que nous ne sommes pas encore arrivés à notre identité pleine de catholiques, qui signifie « universels ».

» Qui est Dieu ? Nous ne le savons pas, répondait saint Thomas d'Aquin. En même temps, nous pouvons aussi dire, avec saint Augustin : Dieu est plus proche de moi que le centre de mon existence. Ce qui est au cœur de notre foi, c'est cette tension entre notre intimité avec Dieu et Dieu comme ce mystère permanent que nous ne faisons qu'entrevoir de loin. L'une nous donne confiance. L'autre nous invite à l'humilité. »

Propos recueillis par Henri Tincq

## La tolérance et l'orthodoxie

QUAND il a été élu à l'âge de quarante-sept ans, en 1992, Timothy Radcliffe était le plus jeune maître général de l'ordre des prêcheurs, fondé au XIII<sup>e</sup> siècle par saint Dominique, d'où leur nom plus courant de dominicains.

Il est né en 1945 à Londres où sa mère était venue attendre la démobilisation de son père. Ce qui l'empêchera de jouer au cricket, dira-t-il souvent, sous les couleurs du Yorkshire, berceau de sa vieille famille catholique, attachée à Rome autant qu'aux valeurs anglaises traditionnelles. C'est la devise des dominicains, *Veritas*, qui l'attire au noviciat d'Oxford et au couvent des Blackfriars, avant d'étudier dans la célèbre université et à Paris. Après sa profession solennelle, en 1971, il devient prieur de sa communauté d'Oxford et enseigne l'écriture sainte. En 1988, il est élu à la tête de la province



TIMOTHY RADCLIFFE

dominicaine d'Angleterre et, quatre ans plus tard, d'un ordre mondial qui compte 6 500 religieux, répartis en 49 provinces, 30 000 religieuses rattachées à la « famille » dominicaine et des groupements de laïcs (70 000 membres) aussi en lien avec l'ordre.

Un journal anglais l'a décrit un jour comme associant « la tolérance la plus progressiste avec l'orthodoxie la plus conservatrice ». Timothy Radcliffe conteste cette opposition. S'il se dit partisan de la tradition, celle-ci n'exclut pas des formulations neuves. Il vient de publier aux Editions du Cerf un livre d'entretiens, *Je vous appelle mes amis* (avec Guillaume Goubert, journaliste à *La Croix*), qui a reçu le prix 2001 de littérature religieuse (*Le Monde* du 15 septembre 2000).

H. T.

## Abonnez-vous en toute liberté

**Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble**

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

**Vous ne payez rien d'avance**

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'écheloner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

**Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro**

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

## Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex  
Tél : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37€) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M.  Mme  Mlle 101MQAN2  
Prénom : .....  
Nom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

|                                                                                                  |                                                                                         |              |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|
| N° NATIONAL D'ÉMETTEUR<br>N° 134031                                                              | ORGANISME CRÉANCIER <b>Le Monde</b><br>21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05 |              |         |
| TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER                                                                    |                                                                                         |              |         |
| Nom : .....                                                                                      |                                                                                         |              |         |
| Prénom : .....                                                                                   |                                                                                         |              |         |
| N° : ..... rue                                                                                   |                                                                                         |              |         |
| Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....                                                        |                                                                                         |              |         |
| NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT<br>DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) |                                                                                         |              |         |
| N° : ..... rue                                                                                   |                                                                                         |              |         |
| Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....                                                        |                                                                                         |              |         |
| DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER                                                                  |                                                                                         |              |         |
| Code Établissement                                                                               | Code Guichet                                                                            | N° de compte | Clé RIB |

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

## Devenez Citoyen du Monde



Abonnez-vous pour seulement

**173F\***  
par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

**Le Monde**

\* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2001.



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## La presse russe sous contrôle

LA chaîne de télévision russe NTV, seul réseau d'envergure nationale qui ne dépendait pas du pouvoir, est morte. A l'issue d'un conseil d'administration contesté, elle était passée sous la coupe du géant gazier Gazprom et, samedi 14 avril, pour installer une nouvelle direction, la police du Kremlin est intervenue directement dans ses locaux. Sergueï Kovalev, le seul député russe qui fut un dissident soviétique, est venu soutenir les « rebelles » de la chaîne. La présence d'un tel homme, porteur de cette double légitimité, devrait lever les doutes de ceux qui hésitent à prendre au sérieux le combat des journalistes de NTV, menés par le présentateur vedette Evgueni Kisselev.

Leur cause est certes entachée par un passé fait de compromissions. NTV fut une chaîne élitiste, centrée sur les « nouveaux Russes ». Ses journalistes sont des privilégiés de la nouvelle Russie. Cette chaîne « indépendante » avait oublié toute déontologie lorsqu'elle s'est jetée à fond dans le soutien au candidat Boris Eltsine, lors de l'élection présidentielle de 1996.

Elle s'est ensuite endettée exclusivement auprès de Gazprom, un concentré des tares de la nouvelle Russie, se mettant ainsi elle-même entre ses mains ; elle a épousé les combats de son patron, Vladimir Goussinski, contre d'autres oligarques (le plus souvent Berezoanski) ; elle a, enfin, soutenu la seconde guerre tchétchène – ou, du moins, elle n'a pas com-

menté de façon hostile la politique tchétchène de M. Poutine.

En cédant à cette dernière exigence du nouveau maître du Kremlin, MM. Goussinski et Kisselev avaient cru le satisfaisant. NTV était respectueuse de la politique conduite en Tchétchénie, même si, contrairement aux chaînes d'Etat, elle ne se bornait pas à citer les militaires russes comme seule source et si, par moments, elle donnait la parole, sinon à des indépendantistes, du moins à certains réfugiés tchétchènes. Elle conduisait sur les autres sujets une sorte de guérilla avec le pouvoir.

C'était encore trop. Est-ce à cause de ses reportages dans le Caucase jugés encore trop dissidents pour le Kremlin, qui n'admet qu'un soutien sans faille ? Est-ce à cause des autres sujets et du ton général de la chaîne privée ? En tout cas NTV a été jugée trop libre au regard du reste du paysage audiovisuel russe, déjà soumis.

Sa prise de contrôle par Gazprom – dont le président, compromis dans une série d'affaires, est l'instrument docile du Kremlin – ramène le pays sept ans en arrière. Pour avoir commencé sous Eltsine, les attaques contre la liberté de parole se sont intensifiées sous Vladimir Poutine. « Quand Poutine dit qu'il est fier d'être un ancien du KGB, c'est comme si un chancelier allemand disait qu'il est fier d'être un ancien nazi », a commenté Sergueï Kovalev.

Le coup de force contre NTV donne raison à tous ceux qui craignent pour l'avenir de la démocratie dans la Russie de Poutine.

## Le rugby français embourbé dans ses particularismes

LE FOOTBALL français triomphe depuis trois ans, le handball s'offre des titres de champion du monde et le basket se surprend à fouler le parquet d'une finale olympique. Les sports collectifs, auxquels on pourrait ajouter le tennis en Coupe Davis, sport d'équipe, se portent à merveille, soulèvent l'enthousiasme des foules et réveillent tous les chantres de « la France qui gagne ». Dans la foulée de l'équipe de France de football, le sport français se serait converti comme un seul homme à une approche très professionnelle. Finies les belles défaites et les poteaux carrés, à nous les grandes victoires et les poteaux rentrants. L'élite du sport hexagonal aurait fait sa mue ? Toute l'élite ? Non, au sud-ouest et au sud-est du pays, une « famille » sportive résiste à la transformation.

Immobile, le rugby se tient soigneusement à l'écart des bouleversements en cours dans le monde du sport, hexagonal ou international. Il ne parvient pas à ouvrir ses frontières naturelles : contrairement à la plupart des autres disciplines, il n'accueille des jeunes issus de l'immigration qu'avec parcimonie, et de grands joueurs étrangers éprouvent parfois les pires difficultés à s'adapter. Le rugby ne gagne pas, ou si peu, depuis trois ans : lors de ses quatorze derniers matches, le XV de France s'est incliné à sept reprises. Bien sûr, il fut l'invité surprise de la finale de la Coupe du monde en octobre 1999, mais chacun s'accorde à reconnaître, avec le capitaine des Bleus, Fabien Pelous, que cette présence

n'était que « l'arbre qui cache la forêt ». Le rugby, ce sport qu'une récente étude de l'Observatoire sports et valeurs a consacré comme une activité « virile » par excellence, soigne dans tous les pays ses particularismes. C'est vrai en Angleterre, où le XV de la Rose est la seule équipe nationale capable de glaner des lauriers sur le plan international. C'est vrai en France, où la situation est exactement inverse. C'est vrai depuis toujours, suggèrent tous ceux qui se souviennent que le rugby naquit sur un geste de défi de William Webb Ellis – telle est du moins sa légende. C'est vrai depuis que ce sport s'est donné pour code principal de courir vers l'avant en se passant le ballon vers l'arrière, ajoutent les déterministes.

Le rugby, sport à part, depuis toujours et de partout. Mais ce superbe isolement paraît plus prégnant et plus voulu en France où il a d'abord été accepté « dans sa diversité et dans son côté frondeur », rappelle l'anthropologue Sébastien Darbon. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le rugby français s'accroche à son particularisme. Il se complait dans son rôle d'oligarchie égaré dans un concert de nations rugbyistiques dominé par l'ancien Commonwealth britannique. Il a grandi avec une mentalité d'assiégé, mais avec l'air malin de celui qui croit tout savoir de ses ennemis préférés, les « Britches », souvent assimilés à de sympathiques « bourrins ».

Depuis soixante-quinze ans, depuis la première victoire, en avril 1927, des coéquipiers

d'Adolphe Jaurégué sur l'Angleterre, le rugby français a développé un complexe de supériorité que beaucoup d'étrangers voient comme une seconde nature chez tout citoyen français. Un premier grand chelem dans le Tournoi des cinq nations, en 1968, puis un autre, en 1977, et encore trois autres, en 1987, 1997 et 1998, deux places de finalistes de la Coupe du monde, en 1987 et 1999, et quelques épopées héroïques dans les pays de l'hémisphère Sud (l'Afrique du Sud, en 1958, la Nouvelle-Zélande, en 1994) avaient conforté les rugbymen de France dans leurs certitudes.

### UN POKER MENTEUR

Ils adorent enfiler les habits de l'enquêteur du rugby mondial, ils se complaisent dans le discours des Anglo-Saxons qui ont inventé le concept fourre-tout de *French flair* pour vanter leurs dispositions à l'improvisation. « *We are French, c'est tout* », expliquait Raphaël Ibanez, l'ancien capitaine des Bleus, aux reporters anglo-saxons qui le sommaient de trouver une logique à l'incroyable victoire sur la Nouvelle-Zélande, en demi-finales de la Coupe du monde 1999. En parallèle, les supporters ne voient dans les victoires des Bleus qu'un magnifique pied de nez aux « Britches » et dans leurs défaites une injustice expliquée par toutes sortes d'alibis : l'arbitre, le vent, la malchance, les blessures et, aujourd'hui, le professionnalisme et la meilleure préparation athlétique des Anglais.

Des gens à part dans un monde à part : une belle légende. Mais, depuis trois ans, les Français savent qu'ils peuvent aussi perdre contre n'importe qui, comme les modestes Tonguiens, vainqueurs historiques du XV tricolore dans la touffeur d'un après-midi d'été, à Nuku'alofa, en juin 1999. Aujourd'hui, la France peine pour vaincre l'Italie et s'incline plus souvent qu'à son tour face à l'Irlande ou au pays de Galles, deux nations de rugby qui, comme l'Angleterre, ont su négocier le virage du professionnalisme.

Depuis le tournant professionnel de 1995, la « grande famille » française, dirigeants nationaux, présidents de club et joueurs, joue au poker menteur. Elle qui s'était si bien habituée à la farce de l'amateurisme marron ne sait plus comment en sortir. Un pas en avant, deux pas en arrière, et inversement : un pas de deux vers l'immobilisme. Résultat, l'élite du rugby français, ni vraiment amateur ni tout à fait professionnelle, touche les limites de l'absurde du ni-ni, tout comme elle bute sur les blocages politiques nés de la cohabitation hostile que se livrent Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR), et Serge Blanco, président de la Ligue nationale (LNR).

Les deux hommes, défendant l'un sa « vitrine », le XV de France, l'autre ses mandants, les présidents de club, se sont pris les pieds dans leur danse du surplace. Après trop de défaites, après la déculottée (48-19) infligée par l'Angleterre, samedi 7 avril, ils ont entendu de vives protestations monter des provinces du rugby et ont promis de tout faire pour s'entendre. Ils devraient proposer dès la saison prochaine un calendrier décent, satisfaisant les volontés des joueurs internationaux, avec l'appui du Syndicat national de joueurs de rugby (SNJR), qui menace d'une grève si les dirigeants ne parviennent pas à créer d'authentiques phases de récupération et de préparation. Les joueurs et leur syndicat ont également obtenu du ministère de la jeunesse et des sports qu'il abrite, début mai, une réunion avec toutes les parties concernées.

Une menace de grève et un rendez-vous chez le ministre pour régler un problème purement sportif, c'est encore un arsenal de solutions très « exception française ».

Eric Collier

► [www.lemonde.fr/sixnations](http://www.lemonde.fr/sixnations)

## Les stigmates par Nicolas Vial



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarnieu (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'éblouissante leçon des mosaïques de Ravenne

À LA VEILLE de compléter son second étage, le Musée des monuments français héberge pour deux mois un ensemble d'un nouveau genre : des répliques de mosaïques de Ravenne exécutées, comme il se doit, à la grandeur de l'original et présentées sous forme de panneaux dont beaucoup sont portatifs et pourraient fort bien orner une maison modeste.

L'art roman impérial a donné avant Byzance une intensité inouïe aux intérieurs ; nul autre mouvement n'en donne plus fortement le sentiment, ne transporte plus hardiment l'esprit dans un milieu de prodiges et d'estase que le petit mausolée de Galla Placidia, dont l'exposition présente dix détails. Ces transcriptions montrent un peu à quoi tiennent les surprenants effets qui frappaient de stupeur les barbares du VI<sup>e</sup> siècle, et l'on n'ose dire ceux d'aujourd'hui : rayonnement du fond bleu sur lequel se détachent les pattes rouges des colombes, treillis « abstraits », soleils de la voûte.

Des édifices de l'époque arienne et justinienne viennent les jardins incurvés, aux clôtures de marbre bleu, une Bethléem flottant dans l'or, le fameux paysage « cézanien » de Saint-Vital et la réplique du groupe de l'impératrice Théodora avec ses femmes portant l'offrande du calice d'or. Quelques scènes tirées de la nef de Saint-Apollinaire-le-Neuf et des têtes d'apôtres permettent enfin de voir que la large facture de la mosaïque, ses gros traits n'excluent nullement la subtilité et l'expression. En un temps aussi préoccupé d'art moral que le nôtre, cette réunion mérite un vrai retentissement.

André Chastel  
(17 avril 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## La Serbie de Kostunica a peur de l'avenir

Suite de la première page

Car la Yougoslavie de Vojislav Kostunica est cette création artificielle décidée par Slobodan Milosevic et son idéologue nationaliste Dobrica Cosic, qui fut en 1992 le premier président du nouvel Etat. Elle est le symbole du mensonge, puisqu'à l'époque la lutte pour une sauvegarde de la fédération yougoslave n'était destinée qu'à masquer le combat pour une « Grande Serbie », pour les transferts de population et la séparation d'avec les communautés non serbes.

Vojislav Kostunica, dont l'opposition à Slobodan Milosevic fut résolue et sans appel, est un représentant de cette mouvance « cosicienne » qui a ranimé le nationalisme serbe dans les années 1970 et 1980, et a rompu avec le dictateur en 1993, lorsque ce dernier a commencé à lâcher Radovan Karadzic et la clique bosno-serbe de Pale. M. Kostunica ne cacha pas alors qu'il reprochait à M. Milosevic de sacrifier les aspirations séculaires serbes à la sauvegarde de son pouvoir personnel. M. Kostunica, quoique pacifiste par dégoût de la violence, appartient à cette vaste majorité de Serbes qui reprochent

à Slobodan Milosevic d'avoir perdu ses guerres, davantage que de les avoir provoquées.

On retrouve ce Kostunica dans tous ses discours. Il a mené tambour battant la réintégration de la Serbie dans les institutions internationales, que les pays occidentaux désiraient ardemment. Ses premiers six mois à la présidence yougoslave furent, en revanche, marqués par d'innombrables signaux nationalistes et passésistes. Il insiste sur le fait que les Serbes sont des victimes de l'Histoire, rhétorique classique de l'ère Milosevic. Plutôt que de demander pardon à la Bosnie-Herzégovine, comme a pu le faire le président croate Stipe Mesic, fraternellement salué à Sarajevo, M. Kostunica dénonce principalement les « crimes de guerre de l'OTAN ».

A évoquer chaque semaine les mille tués serbes de la période des bombardements occidentaux, il en oublie les deux cent mille morts des guerres de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo. Pour lui, le drame vient du fait que les pays ex-yougoslaves étaient dirigés par des criminels sans scrupules, ce qui est évidemment vrai, mais pas des causes profondes qui leur ont permis d'entraîner la région dans la guerre : le réveil nationaliste, la manipulation de la mémoire historique, les mensonges colportés à l'égard des autres communautés.

L'affaire Milosevic a mis en lumière les différentes facettes de M. Kostunica. Le président est davantage préoccupé par l'unité

serbe que par la justice à rendre aux victimes des années noires. Il défend l'armée yougoslave, une institution parmi les plus coupables de la terreur et du carnage balkanique, et dont il continue de soutenir les commandants des années 1990, plutôt que les forces politiques qui appelaient en vain à une arrestation de Slobodan Milosevic depuis le soir du 5 octobre 2000.

### « DIGNITÉ NATIONALE »

Certes, il s'est rallié à l'opération de police contre l'ancien dictateur afin d'éviter une première crise majeure entre lui-même et le gouvernement de Zoran Djindjic. Mais ce fut pour mieux le tancer une fois « Sloba » emprisonné, commentant, en référence au chantage à l'aide économique pratiqué par les Etats-Unis, que « la dignité nationale ne peut jamais s'acheter pour une poignée de dollars ».

La « dignité nationale » ! A Zagreb, cette page-là a déjà été tournée. A Sarajevo aussi. Sans pour autant que ces Etats aient la sensation de perdre leur identité en coopérant avec la communauté internationale. A Belgrade, les activistes internationalistes s'acharment à répéter que l'armée yougoslave et tous les héritiers de l'époque Milosevic sont au contraire des symboles d'une « indignité nationale ».

La Croatie et la Bosnie-Herzégovine estiment que la « dignité nationale », le chemin de la réconciliation passent par la traduction en justice des criminels de guerre. Les

deux pays soutiennent le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye, livrent les accusés et ouvrent leurs archives sans états d'âme. Vojislav Kostunica estime à l'inverse que le TPIY est une cour « injuste », qui ne peut rien apporter de positif à l'espace yougoslave, et surtout pas aux Serbes. Il préférerait une commission Vérité et réconciliation qui serait de facto une institution interne à la Serbie, afin de réconcilier les Serbes avec eux-mêmes. Il songe aux combats entre pro-Milosevic et anti-Milosevic, et même aux vieilles luttes entre communistes et nationalistes, qui ont pourtant perdu leur sens durant les années de national-socialisme à la Milosevic.

Vers quel destin Vojislav Kostunica conduit-il la Serbie ? Pour l'instant, certainement pas vers un examen implacable des errements et des crimes du passé. Lui qui critique tant la Yougoslavie communiste pour avoir jeté un voile sur les crimes de la seconde guerre mondiale est en train de suivre, au nom de la « dignité nationale », le même chemin, en dépit de l'éveil démocratique. Il appartient à une Serbie, d'ailleurs critiquée par la jeunesse cailline, qui, engagée dans la défense de ses valeurs ancestrales, a peur de l'avenir. Il appartient à une génération qui pense que la Serbie a perdu son identité dans la Yougoslavie, et qui craint qu'elle ne la perde une nouvelle fois en intégrant l'espace politique occidental.

Rémy Ourdan



**SCIENCES DE LA VIE** Avec les progrès de la génétique, l'industrie pharmaceutique vit sa révolution de velours. ● LA MOITIÉ des demandes de mise sur le marché que

les autorités américaines de la santé doivent examiner pour 2002 concernent des médicaments issus des biotechnologies. ● LE SIDA, LA LEUCÉMIE, LE CANCER figurent parmi les

principales cibles de ces médicaments du futur. ● LES START-UP font preuve de davantage de dynamisme que les grands groupes pharmaceutiques traditionnels, ce qui

suscite la convoitise de ces derniers. 350 produits en phase d'essais sur l'homme sont dans leurs cartons, contre moins de 75 pour les vingt premiers laboratoires mondiaux.

● LES JEUNES POUSSÉS FRANÇAISES relèvent le défi. Meristem fait produire de l'hémoglobine par du tabac et Genset développe des médicaments contre l'obésité et le diabète.

# La course aux médicaments du futur bouleverse l'industrie pharmaceutique

En 2002, la moitié des demandes de mise sur le marché aux Etats-Unis concerneront des traitements issus des biotechnologies. Les grands laboratoires, centrés sur les molécules chimiques, sont confrontés au dynamisme des start-up de la génétique

**LE DÉCRYPTAGE** du génome humain, dont l'analyse détaillée a été publiée le 12 février, ouvrirait-il déjà la voie à des thérapies nouvelles ? L'industrie pharmaceutique vit sa révolution de velours. Selon la Food and Drug Administration, l'autorité de la santé américaine, 50 % des demandes de mise en marché qu'elle doit examiner pour 2002 concernent des médicaments issus des biotechnologies.

Lundi 2 avril, l'américain Merck annonçait avoir commencé, en février, des essais sur l'homme d'un vaccin à base d'ADN contre le sida. L'information avait été tenue secrète pendant deux mois « afin de tempérer les espoirs du public car (ces essais) n'en sont qu'à leurs débuts », a expliqué Gregory Reaves, porte-parole du groupe. Les chercheurs espèrent renforcer le système immunitaire du malade en injectant dans son organisme des fragments du matériel génétique (ADN) du virus lui-même.

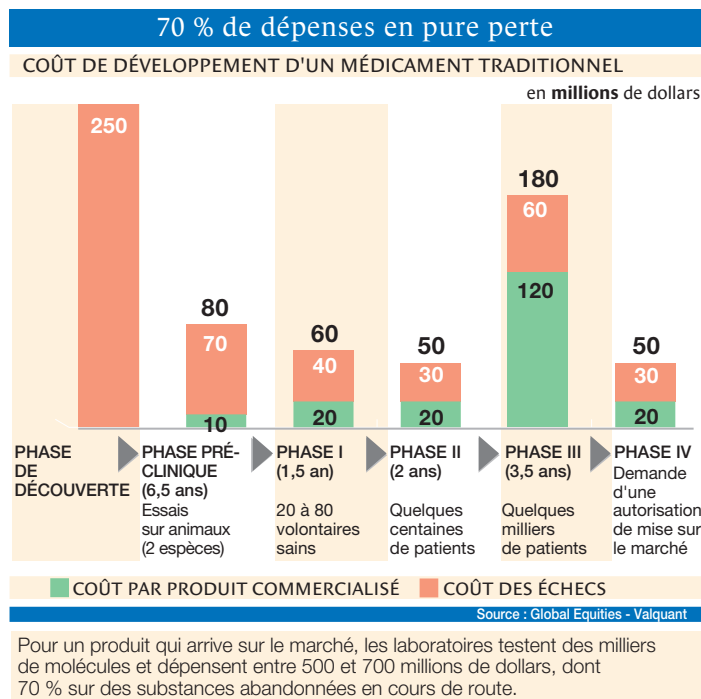
Dans la leucémie, le suisse Novartis pourrait battre des records pour l'autorisation de mise sur le marché, à l'échelon mondial, d'un médicament découvert par des méthodes de la « nouvelle biologie ». Aux Etats-Unis, ce produit, baptisé Glivec, fait l'objet d'un examen prioritaire, une procédure octroyée à tous les médicaments qui répondent à un besoin médical non satisfait ou améliorent le traitement d'une maladie potentiellement mortelle. Le Glivec, qui vise l'une des formes les plus courantes de leucémie (la leucémie myéloïde chronique ou LMC), est considéré comme un progrès thérapeutique majeur, car il n'affecterait pas les cellules saines du malade. Il cible une protéine anormale due à une anomalie chromosomique présente chez la majorité des patients atteints de LMC. Aux Etats-Unis, où le groupe bâlois a mis en place une permanence téléphonique, 13 000 appels de patients et de médecins avaient été

enregistrés au 12 avril, sur les huit jours qui ont suivi une publication scientifique dans le *New England Journal of Medicine*. Si le Glivec s'affirme comme une thérapie efficace, il pourrait générer 1 milliard de francs suisses (657 millions d'euros) chaque année, estime la société suisse.

Le décodage du génome, et les progrès en génétique qui l'ont précédé, bouleversent les fondements de la médecine. « Il est encore trop tôt pour parler de thérapie génique. En revanche, les connaissances que nous avons du génome permettent une identification à vitesse accélérée des origines des maladies. Nous pouvons étudier le génome d'une famille de patients obèses et le comparer à la carte du génome "normal" qui vient d'être complétée. A partir de là, nous pouvons repérer des cibles et élaborer de nouvelles solutions thérapeutiques », explique Robert Kohen, directeur médical de Pharmacia Upjohn en France. Ce groupe américain dispose lui-même d'un médicament novateur, en essais cliniques contre le cancer colorectal. Un grand nombre de laboratoires espèrent désormais améliorer le sort des patients et de leurs finances, grâce à l'arrivée des « médicaments du futur ». Jusqu'au groupe chimique allemand Bayer, inventeur de l'aspirine, au quinzième rang de la pharmacie mondiale, qui promet « d'ici à 2007 » de premiers médicaments issus de la génomique.

## EXPLOSION DES CONNAISSANCES

Mais, dans ce nouveau foisonnement d'innovations, les grands groupes ne sont pas forcément les mieux placés. Pour la première fois, les start-up disposent de plus de produits en fin de développement que l'industrie pharmaceutique dans son ensemble. 350 produits en phase 3 (essais sur l'homme) sont dans les cartons des sociétés de biotechnologie contre moins de 75 pour les vingt premiers laboratoi-



res mondiaux, estime l'entreprise d'investissement Global Equities. « C'est un tournant majeur et historique dans l'industrie des biotechnologies. Il se produit au moment où l'industrie pharmaceutique est menacée par une perte potentielle de chiffre d'affaires, surtout aux Etats-Unis, en raison de l'arrivée à expiration des brevets sur des molécules majeures. Les sept plus gros médicaments représentent un chiffre d'affaires cumulé de 20 milliards de dollars [22,5 milliards d'euros], soit une perte potentielle de capitalisation boursière pour le secteur pharmaceutique de près de 150 milliards ! », analyse Marie-Hélène Leopold, directeur général adjoint de Global Equities.

Comment expliquer qu'une myriade de petites sociétés fassent mieux que les vingt majors dont c'est le métier depuis, parfois, plus d'un siècle ? L'une des raisons tient à l'explosion brutale des connais-

sances en biologie et à la complexité des données à traiter. Pendant des décennies, l'industrie pharmaceutique a trié puis testé au hasard des millions de molécules. Cette méthode mobilisait une armada de chercheurs, avec des résultats souvent décevants sur des pathologies graves, comme les cancers. Grâce aux nouvelles connaissances sur le génome humain, les chercheurs pénètrent aux tréfonds des mécanismes de la vie. « C'est une immense différence : maintenant, on sait ce qu'on cherche », indique l'un d'eux. C'est pourquoi de petites équipes, spécialisées par projet thérapeutique dans les start-up, avancent à pas de géant dans la découverte de nouvelles thérapies.

« Les start-up s'avèrent beaucoup plus efficaces en recherche que les laboratoires pharmaceutiques qui ne savent pas, en tant qu'industriels gérer l'innovation. Ces derniers, en

revanche, sont très performants dans le développement clinique des médicaments et le marketing », précise Philippe Cottet, analyste chez Crédit lyonnais Securities. Ces dernières semaines ont donc vu se tisser des accords, de plus en plus ciblés et coûteux, entre sociétés de biotechnologies et industrie pharmaceutique.

## CAUSE COMMUNE

Le 12 mars, l'américain Abbott a acquis 250 millions de dollars (281 millions d'euros) d'actions de son compatriote Millennium, pour sceller leur alliance dans le domaine des diabètes et de l'obésité. Le 8 février, le laboratoire français indépendant Servier et l'américain Hybrigenics faisaient cause commune pour la découverte de cibles thérapeutiques contre le cancer. Le 2 avril, Aventis décidait d'augmenter sa participation, « par un investissement minimum de 20 millions de dollars [22,5 millions d'euros] », dans l'américain Introgen, spécialisé en thérapie génique. Enfin, le géant américain de pharmacie et cosmétiques, Johnson & Johnson, n'a pas hésité, quant à lui, à acquérir la société de biotechnologie Alza, le 27 mars, pour 10,5 milliards de dollars (11,8 milliards d'euros), soit 50 % de plus que l'offre d'Abbott, un an plus tôt.

Après avoir fait ses emplettes de médicaments auprès des start-up, l'industrie pharmaceutique se trouve confrontée à une problématique toute nouvelle. « La vraie question est de savoir comment développer, parmi tous ces candidats-médicaments qui arrivent, ceux qui ont une chance d'être les plus utiles, souligne M. Kohen. Il nous faut trouver une méthodologie fiable pour qu'on ne se fourvoie pas, des années, dans des molécules sans avenir. »

Véronique Lorelle

► www.lemonde.fr/genome

## 17 millions d'euros pour le Catalogue de la vie

Avec sa carte du génome humain, la société américaine Celera Genomics intéresse les start-up comme les laboratoires pharmaceutiques. A ce jour, on lui connaît plus de 25 abonnés à sa base de données, de l'entreprise française Genset en passant par le leader mondial du médicament, l'américain Pfizer, ou l'université Harvard.

Pour feuilleter le Catalogue de la vie – un index comptant environ 30 000 gènes –, il en coûte 10 000 dollars (11 250 euros) par an à une université et environ 17 millions d'euros pour une major pharmaceutique. Celera Genomics, qui accuse encore des pertes de 92,7 millions de dollars (exercice clos en juin 2000), affiche une capitalisation d'environ 3 milliards de dollars.

## Dans le Puy-de-Dôme, des champs de tabac bon pour la santé

CLERMONT-FERRAND de notre envoyée spéciale

Vu du ciel, le plateau de Gergovie, avec le Puy-de-Dôme auréolé de nuages, offre une vision de carte postale. Il faut se méfier des clichés. Une fois sur terre, il apparaît que les tabacs et les maïs qui ponctuent la campagne clermontoise sont de vrais mutants. Depuis une décennie, la société Meristem Therapeutics s'ingénie à transformer ces deux cultures en usines à médicaments. En 1997, elle remportait une première mondiale avec la production d'une hémoglobine humaine pure dans des feuilles de tabac (*Le Monde* du 7 mars 1997). Quatre ans plus tard, Meristem produit 20 kilos/hectare de lipase purifiée, contre la mucoviscidose, dans des champs de maïs, en France, aux Etats-Unis, en Espagne et au Chili. Trois Etats américains rivalisent d'offres alléchantes pour qu'elle construise, cet automne, sa première unité de production industrielle sur leurs terres. Aux Etats-Unis, la « molecular pharming », la production de molécules pour la pharmacie, est assez populaire auprès des agriculteurs. En Auvergne et

dans la région PACA, où Meristem produit depuis cinq ans des protéines thérapeutiques (avec une autorisation pluriannuelle de la Commission du génie biomoléculaire), « les agriculteurs sont également passionnés à l'idée de transformer leurs champs en laboratoire pharmaceutique », souligne Bertrand Mérot, énergique quadragénaire PDG-fondateur de Meristem.

### 20 000 DOLLARS LE GRAMME

Pour pouvoir produire des actifs thérapeutiques – une poudre blanche, très classique –, Meristem commence par transformer les plantes de façon qu'elles expriment à un endroit précis (feuille, grains) la protéine souhaitée. Les semences OGM sont ensuite confiées à des agriculteurs, qui suivent un cahier des charges strict : champs isolés, interdiction de pesticides, bennes spécifiques. Les surfaces sont doublées par rapport au besoin réel, et l'agriculteur voit sa production rémunérée deux à trois fois plus cher. « Mais cela pèse moins de 10 % de notre prix de revient, l'essentiel des coûts réside dans l'extraction du produit qui doit atteindre, en phar-

macie, une pureté de 99,9 % », précise le PDG. Les plantes sont en effet broyées et macérées avant de subir un long procédé de filtration. « Nous ne vendons pas nos semences et, à aucun moment, elles ne vont dans la chaîne alimentaire », assure M. Mérot.

Meristem possède ses propres candidats-médicaments, dont la lipase qu'elle prévoit de mettre sur le marché en 2005. La société compte aussi des clients aux Etats-Unis pour lesquels elle « usine » des protéines thérapeutiques. « Les sociétés de biotechnologies qui sont les plus grandes porteurs de l'innovation médicale n'ont souvent pas de capacité de production. Nous leur offrons des champs comme unités de production, à un coût compétitif », explique M. Mérot. L'enjeu est de taille. Un anticorps tel le Rituxan, produit par Genentech, contre le lymphome, affiche un prix public de 20 000 dollars (22 500 euros) le gramme. Plus encore, un bêta-interféron, tel Avonex développé par Biogen contre la sclérose en plaques, est vendu 1,4 million de dollars le gramme.

V. L.

## Les jeunes pousses françaises relèvent le défi

CERTAINS OBSERVATEURS s'inquiétaient de ce que l'essentiel des molécules thérapeutiques est mis au point depuis les Etats-Unis, et non plus en France, longtemps deuxième découvreur de médicaments. Or des PME de l'Hexagone pourraient prendre la relève. Plus de 250 entreprises de biotechnologies ont éclo, principalement depuis 1990, dont près de 70 % travaillent dans la santé humaine. Ces sociétés de « biotech-santé » ont réalisé près de 305 millions d'euros de chiffre d'affaires en 1999, selon l'association France Biotech.

A son origine en 1989, Genset, fleuron de la biotechnologie en France, travaillait tous azimuts – sur la schizophrénie, le cancer, etc. – pour le compte des groupes pharmaceutiques. Depuis 2000, l'ancienne start-up qui emploie

250 scientifiques à San Diego (Etats-Unis) et à Evry (Essonne) s'est orientée vers la production de ses propres médicaments dans le domaine du diabète et de l'obésité (*Le Monde* du 2 mars).

A Strasbourg, Transgène, spécialisée dès l'origine sur la thérapie génique, vient, à son tour, de concentrer ses moyens humains et financiers sur un seul domaine. Ce sera la cancérologie, où « Transgène a tous les atouts pour devenir un leader à terme. Dès qu'un de nos produits arrivera sur le marché, on sait que ce sera un succès commercial », déclarait, le 28 mars, Gilles Bélanger, son directeur général. Deux vaccins anti-cancéreux sont en essais cliniques, l'un pour le traitement du cancer du sein et l'autre contre celui du col de l'utérus. Transgène, dont l'actionnaire majo-

ritaire est Biomérieux Pierre Fabre, dispose d'un outil de production en Europe, dont il souhaite multiplier par dix la capacité de production : « 150 000 doses par an dès la fin de 2001 pourraient couvrir nos besoins pour les essais, jusqu'à la commercialisation des premiers produits en 2004 », assure M. Bélanger.

### MÉDICAMENT CELLULAIRE

Pour IDM Therapeutics, une petite salle en plein cœur de Paris suffit : une préparatrice en blouse blanche referme un carton qui contient un « kit de traitement » des malades ayant accepté de participer aux essais cliniques. Ce dispositif portable, à usage unique et entièrement clos, contient tous les éléments nécessaires à la transformation des cellules d'un patient en médicament cellulaire ou « Cell

drug », une marque déposée d'IDM. « Le corps humain a toutes les ressources pour lutter contre certaines maladies. Pour redonner une chance à des patients atteints de cancers, nous prélevons des cellules de l'individu et nous les surtraitons pour qu'elles aient un rôle médicamenteux. Le malade se voit ensuite réinjecter ses propres cellules de défense qui ont acquis une nouvelle compétence », indique Jean-Loup Romet-Lemonne, le PDG qui a fondé IDM en 1993. La technique est destinée à détruire les cellules tumorales résiduelles et à prévenir les récurrences. Le patient sera traité sur place avec de mini-préparations individualisées. « Nous pouvons nous développer sans investissements coûteux, car nous travaillons avec de mini-usines », souligne M. Romet-Lemonne, qui mise sur

une première autorisation de mise sur le marché en 2004.

La liste des sociétés de recherche devenues biopharmaceutiques est loin d'être close. A Toulouse, Biovector Therapeutics annonce de premiers résultats positifs d'un vaccin nasal contre la grippe, développé en collaboration avec le canadien BioChem Pharma. A Clermont-Ferrand, Meristem Therapeutics teste un médicament contre la mucoviscidose (*lire ci-dessus*). A Sophia-Antipolis, Nicox possède plusieurs médicaments en développement clinique, dans le traitement de l'arthrite notamment. Certaines start-up ne seront jamais connues par le grand public : leurs innovations sont déjà au menu des grands laboratoires.

V. L.

## Les différents produits issus de la « nouvelle biologie »

● **Les protéines humaines recombinantes.** Les premiers produits issus d'une meilleure connaissance du vivant ont parfois plus de dix ans. Il s'agit de protéines humaines recombinantes, c'est-à-dire d'analogues de substances se trouvant déjà dans le corps humain. Plutôt que de les extraire d'organismes animaux, ce qui était pratiqué auparavant, les chercheurs les produisent par génie génétique, dans des cultures par exemple de levure. Les plus fameuses illustrations sont le facteur 8, un produit plasmatique qui traite l'hémophilie, l'insuline dans le traitement du diabète et l'érythropoïétine (EPO) contre l'anémie. La liste de ces produits, de plus en plus perfectionnés, ne cesse de s'allonger : aux Etats-Unis, plus de 300 protéines thérapeutiques étaient en études cliniques en 2000. Le marché mondial pourrait atteindre 42 milliards d'euros en 2005, contre 24 milliards aujourd'hui.

● **Les anticorps monoclonaux.** La décennie qui vient, selon les experts, sera celle des anticorps monoclonaux, des outils très puissants, notamment contre les cancers, car ils permettent de cibler les tumeurs sans nuire aux cellules saines. Ces travaux marquent une étape supplémentaire de la « génomique fonctionnelle » puisqu'ils consistent déjà à tirer parti d'une meilleure connaissance des gènes, des protéines produites et du patrimoine génétique du patient. Contrairement aux vaccins qui déclenchent chez le malade sa propre production d'anticorps, les anticorps monoclonaux sont fabriqués en laboratoire puis injectés dans l'organisme du patient. Ils ciblent précisément la tumeur, mais ne provoquent pas la création de nouveaux anticorps. L'Herceptin, le premier anticorps monoclonal « humanisé » dans le domaine du cancer du sein métastatique, en est une illustration. Le médicament bloque l'expression d'une protéine – présente à des niveaux excessifs chez un quart des patientes atteintes du cancer du sein – qui accélère la croissance de la tumeur. Cette première thérapie ciblée a été lancée fin 2000 dans l'Union européenne par le suisse Roche. Aux Etats-Unis, c'est sa filiale de biotechnologies Genentech, à l'origine de la découverte, qui commercialise le produit. Au total, l'Herceptin a déjà réalisé des ventes de 540 millions de francs suisses (355 millions d'euros) en 2000 dans le monde et pourra atteindre 1,126 milliard d'euros cette année. Le marché des anticorps monoclonaux est promis lui aussi à un bel avenir, estimé à près de 43 milliards d'euros en 2010.

● **La thérapie génique.** Une autre voie, celle de la thérapie génique, qui consiste à « remplacer » le gène défectueux, ne verra pas d'applications avant plusieurs années. Le laboratoire franco-allemand Aventis qui développe un produit contre l'arthériopathie obstructive des membres inférieurs – en essais cliniques chez l'homme actuellement – ne mise pas sur une commercialisation avant 2006-2007. Il n'existe pas à ce jour de traitement contre cette maladie qui peut aboutir à l'amputation. La solution prônée par Genentech, filiale biotechnologique d'Aventis, consiste à introduire un gène qui permet la revascularisation des jambes par la création de nouveaux vaisseaux.



**SPORTS** La 99<sup>e</sup> édition de la course cycliste Paris-Roubaix a été remportée, dimanche 15 avril, par le Néerlandais Servais Knaven (Domo-Farm Frites), devant ses coéquipiers Johan

Museeuw et Romans Vainsteins. ● **LA FORMATION BELGE** Domo-Farm Frites a été créée à l'hiver 2000-2001 par Patrick Lefèvre, ancien directeur sportif de l'équipe italienne

Mapei, dont il a débauché quelques-uns des meilleurs éléments. ● **SERVAIS KNAVEN** reprend le flambeau des hommes de Mapei, grands spécialistes des classiques et vainqueurs

à Roubaix à cinq reprises depuis 1995. ● **LE PARCOURS**, très boueux, a provoqué de nombreuses chutes, dont celle de Philippe Gaumont (Cofidis), victime d'une fracture du fémur

droit, dans la tranchée d'Arenberg, alors qu'il figurait dans le groupe de tête. ● **LES ÉQUIPES FRANÇAISES** n'ont pas réellement brillé lors de la mythique épreuve.

## Paris-Roubaix offre à l'équipe Domo une victoire en forme de triomphe

Les coureurs de la formation belge ont pris les trois premières places de la course, la victoire revenant au Néerlandais Servais Knaven. Ce groupe, créé par l'ancien directeur sportif de Mapei, compte dans ses rangs d'anciens coureurs de l'équipe italienne qui trustait les victoires dans la célèbre épreuve

### ROUBAIX

de notre envoyé spécial

De l'eau qui tombait du ciel, comme elle n'avait cessé de le faire depuis des semaines. De l'eau qui dégorgeait des champs, masquant les trous dans des chaussées qui n'en portaient que le nom et où la boue en quantité recouvrait des pavés d'un autre temps. Du vent.

La 99<sup>e</sup> édition de Paris-Roubaix, dimanche 15 avril, a tranché singulièrement avec les six précédentes,

« Je pense que l'on ne va pas tarder à entendre parler de nous », avait clamé, mi-janvier, le directeur sportif Patrick Lefèvre, lors de la présentation de son équipe

marquées par des conditions météorologiques beaucoup plus clémentes, confirmant que l'épreuve cycliste n'a pas pour rien hérité du surnom d'« enfer du Nord ».

Et pourtant, tout cela n'a guère influé sur l'épilogue. Car l'ancre du vélodrome de Roubaix a offert un goût de déjà vu : trois coureurs d'une même équipe sont montés sur les trois marches du podium. Dans l'ordre : le Néerlandais Servais Knaven, arrivé seul, 34 secondes devant le Belge Johan Museeuw et le Letton Romans

Vainsteins, qui a gagné le sprint d'un petit groupe suivant à 41 secondes.

Trois coureurs portant les mêmes couleurs aux trois premières places, le scénario s'était déjà produit en 1996, en 1998 et en 1999. Il avait été à mettre au crédit de l'équipe italienne Mapei, dont les coureurs ont quasi confisqué la « reine des classiques » ces dernières années (1995, 1996, 1998, 1999 et 2000). Dimanche, la mainmise transalpine a pris fin. Paris-Roubaix est apparue comme une affaire strictement belge. Exit Mapei, ecce Domo. Le podium final avait la couleur grise – pas seulement due à la boue – des maillots de la nouvelle équipe d'outre-Quévrain Domo-Farm Frites.

Pour cette formation, il était question de revanche. « On a beaucoup souffert ces derniers mois, on a eu beaucoup de critiques », n'a pas manqué de relever Patrick Lefèvre, le manager de Domo-Farm Frites. C'est que la création de ce nouveau groupe sportif à l'intersaison 2000-2001 a donné lieu à beaucoup d'attentes, alimentées par quelques surenchères. « Je pense que l'on ne va pas tarder à entendre parler de nous », avait clamé Patrick Lefèvre, mi-janvier, en présentant cette équipe qu'il rêvait de bâtir depuis des années.

L'ancien directeur sportif de Mapei avait des arguments à faire valoir. Il avait convaincu Domo (fabricant de tapis, moquettes, vyniles) de s'associer à Farm Frites (qui était déjà dans le peloton avec TVM) pour engager 45 millions de francs. Un budget qui lui a permis de quitter Mapei en y débauchant les Belges Johan Museeuw, Axel Merckx et Wilfried Peeters, ainsi que le Néerlandais Max Van Heeswijk, tout en attirant le Let-



Servais Knaven, une statue de glaise rapide et souriante.

## Big Mat Auber et La Française des jeux dans l'attente

### ROUBAIX

de notre envoyé spécial

Pour les coureurs de Big Mat Auber 93 et La Française des jeux, c'était « la dernière ». Le mot est de Christian Kalb, responsable du sponsoring de l'entreprise semi-publique de jeux. Non que Paris-Roubaix était pour ces équipes françaises la dernière course, mais il s'agissait de l'ultime occasion de se montrer dans l'optique des invitations – au nombre de quatre – qui restent à dis-

tribuer, d'ici au 2 mai, par le Tour de France. « Nous n'aurons plus de possibilité d'être en vue, nous ne sommes ni à La Flèche wallonne, ni à Liège-Bastogne-Liège, indiquait Stéphane Javalet, le directeur sportif de Big Mat Auber, dimanche 15 avril. On vit dans le suspense. »

### CONCURRENCE POUR LE TOUR

Et il s'annonce difficile à vivre, car on n'a pas vu les coureurs de ces deux équipes aux avant-postes

durant Paris-Roubaix et d'autres formations sont en concurrence. Les italiennes Mercatone Uno (où évolue Marco Pantani) et Saeco (Mario Cipollini, Laurent Dufaux). Mais aussi la norvégienne CSC World-on-line, nouvelle équipe de Laurent Jalabert, ou encore l'américaine Mercury-Viatel, l'allemande Team Coast, toutes deux en vue sur Paris-Nice, et la belge Lotto, qui a multiplié les succès en ce début de saison. En face, Jimmy Casper a

apporté une victoire d'étape à La Française des jeux (Tour méditerranéen) et Jay Sweet deux à BigMat Auber 93 (Tour de Rhodes).

La Française des jeux a déjà fait savoir qu'une non-sélection constituerait un désaveu de sa politique de lutte contre le dopage et de formation de jeunes coureurs. « Cela remettrait en cause notre travail de club, car, derrière l'équipe professionnelle, il y a un club amateur avec 3 millions de francs de budget », souligne lui aussi Stéphane Javalet, selon qui l'absence – pour la deuxième année consécutive – de la Grande Boucle signifierait l'arrêt de mort de son équipe.

### Philippe Gaumont blessé

Philippe Gaumont (Cofidis), qui a lourdement chuté, dimanche 15 avril, dans la tranchée d'Arenberg, alors qu'il figurait dans le groupe de tête et semblait en grande forme, souffre d'une fracture du fémur droit, selon Alain Bondué, manager de l'équipe. Philippe Gaumont a longtemps attendu les secours, la circulation étant strictement réglementée dans le secteur pavé le plus fameux de Paris-Roubaix. Il a été conduit à l'hôpital de Valenciennes (Nord), où il devait être opéré en début de soirée.

Ph. L. C.

## La Fédération française de cyclisme change de partenaire

« IL FAUT RETROUVER des partenaires financiers. » A peine élu à la présidence de la Fédération française de cyclisme (FFC), le 3 mars, Jean Pitallier avait donné le ton : si elles ne lui apparaissent « pas en danger », les finances constitueraient l'une de ses premières préoccupations. Samedi 14 avril, le bureau directeur de la FFC a choisi de confier, pour quatre ans, la gestion de son marketing à la société IMG France, filiale du groupe américain IMG McCormack. Exit, donc, Havas Advertising Sports, dont le contrat était arrivé à échéance et qui était le seul autre candidat.

« Nous avons fait douze ans avec Havas, ça s'essouffait de part et d'autre. Nous avons souhaité un nouveau concept », justifie François Scavini, nommé voilà quelques semaines à la tête de la commission développement-marketing de la FFC. IMG France n'aura « pas d'obligation de résultats, malheureusement », relève François Scavini, selon qui la FFC « espère de 6 à 10 millions de francs » de rentrées sur quatre ans. Quelques jours après son élection, Jean Pitallier a évoqué le chiffre de « 4 millions de francs pour conserver une stabilité ».

Ce choix d'IMG pourrait provoquer quelques réactions du côté de l'Union cycliste internationale (UCI), dont le président, Hein Verbruggen, n'a jamais mâché ses mots à l'égard de cette société. Il lui reproche, entre autres, un mélange des genres dans la mesure où elle est présente derrière certains athlètes et certaines équipes et qu'elle a commencé à investir le champ de l'organisation d'épreuves. Le patron du cyclisme mondial

avait haussé le ton, en 2000, à l'annonce d'une possible vente du Tour d'Espagne à IMG. Propriétaire du Tour de Suisse, cette dernière est actuellement en lice pour le rachat du Tour de Romandie.

« Nous avons été soumis à trois ambitions, expliquait-on au siège d'IMG France, quelques jours avant le choix de la FFC. Tout d'abord, la FFC a senti qu'il faut changer d'air, qu'elle a des tas d'autres choses à dire que d'évoquer la triche dans le cyclisme. Elle s'est aussi rendu compte qu'elle est suivie par ses licenciés quand elle veut redonner le lustre aux champions, contrebalancer le doute par les efforts faits par la fédération. Enfin, ils veulent trouver des partenaires. Des annonceurs, il y en a, pourvu qu'il y ait d'autres offres proposées que trois panneaux dans un coin. »

« L'idée, c'est d'avoir une approche globale, vendre le championnat de France, l'équipe de France et d'autres épreuves organisées par la FFC à un même partenaire », explique François Scavini. « On ne peut pas dire que ce sera une tâche simple », admettent chez IMG. L'image de la FFC a souffert avec la succession de Daniel Baal : Jean Pitallier a été élu sans être candidat au préalable. « En termes d'image, c'est ruineux », lâche-t-on chez IMG. Le cyclisme reste également marqué du sceau des affaires. « Il y a des choses à dire autres que le dopage », plaide néanmoins IMG. A peine élu, Jean Pitallier était dans la même démarche : « Je voudrais qu'on arrive à parler moins de ces petits problèmes. Parce que j'espère qu'ils seront moins présents. »

Ph. L. C.

### 99<sup>e</sup> Paris-Roubaix

#### 3<sup>e</sup> ÉPREUVE DE LA COUPE DU MONDE CYCLISTE 2001

Dimanche 15 avril • 255 km entre Compiègne (Oise) et Roubaix (Nord) • Parcours très humide, avec omniprésence de la boue sur les pavés • 190 partants, 55 classés

#### VAINQUEUR

Servais KNAVEN (Domo-Farm Frites) les 255 km en 6 h 45 min

Age : 30 ans  
Nationalité : néerlandaise  
Professionnel depuis : 1993  
Classement UCI : 74<sup>e</sup>  
Équipes : TVM (1993 à 1999), Farm Frites (2000), Domo-Farm Frites (2001)  
Principales victoires : Paris-Roubaix 2001 ; championnat des Pays-Bas 1995 ; GP de l'Escaut 1998 ; Tour du Danemark 1997 ; prologue du Tour de Suède 1997 ; une étape (Aubagne) de l'Etoile de Bessèges 1998.



#### CLASSEMENT DE LA COURSE

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| 1 Knaven (PB, Domo)        | 6 h 45 min. |
| 2 Museeuw (Bel., Domo)     | à 34s       |
| 3 Vainsteins (Let., Domo)  | à 41s       |
| 4 Hincapie (EU, US Postal) | m. t.       |
| 5 Peeters (Bel., Domo)     | m. t.       |

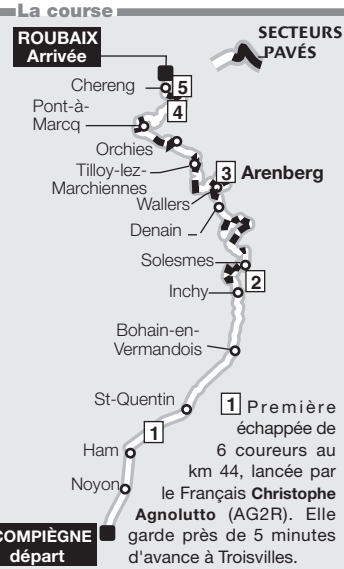
|                                   |                                       |                                     |                                 |                                                   |
|-----------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------|
| 6 Dierckxsens (Bel., Lampre)      | 7 Wesemann (All., Telekom) m. t.      | 8 Tchmil (Bel., Lotto) à 2 min 35 s | 9 Peeters (Bel., Cofidis) m. t. | 10 Sörensen (Dan., CSC-World Online) à 2 min 59 s |
| 11 Pieri (It., Saeco) à 3 min 7 s | 12 Sciadri (G-B, Lampre) à 3 min 17 s | 13 Mattan (Bel., Cofidis)           | 14 Van Bon (P-B, Mercury) m. t. | 15 Bortolami (It., Tacconi) à 7 min 57 s          |
| 16 Aldag (All., Telekom)          | 17 Mengin (Fr., Française des jeux)   | 18 Zanetti (It., Liquigas)          | 19 Piziks (Let., CSC)           | 20 Cassani (It., Domo)                            |
| 21 Agnolotto (Fr., AG2R)          | 22 Van Dijk (Bel., Lotto)             | 23 H. De Clercq (Bel., Lotto)       | 24 Van Petegem (Bel., MRY)      | 25 Pencole (Fr., BigMat Auber) à 8 min 3 s, etc.  |

#### CLASSEMENT DE LA COUPE DU MONDE

COUREURS : 1. Vainsteins (Let., Domo-Farm Frites) 116 pts (+50) ; 2. Bortolami (It., Tacconi) 110 (+11) ; 3. Knaven (PB, Domo) 101 (+100) ; 4. Zabel (All., Telekom) 100 ; 5. Museeuw (Bel., Domo) 80 (+70) etc.

ÉQUIPES : Cofidis (Fr.), 21 pts ; Domo Farm Frites (Bel.), 18 ; Lampre (It.) 18, etc.

Infographie : Le Monde



- 1 Le premier secteur pavé (km 100) fait exploser le peloton.
- 2 Dans la tranchée d'Arenberg, le Belge W. Peeters (Domo) s'échappe, le Français P. Gaumont (Cofidis) chute et se blesse.
- 3 Peeters est rejoint à 15 km de l'arrivée. La victoire se joue entre quatre coureurs Domo (Knaven, Vainsteins, Museeuw, Peeters), Hincapie, Wesemann et Dierckxsens.
- 4 Après plusieurs tentatives, Knaven place une attaque décisive à 10 km de l'arrivée.

ESPRIT

Mars-avril 2001

L'un et l'autre sexe

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

## CALVITIE

**Le choix de la compétence.**

**Première clinique en France** par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

**Prix étudiés** et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. **Résultat rapide, discret, efficace.**

Conseil gratuit et documentation au  
**01 53 77 26 00**

**Clinique d'esthétique**  
**du Rond-Point des Champs-Élysées**  
AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - [www.crpce.com](http://www.crpce.com)



# L'OM a bien retenu la leçon de maintien de Bernard Tapie

Sous le regard satisfait du nouveau responsable du secteur sportif et dans un Stade-Vélodrome qui affichait complet, les Marseillais, grâce à leur victoire sur Sedan (2-1), ont presque assuré leur place en première division la saison prochaine

Dans un Stade-Vélodrome plein et tout acquis à sa cause, Bernard Tapie, nouveau responsable du secteur sportif de l'Olympique de Marseille, a assisté des tribunes à la victoire de son équipe (2-1) devant Sedan, samedi

14 avril, lors de la 31<sup>e</sup> journée du championnat de France de football de D1. Ce succès permet presque à coup sûr à l'OM d'assurer son maintien. Les hommes de l'entraîneur Tomislav Ivic, appelé en remplacement de Javier

Clemente, ont pourtant fait quelques frayeurs à leur public, en étant menés 0-1 après sept minutes de jeu. Il aura fallu attendre cinq minutes de plus pour voir Djamel Belmadi égaliser (12<sup>e</sup>) avant que George Weah

(28<sup>e</sup>) ne signe le but de la victoire. L'OM occupe la cinquième place du classement. En tête, Nantes, vainqueur de Bastia (1-0), possède désormais quatre points d'avance sur Lyon, qui a battu le Paris-Saint-Germain (2-0).



FOOTBALL

2-1 face à Sedan, samedi 14 avril. Le Croate ne tarissait pas d'éloges, sur l'air de « Merci patron » : « C'est un grand personnage, un homme logique, qui connaît bien son métier. » CQFD. Chronique d'un come-back réussi pour Bernard Tapie.

Plus d'une heure avant le match, les deux virages affichaient complet, et on entendait déjà résonner quelques timides « Tapie !, Tapie ! ». « Cela faisait quelque temps que l'OM n'avait pas joué un match au Stade-Vélodrome à guichets fermés », expliquait un habitué des lieux. Marseille, quinzième du championnat de France, n'a pas souvent offert le meilleur des spectacles lors de la saison 2000-2001. Tout est oublié et pardonné : « C'est une nouvelle saison qui commence », prédisait un sup-

porter marseillais avant d'ajouter : « Robert Louis-Dreyfus, c'était plus possible, il nous fallait un vrai patron, ça va changer. » L'homme au nouveau responsable sportif de l'OM promettait donc d'être appuyé. Une longue banderole donnait le ton : « Bernard : sept ans, nous ne t'avons pas oublié. Que l'histoire recommence. » « BT : bien-venue chez toi ! », « Tapie forever », lui répondaient d'autres bandières. Le décor était planté.

## ENTRÉE SOBRE

Les spéculations allaient bon train sur la mise scène adoptée. L'acteur avait pris soin de ménager le suspense : « J'hésite entre deux attitudes, expliquait-il la veille. Ne pas apparaître, cela peut passer pour du désintéressé, aller sur la pelouse pourrait dire que j'attends des marques de sympathie. » Il opta pour une entrée en matière « sobre » et préférait la tranquillité d'une loge surplombant la tribune officielle à l'effervescence de la pelouse. « Mon arrivée a surmédiatisé l'événement, je ne voulais pas lui donner encore plus d'importance », assurait-il, dimanche 15 avril, sur TF 1. Accueilli au Stade-Vélodrome tel un tribun, par les vivats de la foule, l'homme se contentait d'un ges-

| La fiche technique                                                                  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>MARSEILLE - SEDAN : 2-1</b>                                                      |  |
| Championnat de France de D1 31 <sup>e</sup> journée                                 |  |
| • Stade-Vélodrome ; Temps beau et frais ; 57 000 spectateurs ; arbitre : M. Ledentu |  |

**BUTS**  
**MARSEILLE** : Belmadi (12<sup>e</sup> min) ; Weah (28<sup>e</sup> min)  
**SEDAN** : Quint (7<sup>e</sup> min)

**AVERTISSEMENTS**  
**MARSEILLE** : Blondeau (10<sup>e</sup>, jeu dangereux) ; J. Leroy (52<sup>e</sup>, jeu irrégulier) ; Brando (87<sup>e</sup>, antijeu)  
**SEDAN** : Ndiefi (10<sup>e</sup>, contestation) ; Di Tommaso (25<sup>e</sup>, jeu dangereux) ; Diaio (28<sup>e</sup>, jeu dangereux)

## LES ÉQUIPES

**MARSEILLE**  
 (entraîneur : Ivic) : Grégorini ; Perez ; Gallas ; Z. Camara ; Blondeau (Dos Santos, 62<sup>e</sup>) ; Belmadi ; J. Leroy (Bakayoko, 90<sup>e</sup>) ; Brando ; Bernardi ; D. Stankovic (Hemdati, 46<sup>e</sup>) ; Weah

**SEDAN**  
 (entraîneur : Dupont) : Regnault ; Montero ; Oliveira ; Capron ; Di Tommaso ; N'Diaye ; Verschuere (M'Bami, 69<sup>e</sup>) ; Diaio ; Quint ; N'Diefi ; Celdran

te auguste de la main. Trop d'honneur ? « Par pudeur, je préfère ne rien dire. »

Le jeu pouvait alors débiter, mais les regards se tournaient mécaniquement vers les sommets de l'enceinte, guettant une réaction du « boss ». Accoudé à la tribune, l'ancien ministre de la ville n'avait d'yeux que pour le terrain, offrant la primeur de ses réflexions à José Anigo, le nouvel adjoint de Tomislav Ivic, qui l'écouait d'une oreille attentive. Ses premières observations ont à coup sûr été positives, tant l'entrée en matière de son équipe est apparue volontaire : « Il nous avait mis la pression comme il sait si bien la faire », confessait Patrick Blondeau, de retour dans l'équipe et tout heureux de récupérer le brassard de capitaine : « Bernard Tapie m'a dit qu'il avait besoin de moi, je n'ai pas hésité. »

## MAUVAIS DÉBUT DE MATCH

Mais les joueurs phocéens se jetaient dans la bataille avec précipitation et encaissaient presque logiquement un but en contre inscrit par Olivier Quint (7<sup>e</sup> minute). « On s'est mis à douter et c'est là que s'est produit le déclic », expliquait Patrick Blondeau. « J'avais un pressentiment, même à 1-0, je savais qu'on gagnerait », avouait après coup Tomislav Ivic. Rien ne devait venir gâcher la fête. Les pré-

dictions du Croate ont été exaucées. Djamel Belmadi égalisait (12<sup>e</sup>), puis Marseille prenait l'avantage grâce au Libérien George Weah (28<sup>e</sup>), le meilleur olympien samedi soir. Une première période convaincante : « Bernard Tapie est venu dans le vestiaire à la mi-temps, il était très content », témoignait fièrement Tomislav Ivic. Les Marseillais ont renoué avec le succès en inscrivant deux buts, ce qui ne leur était plus arrivé depuis le mercredi 20 décembre 2000 (victoire à domicile face à Monaco 2-1).

## LE SPECTRE DE LA D2 S'ÉLOIGNE

Ils ont quasiment rempli le premier objectif fixé par Bernard Tapie, le maintien en division 1. Ils comptent désormais huit points d'avance sur Saint-Etienne, la première équipe relégable : « Il nous faut encore un point pour être totalement à l'abri », se réjouissait Patrick Blondeau. L'entraîneur Tomislav Ivic proposait quant à lui un autre challenge : « Il faudrait gagner tous les matches pour confirmer. » Quant à « Monsieur Bernard », il concluait innocemment : « C'est reparti », avant d'ajouter : « On verra jusqu'où. »

Etienne Labrunie

# Les exploits de son gardien, Mickaël Landreau, assurent à Nantes un avenir de champion

SI LE FC NANTES réalise le double Coupe-championnat, la ville pourra dresser une statue en hommage à Mickaël Landreau. Rien ne semble actuellement résister au gardien de but du club de la Loire-Atlantique. Samedi 14 avril, au stade de la Beaujoire, face à Bastia, pour le compte de la 31<sup>e</sup> journée du championnat de France de football de D1, le jeune homme de vingt et un ans a détourné un penalty, avant de faire obstacle à plusieurs actions décisives en fin de match. Deux semaines plus tôt, en quarts de finale de la Coupe de France, face à Auxerre, Mickaël Landreau avait stoppé deux penalties lors de la seconde mi-temps. Grâce aux différents faits d'armes de son gardien, le FC Nantes continue d'occuper la place de leader de la D1, à trois journées de la fin du championnat, et est toujours en course en Coupe de France, compétition dont les demi-finales (Strasbourg-Nantes et Amiens-Troyes) se disputeront les 20 et 21 avril.

Les penalties, Mickaël Landreau en a toujours fait son affaire. Le 2 octobre 1996, pour ses débuts en D1, contre Bastia, déjà, il stoppe un penalty tiré par le Tchèque Lubomir Moravcik. Lui qui sort tout juste de l'adolescence va brutalement sortir, ce jour-là, de l'anonymat. Il a seize ans, une candeur de premier communiant et un visage grêlé de tâches de rousseur. Quatre ans et demi plus tard, Mickaël Landreau est toujours en poste dans les buts nantais. Ses épaules ont forcé et il compte désormais plus de 150 matches de D1 ; il a soulevé deux Coupes de France (1999 et 2000) et il est devenu un des piliers de l'équipe de France Espoirs. « Je suis actuellement en veine. Tant mieux si cela peut contribuer au rendement de mon équipe », confie-t-il.

## UN CALENDRIER FAVORABLE

Cette dix-huitième victoire de la saison aura été une des plus difficiles pour le FC Nantes, mais aussi l'une des plus instructives. Les Canaris ont prouvé qu'ils pouvaient également remporter des rencontres en jouant « à l'envers ». Eux dont le jeu en mouvement est présenté comme une marque de fabrique ont ainsi ouvert le score sur coup de pied arrêté, grâce à un coup franc d'Olivier Montterrubio (26<sup>e</sup>). Réputés pour leur fair-play, ils ont également vu, pour la première depuis deux sai-

sons, un arbitre sortir un carton rouge contre eux en championnat. La faute commise par le défenseur argentin Nestor Fabbri sur l'attaquant corse Frédéric Née méritait incontestablement l'expulsion. L'arbitre Alain Sars désignait, par la même occasion, le point de penalty. Sur la frappe trop peu appuyée de Pierre-Yves André, Mickaël Landreau plongeait alors du bon côté. « J'ai eu beaucoup de réussite », dira-t-il, bien conscient que ce genre d'exploits à répétition ne peut qu'alimenter la réflexion du sélectionneur national, Roger Lemerre. A un an de la Coupe du monde 2002, ce dernier n'a pas encore arrêté son choix pour le troisième gardien de but des Bleus, derrière l'inamovible Fabien Barthez et sa doublure officielle, Ulrich Ramé.

Pour l'heure, Mickaël Landreau ne veut penser qu'à un seul objectif : le titre de champion de France. Son équipe est dans une position enviable. Elle possède quatre points d'avance sur ses poursuivants, Lille et Lyon. Son calendrier, en outre, est loin d'être des plus défavorables puisque les Nantes se déplaceront à Troyes (29 avril), recevront Saint-Etienne (12 mai) et iront jouer leur dernier match à Lens (19 mai), autant d'équipes éloignées du haut du classement et qui pourraient être quelque peu démobilitées au moment de rencontrer les Canaris.

La grande chance du FC Nantes est aussi que ses deux principaux rivaux, Lille et Lyon, s'affronteront lors de la prochaine journée, le 28 avril, au stade Grimonprez-Jouris de Lille. Un nul ruinerait presque définitivement les chances de l'une ou l'autre de ces deux équipes de s'adjuger le titre. De son côté, le club nantais est quasi assuré de disputer la prochaine Ligue des champions. Cette perspective survient alors que les hommes de Raynald Denouex ont été busculés au cours de leurs deux dernières sorties, contre Lyon le 10 avril en demi-finales de la Coupe de la Ligue (victoire 3-2 de l'OL), puis contre Bastia samedi à la Beaujoire. Un but injustement refusé à Pierre-Yves André pour un hors-jeu imaginaire aurait dû offrir un match nul aux Corses. Comme le disait l'entraîneur bastiais, Frédéric Antonetti, après la rencontre : « Nantes a la réussite d'un futur champion de France. »

Frédéric Potet

# Lyon veut continuer de croire en ses chances

L'OLYMPIQUE LYONNAIS occupe désormais la deuxième place du championnat de France de D1 grâce à sa victoire, dimanche 15 avril, aux dépens du Paris-Saint-Germain (2-0). Le Brésilien Sonny Anderson a repris, seul, la tête du classement des buteurs en inscrivant sa 18<sup>e</sup> réalisation de la saison (45<sup>e</sup> minute). Le deuxième but lyonnais a été marqué par Steve Marlet (81<sup>e</sup>). Le PSG a raté plusieurs occasions très nettes, Nicolas Anelka tirant notamment sur la barre en fin de match. Le club de la capitale a perdu coup sur coup deux de ses joueurs de pointe : Laurent Robert, qui a refusé d'être aligné avec l'équipe réserve en CFA, a été exclu du groupe professionnel par l'entraîneur, Luis Fernandez, vendredi, alors que Laurent Leroy a été victime d'une fracture du tibia, sur le pelouse du stade Gerland, à la suite d'un choc avec le Lyonnais Pierre Laigle.

Cette quatrième victoire consécutive permet aux Lyonnais de dépasser Lille, grâce à une meilleure différence de buts. Le LOSC a ramené un nul de son déplacement à Auxerre (1-1). Affectés par l'hospitalisation, quelques jours plus tôt, du défenseur Christophe Pignol, atteint d'une grave maladie, les Nordistes affichaient une mine résignée après la rencontre. « Maintenant, il faudra terminer en beauté », a indiqué l'entraîneur, Vahid Halilhodzic, qui ne croit plus au titre. S'ils veulent disputer la Ligue des champions, les Lillois devront composer avec le retour des Girondins de Bordeaux, qui ont péniblement battu le RC Strasbourg (2-1) au stade Chaban-Delmas.

Les lenteurs de déplacement du gardien de but,

José Luis Chilavert, ont largement aidé les attaquants bordelais dans leur tâche. Cette défaite condamne le club alsacien à la relégation. Les Strasbourgeois, qui peuvent encore sauver leur saison à condition de battre Nantes en demi-finales de la Coupe de France vendredi, sont mathématiquement condamnés à descendre en D2.

## GROS ÉCARTS EN BAS DE CLASSEMENT

L'espoir existe toujours, mais il est très mince, pour Saint-Etienne et Toulouse. Les Verts ont bien cru qu'ils s'imposeraient à Monaco : alors qu'ils menaient 2-0 à la mi-temps, puis 3-1 à une demi-heure du coup de sifflet final, ils ont brutalement sombré en fin de rencontre (5-3), victimes de la maîtrise technique du petit milieu de terrain monégasque Ludovic Giuly. Les Toulousains, eux, ont mis un point d'honneur à battre le Stade Rennais à domicile (2-0). « Pas question d'abandonner. Nous nous défendrons jusqu'au bout », a prévenu l'entraîneur du TFC, Robert Nouzaret.

Reste que les victoires de Marseille face à Sedan (2-1) et de Metz à Guingamp (1-3) ont creusé l'écart entre les relégables et ceux qui ne le sont pas. Un nul au cours de ses trois derniers matches est nécessaire à l'OM pour sauver définitivement sa place en D1. La rencontre entre Lens et Troyes, enfin, a été reportée en raison de l'inquiétude suscitée par l'état d'un entrepôt de munitions de la première guerre mondiale, à Vimy (Pas-de-Calais).

F. P.

## Montpellier et Sochaux retrouvent la D1

Montpellier ne sera resté en deuxième division qu'une saison et Sochaux deux ans. A trois journées de la fin du championnat, ces deux équipes ont acquis, samedi 14 avril, la certitude d'évoluer en D1 la saison prochaine. Les Montpellierains ont fait match nul à Laval (0-0). « Si je ne saute pas au plafond, c'est que je n'ai toujours pas digéré la descente de la saison passée », a confié le président du club, Louis Nicollin. Bien que battus à Créteil (1-0), les Sochaliens retrouvent également la D1. Les joueurs de Jean Fernandez profitent de la défaite de Châteauroux à Wasquehal (3-1), l'équipe berrichonne étant la seule formation à pouvoir espérer revenir sur le duo de tête, car elle a un match en retard. Sochaux, qui a occupé à 17 reprises le fauteuil de leader cette saison, compte dans ses rangs le meilleur buteur de la D2, le Brésilien Santos (21 buts). Lorient, qui s'était imposé vendredi à Nancy (0-1), devrait être le troisième promu. Un point manque au club breton pour retrouver l'élite, deux ans après l'avoir quittée. Dans le bas du classement, Angers est la seule équipe à être mathématiquement condamnée à la relégation.

## Le championnat de France de football de D1

| 31 <sup>e</sup> JOURNÉE |         | • CLASSEMENT |       |        |      |        |       |       |        |
|-------------------------|---------|--------------|-------|--------|------|--------|-------|-------|--------|
|                         |         | Points       | Joués | Gagnés | Nuls | Perdus | Diff. | Chngs | Séries |
| Nantes-Bastia           | 1-0     | 59           | 31    | 18     | 5    | 8      | +17   | =     | GGGGG  |
| Marseille-Sedan         | 2-1     | 55           | 31    | 14     | 13   | 4      | +20   | ↑     | NGGGG  |
| Bordeaux-Strasbourg     | 2-1     | 55           | 31    | 15     | 10   | 6      | +16   | ↓     | GGGNN  |
| Auxerre-Lille           | 1-1     | 53           | 31    | 14     | 11   | 6      | +16   | =     | GPNGG  |
| Toulouse-Rennes         | 2-0     | 48           | 31    | 13     | 9    | 9      | +7    | =     | GNPNP  |
| Guingamp-Metz           | 1-3     | 45           | 31    | 13     | 6    | 12     | +8    | =     | GPGGP  |
| Monaco-St-Etienne       | 5-3     | 43           | 30    | 11     | 10   | 9      | -1    | =     | GNPN-  |
| Lyon-Paris-SG           | 2-0     | 42           | 31    | 11     | 9    | 11     | -6    | =     | PGPNP  |
| Lens-Troyes             | Reporté | 41           | 31    | 12     | 5    | 14     | +4    | ↓     | GGPGG  |
|                         |         | 41           | 31    | 11     | 8    | 12     | -7    | ↓     | PGPPN  |
|                         |         | 39           | 31    | 11     | 6    | 14     | -2    | ↓     | PGPGP  |
|                         |         | 39           | 31    | 11     | 6    | 14     | -1    | ↓     | PNPPP  |
|                         |         | 37           | 30    | 9      | 10   | 11     | +1    | =     | PNNG-  |
|                         |         | 37           | 31    | 9      | 10   | 12     | -9    | =     | PPNPG  |
|                         |         | 36           | 31    | 10     | 6    | 15     | -9    | =     | GNPNP  |
|                         |         | 28           | 31    | 9      | 8    | 14     | -12   | =     | NPPNP  |
|                         |         | 28           | 31    | 6      | 10   | 15     | -14   | ↓     | PPGPP  |
|                         |         | 26           | 31    | 6      | 8    | 17     | -28   | ↓     | PPNPP  |

| LES CARTONS  |   | Rouges | Jaunes | Rouges jaunes |
|--------------|---|--------|--------|---------------|
| 1 Nantes     | 1 | 39     | 16     | Troyes 6      |
| 2 St-Etienne | 1 | 53     | 17     | Lyon 7        |
| 3 Rennes     | 2 | 48     | 18     | Strasbourg 7  |

**LES BUTEURS** 1 Anderson (Lyon) +1, 18 buts • 2 Pauleta (Bordeaux) +1, 17 buts • Bonilla (Toulouse) +1, 15 buts

**LES ATTAQUES** 1 Nantes 52 buts • 2 Monaco 51 buts • 3 Lyon et Bordeaux 44 buts.

**LES DÉFENSES** 1 Lille 22 buts • 2 Lyon 26 buts • 3 Bordeaux 44 buts.

**LES PASSEURS** 1 Gallardo (Monaco) et Carrière (Nantes) 11 passes • 3 Bonnissel (Bordeaux), +2, Carnot (Auxerre), Dhorasoo (Lyon) 8 passes.

**32<sup>e</sup> JOURNÉE** : Samedi 28 avril : Metz-Marseille ; Lille-Lyon ; Sedan-Toulouse ; St-Etienne-Lens ; Rennes-Bordeaux ; Paris-SG-Monaco ; Strasbourg-Auxerre ; Bastia-Guingamp ; Dimanche 29 avril : Troyes-Nantes.

# Dissidents chinois, Ouïgours et Tibétains contre la candidature de Pékin aux JO

GENÈVE

de notre correspondant  
 Venus en nombre à Genève dans l'espoir d'obtenir une condamnation de la Chine à la Commission des droits de l'homme, qui siège jusqu'au 27 avril sur les bords du Léman, Tibétains, Ouïgours et démocrates chinois ont profité de leur passage en Suisse pour dénoncer également la candidature de Pékin pour les Jeux olympiques de 2008. Emmenés par Wei Jingsheng, figure emblématique de la contestation chinoise, plusieurs dizaines d'entre eux ont fait le déplacement à Lausanne pour manifester pacifiquement devant le siège du Comité international olympique (CIO) et présenter leurs positions aux responsables de l'institution.

En l'absence du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, une délégation d'une vingtaine de personnes a ainsi été reçue par la secrétaire générale de l'institution, Françoise Zweifel, et le directeur de la coopération internationale, Fekrou Kidane. Au cours d'un entretien d'une demi-heure, les protestataires ont pu expliquer, documents à l'appui, les motifs de leur opposition à la tenue des JO à Pékin. Leurs interlocuteurs leur ont promis que leurs arguments seront transmis à la Commission d'évaluation chargée des dossiers de candidatures, assure un porte-parole du CIO.

Pour Wei Jingsheng, qui a passé près de dix-neuf ans dans les prisons politiques du *laogai* et qui vit en exil aux Etats-Unis depuis 1997, les conditions sont loin d'être réunies pour organiser pareil rassemblement dans son pays. « Les Jeux ne sont pas politiques en eux-mêmes, mais je sais d'expérience que le gouvernement chinois a pour habitude de se servir du sport à des fins politiques et à chaque fois, c'est le peuple chinois qui en paye le prix », explique-t-il. « Si les prochains Jeux sont attribués à Pékin, le régime ne manquera pas d'exploiter ce choix à des fins de propagande. Actuellement, la situation n'est pas stable en Chine, la répression s'accroît en particulier contre les minorités ethniques, et nul ne sait ce qu'il en sera en 2008. Souvenez-vous du fâcheux précédent des Jeux olympiques de 1936 à Berlin et de leurs conséquences désastreuses. Il faut tenir compte des expériences historiques. »

## « UNE BÉNÉDICTION POLITIQUE »

Un autre dissident célèbre, Harry Wu, également rescapé de dix-neuf ans des camps de travaux forcés chinois, tient le même langage : « Accorder les JO à une ville, c'est aussi lui donner une bénédiction politique. Des quartiers entiers ont déjà été rasés et des milliers de personnes délogées pour élargir les avenues et toiletter Pékin en prévision des Jeux. L'environnement est très pollué, l'eau aussi, ce ne sont pas des conditions idéales pour des sportifs. Je serais ravi que les JO aient lieu un jour à Pékin ou à Shanghai, à la seule condition toutefois que ce soit Pékin ou Shanghai démocratiques ! »

De leur côté, les contestataires tibétains et ouïgours font valoir non seulement les offensives renouvelées contre leurs peuples et leurs cultures au Tibet et au Sinkiang mêmes, mais également les restrictions imposées à la presse étrangère pour aller sur place afin d'en rendre compte. Rappelant les limites de la liberté d'expression et de déplacement en Chine et dans les territoires des minorités ethniques, un représentant du Congrès de la jeunesse tibétaine, une organisation en exil, ne se fait pas faute de relever : « Les Jeux ont pour but de promouvoir la paix et le dialogue. Comment voulez-vous que le régime chinois s'y prête quand, depuis des années, il s'entête à refuser toute discussion avec le *dalaï-lama* ? » Relativement attentifs à ces griefs, les responsables du CIO leur ont fait savoir qu'ils « étudieraient » leurs arguments et qu'ils leur répondraient « le cas échéant ».

Jean-Claude Buhner



# A Saint-Marin, Ralf assure la suprématie des Schumacher

La victoire aisée du jeune Allemand, frère du triple champion du monde qui évolue chez Ferrari, confirme le retour de l'écurie britannique Williams. Ainsi que le potentiel du moteur BMW et des pneumatiques Michelin

Auteur d'un départ parfait, qui lui a permis de prendre le meilleur sur la McLaren-Mercedes de l'Écossais David Coulthard, le pilote allemand Ralf Schumacher (Williams-BMW) a dominé le Grand Prix de Saint-Marin de bout

en bout, dimanche 15 avril. A vingt-cinq ans, le frère cadet du triple champion du monde, Michael Schumacher, emporte la première victoire de sa carrière, débutée en 1997. Son succès en Italie confirme le retour au premier

plan de l'écurie Williams, désormais motorisée par BMW, qui n'avait pas gagné de Grand Prix depuis le titre de champion du monde de Jacques Villeneuve, en 1997. Elle signale également le retour gagnant du manufacturier

de pneumatiques Michelin, qui aura eu besoin de quatre Grand Prix seulement pour renouer avec le succès. Seize ans après sa dernière victoire en Grand Prix, le 21 octobre 1984, au Portugal, grâce à Alain Prost.

## IMOLA (Italie)

de notre envoyé spécial

Si ce n'est lui, ça pourra donc être son frère. Cadet de Michael Schumacher, il faudra, à l'avenir, compter très sérieusement avec Ralf Schumacher (Williams), qui a remporté le 21<sup>e</sup> Grand Prix de Saint-Marin sous un soleil éclatant, dimanche 15 avril. Soumis à un problème de patinage lors du départ, David Coulthard (McLaren), le détenteur de la pole position, a été prestement dépassé par l'Allemand, qui ne sera plus inquiété un seul instant tout au long des 305 kilomètres de la course. Du premier au dernier tour, l'Écossais a, de la même manière, conservé sa deuxième place. Il termine à une poignée de secondes du leader.

La déception des tifosi est grande. Sur ses terres d'Imola, Ferrari, n'a pu faire mieux que de classer troisième la monoplace de Rubens Barrichello. Le Brésilien a effectué une brillante course en pointe, mais n'a jamais donné l'impression de pouvoir s'engager en tête de la course. Son coéquipier, l'Allemand Michael Schumacher, triple champion du monde et grand habitué des podiums, a dès le départ rencontré des problèmes de gestion de sa boîte de vitesses, puis il a abandonné au 25<sup>e</sup> tour, à cause d'un problème du groupe de suspension avant gauche de sa monoplace. Une fois n'est pas coutume, promet-on à la Scuderia.

## CAVALIER SEUL

Que les leaders d'une course fassent ainsi cavalier seul n'est pas une situation fréquente lors d'un Grand Prix, et bien qu'il ne fut jamais totalement ennuyeux, celui-ci fut, à l'évidence, sans véritable rebondissement. On vit très peu de ces dépassements qui font l'essentiel du spectacle de la formule 1, surtout lorsqu'il est suivi sur un écran de télévision comme c'est le cas pour les quelques centaines de millions de téléspectateurs fidèles à chacun de ces rendez-vous. Mais le circuit d'Imola, réputé difficile pour les freins, l'a aussi été pour les moteurs, et le gigantesque panache de fumée qui s'est échappé de la BAR de Jacques Villeneuve reste comme l'une des images symbole de cette épreuve.

Cette monotonie à haut régime – parcourir 305 kilomètres à plus de 200 km/heure de moyenne est une performance qui n'a rien d'une promenade dominicale – a eu pour principal mérite de relancer la saison, David Coulthard se retrouvant à égalité de points en tête du championnat du monde,



VINCENZO PINTO/REUTERS

Sur sa Williams-BMW, chaussée par Michelin, Ralf Schumacher a nettement dominé la McLaren-Mercedes de David Coulthard.

au côté de Michael Schumacher. Elle remet aussi en question la routinière domination des Ferrari et des McLaren. La mise en bouche apéritive d'Imola devrait par ailleurs permettre de mieux savourer le plat de résistance que sera l'étape barcelonaise, lors du prochain Grand Prix d'Espagne, le 29 avril.

Sur le circuit de Catalunya sera officiellement légalisé le recours à l'antipatinage, sur lequel travaillent avec assiduité les équipes entre chaque Grand Prix. Cette solution technique, dont on ne saura jamais vraiment si elle a été secrètement exploitée par certaines écuries à l'insu des règlements de la compétition automobile, permet d'accroître la traction des monoplaces en sortie de virage, et donc d'en optimiser la performance. Il modifiera aussi de manière sensible le déroulement des départs lors de toutes les épreuves à venir. La déconvenue de David

Coulthard au départ du Grand Prix de Saint-Marin ne devrait donc être qu'un mauvais souvenir pour l'Écossais.

## SIGNES ANNONCIATEURS

La victoire de Ralf Schumacher, vingt-cinq ans, à Imola n'est pas totalement une surprise. Dès l'avant-saison, la rumeur circulait déjà que la domination exercée sur

les circuits par les écuries Ferrari et McLaren risquait d'être remise en question par les très performantes Williams propulsées par un moteur BMW surpissant, et dont Michelin, pour son retour dans la formule 1, avait fait son écurie de pointe. Il était notoire pour chacun des acteurs du paddock que ce grand changement dans le paysage n'était qu'une question de temps.

## La 60<sup>e</sup> victoire de Michelin

Le manufacturier français de pneumatiques Michelin a obtenu sa 60<sup>e</sup> victoire en formule 1 à la faveur du succès de Ralf Schumacher (Williams-BMW) au Grand Prix de Saint-Marin. La dernière victoire de Michelin remontait au 21 octobre 1984. Alain Prost s'était alors imposé au GP du Portugal, à Estoril, au volant d'une McLaren-TAG-Porsche. Michelin n'aura pas attendu longtemps pour fêter son retour en F1. La 4<sup>e</sup> épreuve de la saison 2001 aura été la bonne, quinze jours après avoir effectué une première démonstration, au Brésil.

« Nous avions potentiellement beaucoup à perdre au début de la saison, a déclaré le directeur de la compétition de Michelin, Pierre Dupasquier. Nous sommes heureux d'avoir prouvé que notre confiance n'était pas déplacée. »

Lors du Grand Prix du Brésil, le 1<sup>er</sup> avril, les monoplaces bleu et blanc avait déjà fait forte impression. Les prestations du Colombien Juan-Pablo Montoya, auteur d'un dépassement d'anthologie sur Michael Schumacher, et de Ralf Schumacher, deuxième sur la grille de départ au côté de son frère et meilleur temps en course, ont été les derniers signes annonciateurs de cette mutation.

Qu'il s'agisse du choix des hommes ou de technique, la victoire d'Imola confirme dans tous les cas que Franck Williams, le patron de l'écurie britannique, l'une des plus capées de l'histoire de la formule 1, avec Ferrari et McLaren, est un animateur d'équipe hors pair, et figure parmi les plus fins stratèges du paddock. Si le Grand Prix d'Imola ne nous a pas offert une très grande course, ce fut sans aucun doute une très belle victoire.

Jean-Jacques Larrochelle

## Les pilotes essayeurs rêvent à l'ombre des Grands Prix

### IMOLA (Italie)

de notre envoyé spécial

Le grand public ignore le plus souvent leurs noms et leurs visages, et pourtant ils parcourent chaque année des milliers de kilomètres au volant de monoplaces que d'autres feront briller sur les circuits les jours de grand prix. Dans le huis clos de leur métier, les pilotes essayeurs ont un rôle ingrat, mais essentiel au développement de voitures toujours plus complexes. Alors que, pendant longtemps, ce rôle était dévolu aux pilotes qui disputaient les courses, aujourd'hui, à l'exception notable de Sauber (où le Finlandais Kimi Raikkonen et l'Allemand Nick Heidfeld assument seuls cette responsabilité), toutes les écuries font appel à eux.

Ce surcroît d'effectif s'explique en raison de la lourdeur des programmes de préparation qui

requièrent d'incessants réglages et mises au point. Avec le retour de Michelin en formule 1, cet état de fait a été exacerbé. L'actuelle phase de « réapprentissage » du manufacturier français implique des heures de roulage, et son concurrent, le japonais Bridgestone, n'est pas en reste, qui sent la menace venir.

Si leur rêve commun est d'obtenir un volant pour au plus tôt en découdre sur la piste, les pilotes essayeurs adoptent des scénarios de carrière bien distincts. En 2000, McLaren a été pour Olivier Panis une sorte de purgatoire. Outre le gain acquis lors de ce passage dans l'une des plus brillantes et des plus professionnelles écuries de l'histoire de la F1, le Français a pu se présenter la tête haute chez BAR, qui n'a certainement pas eu à le regretter au vu de ses prestations depuis le début de la saison. De son côté, le Finlandais Mika Salo, qui a lui

aussi une carrière bien remplie en F1, assure les essais de Toyota, sachant que le constructeur japonais fera appel à lui comme premier pilote lors de son entrée dans la discipline reine du sport automobile en 2002. D'autres exemples proches de ceux-là existent : Riccardo Zonta chez Jordan, Luca Badoer chez Ferrari, Alexander Wurz chez McLaren.

Tous deux pilotes officiels dans l'écurie Benetton que Renault a rachetée pour courir sous ses propres couleurs dès la saison 2002, Jenson Button et Gian Carlo Fisichella sont dans une situation qui relève du cas d'école. Ils sont en quelque sorte des pilotes essayeurs de luxe : ses moyens le lui permettant, la marque au losange élabore sa stratégie de développement « au grand jour », course après course, et au prix de médiocres résultats, car là n'est pas encore son challenge. Le sens du contact et l'énergie communicative de Flavio Briatore, responsable de l'équipe, ne seront pas de trop, car cette forme inédite d'essais en grandeur nature n'aura de sens pour Renault que si la motivation des pilotes l'emporte sur leur découragement.

J.-J. L.

## Grand Prix de Saint-Marin

### 4<sup>e</sup> MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE 2001 DE FORMULE 1

Dimanche 15 avril • Circuit D. et E. Ferrari, à Imola • 62 tours de 4,933 km (305,609 km) • Beau temps • Température piste : 26 °C • 22 qualifiés, 12 classés

### VAINQUEUR

Ralf SCHUMACHER

(Williams-BMW)

Les 62 tours

en 1 h 30 min 44 s 817

à 202,062 km/h de moy.

Age : 26 ans

Nationalité : allemande

Début en F1 : 1997

70 courses, 1 victoire.

Palmarès : 5<sup>e</sup> du championnat du monde 2000.

### POLE POSITION

D. Coulthard (McLaren-Mercedes)

en 1 min 23 s 054 (moy. 213,822 km/h)

### MEILLEUR TOUR en course

R. Schumacher (Williams-BMW)

en 1 min 25 s 524 (207,546 km/h), 27<sup>e</sup> tour.

### CLASSEMENT DE LA COURSE

1 R. Schumacher (All., Williams) 1 h 30'44"817

2 D. Coulthard (G-B, McLaren) ..... à 4 s 352

3 R. Barrichello (Bré., Ferrari) ..... à 34 s 766

4 M. Hakkinen (Fin., McLaren) ..... à 36 s 315

5 J. Trulli (It., Jordan) ..... à 1 min 25 s 558

6 H.-H. Frentzen (All., Jordan) ..... à 1 tour

7 N. Heidfeld (All., Sauber) à 1 tour • 8 O. Panis (Fr., BAR) à 1 tour • 9 J. Alessi (Fr., Prost) à 1 tour • 10 E. Bernoldi (Bré., Arrows) à 2 tours • 11 L. Burti (Bré., Jaguar) à 2 tours • 12 J. Button (G-B, Benetton) à 2 tours.

### PRINCIPAUX ABANDONS

F. Alonso (sortie de piste, 6<sup>e</sup> tour) •

J. Verstappen (échappement, 7<sup>e</sup> tour) •

M. Schumacher (crevaisson, 25<sup>e</sup> tour) •

G. Mazzacane (moteur, 29<sup>e</sup> tour) • J. Villeneuve (moteur, 31<sup>e</sup> tour) • G. Fisichella (moteur, 32<sup>e</sup> tour) • J.-P. Montoya (embrayage, 49<sup>e</sup> tour).

### Les faits marquants

2 R. Barrichello lance une attaque sur O. Panis et parvient cette fois à le dépasser au moment du freinage. Derrière lui, M. Schumacher tente de l'imiter mais échoue. Il réussira son dépassement au même endroit, au tour suivant (10<sup>e</sup>).

3 J.-P. Montoya, 4<sup>e</sup>, reste immobilisé 1 min 08 s dans les stands (48<sup>e</sup> tour). Des flammes s'échappent au niveau des freins. Il repart mais renonce au tour suivant.

### CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS

5 N. Heidfeld, 7 ; 6 H.-H. Frentzen (+ 1), 6, etc.

PILOTES : 1. M. Schumacher et D. Coulthard (+ 6), 26 pts ; 3. R. Barrichello (+ 4), 14 ; 4. R. Schumacher (+ 10), 12 ;

CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari, 40 pts ; 2. McLaren, 30 ; 3. Williams, 12 ; 4. Jordan, 10 ; 5. Sauber, 8 ; 6. BAR, 3 ; 7. Benetton, 1.

InfoGRAPHIE : Le Monde avec Pierre Lepidi

## Tennis : Amélie Mauresmo gagne en Floride son troisième tournoi consécutif

AMÉLIE MAURESMO a remporté, dimanche 15 avril, son troisième tournoi consécutif, après Paris et Nice en février, en s'imposant à Amelia Island (Etats-Unis) devant la Sud-Africaine Amanda Coetzer (6-4, 7-5). « La confiance était là, et je me sentais très forte physiquement. Tout arrive en même temps », a déclaré la Française, qui n'a plus perdu depuis sa défaite en huitièmes de finale des Internationaux d'Australie. Grâce à ce huitième succès de sa carrière, Amélie Mauresmo devrait progresser du 15<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> rang mondial.

## DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Villeurbanne s'est fait surprendre, pour la première fois de la saison sur son parquet, par son dauphin Strasbourg (75-86), au cours de la 26<sup>e</sup> journée du championnat de France, jouée samedi 14 avril. Malgré cet échec, l'Asvel dispose encore de quatre longueurs d'avance sur son seul poursuivant.

■ **FOOTBALL** : Manchester United est devenu champion d'Angleterre pour la quatorzième fois de son histoire et la septième fois en neuf ans, samedi 14 avril, grâce à sa victoire contre Coventry (4-2), et à la surprenante défaite d'Arsenal contre Middlesbrough (0-3), lors de la 33<sup>e</sup> journée.

■ **Schalke 04**, vainqueur sur la pelouse du Bayern Munich (0-3), a pris les rênes du championnat d'Allemagne, samedi 14 avril, dans le match au sommet de la 29<sup>e</sup> journée. L'équipe de la Ruhr compte désormais deux points d'avance sur son hôte du jour.

■ **Le Real Madrid**, vainqueur de Villarreal (4-0), samedi 14 avril lors de la 30<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne, conserve huit points d'avance sur le Deportivo La Corogne, vainqueur d'Osasuna (2-1).

■ **La Juventus Turin**, qui a dominé l'Inter Milan (3-1), est revenue à quatre points du leader, l'AS Rome, accrochée à domicile (2-2) par Pérouse, lors de la 26<sup>e</sup> journée du championnat d'Italie, samedi 14 avril.

■ **MOTOCYCLISME** : la Suzuki privée GSXR des pilotes français Guyot, Scarnato et Dussauge a gagné, dimanche 15 avril, la 24<sup>e</sup> édition des 24 Heures du Mans moto, première épreuve du championnat du monde d'endurance 2001. L'écurie GTM 94 n'est parvenue à prendre le commandement de la course que quatre heures avant la fin, après la chute de la Honda officielle.

■ **RUGBY** : Castres, vainqueur sur la pelouse du Stade français (34-37), s'est emparé de la tête du championnat de France (poule 1), samedi 14 avril, au cours de la 14<sup>e</sup> journée. Montferrand a conservé la tête de la poule 2 (17<sup>e</sup> journée) en s'imposant nettement à Brive (37-9). Les Auvergnats devançaient Toulouse, vainqueur d'Aurillac (44-24).

■ **VOILE** : Team-Legato, le catamaran du Britannique Tony Bullimore, dernier bateau encore en course dans The Race, la course autour du monde à la voile sans limite et en équipage, a coupé la ligne d'arrivée, dimanche 15 avril, à Marseille.

## LOTO

■ **Résultats des tirages n° 30** effectués samedi 14 avril. **Premier tirage** : 2, 17, 19, 20, 26, 48 ; numéro complémentaire : 23. Rapports pour 6 bons numéros : 6 285 915 F (958 282 €) ; 5 bons numéros et le complémentaire : 129 805 F (19 789 €) ; 5 bons numéros : 6 385 F (973 €) ; 4 bons numéros et le complémentaire : 278 F (42 €) ; 4 bons numéros : 139 F (21 €) ; 3 bons numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 bons numéros : 15 F (2,29 €). **Second tirage** : 2, 10, 39, 43, 47, 49 ; numéro complémentaire : 8. Pas de gagnant à 6 bons numéros. Rapports pour 5 bons numéros et le complémentaire : 94 160 F (14 355 €) ; 5 bons numéros : 10 130 F (1 544 €) ; 4 bons numéros et le complémentaire : 374 F (57 €) ; 4 bons numéros : 187 F (28,51 €) ; 3 bons numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 bons numéros : 17 F (2,59 €).



# Amélioration temporaire

**MARDI.** Entre deux perturbations, l'anticyclone gagne un peu vers l'est, favorisant un temps plus sec. Toutefois, les vents qui restent orientés au nord-ouest vont maintenir une certaine nébulosité et des températures faibles pour un mois d'avril.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** La matinée est partagée entre nuages et éclaircies. Dans l'après-midi, les nuages reviennent en force dans le Cotentin. Il fait de 11 à 13 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Dans le Nord, le soleil aura à peine le temps de s'infiltrer à la mi-journée, les nuages pouvant donner quelques gouttes en début ou en fin de journée. Plus au sud, l'après-midi offrira un peu de soleil, sauf en Haute-Normandie et en Picardie. Il fait de 10 à 12 degrés.

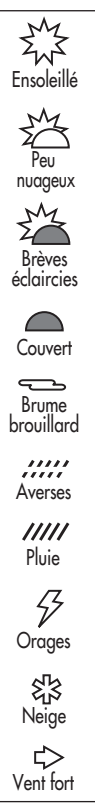
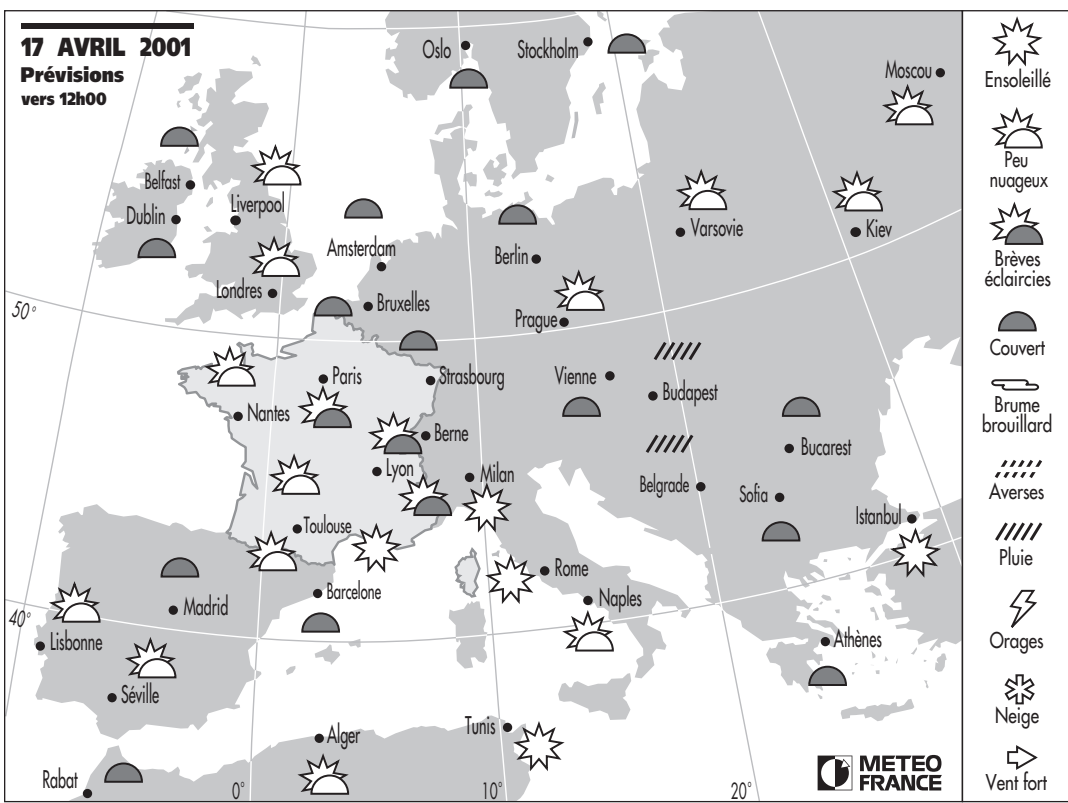
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** La journée commence sous une chape de grisaille, mais les ondées

deviennent faibles et concentrées près du relief. Dans l'après-midi, elles disparaissent et il n'est pas impossible de voir par moments un frais soleil. Températures de 9 à 11 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Ciel partagé entre nuages et soleil, celui-ci devenant prépondérant l'après-midi. En début de journée, un peu de grisaille se réfugie au pied des Pyrénées. Il fait de 13 à 16 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Matinée grise dans les vallées du Massif Central et des Alpes. Dans l'après-midi, le soleil se glisse de temps à autre entre les nuées. Il fait de 12 à 15 degrés et le vent du nord souffle en vallée du Rhône.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Les nuages reviennent à l'est de Toulon et donnent quelques ondées, même en Corse. Un peu de neige au-dessus de 1500 m dans les Alpes-Maritimes. Températures de 15 à 19 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

**TOURISME.** Le secrétariat d'Etat au tourisme lance une campagne pour informer les Français sur la diversité de choix de séjours et de loisirs proposés par le tourisme social et associatif. Elle s'articule autour de la publication d'une brochure, d'un numéro d'appel Indigo (0-825-36-44-44), d'un site Internet ([www.franceguide.com](http://www.franceguide.com)).

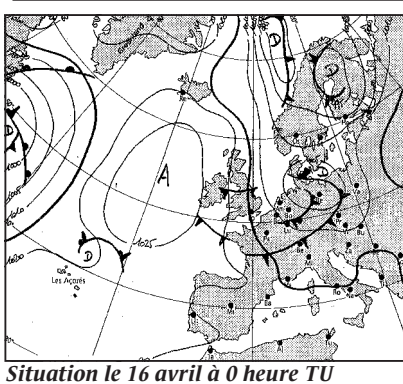
**ÉTATS-UNIS.** Sortie du premier catalogue-guide de la Maison des Etats-Unis (3, rue Casette, 75006 Paris; tél.: 01-53-63-13-43, [www.maisondesetatsunis.com](http://www.maisondesetatsunis.com)), un nouveau voyageur qui privilégie une approche culturelle d'une destination où sont également proposés des voyages en trains panoramiques, des circuits en voiture individuels ou en groupe, des tarifs « exceptionnels » en classe affaires et, sur place, l'assistance d'un « ami américain ».

## PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 2001

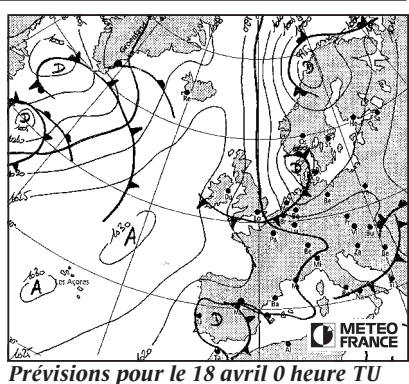
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

| FRANCE métropole |        | FRANCE outre-mer |         |
|------------------|--------|------------------|---------|
| AJACCIO          | 8/16 N | YANENNE          | 24/28 P |
| BIARRITZ         | 6/14 S | CAYENNE          | 23/29 S |
| BORDEAUX         | 5/14 S | FORT-DE-FR.      | 20/24 P |
| BOURGES          | 3/11 N | NOUMEA           | 20/24 P |
| BREST            | 7/11 S |                  |         |
| CAEN             | 6/9 N  |                  |         |
| CHERBOURG        | 6/10 S |                  |         |
| CLERMONT-F.      | 3/11 N |                  |         |
| DIJON            | 3/11 C |                  |         |
| GRENOBLE         | 4/13 C |                  |         |
| LILLE            | 6/9 C  |                  |         |
| LYOGES           | 2/11 S |                  |         |
| LIMON            | 5/12 C |                  |         |
| MARSEILLE        | 8/16 S |                  |         |

|               |         |            |         |               |         |              |         |
|---------------|---------|------------|---------|---------------|---------|--------------|---------|
| PAPETE        | 24/29 P | KIEV       | 6/14 S  | VENISE        | 8/11 P  | LE CAIRE     | 21/35 S |
| POINTE-A-PIT. | 22/30 S | LISBONNE   | 13/17 S | VIENNE        | 3/9 C   | NAIROBI      | 16/28 S |
| ST-DENIS-RÉ.  | 23/28 P | LIVERPOOL  | 4/10 S  | AMÉRIQUES     |         | PRETORIA     | 15/26 S |
|               |         | LONDRES    | 1/12 S  | BRASILIA      | 18/25 S | RABAT        | 12/19 C |
|               |         | LUXEMBOURG | 2/10 C  | BUENOS AIR.   | 18/28 S | TUNIS        | 12/22 C |
|               |         | AMSTERDAM  | 4/8 C   | CARACAS       | 22/28 S |              |         |
|               |         | ATHENES    | 11/19 C | CHICAGO       | 1/6 S   | ASIE-OCEANIE |         |
|               |         | BARCELONE  | 10/13 C | LIMA          | 19/24 S | BANGKOK      | 26/36 S |
|               |         | BELFAST    | 1/11 C  | MUNICH        | 2/8 C   | BEYROUTH     | 16/22 S |
|               |         | BELGRADE   | 7/12 P  | MOSCOW        | 2/2 C   | BOMBAY       | 24/30 S |
|               |         | BERLIN     | 3/8 C   | LOS ANGELES   | 13/22 S | DJAKARTA     | 26/30 C |
|               |         | BERNE      | 3/8 C   | MEXICO        | 12/27 S | DUBAI        | 22/30 S |
|               |         | BRUXELLES  | 4/9 C   | MONTREAL      | -2/6 S  | HANOI        | 23/29 P |
|               |         | BUCAREST   | -1/9 C  | NEW YORK      | 5/11 C  | HONGKONG     | 22/27 S |
|               |         | BUDAPEST   | 4/8 P   | SAN FRANCISCO | 9/15 S  | JERUSALEM    | 15/28 S |
|               |         | COPENHAGUE | 3/8 C   | SANTIAGO/CHI  | 11/21 S | NEW DEHLI    | 20/27 P |
|               |         | DUBLIN     | 2/11 C  | TORONTO       | 1/8 C   | PEKIN        | 14/28 S |
|               |         | FRANCFORT  | 3/11 C  | WASHINGTON    | 6/10 C  | SEOUL        | 12/19 S |
|               |         | GENEVE     | 5/11 C  | AFRIQUE       |         | SINGAPOUR    | 26/30 P |
|               |         | HELSINKI   | -2/5 S  | ALGER         | 9/23 S  | SYDNEY       | 16/26 S |
|               |         | ISTANBUL   | 11/18 S | STOCKHOLM     | 2/8 C   | TOKYO        | 14/23 S |
|               |         |            |         | STOKERFIE     | 17/23 S |              |         |
|               |         |            |         | VARSOVIE      | 4/9 S   |              |         |
|               |         |            |         | KINSHASA      | 22/28 P |              |         |



Situation le 16 avril à 0 heure TU



Prévisions pour le 18 avril 0 heure TU

## ASTRONOMIE

# Mais comment retrouver la place de l'étoile ?

LA CARTE céleste publiée chaque mois dans cette chronique constitue un guide simplifié, l'équivalent du planisphère terrestre. On y repère les principaux « continents », on sait où se situe le pôle, les planètes y brillent comme des capitales. Tout va bien si l'on n'y cherche que le visible. Mais comment retrouver la lointaine Neptune, la galaxie du Sombrero, la nébuleuse de la Lyre ? Et où donc sont les étoiles invisibles ?

De la même manière qu'un navigateur seul au milieu de l'océan se dirige aveuglément vers le bon port grâce à ses coordonnées géographiques, le voyageur céleste, embarqué derrière sa lunette ou

son télescope, dispose d'un système équivalent pour ne pas s'égarer dans l'immensité du firmament. Tout comme la Terre peut se réduire à une mappemonde, avec ses lignes imaginaires que sont les parallèles et les méridiens, le ciel nous apparaît telle une sphère dont nous serions le centre et sur laquelle nous pouvons tracer des repères géométriques.

Les astronomes n'ont malheureusement pas repris à leur compte les termes de latitude et de longitude utilisés en géographie mais ont inventé leurs équivalents sous le nom de « déclinaison » et d'« ascension droite ». Par ailleurs, pour s'affranchir de la rotation de la Terre, qui nous fait croire que le ciel et les étoiles « tournent », les scientifiques ont dû ébaucher un système de repère où les astres disposent de coordonnées fixes quels que soient le mois, le jour ou l'heure.

Véritable colonne vertébrale autour de laquelle s'articule tout le procédé, l'équateur céleste : il s'agit simplement du plan de l'équateur terrestre projeté dans l'espace. La déclinaison - l'équivalent de la latitude - est la distance angulaire entre le point du ciel

considéré et l'équateur céleste. Comme c'est le cas en géographie, elle se compte en degrés, minutes et secondes à partir de l'équateur. Les astres de l'hémisphère Nord ont une déclinaison positive tandis que leurs confrères australs sont dotés d'une coordonnée négative.

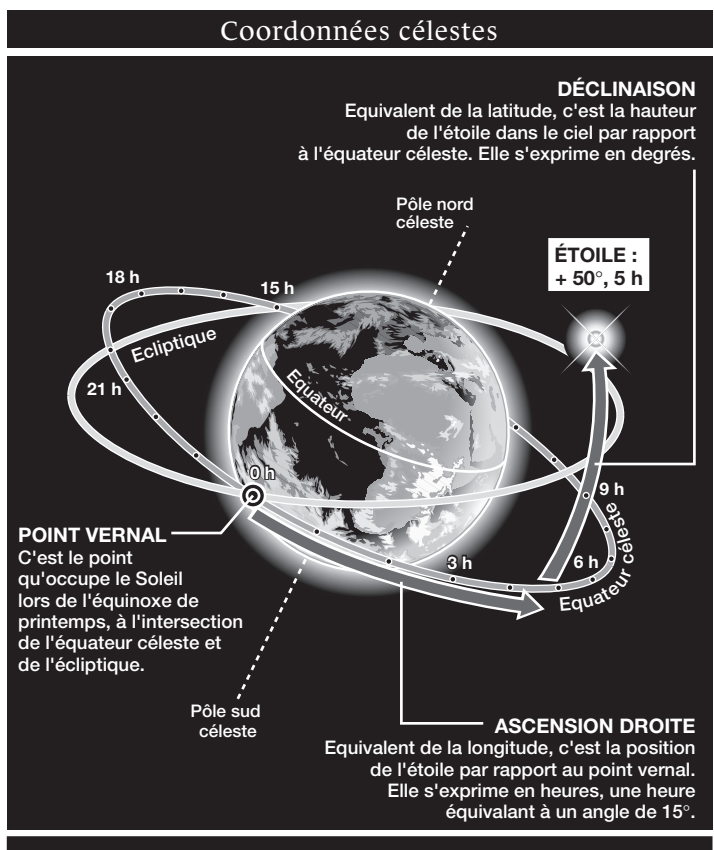
Les choses se compliquent lorsque l'on veut déterminer l'ascension droite - la longitude - d'une étoile car, en raison de la rotation de notre planète sur elle-même, on ne peut se servir de la projection dans l'espace du méridien de Greenwich, qui bouge en permanence par rapport au firmament. Il a donc fallu choisir un point zéro situé sur l'équateur céleste. La Nature a donné un coup de main aux astronomes. L'axe de rotation de la Terre étant incliné d'un peu plus de 23 degrés par rapport à l'écliptique, l'équateur céleste reproduit cet angle.

Au cours du parcours annuel apparent que décrit le Soleil autour de la Terre, notre étoile traverse à deux reprises - à chaque équinoxe - le plan de l'équateur céleste. Lors de l'équinoxe de printemps, le Soleil se trouve en un point baptisé point vernal ou point gamma par les astronomes.

Pour l'anecdote, ce point si important se situe dans la constellation des Poissons.

Comme pour compliquer les choses, l'ascension droite ne s'exprime pas en degrés mais en... heures. Etant donné que la Terre met 24 heures pour faire le tour du ciel, on en déduit (360 degrés divisés par 24) qu'une heure de d'ascension droite équivaut à un angle de 15 degrés par rapport au point vernal. Au moment de l'équinoxe de printemps, le Soleil a pour coordonnées : déclinaison 0°, ascension droite 0 heure. Lors de l'équinoxe d'automne, notre étoile, qui navigue alors dans la constellation de la Vierge, a pour ascension droite 12 heures. Autre exemple, destiné à ceux qui tenteront de capturer le retour des invisibles Uranus et Neptune dans le ciel nocturne à la fin du mois : le 30 avril, la première aura pour déclinaison -14° 01' 40" et pour ascension droite 21 h 48 min 05 s, tandis que les coordonnées de la seconde seront -17° 55' 31" et 20 h 44 min 31 s. Petit indice : les deux planètes voyagent actuellement sur le Capricorne.

Pierre Barthélémy



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 091

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

### HORIZONTALEMENT

I. Plus actif au musée qu'en chambre. - II. Ader ne pensait pas qu'il serait un jour à réaction. Sans aucune réaction. - III. Réparation en surface. - IV. Suit les joueurs sur les courts. Napolitaine puis française, aujourd'hui italienne. Marque le doute. - V. Simple ou doublé, il fait saliver. Un raccourci pour être plus efficace. - VI. Travailla avant Einstein sur les statistiques. Ses grains finissent par faire des bulles. - VII. N'importe qui. Embar-

qua tout le monde. Donne du goût. - VIII. Fit tomber. Expression de mépris. - IX. La première. Tireur de plans. - X. Laisse sa trace. Soutenues après préparations.

### VERTICALEMENT

I. Jaunes et juteuses ou rouges et dures. - 2. Accueil favorable. Romains. - 3. Habillas jeune. Des cailloux dans le sable. - 4. Personnel. Sa lecture met en appétit. - 5. Célébré par Homère et Virgile. Passe de Belgique en

France. - 6. Laisse passer. - 7. Qui devrait pouvoir durer. Noble à condition d'aimer les coups. - 8. Sonné, matin, midi et soir. Interjection. - 9. Planté avant de frapper fort. Stupide. - 10. Mis dans l'erreur. Mises à nue. - 11. Bas de gamme. Qui ne pourra plus servir. Dans le rouge. - 12. Difficiles à trouver.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 090

#### Horizontalement

I. Gribouilleur. - II. Ronrons. Aura. - III. Once. INC. Ft. - IV. Scoliose. Mai. - V. Sélect. Eve. - VI. Lélat. Echo. - VII. Moa. Union. Ai. - VIII. Orbes. Mutins. - IX. Dali. Noir. Ta. - X. Oléagineuses.

#### Verticalement

1. Grosso modo. - 2. Ronce. Oral. - 3. Incollable. - 4. Brêlée. Eia. - 5. Oô. Ictus. - 6. Un. OTAN. Ni. - 7. Isis. Limon. - 8. Née. Ouïe. - 9. Lac. Ventru. - 10. Eu. Mec. - 11. Urfa. Hante. - 12. Ratiboisais.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 219

# De plus en plus fort

DANS un club de musculation, une masse comprise entre 19 et 20 kilos est placée sur le plateau droit d'une balance. Sur l'autre plateau, Mathieu pose au premier tour un poids d'un kilo. Sophie a alors le choix lors du deuxième tour : ajouter un poids d'un ou de deux kilos. Mathieu peut alors choisir d'ajouter un, deux ou trois kilos. Et ainsi de suite : à chaque tour, chacun doit ajouter (d'un seul bras) un nombre entier de kilos compris entre 1 et le

numéro du tour. Celui qui réussit à faire pencher la balance du côté gauche a gagné. Qui gagnera, sachant que chacun est suffisamment musclé, tant physiquement qu'intellectuellement ? Comment ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © PÔLE 2001

Solution dans Le Monde du 24 avril.

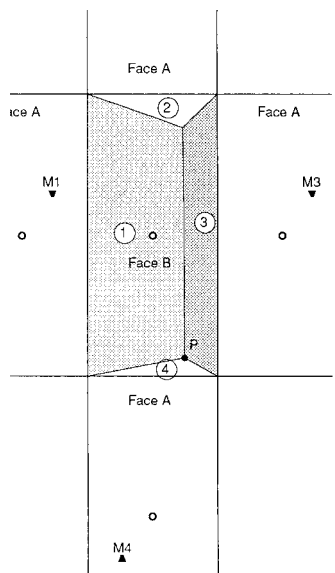
### Solution du jeu n°218 paru dans Le Monde du 10 avril.

Il y a quatre façons de se rendre en ligne droite (pour minimiser le trajet) de la face A à la face B, autant que de côtés de la face A par lequel on sort. Le dessin ci-contre représente la face B (au centre), et, autour, 4 versions de la face A « dépliée », selon le côté d'entrée de la mouche sur la face B.

Quatre points (M1 à M4) représentent alors la position initiale de la mouche. En traçant les médiatrices de ces points joints 2 à 2, on partage la face B en quatre « zones d'influence », la zone 1 étant par exemple constituée des points de la face B les plus proches de M1.

Le point cherché P est parmi les points de contact de trois de ces zones.

C'est le centre du plus grand des cercles circonscrits à trois des points M1, M2, M3 et M4.





**ARCHITECTURE** Une superficie de 5 800 km<sup>2</sup>, quinze millions d'habitants, auxquels il faut ajouter une population « flottante » de trois millions de personnes : mégapole sans

cesse changeante, Shanghai semble se dérober à toute radiographie. ● C'EST POURTANT à ce travail que s'est attelée Françoise Ged, responsable de l'Observatoire de l'architec-

ture de la Chine contemporaine, qui vient de livrer un bilan urbain fiable et utile. Dans un entretien au *Monde*, elle explique l'évolution de cette ville longtemps ignorée parce que « pro-

duit du colonialisme, du capitalisme ». ● LA TRAVERSÉE de Pudong (est de Shanghai) donne la mesure des bouleversements en cours, auxquels participent des agences françai-

ses, avec son avenue du XXI<sup>e</sup>-Siècle et ses tours gigantesques. A Puxi, la partie occidentale, des zones commerciales menacent les rares vestiges épargnés.

## Jeux de construction à Shanghai, mégapole optimiste

Etendue sur 5 800 km<sup>2</sup>, abritant plus de quinze millions d'habitants, la ville se bâtit à tout-va et détruit à l'avenant. Dans le quartier de Pudong, redessiné par des urbanistes locaux mais aussi français, le meilleur côtoie le pire

### SHANGHAI

de notre envoyé spécial

Shanghai en est toute retournée : depuis quelques mois les vols internationaux qui avaient leur base à Hongqiao, à l'ouest de la ville, ont pris l'habitude d'atterrir 35 kilomètres à l'est, à l'embouchure du Yangzi Jiang, l'immense fleuve Bleu, où, pour le cinquantième anniversaire de la République populaire, a été inauguré un nouveau et spectaculaire aéroport, conçu par le Français Paul Andreu. Il se trouve à Pudong, immense zone jadis occupée par les cultures maraîchères, à l'est d'un affluent du Yangzi, la rivière Huangpu, dont la rive ouest, Puxi, avait accueilli la première Shanghai, puis les concessions étrangères et le célèbre Bund.

La ville a bel et bien changé d'échelle. Il faut désormais prendre en compte ses véritables limites administratives qui la portent jusqu'à la mer de Chine orientale et incluent trois îles du Yangzi dont l'immense Chongming, grande comme quatre fois la ville actuelle. Une ville de 5 800 km<sup>2</sup> et de quinze millions d'habitants, auxquels il faut ajouter une population dite « flottante », ce qui n'est pas un euphémisme dans ce paysage d'eau, population supposée compter trois millions de personnes fournissant le gros des marchands ambulants et le plus gros encore des ouvriers du bâtiment.

### CARTE HOLOGRAMME

Shanghai peut bien se construire à tout va, et se détruire à l'avenant, elle s'est de fait annexé un « réservoir » patrimonial qui compte pour quelque temps encore plusieurs villes d'eau, encore préservées des bulldozers sinon du tourisme de masse, dont la prestigieuse Suzhou, la Venise chinoise quasi anéantie, à un quotient minimal de cartes postales près, pour jouer elle aussi dans la cour des grands de la spéculation. Une carte postale, c'est bien aussi ce qu'est devenue Shanghai, sorte de carte hologramme, toujours changeante comme les eaux des fleuves. Et si, depuis une dizaine d'années, tous les regards se sont tournés vers elle, c'est, tout en multipliant les clichés, sans jamais parvenir à en tirer un portrait convaincant.

Tel est cependant le travail de Sisyphe, tant la ville est changeante, auquel s'est attelée depuis quelques années Françoise Ged, responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine, créé en 1997 au sein de la direction de l'architecture à l'initiative de François Barré, et qui devrait rejoindre prochainement l'Institut français d'architecture (IFA).

Architecte, sinophone, elle vient de livrer, avec l'IFA, un « instantané » remarquable de la ville, écono-



L'avenue du XXI<sup>e</sup>-Siècle, des Champs-Élysées à la chinoise bordés d'immenses tours d'habitation.

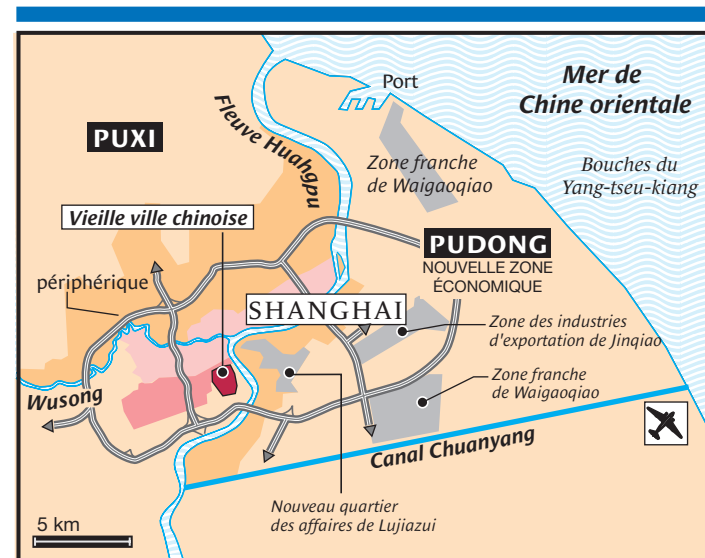
me de mots et de pagination, mais qui fait un bilan architectural et urbain fiable. Un travail qui s'appuie sur une thèse sur l'évolution de la ville depuis la période Ming, élaborée alors que les cités chinoises roulaient à bicyclette, et dont le prolongement révèle des bouleversements sans précédents, par leur ampleur et leur volontarisme, dans l'histoire des villes du monde.

Depuis le nouvel aéroport, la traversée de Pudong en donne la mesure : le paysage se densifie peu à peu pour donner à partir du nouveau périphérique le paysage aléatoire de l'avenue du XXI<sup>e</sup>-Siècle, que ferme,

jusqu'à nouvel ordre, le vaste chantier, encore empaqueté de toiles et de bambous d'un futur Musée des sciences et techniques, comparable par la taille à son homologue de La Villette et par la forme à un mixte du Sony Center de Berlin et de la Cité de la musique de Paris. Les réjouissances architecturales commencent, pour le meilleur et pour le pire, dans ce nouveau quartier sur lequel ont planché les meilleurs urbanistes de la ville ainsi que plusieurs équipes françaises.

Las, un diktat, venu, dit-on avec courage, de Pékin, a modifié le tracé de cette avenue, tranchant de biais

un bâti encore épars, mais qui a toutes les peines du monde à faire bonne figure. Selon une méthode rodée sur d'autres grandes voies de la ville, on a recouvert de faux toits immenses kitsch les terrasses plates des immeubles d'habitation. L'avenue elle-même a gardé une certaine contenance, confiée encore à trois équipes françaises, Arte, agence de Jean-Marie Charpentier, auteur de l'opéra du centre-ville, l'Etablissement public d'aménagement de la Défense et l'agence de paysagistes Thébaud. Du coup, la tentation a été grande pour le tout-venant des promoteurs de « Champs-Élysées » à la



chinoise en bordant cette avenue de gigantesques tours d'habitation lointainement inspirées – pour quoi pas ? – de Versailles et de Disneyland.

### EXCELLENCE AMÉRICAINE

Mais il y a aussi plusieurs tours d'excellente facture, purs produits de l'excellence américaine comme la tour Jin Mao, de la firme Skidmore Owings and Merrill, un bijou de 420 mètres de haut. D'autres édifices sont dessinés aussi, et de plus en plus souvent, par des architectes chinois qui, à raison de 400 000 m<sup>2</sup> chacun de commande annuelle, se sont fait la main.

Si la domination des agences anglo-saxonnes et australiennes apparaît écrasante, les modèles européens, français en tête, ont depuis le début de l'aventure été pressentis et défendus pour leurs propositions moins simplistes. Dès 1992, la municipalité fait appel aux Français pour organiser, sous l'égide de Joseph Belmont, un concours international sur l'aménagement du quartier Lujiazui, le quartier financier et économique de Pudong qui s'inscrit, face au Bund, dans la boucle du Huangpu. Y participent Dominique Perrault, Massimiliano Fuksas, Richard Rogers, Toyo Ito et une équipe shanghaienne composée de l'Institut d'urbanisme et du meilleur de l'université de Tongji. C'est un mixte des projets, une sorte d'assortiment vapeur

qui sera finalement mis en œuvre. Mais, pour la municipalité, la preuve est faite du rayonnement international de Shanghai et, plus important encore, de la pluralité d'approches alternatives à la méthode américaine : un financier, une parcelle, une tour et un peu d'espace vert autour, qui se raccorde comme il peut au reste de la ville.

Reste que le modèle américain, propice à la spéculation comme aux bulles financières, garde la faveur des investisseurs, tandis que les plus hautes autorités de la ville peuvent conserver, pour leur part, des goûts architecturaux passablement naïfs, et les faire mettre à exécution : ainsi se sera dessiné le front de rivière de Pudong, tragiquement marqué, après tout comme en France, par le fameux syndrome de la médiathèque. Elle prend ici la forme d'un volumineux coffre-fort, orné de pilastres et couronné de deux gros yeux sphériques, écho sans doute aux charmantes boules de la tour de la télévision (1994), qui en compte six, de tailles diverses...

F. E.

★ Françoise Ged, *Shanghai, coll. « Portrait de ville », Institut français d'architecture, 64 p., 130 F (19,7 €).*

► [www.lemonde.fr/chine](http://www.lemonde.fr/chine)

### Françoise Ged, responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine

## « Il est possible que la bulle spéculative ait été encouragée pour maintenir le développement urbain »

« Comment vous est venue cette passion pour Shanghai ?

– Peu de gens s'y intéressaient avant les années 1980, seul comptait Pékin. Shanghai était en Chine mais n'avait pas l'étiquette de ville chinoise. Elle était un produit du colonialisme, du capitalisme, un souvenir de ville de plaisirs ou de perte, selon le point de vue. Je finissais mes études d'architecture, avec une option sur les cités d'Asie, et j'apprenais le chinois. On ne disposait alors pratiquement d'aucune carte sur les villes de Chine populaire. En revanche, j'avais pu obtenir des cartes prises d'avion, qui coûtaient à l'époque une fortune, à partir desquelles j'avais pu commencer à établir des plans et à étudier la structure urbaine. Shanghai révélait clairement une structure chinoise traditionnelle, y compris dans les concessions étrangères. Grâce à une bourse de recherche, au soutien du bureau de la recherche et à celui de l'université Jussieu, j'ai pu me rendre sur place. Il a fallu faire accepter aux Chinois l'idée qu'un architecte

puisse donner des cours de français. Et j'ai alors pu commencer à étudier sur place l'évolution de cette ville mal connue.

– Une évolution qui s'accélérait de façon foudroyante.

– Cela a été la grande difficulté, en effet. La ville des années 1990 n'a bientôt eu plus rien à voir avec celle de la décennie précédente. Pour expliquer la logique de sa croissance, je parlais de la forme urbaine dans sa plénitude de la période Ming (1368-1644), bien avant le déclin amorcé au XIX<sup>e</sup> siècle, le traité de Nankin, en 1842, et l'arrivée des Occidentaux. Mon travail ne relevait pas des dates mais de l'observation du site pour tenter d'en comprendre les ruptures et les continuités de la forme urbaine. Ces ruptures ne coïncident pas nécessairement avec les grands événements historiques. Et cette logique ne change pas depuis les origines, ni avant, ni après la guerre et l'occupation japonaise, ni avec l'avènement de la République populaire, ni même avec l'ouverture du pays en 1978. Le

seul véritable bouleversement vient avec le slogan de Deng Xiaoping, « Enrichissez-vous ! », en 1992.

– C'est de cette époque que date le plan d'expansion de la ville ?

– Non, dès les années 1920, la ville cherche à faire face à son développement démographique et à répondre à des conditions de vie qui, hors des enclaves occidentales, ne cessent de se détériorer. Plusieurs plans d'aménagement incluant la rive de Pudong vont se succéder avec une relative constance jusqu'à nos jours. Après 1949, Shanghai n'est pas une priorité nationale et est laissée au rancart. Mais les responsables n'auront jamais cessé de réfléchir à une nouvelle ville, qui reflète une modernité proprement chinoise. Les projets, conduits par des urbanistes locaux, sont généralement d'une assez bonne tenue. A partir des années 1990, Shanghai devient une priorité nationale. On y reconstruit la marque de Jiang Zemin, nommé maire de Shanghai en 1985 puis président de la République, et sur-

tout celle de Zhu Rongji, qui lui succède en 1988 avant de le rejoindre comme premier ministre à Pékin.

– S'agit-il alors d'urbanisme ou de spéculation ?

– Il vaut mieux parler d'une pluralité d'approches, de moteurs, ce qui est une bonne chose pour la ville, à mon avis, même s'il faut aussi constater les dégâts sur la ville ancienne et le patrimoine. Ce qu'on peut surtout regretter c'est que n'aient pas été utilisées les capacités des architectes et urbanistes disponibles déjà sur place. Mais on ne peut séparer l'urbain de l'économique puisque l'un dépend de la dynamique de l'autre. Il est d'ailleurs possible que la bulle spéculative qui laisse tant de bâtiments vides ait été volontairement encouragée pour maintenir le développement urbain. La ville avait absolument besoin de cet effet d'entraînement. On peut noter que ces édifices, qui n'ont pas dix ans pour la plupart, font déjà l'objet d'études pour savoir s'ils peuvent ou non être réintégrés dans le marché, adaptés aux besoins actuels.

– Les Français sont particulièrement présents.

– Ils font partie, je crois, du paysage comme moteurs de qualité depuis quelques années. D'abord, pour élever le niveau architectural par l'organisation de concours. Ensuite dans le champ de la réflexion urbaine, avec notamment les travaux de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (laurif) portant sur l'ensemble de l'agglomération dès les années 1980. Aujourd'hui notre apport relève davantage du projet urbain, travail à plus petite échelle. Troisième attente des Chinois : apprendre à monter des opérations impliquant plusieurs partenaires, sans que chacun reste sur son pré carré.

– Quel rôle joue l'Observatoire ?

– C'est une initiative de François Barré, directeur de l'architecture, en 1996, un programme plus qu'une structure qui reprend le travail engagé par l'IFA avec Pierre Clément au début des années 1980, et qui a

associé notamment les affaires étrangères, la culture et l'éducation nationale, pour mieux connaître les différentes recherches sur la Chine, développer les échanges, de l'enseignement à la maîtrise d'œuvre. Le programme présidentiel de Jacques Chirac, lancé en 1997, est venu se greffer sur nos objectifs. Il s'agissait d'inviter cinquante architectes en France, avec l'idée à long terme de créer des liens avec un réseau d'interlocuteurs privilégiés. Nous avons également participé en 1998 à l'organisation par l'Unesco du séminaire de Suzhou sur la mise en valeur du patrimoine dans les villes chinoises. A la suite de quoi les Chinois nous ont proposé de coopérer à un programme de mise en valeur des villes d'eau autour de Shanghai, à la demande explicite des maires de ces cités. Ce projet s'inscrit dans le projet d'inscrire six d'entre elles sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. »

Propos recueillis par Frédéric Edelmann





Chantier dans le quartier de Luwan, à Puxi, la partie occidentale de Shanghai.

## Quand Puxi s'évanouit sous la loi de l'argent

SHANGHAI

de notre envoyé spécial

Le passage de l'est (dong) à l'ouest (xi), de Pudong à Puxi, peut se faire par l'un des cinq ou six bacs qui traversent le Huangpu, et c'est alors le moment de mesurer la richesse de l'architecture portuaire et de ses installations militaires, vestiges tous voués à disparaître avec la création de nouvelles infrastructures sur le Yangzi (Gaoqiao) ou, dans le futur, sur la mer (Jinshan). Deux ponts haubannés (Yanpu et Nanpu) et deux tunnels témoignent quant à eux du volontarisme constant qui a marqué le développement des infrastructures routières et autoroutières, et qui se trouve confirmé par la création d'une ligne de métro Est-Ouest, reliant Pudong à Puxi, et croisant la ligne existante qui relie déjà les hauts lieux de la ville.

Par la même occasion, on en constate les effets secondaires, désastres collatéraux pour la ville historique, comme le viaduc de Yan'an débouchant sur le Bund. La logique des ingénieurs (celle-là même qui a conduit à placer le pont Charles-de-Gaulle, à Paris, comme un canon pointé vers la verrière de la gare d'Austerlitz), rencontre alors celle de la spéculation pour broyer sans distinction le tissu urbain, dévalué de fait, ne laissant ici et là que des traces ponctuelles de l'ancienne Shanghai, monuments vitrifiés, et souvent ripolinés à mort.

La première cité fortifiée est pratiquement rayée de la carte, remplacée dans sa partie nord par de gigantesques centres commerciaux camouflés en chinoiserie aussi crédibles que des travestis mal rasés

Le souci patrimonial n'est pourtant pas absent, souvent moins par souci historique que pour laisser aux touristes et aux hommes d'affaires de passage leur lot de nostalgie. Mais ce n'est pas le génie chinois qui bénéficie prioritairement de cette attention : la première cité fortifiée, dont le tracé arrondi de ville portuaire commerciale se distinguait du quadrillage des cités impériales, est pratiquement rayée de la carte, remplacée dans sa partie nord par de gigantesques centres commerciaux camouflés en chinoiserie aussi crédibles que des travestis mal rasés. Les vestiges subsistant, comme le jardin Yuyuan ou, plus au sud, le temple de Confucius font ici figure de miraculés.

Seuls échapperont sans doute à l'effacement, dans les concessions française et internationale, où pullulent les chefs-d'œuvre de l'éclectisme colonial, les immeubles et les résidences occupés désormais par les grands commis de l'Etat ou reconvertis en hôtels.

A cet exercice, les habitants, qui ne disposaient théoriquement que de 5 m<sup>2</sup> par personne avant cette aventure urbaine, bénéficieraient maintenant d'un ratio de 10 m<sup>2</sup>. Revers de la médaille : un grand nombre des tours d'habitation, édifiées dans les premières années du boom sur le modèle, au moins formel, des condominiums américains, ajoutent à leur éloignement un confort des plus aléatoires : l'eau n'atteint pas toujours les étages supérieurs, les ascenseurs sont sujets à malaises récurrents et les canalisations descendantes peuvent réserver des surprises fâcheuses si l'intendance tarde à suivre.

Une nouvelle génération d'immeubles à laquelle collabore une génération tout aussi jeune de maîtres d'œuvre voit le jour. L'architecture, comme l'urbanisme dont ils relèvent, y apparaît encore hybride, mais attentive aux futurs occupants. C'est le produit de règles contradictoires. Elles sont homogénéisées en ce qui concerne les infrastructures, et semblent l'être pour la construction, si l'on en croit le Musée de l'urbanisme, temple édifié à la gloire de Shanghai, symétrique de l'opéra sur la place du Peuple.

Mais les contradictions s'expriment sur le terrain, et sont manifestement fonction des hommes, politiciens ou techniciens, qui gèrent chaque district presque indépendamment l'un de l'autre. Ainsi, dans le district de Luwan, le site historique du premier congrès du Parti communiste chinois est devenu le « clou » d'une opération immobilière américaine qui, tout en conservant une partie de l'ancien quartier de Xintiandi, le convertit en zone commerciale de luxe comme on en trouve d'assez jolies à San Francisco, l'ensemble étant rentabilisé par des tours et doté, au moins sur le papier, d'un charmant lac de plaisance en lieu et place de plusieurs hectares de lilongs, les fameuses ruelles de la ville. Le district voisin au nord a décidé de faire un sort plus enviable aux anciens entrepôts de la rivière Suzhou, affluent du Huangpu, qui traverse l'ouest de la ville.

Ici, faute de financement global, l'opération repose d'abord sur la volonté de quelques individus, parmi lesquels l'architecte Teng Kun Yen, qui s'est dessiné, au plus près du réel, un loft exceptionnel dans un de ces entrepôts du début du siècle, façade moderne style et charpentiers autochtones. Ce natif de Taïwan, artisan habile et commerçant talentueux, est venu il y a dix ans chercher, dit-il, ses racines, et pensait trouver une clientèle dans la nouvelle Shanghai. L'extrême sophistication de son travail n'a cependant pas encore rencontré l'écho qu'il mérite, hors de la presse internationale de la zone Asie-Pacifique.

F. E.

## André Gide ne reconnaîtrait pas son manoir normand de Cuverville

Cette maison a subi d'importants travaux de rénovation visant à lui redonner son aspect originel. Au détriment de la mémoire de l'écrivain, qui y séjourna de 1900 jusqu'à sa mort, en 1951

GRAND ÉMOI chez les gidien de toute obédience : le sanctuaire normand d'André Gide, à Cuverville-en-Caux (Seine-Maritime), est méconnaissable. Ses récents travaux de rénovation lui ont donné, il est vrai, un profil de manoir britannique, chic et élégant, que ne reconnaîtrait sans doute pas l'écrivain qui a séjourné ici, de 1900 à 1951 – date de sa mort –, recevant la *Nouvelle Revue française* au grand complet, ainsi qu'une part notable de la littérature européenne. L'édifice est pourtant inscrit depuis 1945 sur la liste des sites et monuments naturels et, depuis 1970, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Plus que la singularité de cette belle demeure bourgeoise, c'est incontestablement la présence de l'écrivain qui incita les pouvoirs publics à proposer son classement. En 1946, l'inspecteur général Dalloz notait dans un rapport au ministre de l'Éducation nationale : « Cuverville, dans l'histoire littéraire de la France, aura sa place comme les châteaux de Montaigne, de la Brède, de Ferney, comme la maison des Charmettes. A ce titre, il mérite protection. »

Le domaine appartenait en réalité à la femme d'André Gide, Madeleine, et c'est un héritier de cette dernière, Dominique Drouin, qui la vendit en 1963. Le nouveau propriétaire, qui l'a acquise en 1974, estime, en 1996, que la maison a besoin d'être rénovée. Il s'adresse à un architecte en chef des Monuments historiques à la retraite, Jean-Claude Rochette, qui jouit d'une grande considération parmi ses confrères – n'a-t-il pas été inspec-

teur général des Monuments historiques ? Selon la pente bien connue de sa profession, l'« en-chef » va vouloir redonner à l'édifice l'aspect qu'il avait au moment de sa construction, vers 1735. Une physiologie que personne d'ailleurs ne connaît.

DÉCRITE PAR MARTIN DU GARD

En revanche, le Cuverville d'André Gide a été cent fois décrit. Notamment par Roger Martin du Gard qui note dans ses *Carnets*, au lendemain de la mort de l'auteur des *Faux Monnayeurs* : « La maison est d'un grand charme, d'un style sobre, sans faste : la simplicité d'une belle demeure bourgeoise du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux étages de fenêtres à petits carreaux dans une longue façade plate, sans autres ornements que l'ordonnance des lignes, la justesse des proportions, et le fronton central, dont le triangle clair se découpe sur le haut toit d'ardoise. Le crépi est jaune pâle ; tous les volets sont blancs. » Aujourd'hui, les volets ont disparu et le crépi gratté laisse à nu les briques lie-de-vin ; six pilastres blancs sortent de la muraille pour rythmer la façade dont le fronton a été blanchi. Faute de moyens, la deuxième façade a conservé son aspect gidien.

Depuis trois ans, Michel Drouin, neveu de Dominique, sonne le tocsin. Il a écrit à la terre entière. A commencer par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Haute-Normandie. Cette dernière est fort embarrassée car les travaux se sont déroulés avec son aval explicite, confirmé par l'architecte des bâtiments de France. La direc-

tion de l'architecture et du patrimoine, puis le ministère de la culture et même l'Elysée, ont été approchés. Tout le monde comprend « l'émotion légitime » suscitée par des travaux qui sont « heureusement réversibles ». Tous envisagent de faire quelque chose pour « restituer [l'] édifice dans l'état correspondant à celui connu par l'écrivain » (Catherine Trautmann).

Mais peut-on obliger un propriétaire à revenir sur des travaux qu'il a payés de sa poche, quand ils ont été décidés et exécutés sous le contrôle d'un pont des Monuments historiques ? Certainement pas. On ne peut que déplorer la contestable doctrine des Monuments historiques qui entendent trop souvent retrouver le prétendu état original d'une construction en négligeant son histoire.

On peut regretter aussi le point de vue étroit de Jean-Claude Rochette qui a méconnu l'essentiel du motif de protection de Cuverville, la présence d'André Gide dans ces murs. Celle-ci, elle a suffi pour transformer un honnête, mais banal, manoir normand en un lieu de mémoire. L'Etat serait prêt à déboursier la moitié du montant des travaux nécessaires à la restitution de l'état gidien. Ils sont chiffrés à 300 000 F par la direction du patrimoine. Michel Drouin est persuadé que des mécènes pourraient verser le reste. Reste à convaincre un propriétaire qui n'est pas forcément sensible à l'aura de celui que Sartre estimait être « le contemporain capital ».

Emmanuel de Roux

## Aimee Mann, fine mélodiste de l'amertume

L'album « Bachelor No. 2 » devrait enfin imposer l'écriture pop et racée de la chanteuse américaine

IL EXISTE plusieurs façons de déplaire aux maisons de disques. Des choix artistiques radicaux peuvent bien sûr se heurter aux critères en vogue. Tout aussi sûrement, les sages qualités d'artisan intemporel, refoulant les tentations de l'image et du gadget au profit de l'art modeste des chansons, laissent souvent de marbre les maîtres du strass. Aimee Mann est de la race de ces auteurs-compositeurs dont l'ambition se limite à la perfection des couplets et des refrains qu'ils interprètent.

Cette blonde longiligne garde beaucoup d'amertume de son expérience de l'industrie musicale. Après le succès, en 1985, d'un premier 45-tours guilleret, *Voices Carry*, avec le groupe Til Tuesday, ses quinze années de carrière ont été émaillées par un nombre inexplicable d'incompréhension, de passages à vide et de ruptures de contrat.

Soliste depuis 1990, elle a fait preuve, en trois albums – *Whatever* (1993), *I'm With Stupid* (1995) et *Bachelor No. 2* (2000) –, d'une finesse en constante progression. Ce qui n'a pas empêché ce dernier disquifié, enfin publié en France, de n'être longtemps disponible que sur son site Internet ([www.aimeemann.com](http://www.aimeemann.com)), faute de distributeur. Ni chanteuse folk introvertie à la Joni Mitchell, ni grande gueule rock à la manière de Courtney Love ou Chrissie Hynde, encore moins diva des émotions à vif façon Tori Amos ou Fiona Apple, Aimee Mann s'était retrouvée sur une voie de garage. Allait-elle demeurer éternellement un des talents les plus sous-évalués de la musique pop américaine ?

CONSTATS SANS CONCESSION

Une étincelle a pourtant changé cette donne : le coup de pouce d'un fan, Paul Thomas Anderson, jeune réalisateur en vogue à Hollywood, grâce au succès du film *Boogie Nights*. Ce dernier a inclus neuf morceaux d'Aimee Mann dans la bande originale de *Magnolia*, son troisième film. Mieux encore, dans les notes de pochette de cette bande-son, le metteur en scène expliquait que, en partie, ce film était « l'adaptation des chansons d'Aimee Mann », plusieurs scènes et certains personnages étant directement inspirés de l'univers de la chanteuse. Une nomination aux Oscars, au titre de la



« J'écris sur ces êtres qui s'opposent et souffrent par illusion romantique. »

meilleure chanson (*Save Me*), allait même consacrer cette collaboration (même si la récompense fut finalement attribuée à Phil Collins).

Au-delà de l'attrait mélodique de la chanteuse, c'est sa faculté à mettre au jour la cruauté des relations amoureuses et les impasses de la communication intime qui a séduit le cinéaste. Avec une voix qui préfigure la retenue à la démonstration, la grande blonde décoche les flèches d'un réalisme amer. Pas de sentimentalisme, mais des constats sans concession que sa science harmonique entraîne vers une sourde mélancolie.

On croyait Aimee Mann plus encline à l'optimisme depuis son mariage, il y a trois ans, avec Michael Penn (frère de l'acteur Sean Penn), chanteur pop, auteur de quatre albums également stylés. *Bachelor No. 2* continue pourtant de porter

un regard sombre sur la quête de l'âme sœur. « Beaucoup de ces chansons ont été écrites avant mon mariage, précise la chanteuse. Les conflits m'inspirent plus que le bonheur. Je pense que l'amitié, la complicité intime sont les valeurs essentielles d'une relation amoureuse. La plupart des gens pensent pourtant qu'il n'est de vrai amour qu'engendré dans une passion déchirante. J'écris sur ces êtres qui s'opposent et souffrent par illusion romantique. »

Cette conception rationnelle de la passion se reflète dans une esthétique musicale qui se méfie des élans baroques. Son charme, Aimee Mann le cultive au cœur des principes du classicisme pop. Elle a écrit ses premières chansons à seize ans. La musique était le principal réconfort d'une adolescente solitaire née en Virginie, il y a quarante et un ans, installée ensuite à Boston à la fin

DÉPÊCHES

■ **ROCK** : dans un communiqué transmis au magazine *Rolling Stone* et au site *Launch.com*, la chanteuse Carole Dennis explique qu'elle a été mariée à Bob Dylan et qu'une fille est née de leur union. Le couple avait souhaité offrir « une enfance normale à [leur] fille ». Désirée Gabrielle Dennis-Dylan, aujourd'hui âgée de quinze ans. De ce fait, ils ont gardé leur mariage secret. L'ancienne épouse du chanteur américain a expliqué qu'elle avait décidé de révéler l'existence de ce mariage après la récente publication d'une biographie non autorisée de Dylan, *Down the Highway : The Life of Bob Dylan* (« Sur la route : la vie de Bob Dylan »), du Britannique Howard Sounes. L'auteur y suggérerait que Dylan n'a jamais reconnu l'enfant. « Décrire Bob comme un homme cachant son enfant est malveillant et ridicule », déclare Carole Dennis.

■ **DANSE** : près de cent cinquante danseurs âgés de six à vingt ans, venus de toute la France, devaient participer, samedi 14 et dimanche 15 avril, à Saint-Orens, près de Toulouse, à la quatrième édition du concours de danse classique Tolosa. Créé en 1998, ce concours s'est ouvert à l'ensemble des écoles de danse du pays. Les prix sont décernés par un jury international composé de cinq chorégraphes ou maîtres de ballet issus, cette année, du Théâtre du Capitole de Toulouse, de Paris et de l'Opéra de New York.

■ **Marie-Claude Pietragalla, directrice du Ballet national de Marseille (BNM), adaptera du 12 au 20 mai Raymond**, en hommage à Marius Petipa (1818-1910), illustre chorégraphe marseillais devenu un des maîtres de l'école russe. Né non loin de la Canebière en 1818, Marius Petipa n'y resta pas longtemps. Après un essai non concluant à New York, puis un séjour en Espagne, le ballet de Saint-Petersbourg l'avait engagé comme premier danseur, en 1847. Il y resta toute sa vie, devenant chorégraphe en titre dès 1870. Dépoussierant la technique classique, il donna à la Russie son statut de première nation du ballet et lui offrit plus de soixante œuvres.

des années 1970. Premières références : la discothèque parentale (Glen Campbell, Peter, Paul & Mary, les comédies musicales), celle du frère (les Beatles, Neil Young, Bob Dylan) et ses propres coups de cœur, en général fédérés par sa sensibilité mélodique – Elton John, Badfinger, Leon Russell. Des études à la fameuse Berklee School of Music lui fournirent les outils d'une écriture musicale méticuleuse. Si son premier groupe, les Young Snakes, se rebelle du côté du punk atonal, elle rentre très vite dans une tradition édicée par les Kinks, les Byrds, Simon & Garfunkel et autres figures des années 1960.

ELVIS COSTELLO POUR MODÈLE

Avec Til Tuesday, au milieu des années 1980, puis en solo, elle flirta aussi avec une vision britannique de la pop réactualisée par des musiciens comme Squeeze, XTC et surtout Elvis Costello, son modèle et parrain. « Je l'ai rencontré à l'époque de Til Tuesday, se souvient Aimee Mann, ses textes, son sens mélodique, son attitude ont été une énorme influence. Le voir s'intéresser à ma musique à une période où tout allait mal pour moi m'a redonné confiance. » Douze ans après une première collaboration, Costello a cosigné un nouveau titre (*The Fall of the World's Own Optimist*) avec l'Américaine. Le fait que le chanteur a enregistré, en 1998, un album avec Burt Bacharach (*Painted From Memory*) a peut-être aussi contribué à la joliesse des arrangements de *Bachelor No. 2*, album manifestement marqué par la grâce des mélodies que l'auteur de *Walk On By* composait, dans les années 1960, pour Dionne Warwick.

En 2000, Aimee Mann et Michael Penn ont présenté un spectacle commun intitulé *Acoustic Vaudeville*. Les amoureux jouaient l'un avec l'autre, entourés de comédiens, sans que le couple souffre d'une compétition interne. « Nous nous comprenons tellement bien, constate la chanteuse. Les personnes extérieures ont l'habitude de fantasmer sur ce milieu. Nous savons l'un comme l'autre combien cette industrie peut être difficile, frustrante et loin de tout glamour. »

★ *Bachelor No. 2*, 1 CD V2.

Stéphane Davet



# Des chevaux et de l'or

Scythes, Sauromates et Sarmates. Le Musée Cernuschi consacre une exposition à ceux que les Grecs nommèrent « peuple des Amazones »

**L'OR DES AMAZONES.** Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Monceau. Tél. : 01-45-63-50-75. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 17 h 40. De 18 F à 35 F (de 2,74 € à 5,34 €). Jusqu'au 15 juillet. *La Découverte de l'or des Scythes, Histoires de kourganes, de Véronique Schiltz, Gallimard, « Découvertes », 144 p., 77 F (11,74 €).*

VLADIMIR TEREVENINE



*Torque de la princesse sarmate de Kobiakovo. Or, turquoise. Fin du I<sup>er</sup> - début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Musée de Rostov.*

Un vent de reconnaissance souffle sur les steppes d'Asie centrale : après le Musée Guimet et la Fondation Electra, elles sont à l'honneur au Musée Cernuschi. Véronique Schiltz, la commissaire de l'exposition « L'or des Amazones », a privilégié l'extrémité occidentale de cette immense herbe qui s'étend de l'océan Pacifique au Danube. Les populations qui nomadisaient vers le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère autour du bassin du Don et du Kouban nous sont assez bien connues par les descriptions des Grecs avec qui elles étaient en contact.

« Ces cavaliers intrépides, nous dit Véronique Schiltz, aimaient les chevaux, les armes et l'or. » Le jugement porté par les voyageurs et les historiens grecs est plus négatif : « Ils ne savent ni mettre de l'argent de côté ni faire du commerce, sauf du troc », écrit le géographe Strabon (environ 58-21 avant Jésus-Christ). Ces « barbares » sont d'abord des Scythes ou des Sauromates, de souche iranienne. Leurs qualités équestres impressionnent les navigateurs grecs, à tel point qu'ils en font le « peuple des Amazones ». L'exposition s'ou-

vre d'ailleurs par un vase orné d'une peinture rouge sur fond noir : un Grec aux prises avec une Amazone. Cette céramique hellène a été trouvée dans une tombe près de Rostov-sur-le-Don. Ce sont les sépultures, souvent pillées, qui vont redonner la parole au « peuple des Amazones », dont le souvenir s'était évanoui.

## DIGNITAIRES ENSEVELIS

Il faudra effectivement attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fouille scientifique des kourganes, ces tumulus où étaient ensevelis les dignitaires scythes ou sauromates, pour mieux cerner cette civilisation. Parmi les premiers archéologues, un Français émigré, Paul du Bruix (1770-1835), responsable des douanes de Kertch, aux confins de la mer Noire et de la mer d'Azov, trompe son ennui en exhumant le contenu de ces tombes. « On y trouve quantité d'objets d'or : des bracelets, des boucles d'oreilles, des anneaux, des figures d'animaux, de femmes et autres fragments de statues », note Paul du Bruix. Une partie de ce mobilier est exposée à Cernuschi. Ces pièces ont une parenté évidente avec celles

que l'on retrouve, dans les mêmes conditions, au-delà de l'Oural.

Même civilisation du cheval, même amour pour l'or et la parure, même habileté à travailler le métal, même goût pour les formes contournées et les volutes, les représentations animales stylisées, et notamment celles du cerf dont les bois se prêtent à d'innombrables ramifications. On verra donc beaucoup de bijoux en or et parfois en émail cloisonné, des torques, des fibules, des pendentifs, des colliers, des bracelets, des boucles de ceintures, des gaines de poignard bosselées de turquoise et de grenats, de somptueux équipements équestres, mors, brides, phalères (plaques rondes qui assurent l'intersection des courroies), de la vaisselle aussi, de bronze ou d'argent.

Mais les très nombreux vestiges d'origine grecque exhumés dans ces tumulus indiquent la proximité des deux mondes et la qualité des échanges. Les Grecs avaient ouvert toute une série de comptoirs le long de la mer Noire, et un royaume hellénisé, celui du Bosphore cimmérien, centré sur la mer d'Azov, allait jouer un rôle important auprès de ces noma-

des avant de devenir un protectorat romain. Les négociants grecs installés sur ces rives assistèrent, vers 260 avant Jésus-Christ, à l'extermination des Scythes - « jusqu'au dernier », écrit Diodore de Sicile - par de nouveaux envahisseurs, les Sarmates, venus eux aussi des confins iraniens et qui avaient les mêmes usages funéraires.

Ils n'échappèrent pas, eux non plus, à l'attrait du monde méditerranéen, comme en témoignent cette couronne de feuillage en or ou cette étonnante coupe de verre veinée d'or. Vers 370 de notre ère, les derniers Sarmates, les Alains, sont bousculés par les Goths et par les Huns. Ils s'enfoncent vers l'ouest et finissent par passer le Rhin gelé pendant l'hiver 406-407. Un demi-siècle plus tard, en 451, on retrouvera, aux champs Catalauniques, ces derniers cavaliers des steppes aux côtés des légions du général romain Aetius, face aux hordes d'Attila. On perd ensuite leurs traces ; certains ont cru les retrouver encore plus à l'ouest, du côté de la Bretagne...

E. de R.

## SORTIR

### PARIS

#### Carla Bley, Steve Swallow et Andy Sheppard

Hors ses arrangements somptueux et la direction de son grand orchestre, la pianiste américaine Carla Bley aime de temps à autre retrouver son compagnon, le bassiste Steve Swallow, et le saxophoniste britannique Andy Sheppard. En trio, la musique de Carla Bley se fait voyageuse et légère, fondée sur des mélodies un peu tristes, un peu gaies. Belle rencontre. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. 21 heures, de 17. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

#### Jean-Marie Straub et Danièle Huillet

Sous l'intitulé « Des films et leurs sites » et au moyen de documents divers, dessins préparatoires, photogrammes, films sur un tournage, Dominique Païni tente de traduire l'œuvre des cinéastes et théoriciens Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Exposer du cinéma ne va pas de soi, quand bien même le sujet couvre plus de trente-cinq ans. Mais, affirme Dominique Païni, « l'œuvre cinématographique de Straub et Huillet, avec celle de Godard, est parmi celles qui ont le plus influencé les arts plastiques contemporains ». Il ajoute, pour justifier la présence de différents matériaux à l'hôtel de Rothschild : « Leurs films témoignent d'une rigueur et d'une intransigeance que prouvent leurs travaux préparatoires, leurs interviews, ou encore les témoignages

photographiques de leurs tournages. »

Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. 15 F et 30 F. De 12 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 14 mai.

#### Paris et Charles V

Paris et Charles V, vus sous les rapports de l'art et de l'architecture, tel est le thème de l'exposition que propose la bibliothèque Forney. Sous ce titre austère, c'est en fait une période fondamentale de Paris qui se trouve explorée, Charles V (1338-1380), dit le Sage, s'étant révélé un constructeur acharné et un mécène avisé. Faut-il mettre au registre du mécénat la transformation en palais du Louvre fortifié de Philippe Auguste, la construction de la Bastille ou celle de Vincennes ? Roi guerrier, qui bouta les Anglais hors de France, mais se révéla, durant huit ans de régence et seize de règne, un protecteur des Lettres (il fonda la Bibliothèque royale) et des Arts sous toutes leurs formes, ce qui lui permit, homme prévoyant, de faire sculpter de son vivant son tombeau à Saint-Denis.

Mais il pense aussi, sagement, aux plus déshérités de ses sujets, multipliant les fondations pieuses dans la capitale. L'exposition, riche en documents, doit émigrer ensuite, en juin et juillet, à la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pont-Marie. Tél. : 01-42-78-14-60. Jusqu'au 26 mai. De 13 h à 20 heures. Relâche dimanche et lundi. 20 F.

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

#### King Kong

de Merian Cooper, Ernest B. Schoedsack, avec Fay Wray, Bruce Cabot, Robert Armstrong. Américain, 1933, noir et blanc (1 h 40). Action Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-79-89.

### FESTIVALS CINÉMA

#### Rétrospective Nicholas Ray

*Born to be Bad* (1950) : le 17, 14 heures, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Action Christin, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-11-30.

#### Kenji Mizoguchi

*L'Intendant Sansho* (1954) : le 17, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Action Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-79-89.

#### Satyajit Ray

*La Déesse* (1960) : le 17, 19 h 45. Le Quartier latin, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-26-84-65.

#### Jim Jarmusch

*Dead Man* (1995) : le 17, 21 h 30. Le Quartier latin, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-26-84-65.

#### Orson Welles

*Othello* (1952) : le 17, 18 h 10. Le Champo - Espace Jacques-Tati, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-54-51-60.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Les Bonnes** de Jean Genet, mise en scène d'Alfredo Arias. Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris-2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Quatre-Septembre. Du 17 avril au 19 mai. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; le samedi, 18 heures et 21 heures. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 200 F.

**Parcours d'argile I et II** de Kouam Tawa, Salah Khatri et Barbara Bouley, mise en scène de Barbara Bouley. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). M<sup>o</sup> Saint-Denis-Basilique. Du 17 avril au 6 mai. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

**City Theater & Dance Group** Robyn Orlin : *Daddy, I've Seen this Piece Six Times Before and I Still Don't Know Why They're Hurting Each Other*. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 21 heures, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F.

**Ariodante** de Haendel. Les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), Jorge Lavelli (mise en scène), Laurence Fanon (chorégraphie). Opéra de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra. 19 h 30, les 17, 20, 23 et 26 ; 15 heures, le 29, jusqu'au 15 mai. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.

**Ensemble orchestral de Paris** Ives : *Symphonie n° 3 « The Camp Meeting »*. Copland : *Concerto pour clarinette et orchestre à cordes*, création.

### INSTANTANÉ

## LA CURE DE RIRE DE CINQ DE CŒUR

C'est à l'Auditorium Saint-Germain-des-Prés, c'est-à-dire dans un bunker de béton au côté duquel le Centre administratif de Pantin semble une villa de Palladio. L'affiche du spectacle est à fuir, la salle ressemble à un espace polyvalent de MJC des anciens temps. Bref, pour le quintette vocal Cinq de cœur, les atouts ne sont pas tous dans leur jeu.

Et pourtant, en un tour de gosier, le décor bunkerisant est oublié et, d'une franche claque dans le dos, on est poussé dans un bain de pure jubilation moussante. On n'a pas ri comme cela depuis belle lurette, et ce spectacle, « Boîte vocale », est à prescrire d'urgence comme cure obligatoire d'après Carême.

Les cinq chanteurs-comédiens ont des physiques complémentaires (le petit rustaud, le latin lover, la bourgeoise, la rousse fatale, la bonne fille genre Virginie Lemoine), une capacité à chanter merveilleusement juste, à faire la mouette rieuse ou à imiter une trompette entre Armstrong et *Chicken run*. Humour de bande dessinée et de potaches. Esprit tuyau-de-poêle supérieur.

Le tout avec trois projets, un paravent, des petites robes noires de lolitas qui, garnies d'un tablier blanc, deviennent uniformes de soubrettes. Ils mettent des paroles à la Cinquième de Beethoven (après *La Pince à linge* !); *La Donna e mobile* devient *La Madame à mobylette*. Il l'ose comme ils osent, et réussissent Bobby Lapointe, Julio Iglesias et Edith Piaf. Il y a des moments de pure émotion, immédiatement cassée, et sans hésitation, par une farce délirante. C'est mené avec un timing parfait, un professionnalisme impeccable. Cela va jusqu'au fait aller trop loin, jamais au-delà, rarement en deçà. Il faut y courir. Comme dirait l'autre : j'y retourne immédiatement.

Renaud Machart

★ Auditorium Saint-Germain-des-Prés, 4, rue Félibien, Paris 6<sup>e</sup>, du 12 avril au 19 mai, les jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30. Prix des places : 90 F (8,18 €) et 130 F (11,82 €). Tél. : 01-44-07-37-43

AVRIL 2001 N° 556

CAHIERS CINÉMA

DOSSIER  
Filmer la société française  
CAHIER CRITIQUE  
Mercredi de Pascal Thomas

ROSSELLINI  
télé-utopiste

www.cahierscinema.com

50 ans  
Numéro anniversaire

ENTRETIEN Derrida et les fantômes du cinéma

M 1250 - 50 - 35,00 F

NUMÉRO D'AVRIL EN VENTE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



GUIDE TÉLÉVISION

| DÉBATS                                                                                                                                                                                                                |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 20.45 et 1.00 Le Club.                                                                                                                                                                                                | LCI            |
| 21.00 L'humanité doit-elle prévaloir sur le crime ?                                                                                                                                                                   | Forum          |
| 23.00 Liban, les conflits identitaires.                                                                                                                                                                               | Forum          |
| MAGAZINES                                                                                                                                                                                                             |                |
| 17.52 CD' aujourd'hui. Invité : Ben Harper.                                                                                                                                                                           | France 2       |
| 18.30 L'Invité de PLS.                                                                                                                                                                                                | LCI            |
| 19.30 Rive droite, rive gauche.                                                                                                                                                                                       | Paris Première |
| 20.50 Union libre. Spéciale printemps. Invités : Bruno Solo ; Gad Elmaleh ; Alexandra Lamy ; Jean Dujardin ; Laurent Ruquier ; Isabelle Boulay.                                                                       | France 2       |
| 21.00 La Route. Invités : Gérard Jugnot ; Emilie Dequenne.                                                                                                                                                            | Canal Jimmy    |
| 21.05 Le Point. La mixité dans les écoles. Remettre à plus tard. Le lynx du Colorado.                                                                                                                                 | TV 5           |
| 23.15 Argent public, argent privé. Les courses. Travail de nuit des femmes. Le commerce des armes. Un trésor caché dans votre porte-monnaie. Les coulisses du Trésor public. Invités : Florence Parly ; Guy Marchand. | France 2       |
| 23.30 A notre santé ! Somnifères, sexe, sport : Les nouvelles drogues. Invités : Jean-Luc Lahaye ; William Löwenstein ; Gérard Loper ; Maurice Corcos ; Catherine Hervais.                                            | France 3       |
| 0.40 Strip-tease.                                                                                                                                                                                                     | France 3       |

| DOCUMENTAIRES                                                                              |                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 20.15 Reportage. Tous en piste !                                                           | Arte                  |
| 20.20 La Septième île.                                                                     | RFO Sat               |
| 20.30 La République est morte à Diên Biên Phú. [2/2].                                      | Planète               |
| 20.50 Civilisations. L'honneur et le sang aux premiers Jeux olympiques. La Chaîne Histoire |                       |
| 21.00 La France. La Commune (Paris 1871). [2/2].                                           | Histoire              |
| 21.40 Les Éléphants de forêt. Les mystérieux colosses de la forêt vierge africaine.        | Odyssée               |
| 21.40 Légendes. Indira Gandhi.                                                             | Téva                  |
| 21.45 Noa. Tel-Aviv - Manhattan.                                                           | Planète               |
| 22.15 Danger réel. Quand la police ouvre le feu.                                           | 13 <sup>ème</sup> RUE |
| 22.25 La Grande Dépression. Faire face. La Chaîne Histoire                                 |                       |
| 22.30 Le bébé est un combat. [2 et 3/3].                                                   | Odyssée               |
| 23.45 Ella Fitzgerald. Something to live for.                                              | Mezzo                 |
| SPORTS EN DIRECT                                                                           |                       |
| 20.00 Hockey sur glace. Championnats du monde. Division I. Groupe A : France - Lituanie.   | Pathé Sport           |
| 20.55 Football. Coupe d'Angleterre (34 <sup>e</sup> journée) : Everton - Liverpool.        | Canal + vert          |

| MUSIQUE                                                                                                                                                 |                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 21.00 La Walkyrie, de Wagner. Par l'Orchestre de la Scala, dir. Riccardo Muti.                                                                          | Muzzik                |
| 22.55 Concert Pascal. Avec les solistes de la Radio-Télévision Suisse italienne. Par l'Ensemble More Antiquo et l'Ensemble Vanitas, dir. Diego Fasolis. | RTBF 1                |
| 1.00 Les Découvertes Adami (n° 12). Avec Amir Tebenikhin, piano ; Denis Chapovalov, violoncelle ; Alexandre Vershinin, piano.                           | Muzzik                |
| TÉLÉFILMS                                                                                                                                               |                       |
| 20.30 Thérèse Humbert. Marcel Bluwal. [1/2].                                                                                                            | Festival              |
| 22.25 La Milliardaire. Jacques Ertaud. [2/3].                                                                                                           | Festival              |
| COURTS MÉTRAGES                                                                                                                                         |                       |
| 22.30 Court-circuit. Poche ; Toujours ; Tea Tattoo.                                                                                                     | Arte                  |
| SÉRIES                                                                                                                                                  |                       |
| 20.55 Joséphine, ange gardien. La Tête dans les étoiles.                                                                                                | TF 1                  |
| 21.25 3 <sup>e</sup> planète après le Soleil. Dick on Roll (v.o.) O. The Great Dickdator (v.o.) O.                                                      | Série Club            |
| 21.45 Les Soprano. Pax Soprano. O.                                                                                                                      | Canal Jimmy           |
| 22.25 Sex and the City. Trop bien pour toi O.                                                                                                           | TSR                   |
| 23.05 Invasion planète Terre. Rédemption O.                                                                                                             | 13 <sup>ème</sup> RUE |
| 0.40 Tatort. Le Carnaval des fous.                                                                                                                      | 13 <sup>ème</sup> RUE |

FILMS

|                                                                                                               |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 21.00 La Sirène du Mississippi. François Truffaut (France, 1969, 120 min).                                    | Paris Première |
| 22.15 L'assassin habite au 21. Henri-Georges Clouzot (France, 1942, 105 min).                                 | TV 5           |
| 22.30 Veuve mais pas trop. Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 150 min).                                        | Téva           |
| 23.00 La Truite. Joseph Losey (France, 1982, 105 min) O.                                                      | Ciné Cinémas 2 |
| 23.00 La mariée était en noir. François Truffaut. Avec Jeanne Moreau, Charles Denner (France, 1967, 105 min). | Paris Première |
| 23.00 L'Exorciste 2 : L'Hérétique. John Boorman (Etats-Unis, 1977, 100 min) O.                                | TF 6           |
| 23.55 Les Géants. Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 90 min) O.                                               | Cinéstar 1     |
| 0.00 Le Ciel de Paris. Michel Béné (France, 1991, 85 min) O.                                                  | Ciné Cinémas 1 |
| 0.25 Rio Bravo. Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 140 min) O.                                             | Cinétoilette   |
| 0.25 Der gläserne Turm. Harald Braun (Allemagne, 1957, v.o., 105 min) O.                                      | Ciné Classics  |
| 0.25 Possession. Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 125 min) O.                                              | Cinéfaz        |
| 1.25 La Nuit de San Lorenzo. Vittorio et Paolo Taviani (Italie, 1981, v.o., 100 min) O.                       | Cinéstar 1     |
| 2.05 Cousins privé. Pierre Granier-Deferre (France, 1986, 90 min) O.                                          | Ciné Cinémas 3 |
| 2.10 Sous les toits de Paris. René Clair (France, 1930, 90 min) O.                                            | Ciné Classics  |
| 2.50 L'Héritier. Philippe Labro (France, 1972, 110 min) O.                                                    | Ciné Cinémas 1 |



Le Monde TELEVISION

**France - Musiques**  
**15.00 « Déjeuner sur l'herbe »**  
 Le TMP Châtelet commande chaque année à quatre jeunes compositeurs une œuvre de dix minutes, pour ses *Concerts de midi*. Les Swingle Singers offrent en création *Déjeuner sur l'herbe*, de Pascal Zavaro. Ce madrigal à huit voix s'inscrit, après Debussy et Ravel, dans la tradition des chansons de la Renaissance. Le rythme chaloupé voisine avec une partie centrale révélant une liberté d'invention.

**Paris Première**  
**21.00 et 23.00 Irish/Truffaut**  
 Cette soirée est consacrée aux deux adaptations par François truffaut de romans de William Irish. Ces deux films sont en rapport avec des moments de la vie du cinéaste. Dans *La mariée était en noir* (1967), Truffaut achève le portrait de fascination et de mystère de *Jules et Jim* dans les jeux de la séduction féminine et de la vérité d'une Jeanne Moreau en somnambule de la douleur. *La Sirène du*

*Mississippi* (1969) repose sur le mythe dévorant de la femme fatale fin de siècle, incarnée par Catherine Deneuve (Marion). Ici l'héroïne est une aventurière ambiguë, faisant le mal d'une façon presque innocente. Tout en préservant les grandes lignes de l'intrigue et l'atmosphère d'angoisse du roman d'Irish, Truffaut va en réaliser une adaptation moderne. Le regard du réalisateur, ébloui, fasciné, a fait surgir, au-delà de l'univers d'Irish, la fusion amoureuse de la comédienne et de la femme.

GUIDE TÉLÉVISION

| DÉBATS                                                                                                                                                                                                                                          |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 20.45 et 1.00 Le Club. Parié : les femmes ont-elles gagné les élections ?                                                                                                                                                                       | LCI            |
| 21.00 La Mafia aux Etats-Unis.                                                                                                                                                                                                                  | Forum          |
| 22.00 Loteries et jeux de hasard.                                                                                                                                                                                                               | Forum          |
| 23.00 Le Marché de la drogue.                                                                                                                                                                                                                   | Forum          |
| MAGAZINES                                                                                                                                                                                                                                       |                |
| 13.05 L'Entretien. Invité : Alain Finkielkraut.                                                                                                                                                                                                 | TV 5           |
| 13.45 Expression directe. PS.                                                                                                                                                                                                                   | France 2       |
| 13.55 C'est mon choix.                                                                                                                                                                                                                          | France 3       |
| 14.35 Petites histoires du cinéma. Jules Berry.                                                                                                                                                                                                 | Ciné Classics  |
| 18.30 L'Invité de PLS.                                                                                                                                                                                                                          | LCI            |
| 19.00 Archimède. Voir : Mue. Expérience : Saxo. Sciences animées : Le barbier. Portrait : Le site de Lascaux. Observation : C'est combien l'infini ? Application : Généalogie.                                                                  | Arte           |
| 19.00 Le Grand Journal.                                                                                                                                                                                                                         | LCI            |
| 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : José Rossi ; Hélène de Fougerolles ; Fun Loving Criminals.                                                                                                                                                 | Canal +        |
| 19.30 et 0.45 Rive droite, rive gauche.                                                                                                                                                                                                         | Paris Première |
| 20.50 E = M 6 Spécial. Maigrir, les vraies solutions.                                                                                                                                                                                           | M 6            |
| 20.55 Vie privée, vie publique. Au nom du père ! Invités : Carole Amiel ; Bruno Mesrine ; José Giovanni ; Catherine Allègre-Papadacci ; Laurent Tapie ; Dominique Jamet ; Marc-Antoine Jamet ; Claude Lemoine ; Sylvie Genevoix ; Ari Boulogne. | France 3       |
| 21.00 Le Gai Savoir. Les grands écrivains. Invités : Jacques-Pierre Amette ; Jean Rouaud ; Jean-François Kahn.                                                                                                                                  | Paris Première |
| 21.05 Temps présent. La course à l'amour. Ikéa : sauve qui peut les meubles.                                                                                                                                                                    | TV 5           |
| 22.15 Ça se discute. Peut-on supporter l'infidélité ?                                                                                                                                                                                           | TV 5           |
| 22.35 Ciel mon mardi ! Avec Gérard Jugnot ; Philippe Bouvard ; Lio ; Jean-Claude Camus.                                                                                                                                                         | TF 1           |
| 1.00 Zone interdite. Le gang des portables.                                                                                                                                                                                                     | M 6            |
| 1.00 Rock Press Club. David Bowie. Invités : Eric Dahan ; Stéphane Davet ; Florence Tredet ; Philippe Barbot ; Jérôme Soligny ; Yann Zitouni.                                                                                                   | Canal Jimmy    |
| DOCUMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                   |                |
| 18.05 Le Monde des animaux. Les Chasseurs. [7/26].                                                                                                                                                                                              | La Cinquième   |
| 18.25 L'Actors Studio. Paris Première                                                                                                                                                                                                           |                |
| 19.00 Biographie. Sherlock Holmes, le grand détective. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                       |                |
| 19.00 Bolivie, en lutte pour la coca.                                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 19.30 Le Petit Livre de Pierre.                                                                                                                                                                                                                 | RFO Sat        |
| 19.55 Le Travail des enfants au Pakistan.                                                                                                                                                                                                       | Planète        |
| 20.00 Les Secrets de la Méditerranée. Une montagne dans la mer, la Corse.                                                                                                                                                                       | Odyssée        |
| 20.00 Première Guerre mondiale. [8/12]. La guerre à l'Est, la Serbie et la Palestine. La Chaîne Histoire                                                                                                                                        |                |
| 20.15 Reportage. Le Piège guinéen.                                                                                                                                                                                                              | Arte           |
| 20.30 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Ile de Wight.                                                                                                                                                                                  | Odyssée        |
| 20.30 L'Arche, 2 000 ans après. [16/16]. Les phoques.                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 20.45 La Vie en face. L'Homme aux semelles d'or.                                                                                                                                                                                                | Arte           |
| 21.00 Marconi.                                                                                                                                                                                                                                  | Histoire       |
| 21.00 Vélasquez.                                                                                                                                                                                                                                | Mezzo          |
| 21.35 Sam Giancana, gangster.                                                                                                                                                                                                                   | Planète        |
| 21.50 A quoi rêvaient les jeunes filles ?                                                                                                                                                                                                       | Odyssée        |
| 21.55 Le nanisme, un handicap de taille. A l'ombre des géants.                                                                                                                                                                                  | Festival       |
| 22.00 La Grande Dépression. Faire face. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                                      |                |
| 22.35 Une rivière au bout du monde. [1/7]. Cobrunga River.                                                                                                                                                                                      | Planète        |
| 22.50 La Terre en question. La mouche tsé-tsé, gardienne de l'Afrique.                                                                                                                                                                          | Odyssée        |
| 23.05 La République est morte à Diên Biên Phú. [2/2].                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 23.15 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance.                                                                                                                                                                    | Canal +        |
| 23.30 Biographie. Bernard Law Montgomery. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                                    |                |
| 23.30 Tatouages à Raiatea.                                                                                                                                                                                                                      | RFO Sat        |
| 23.50 Les Renaud-Barrault, bâtisseurs de théâtre.                                                                                                                                                                                               | Arte           |
| SPORTS EN DIRECT                                                                                                                                                                                                                                |                |
| 19.00 Basket-ball. Coupe Saporta. Finale. Chalou - Maroussi Athènes.                                                                                                                                                                            | Eurosport      |
| 20.00 Hockey sur glace. Championnats du monde. Division I. Groupe A : France - Pays-Bas.                                                                                                                                                        | Pathé Sport    |
| 20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale, retour : Deportivo La Corogne - Leeds United.                                                                                                                                             | Canal + vert   |
| 20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour : FC Valence - Arsenal.                                                                                                                                                      | Canal +        |
| MUSIQUE                                                                                                                                                                                                                                         |                |
| 18.30 Gerard Hoffnung. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Pavel Vondruska.                                                                                                                                                             | Mezzo          |

**Arte**  
**20.45 L'Homme aux semelles d'or**  
 Portrait de Rafiq Hariri, milliardaire et premier ministre libanais, filmé par un cinéaste engagé, le réalisateur syrien Omar Amiralay. Dans la série « La Bourse et (?) la vie », ce portrait se transforme en réflexions et en questions sur l'attitude de l'intellectuel face au pouvoir : comment et jusqu'où l'approcher, faut-il jouer la transparence ou tendre des pièges ?

**Ciné Classics**  
**22.05 Der Gläserne Turm**  
 Scénariste sous le régime nazi de Goebbels, Harald Braun traitera à partir de 1949 des sujets ambitieux, dont cette *Tour de verre*, un drame psychologique, remarquablement construit. Katia, brillante actrice, renonce à sa carrière pour son époux, Robert Fleming. Un dramaturge américain relance la carrière de la jeune femme. Mais son mari va tenter de détruire son équilibre psychologique... Inédit en France.

**La Cinquième**  
**14.35 17, Hôtel de police**  
 Pendant trois mois, Léon Desclouzeaux a filmé le quotidien des équipes de l'hôtel de police du Val-de-Marne, pour raconter les activités diurnes et nocturnes de ses fonctionnaires. Un documentaire très (trop) dense, qui fait à la fois état de la perte de confiance des citoyens, et des victimes, et du stress d'une profession soumise aux menaces voire aux représailles de certains délinquants.

Le Monde TELEVISION

GUIDE TÉLÉVISION

| DÉBATS                                                                                                                                                                                                                                          |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 20.45 et 1.00 Le Club. Parié : les femmes ont-elles gagné les élections ?                                                                                                                                                                       | LCI            |
| 21.00 La Mafia aux Etats-Unis.                                                                                                                                                                                                                  | Forum          |
| 22.00 Loteries et jeux de hasard.                                                                                                                                                                                                               | Forum          |
| 23.00 Le Marché de la drogue.                                                                                                                                                                                                                   | Forum          |
| MAGAZINES                                                                                                                                                                                                                                       |                |
| 13.05 L'Entretien. Invité : Alain Finkielkraut.                                                                                                                                                                                                 | TV 5           |
| 13.45 Expression directe. PS.                                                                                                                                                                                                                   | France 2       |
| 13.55 C'est mon choix.                                                                                                                                                                                                                          | France 3       |
| 14.35 Petites histoires du cinéma. Jules Berry.                                                                                                                                                                                                 | Ciné Classics  |
| 18.30 L'Invité de PLS.                                                                                                                                                                                                                          | LCI            |
| 19.00 Archimède. Voir : Mue. Expérience : Saxo. Sciences animées : Le barbier. Portrait : Le site de Lascaux. Observation : C'est combien l'infini ? Application : Généalogie.                                                                  | Arte           |
| 19.00 Le Grand Journal.                                                                                                                                                                                                                         | LCI            |
| 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : José Rossi ; Hélène de Fougerolles ; Fun Loving Criminals.                                                                                                                                                 | Canal +        |
| 19.30 et 0.45 Rive droite, rive gauche.                                                                                                                                                                                                         | Paris Première |
| 20.50 E = M 6 Spécial. Maigrir, les vraies solutions.                                                                                                                                                                                           | M 6            |
| 20.55 Vie privée, vie publique. Au nom du père ! Invités : Carole Amiel ; Bruno Mesrine ; José Giovanni ; Catherine Allègre-Papadacci ; Laurent Tapie ; Dominique Jamet ; Marc-Antoine Jamet ; Claude Lemoine ; Sylvie Genevoix ; Ari Boulogne. | France 3       |
| 21.00 Le Gai Savoir. Les grands écrivains. Invités : Jacques-Pierre Amette ; Jean Rouaud ; Jean-François Kahn.                                                                                                                                  | Paris Première |
| 21.05 Temps présent. La course à l'amour. Ikéa : sauve qui peut les meubles.                                                                                                                                                                    | TV 5           |
| 22.15 Ça se discute. Peut-on supporter l'infidélité ?                                                                                                                                                                                           | TV 5           |
| 22.35 Ciel mon mardi ! Avec Gérard Jugnot ; Philippe Bouvard ; Lio ; Jean-Claude Camus.                                                                                                                                                         | TF 1           |
| 1.00 Zone interdite. Le gang des portables.                                                                                                                                                                                                     | M 6            |
| 1.00 Rock Press Club. David Bowie. Invités : Eric Dahan ; Stéphane Davet ; Florence Tredet ; Philippe Barbot ; Jérôme Soligny ; Yann Zitouni.                                                                                                   | Canal Jimmy    |
| DOCUMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                   |                |
| 18.05 Le Monde des animaux. Les Chasseurs. [7/26].                                                                                                                                                                                              | La Cinquième   |
| 18.25 L'Actors Studio. Paris Première                                                                                                                                                                                                           |                |
| 19.00 Biographie. Sherlock Holmes, le grand détective. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                       |                |
| 19.00 Bolivie, en lutte pour la coca.                                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 19.30 Le Petit Livre de Pierre.                                                                                                                                                                                                                 | RFO Sat        |
| 19.55 Le Travail des enfants au Pakistan.                                                                                                                                                                                                       | Planète        |
| 20.00 Les Secrets de la Méditerranée. Une montagne dans la mer, la Corse.                                                                                                                                                                       | Odyssée        |
| 20.00 Première Guerre mondiale. [8/12]. La guerre à l'Est, la Serbie et la Palestine. La Chaîne Histoire                                                                                                                                        |                |
| 20.15 Reportage. Le Piège guinéen.                                                                                                                                                                                                              | Arte           |
| 20.30 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Ile de Wight.                                                                                                                                                                                  | Odyssée        |
| 20.30 L'Arche, 2 000 ans après. [16/16]. Les phoques.                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 20.45 La Vie en face. L'Homme aux semelles d'or.                                                                                                                                                                                                | Arte           |
| 21.00 Marconi.                                                                                                                                                                                                                                  | Histoire       |
| 21.00 Vélasquez.                                                                                                                                                                                                                                | Mezzo          |
| 21.35 Sam Giancana, gangster.                                                                                                                                                                                                                   | Planète        |
| 21.50 A quoi rêvaient les jeunes filles ?                                                                                                                                                                                                       | Odyssée        |
| 21.55 Le nanisme, un handicap de taille. A l'ombre des géants.                                                                                                                                                                                  | Festival       |
| 22.00 La Grande Dépression. Faire face. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                                      |                |
| 22.35 Une rivière au bout du monde. [1/7]. Cobrunga River.                                                                                                                                                                                      | Planète        |
| 22.50 La Terre en question. La mouche tsé-tsé, gardienne de l'Afrique.                                                                                                                                                                          | Odyssée        |
| 23.05 La République est morte à Diên Biên Phú. [2/2].                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 23.15 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance.                                                                                                                                                                    | Canal +        |
| 23.30 Biographie. Bernard Law Montgomery. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                                    |                |
| 23.30 Tatouages à Raiatea.                                                                                                                                                                                                                      | RFO Sat        |
| 23.50 Les Renaud-Barrault, bâtisseurs de théâtre.                                                                                                                                                                                               | Arte           |
| SPORTS EN DIRECT                                                                                                                                                                                                                                |                |
| 19.00 Basket-ball. Coupe Saporta. Finale. Chalou - Maroussi Athènes.                                                                                                                                                                            | Eurosport      |
| 20.00 Hockey sur glace. Championnats du monde. Division I. Groupe A : France - Pays-Bas.                                                                                                                                                        | Pathé Sport    |
| 20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale, retour : Deportivo La Corogne - Leeds United.                                                                                                                                             | Canal + vert   |
| 20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour : FC Valence - Arsenal.                                                                                                                                                      | Canal +        |
| MUSIQUE                                                                                                                                                                                                                                         |                |
| 18.30 Gerard Hoffnung. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Pavel Vondruska.                                                                                                                                                             | Mezzo          |

**Arte**  
**20.45 L'Homme aux semelles d'or**  
 Portrait de Rafiq Hariri, milliardaire et premier ministre libanais, filmé par un cinéaste engagé, le réalisateur syrien Omar Amiralay. Dans la série « La Bourse et (?) la vie », ce portrait se transforme en réflexions et en questions sur l'attitude de l'intellectuel face au pouvoir : comment et jusqu'où l'approcher, faut-il jouer la transparence ou tendre des pièges ?

**Ciné Classics**  
**22.05 Der Gläserne Turm**  
 Scénariste sous le régime nazi de Goebbels, Harald Braun traitera à partir de 1949 des sujets ambitieux, dont cette *Tour de verre*, un drame psychologique, remarquablement construit. Katia, brillante actrice, renonce à sa carrière pour son époux, Robert Fleming. Un dramaturge américain relance la carrière de la jeune femme. Mais son mari va tenter de détruire son équilibre psychologique... Inédit en France.

Le Monde TELEVISION

GUIDE TÉLÉVISION

| DÉBATS                                                                                                                                                                                                                                          |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 20.45 et 1.00 Le Club. Parié : les femmes ont-elles gagné les élections ?                                                                                                                                                                       | LCI            |
| 21.00 La Mafia aux Etats-Unis.                                                                                                                                                                                                                  | Forum          |
| 22.00 Loteries et jeux de hasard.                                                                                                                                                                                                               | Forum          |
| 23.00 Le Marché de la drogue.                                                                                                                                                                                                                   | Forum          |
| MAGAZINES                                                                                                                                                                                                                                       |                |
| 13.05 L'Entretien. Invité : Alain Finkielkraut.                                                                                                                                                                                                 | TV 5           |
| 13.45 Expression directe. PS.                                                                                                                                                                                                                   | France 2       |
| 13.55 C'est mon choix.                                                                                                                                                                                                                          | France 3       |
| 14.35 Petites histoires du cinéma. Jules Berry.                                                                                                                                                                                                 | Ciné Classics  |
| 18.30 L'Invité de PLS.                                                                                                                                                                                                                          | LCI            |
| 19.00 Archimède. Voir : Mue. Expérience : Saxo. Sciences animées : Le barbier. Portrait : Le site de Lascaux. Observation : C'est combien l'infini ? Application : Généalogie.                                                                  | Arte           |
| 19.00 Le Grand Journal.                                                                                                                                                                                                                         | LCI            |
| 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : José Rossi ; Hélène de Fougerolles ; Fun Loving Criminals.                                                                                                                                                 | Canal +        |
| 19.30 et 0.45 Rive droite, rive gauche.                                                                                                                                                                                                         | Paris Première |
| 20.50 E = M 6 Spécial. Maigrir, les vraies solutions.                                                                                                                                                                                           | M 6            |
| 20.55 Vie privée, vie publique. Au nom du père ! Invités : Carole Amiel ; Bruno Mesrine ; José Giovanni ; Catherine Allègre-Papadacci ; Laurent Tapie ; Dominique Jamet ; Marc-Antoine Jamet ; Claude Lemoine ; Sylvie Genevoix ; Ari Boulogne. | France 3       |
| 21.00 Le Gai Savoir. Les grands écrivains. Invités : Jacques-Pierre Amette ; Jean Rouaud ; Jean-François Kahn.                                                                                                                                  | Paris Première |
| 21.05 Temps présent. La course à l'amour. Ikéa : sauve qui peut les meubles.                                                                                                                                                                    | TV 5           |
| 22.15 Ça se discute. Peut-on supporter l'infidélité ?                                                                                                                                                                                           | TV 5           |
| 22.35 Ciel mon mardi ! Avec Gérard Jugnot ; Philippe Bouvard ; Lio ; Jean-Claude Camus.                                                                                                                                                         | TF 1           |
| 1.00 Zone interdite. Le gang des portables.                                                                                                                                                                                                     | M 6            |
| 1.00 Rock Press Club. David Bowie. Invités : Eric Dahan ; Stéphane Davet ; Florence Tredet ; Philippe Barbot ; Jérôme Soligny ; Yann Zitouni.                                                                                                   | Canal Jimmy    |
| DOCUMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                   |                |
| 18.05 Le Monde des animaux. Les Chasseurs. [7/26].                                                                                                                                                                                              | La Cinquième   |
| 18.25 L'Actors Studio. Paris Première                                                                                                                                                                                                           |                |
| 19.00 Biographie. Sherlock Holmes, le grand détective. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                       |                |
| 19.00 Bolivie, en lutte pour la coca.                                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 19.30 Le Petit Livre de Pierre.                                                                                                                                                                                                                 | RFO Sat        |
| 19.55 Le Travail des enfants au Pakistan.                                                                                                                                                                                                       | Planète        |
| 20.00 Les Secrets de la Méditerranée. Une montagne dans la mer, la Corse.                                                                                                                                                                       | Odyssée        |
| 20.00 Première Guerre mondiale. [8/12]. La guerre à l'Est, la Serbie et la Palestine. La Chaîne Histoire                                                                                                                                        |                |
| 20.15 Reportage. Le Piège guinéen.                                                                                                                                                                                                              | Arte           |
| 20.30 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Ile de Wight.                                                                                                                                                                                  | Odyssée        |
| 20.30 L'Arche, 2 000 ans après. [16/16]. Les phoques.                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 20.45 La Vie en face. L'Homme aux semelles d'or.                                                                                                                                                                                                | Arte           |
| 21.00 Marconi.                                                                                                                                                                                                                                  | Histoire       |
| 21.00 Vélasquez.                                                                                                                                                                                                                                | Mezzo          |
| 21.35 Sam Giancana, gangster.                                                                                                                                                                                                                   | Planète        |
| 21.50 A quoi rêvaient les jeunes filles ?                                                                                                                                                                                                       | Odyssée        |
| 21.55 Le nanisme, un handicap de taille. A l'ombre des géants.                                                                                                                                                                                  | Festival       |
| 22.00 La Grande Dépression. Faire face. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                                      |                |
| 22.35 Une rivière au bout du monde. [1/7]. Cobrunga River.                                                                                                                                                                                      | Planète        |
| 22.50 La Terre en question. La mouche tsé-tsé, gardienne de l'Afrique.                                                                                                                                                                          | Odyssée        |
| 23.05 La République est morte à Diên Biên Phú. [2/2].                                                                                                                                                                                           | Planète        |
| 23.15 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance.                                                                                                                                                                    | Canal +        |
| 23.30 Biographie. Bernard Law Montgomery. La Chaîne Histoire                                                                                                                                                                                    |                |
| 23.30 Tatouages à Raiatea.                                                                                                                                                                                                                      | RFO Sat        |
| 23.50 Les Renaud-Barrault, bâtisseurs de théâtre.                                                                                                                                                                                               | Arte           |
| SPORTS EN DIRECT                                                                                                                                                                                                                                |                |
| 19.00 Basket-ball. Coupe Saporta. Finale. Chalou - Maroussi Athènes.                                                                                                                                                                            | Eurosport      |
| 20.00 Hockey sur glace. Championnats du monde. Division I. Groupe A : France - Pays-Bas.                                                                                                                                                        | Pathé Sport    |
| 20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale, retour : Deportivo La Corogne - Leeds United.                                                                                                                                             | Canal + vert   |
| 20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour : FC Valence - Arsenal.                                                                                                                                                      | Canal +        |
| MUSIQUE                                                                                                                                                                                                                                         |                |
| 18.30 Gerard Hoffnung. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Pavel Vondruska.                                                                                                                                                             | Mezzo          |

**Arte**  
**20.45 L'Homme aux semelles d'or**  
 Portrait de Rafiq Hariri, milliardaire et premier ministre libanais, filmé par un cinéaste engagé, le réalisateur syrien Omar Amiralay. Dans la série « La Bourse et (?) la vie », ce portrait se transforme en réflexions et en questions sur l'attitude de l'intellectuel face au pouvoir : comment et jusqu'où l'approcher, faut-il jouer la transparence ou tendre des pièges ?

**Ciné Classics**  
**22.05 Der Gläserne Turm**  
 Scénariste sous le régime nazi de Goebbels, Harald Braun traitera à partir de 1949 des sujets ambitieux, dont cette *Tour de verre*, un drame psychologique, remarquablement construit. Katia, brillante actrice, renonce à sa carrière pour son époux, Robert Fleming. Un dramaturge américain relance la carrière de la jeune femme. Mais son mari va tenter de détruire son équilibre psychologique... Inédit en France.

Le Monde TELEVISION

GUIDE TÉLÉVISION

| DÉBATS                                                                    |          |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|
| 20.45 et 1.00 Le Club. Parié : les femmes ont-elles gagné les élections ? | LCI      |
| 21.00 La Mafia aux Etats-Unis.                                            | Forum    |
| 22.00 Loteries et jeux de hasard.                                         | Forum    |
| 23.00 Le Marché de la drogue.                                             | Forum    |
| MAGAZINES                                                                 |          |
| 13.05 L'Entretien. Invité : Alain Finkielkraut.                           | TV 5     |
| 13.45 Expression directe. PS.                                             | France 2 |
| 13.55 C'est mon choix.                                                    | France 3 |
|                                                                           |          |



## L'ancien président Joseph Estrada se livre à la justice philippine

Un mandat d'arrêt pour corruption venait d'être lancé par un tribunal spécial

L'ANCIEN président des Philippines Joseph Estrada s'est livré lundi 16 avril à la justice de son pays. Quelques heures plus tôt, son arrestation venait d'être ordonnée par un tribunal spécial de Manille en charge de la lutte anticorruption. Visant des infractions de parjure et de corruption, ce mandat d'arrêt était le premier lancé contre M. Estrada, qui avait dû quitter le pouvoir le 20 janvier sous la pression combinée de la rue, de l'armée et d'une procédure parlementaire en destitution pour corruption. « Personne n'est au-dessus des lois », avait aussitôt commenté l'un des magistrats de la juridiction spécialisée, Narciso S. Nario.

Dans un pays très respectueux du droit, cette nouvelle étape judiciaire fait suite à l'inculpation pour corruption qui avait été officiellement prononcée, le 4 avril, contre Joseph Estrada. La veille, une décision de la Cour suprême des Philippines avait confirmé que l'intéressé ne pouvait plus invoquer l'immunité présidentielle pour échapper à la justice. Après le 20 janvier, quand il avait été contraint d'aban-

donner le palais présidentiel de Malacanang, M. Estrada s'était en effet bien gardé de démissionner, et la Cour suprême avait alors simplement déclaré la présidence vacante. Jouant de ce contexte, l'ancien acteur de cinéma, plus connu sous son surnom d'« Erap », avait alors argué de l'immunité pour se protéger des poursuites.

### DÉTOURNEMENT D'ARGENT PUBLIC

Ce qui n'avait pas empêché la justice d'ouvrir une enquête à son endroit dès la fin du mois de janvier, en visant des infractions de pillage économique (passible de la peine de mort), de parjure et de corruption.

Depuis son arrivée aux affaires, fin janvier, le gouvernement philippin n'a eu de cesse d'obtenir la traduction de M. Estrada devant la justice de son pays, en lui reprochant d'avoir touché des millions de dollars de pots-de-vin venant des jeux clandestins et d'avoir détourné de l'argent public. Triomphalement élu en 1998, le président déchu a cependant toujours nié les accusations portées contre

lui. Par avocats interposés, il avait soutenu cette position lors du procès en destitution pour corruption qui avait été ouvert dans le courant de l'année 2000 devant le Sénat philippin, transformé pour l'occasion en Haute Cour de justice. Mais cette procédure avait été ajournée le 16 janvier par les sénateurs membres de la Haute Cour, qui avaient voté contre l'examen des comptes bancaires apparemment utilisés par le chef de l'Etat philippin à des fins illicites. L'ajournement avait alors provoqué l'explosion populaire qui avait forcé le président Estrada à quitter le pouvoir.

Réagissant au lancement du présent mandat d'arrêt, les avocats de M. Estrada se sont déclarés confiants. Malgré la pression exercée par les nouvelles autorités, dirigées par la présidente Gloria Macapagal-Arroyo, l'ancien acteur n'avait pourtant jamais évoqué l'hypothèse d'un exil, affirmant crânement vouloir affronter « tout futur défi qui puisse se présenter ». Il a tenu parole, lundi, en se livrant à ses juges. - (AFP, AP.)

## Bernard Kouchner souhaite relancer le débat sur le droit à l'euthanasie

Le ministre de la santé envisage de modifier la loi

BERNARD KOUCHNER, ministre délégué à la santé, souhaite relancer, dès les prochaines semaines, le débat sur le droit à mourir dans la dignité et, le cas échéant, modifier les dispositions législatives qui assimilent l'aide au suicide à un assassinat. Commentant les résultats d'un sondage IFOP réalisé pour *Le Journal du dimanche* et publié le 15 avril, M. Kouchner estime que, si un consensus peut être trouvé sur cette question, un amendement pourrait être introduit dans le texte du projet de loi de modernisation du système de santé dont le premier ministre a indiqué qu'il serait soumis au Parlement avant la fin de l'année.

Selon le sondage du JDD, 38 % des Français estiment que la loi devrait dorénavant autoriser les médecins à mettre fin, sans souffrances, à la vie des personnes atteintes de maladies insupportables et incurables, qui le demanderaient. Une personne sur deux estime qu'une telle possibilité devrait être offerte « dans certains cas ». Seuls 10 % des sondés sont opposés à la modification de la loi. « On

observe, sans conteste, une évolution de l'opinion française sur ces questions et il est clair que nous devons nous adapter, essayer d'être plus humains que nous le sommes dans ces circonstances aussi difficiles », a déclaré au Monde M. Kouchner.

### SOINS PALLIATIFS

Pour le ministre délégué à la santé, la majorité des problèmes de fin de vie pourraient être réglés grâce à la pratique des soins palliatifs. « Mais en dépit des progrès réels qui ont été accomplis dans ce domaine, ces dernières années, j'observe que l'offre de soins demeure très insuffisante. De nombreux établissements hospitaliers publics et privés ne disposent pas d'équipements spécialisés et il existe des cas où, face aux personnes en fin de vie, nous nous comportons de manière indigne », souligne M. Kouchner. « Pour autant, poursuit-il, les soins palliatifs ne régleront pas tous les problèmes. Nous serons toujours confrontés à quelques cas d'un autre ordre, à des demandes de mort choisie, de mort douce, de suicide assisté. Il est devenu indispensable, me semble-t-il,

que nous débattions au grand jour de ce sujet, sans arrogance, sans certitudes ni position idéologique. »

Une journée d'étude sur ce thème sera prochainement organisée au ministère de la santé, avec les représentants des différentes professions soignantes, les associations et des spécialistes de bioéthique. M. Kouchner se déplacera, d'autre part, fin juin, aux Pays-Bas pour étudier les modalités du système qui vient d'être définitivement adopté par voie législative dans ce pays (*Le Monde* du 12 avril) et qui, sous certaines conditions, permet aux médecins d'abrèger l'existence de certains de leurs patients incurables. « Plus généralement, face au modèle hollandais, il nous faudra, sur des questions relatives à la dépeupulation de la consommation de cannabis ou à la réglementation de la pratique de la prostitution, nous poser, dans un strict souci de santé publique, la question de savoir si nous devons ou non faire évoluer notre législation et modifier nos interdits », précise M. Kouchner.

Jean-Yves Nau

## La Turquie obligée de choisir entre l'austérité et l'effondrement

KEMAL DERVIS - l'ancien vice-président de la Banque mondiale que la Turquie, son pays, a rappelé d'urgence début mars pour la sauver de la tourmente économique et financière - aborde une phase extrêmement critique de sa mission à la tête du ministère de l'économie. Passé quelques semaines d'expectative au cours desquelles chacun attendait de lui le miracle, le mécontentement populaire suscité par la crise - une chute de 47 % de la valeur de la livre turque par rapport au dollar, des faillites et des dizaines de milliers d'emplois perdus - s'exprime désormais dans les rues des grandes villes de Turquie, au moment où M. Dervis annonce qu'il n'est pas d'autre remède qu'une potion très amère.

Alors qu'il présentait son programme de redressement samedi 14 avril, des dizaines de milliers de manifestants défilaient dans les rues de plusieurs villes du pays pour dénoncer la montée des prix et du chômage depuis l'effondrement de la monnaie nationale en février, aux cris de « FMI go home » et avec des slogans hostiles au premier ministre, Bulent Ecevit.

« Nous devons tous nous serrer la ceinture... N'attendez pas de moi des mesures qui résoudront les problèmes du jour. Nous ne pouvons dynamiter l'avenir pour sauver le quotidien », déclarait au même moment Kemal Dervis, avec un parler franc que peu d'hommes politiques ont jusqu'ici osé. M. Dervis prédit une contraction de 3 % de la croissance économique cette année (en espérant un taux de 5 % en 2002) ; il prévoit un taux d'inflation de 52,5 % à la fin 2001, qu'il compte voir baisser sensiblement l'année prochaine. C'est la fin de ce qu'un économiste appelle « le pseudo-miracle turc », à savoir le fait que ce pays, depuis vingt-cinq ans, avait relativement bien vécu, avec un taux de croissance assez soutenu, un endet-

tement énorme et une inflation proche de 60 % en moyenne sur cette période. « Quand on paie son café 1 million de livres, cela veut dire que quelque chose ne va pas », poursuit cet économiste.

« La Turquie doit restructurer de fond en comble son économie », a dit Kemal Dervis. Dans un premier temps, Kemal Dervis veut rassurer les marchés financiers et obtenir de nouveaux financements internationaux. Il a émis l'espoir qu'un accord serait trouvé la semaine prochaine avec les institutions financières internationales sur un prêt de 10 à 12 millions de dollars. Le ministre a annoncé d'autre part que les dépenses du secteur public seraient réduites de 9 % et que les recrutements allaient être gelés dans la fonction publique, qu'il a qualifiée de pléthorique.

### DOULOUREUSES RÉFORMES

Il a aussi promis de déposer prochainement devant le Parlement un projet de loi sur la réforme du secteur bancaire, jugée cruciale par les partenaires extérieurs de la Turquie. Autant de réformes douloureuses pour la classe politique, parce qu'elles touchent aux fondements de son système clientéliste.

Au lendemain de sa prestation, des observateurs faisaient remarquer que ces mesures ont déjà été annoncées depuis plusieurs semaines et que très peu ont à ce jour été soumises au Parlement. Malgré les encouragements que lui ont prodigués pendant le week-end les Etats-Unis et le FMI, malgré le soutien officiellement affiché par la coalition des partis au pouvoir à Ankara, Kemal Dervis, pour réussir, doit vaincre, plus encore que le mécontentement populaire et syndical, les hésitations des partis à rompre avec le système dont ils se nourrissent.

Claire Tréan

### DÉPÊCHES

■ **DANONE** : Franck Riboud, le PDG du groupe agroalimentaire a été déclaré persona non grata au Pays basque, où il possède une résidence secondaire, par le parti indépendantiste de gauche Abertzaleen Batasuna (AB). « Nous sommes choqués par les licenciements des salariés de Danone-LU » a expliqué le porte-parole d'AB, Jean-Noël Etcheverry dit « Txetx », dimanche 15 avril.

■ **PCF-VERTS** : Clémentine Autain, adjointe apparentée PCF au maire de Paris, a fustigé le comportement des élus Verts de la capitale dans un entretien au *Parisien* du 15 avril. « Les Verts ralentissent et ils me fatiguent (...). On n'arrive plus à savoir s'ils règlent leurs problèmes internes ou s'ils s'intéressent vraiment à Paris. » Mme Autain a, par ailleurs, jugé « insuffisantes » les mesures sociales annoncées, jeudi 12 avril, par le premier ministre et estimé que « le gouvernement est en panne de projet ».

**Le Monde**  
AVRIL 2001

**La fureur de vivre**

Enquête sur les cobayes de l'anti-âge. Ils ont testé la DHEA, la « pilule de jeunesse »

Odette Hallé, 71 ans, ancienne mannequin, nouvelle adepte de la DHEA (à gauche) et de la méditation (à droite).

**AFGHANISTAN** L'ORDRE TALIBAN IMPOSE SA LOI ET DÉTRUIT LES BOUDDHAS DE BAMBIAN. **EPIZOOTIE** LE DRAME D'UN ÉLEVEUR D'OVINS DU CHER. **MUNICIPALES** LEÇONS DES ÉLECTIONS DE MARS. **ZAPATA, MARCOS** LA LONGUE MARCHÉ DES RÉVOLUTIONNAIRES MEXICAINS. **1961-2001** DE GAGARINE À MIR, QUARANTE ANS D'ÉPOPEE SPATIALE. **MES ANNÉES POP ART** PAR WILLIAM KLEIN.

**LIRE ET VOIR ET AUSSI...** JAPON : LES NOUVEAUX SDF DE LA RÉCESSION. ARCHITECTURE : LES EXPRESSIONNISTES VEULENT FAIRE BOUCER LA VILLE. ÎLES GALAPAGOS : UN SANCTUAIRE EN DANGER. BOURSE : WALL STREET A LE BLUES. WINSTON LINK : LE PHOTOGRAPHE DES DERNIERS TRAINS À VAPEUR.

M 5009-6-20,00 F



# Le Monde

# ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES

MERCREDI 18 AVRIL 2001

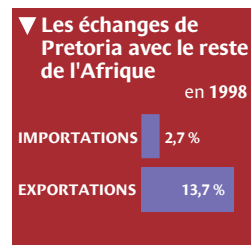
## EUROPE

Alain Quévieux, chef du service Europe de l'ANRT, aide les



chercheurs à mettre en œuvre leurs projets communautaires (page IV)

## BOUSSOLE



Soulagée du fardeau moral de l'apartheid, l'Afrique du Sud s'est lancée à l'assaut commercial du continent (page V)

## EMPLOI

● Malgré la reprise économique, l'engouement pour l'action humanitaire ne se dément pas (page VIII)

● La CFDT tente de séduire les salariés de la Défense grâce à de nouveaux services (page IX)

● La consigne de Thales à ses cadres : apprenez à vous tutoyer... (page X)



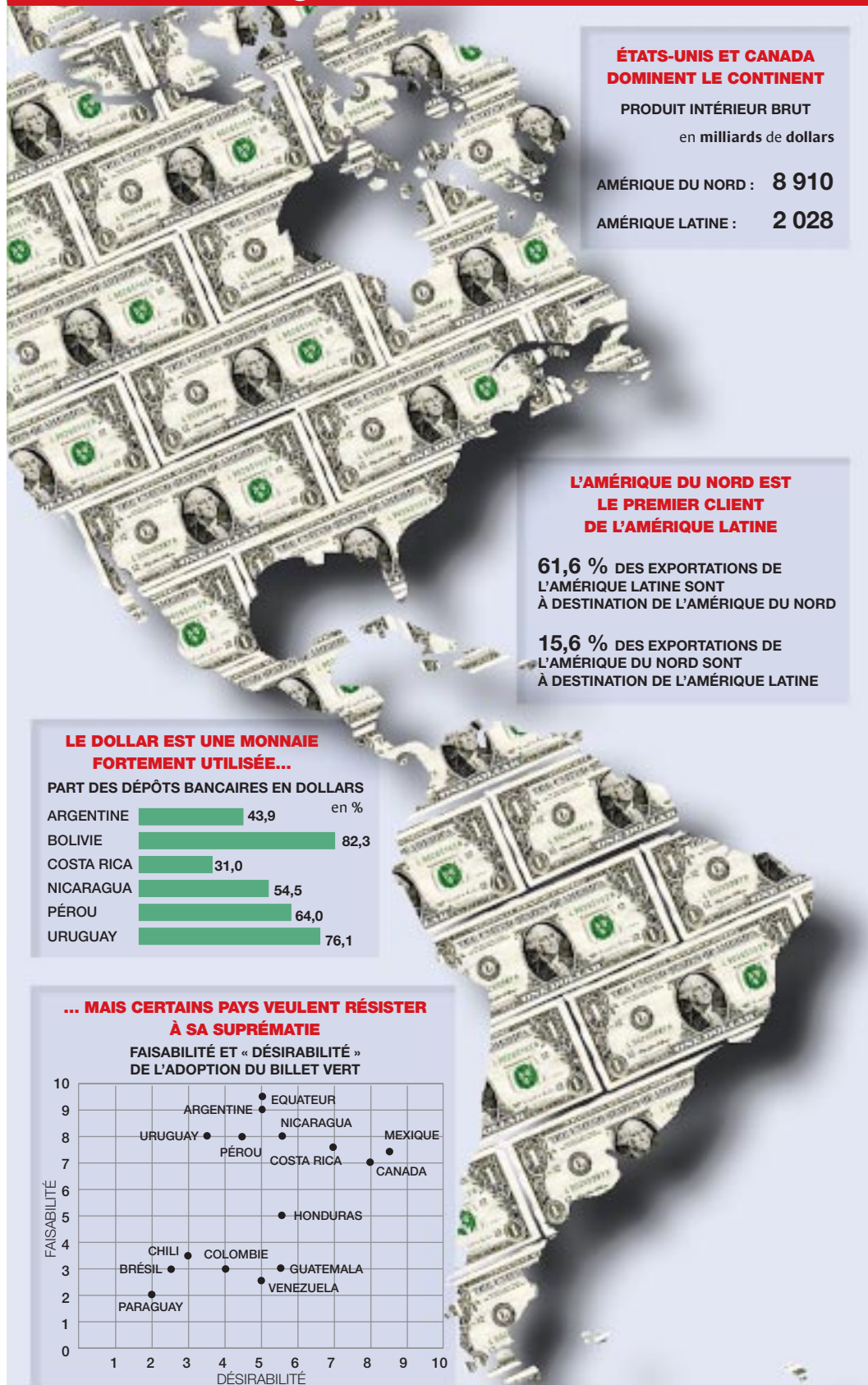
## OFFRES D'EMPLOI

- Conseil p. XI
- Gestion et administration p. XIII
- Marketing p. XIV
- Carrières internationales p. XIV
- High-tech p. XV

34 pays de la région se réunissent, du 20 au 22 avril à Québec, pour construire une zone de libre-échange de 800 millions d'habitants

# Le dollar, future monnaie unique des Amériques ?

## L'hégémonie du billet vert



Le nouveau président américain avait réservé au Mexique la primeur de son premier déplacement officiel à l'étranger. Marquant ainsi l'importance du pays aux yeux de Washington. Pour le deuxième, George W. Bush ne quittera pas non plus le continent : il se rendra, du 20 au 22 avril, à Québec, pour participer au troisième sommet des Amériques, qui réunit 34 pays de la région – à l'exception de Cuba.

Durant sa campagne électorale, il n'avait pas caché ses ambitions pour l'ensemble de « l'arrière-cour » américaine. Au point d'en faire la seule priorité explicite de sa politique commerciale. Quitte à reprendre une vieille idée de papa.

C'est en 1990 que Bush Senior avait lancé son « Initiative pour les Amériques » visant à englober dans une vaste zone de libre-échange l'ensemble du continent. Tenté, dans un premier temps par une autre région promise à un bel avenir – l'Asie-Pacifique –, son successeur, Bill Clinton, avait finalement signé en 1994 le projet d'Accord de libre-échange nord-américain (Ale-na), qui s'étend des plateaux canadiens du Yukon à la péninsule mexicaine du Yucatan.

Aujourd'hui, W avec son représentant au commerce, Bob Zoellick, considéré comme un des plus fervents promoteurs de l'intégration économique du continent, est bien décidé à tout faire pour reconquérir la zone de chalandise sud-américaine. Une date butoir a été fixée à janvier 2005 pour boucler le traité qui donnera le jour à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), un marché de 800 millions d'habitants et de quelque 11 000 milliards de dollars.

La nouvelle administration pourrait-elle aller au-delà ? En proposant à ses voisins régulièrement plongés dans les turpitudes monétaires une « sainte alliance » avec le dollar ? Pour l'heure, la Maison Blanche observe un prudent silence. Si la dollarisation de l'Amérique latine est bien un sujet de débat, il se déroule – du moins au niveau politique – de l'autre côté du Rio Grande. Les officiels américains ne se sont jamais montrés très emballés par ce partage monétaire. Echaudés par la crise mexicaine de 1994 et la pompe à finances qu'il avait fallu diriger vers le peso sous peine d'être à leur tour victimes de l'effet « tequila », ils se méfient de tout accord qui pourrait formaliser cette solidarité. La Réserve fédérale américaine ne prendra jamais ses décisions qu'en fonction des intérêts des Etats-

Unis, a rappelé récemment son président, Alan Greenspan.

Les difficultés de l'Argentine ne font pas, il est vrai, beaucoup de publicité à ce projet. Le pays est entré dans sa troisième année de récession. Depuis dix ans, il a pourtant appliqué scrupuleusement les recettes prônées par Washington : libéralisation des échanges, privatisation, assouplissement du marché du travail et, surtout, un ancrage rigide à la devise américaine à travers un système de « currency board » (caisse d'émission), mis en place par Domingo Cavallo. Celui-ci a été rappelé à la rescousse aux finances, le mois dernier, par le président argentin de la Rua pour sortir le pays de l'impasse. Car si, dans un premier temps, la dollarisation permet de gagner une précieuse stabilité monétaire, cette dépendance peut très vite devenir un handicap.

L'Equateur et le Salvador viennent à leur tour de franchir le pas. Le Guatemala et le Costa Rica réfléchissent. Sur un continent où

– sans oublier Cuba – la devise américaine est de fait devenue la monnaie de référence, la dollarisation a jusqu'à présent toujours été décidée par nécessité économique, jamais par volonté politique compte tenu de l'abandon de souveraineté important que cela constitue.

Malgré ce bilan mitigé, des économistes de renom, comme Ricardo Hausmann, militent pour une dollarisation totale de l'Amérique latine. Pour lui, la mondialisation ne laisse aucune chance aux pays à monnaie faible, qui devront – tôt ou tard – se rattacher au dollar, à l'euro ou au yen. Si les pays émergents acceptent généralement l'idée de zones monétaires régionales, certains aimeraient – comme le Brésil, qui suggère une monnaie « latino » – que ce ne soit pas toujours à l'ombre des grandes puissances. Ce à quoi d'aucuns répondent qu'on ne fait pas une monnaie forte avec des monnaies faibles.

Laurence Caramel et Serge Marti

## LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury  
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13



## CHANGE

## Questions-réponses

**1 Quels sont les différents régimes de change ?**

On distingue généralement trois types de régimes de change. Le premier est le régime de changes flottants, dans lequel le cours de la monnaie est en théorie uniquement déterminé par la loi de l'offre et de la demande. Les cours du dollar, de l'euro ou du yen sont fixés selon ce système.

Le second est le système de change fixe, dans lequel un pays détermine « une fois pour toutes » le niveau de change qu'il souhaite pour sa monnaie. La méthode du *currency board* (caisse d'émission) est un des moyens de l'établir. Le principe est le même que celui qui gouvernait l'étalon-or jusqu'à la première guerre mondiale, explique Dominique Plihon dans *Taux de change* (La Découverte, 1999) : une devise forte, généralement le dollar, est substituée à l'or dans le rôle d'étalon. Concrètement, les autorités monétaires s'engagent à gager toute émission monétaire sur les réserves de change dont elles disposent.

L'Argentine, en adoptant ce système en 1991 a retenu une parité de 1 dollar pour 1 peso. Le pays gagne la stabilité de sa monnaie, mais perd toute liberté de sa politique monétaire. La dollarisation constitue un moyen encore plus radical d'ancrer sa monnaie, puisqu'il y a substitution totale du dollar à la devise locale.

Un pays peut aussi choisir d'encadrer sa monnaie dans des bandes de fluctuation. Sa monnaie évoluera alors autour d'un taux pivot, et la banque centrale, en jouant sur les réserves de change, devra veiller à ce que les parités ne sortent pas de cette fourchette. Il existe un système encore plus souple, le *crawling peg* (ancrage à crémaillère) qui, tout en retenant l'idée des bandes de fluctuation, ménage aussi l'éventualité de dévaluations graduelles. Ce système est par exemple en place au Venezuela. Les récentes crises de change dans les pays émergents ont montré que les systèmes intermédiaires étaient très coûteux à défendre lorsque la monnaie locale est victime d'un mouvement de déflation généralisée.

**2 Qu'est-ce qu'une zone monétaire ?**

Une zone monétaire est une association formelle ou informelle réunissant des Etats ayant choisi une devise commune. Parmi les zones informelles figure la zone dollar, c'est-à-dire le dollar et toutes les monnaies qui lui sont liées. Les zones formelles comprennent, par exemple, la

zone franc en Afrique centrale et occidentale ou la zone euro.

En 1999, le Canadien Robert Mundell s'est vu décerner le prix Nobel de sciences économiques pour ses travaux sur la théorie des zones monétaires optimales (ZMO). Ce diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston, âgé de 68 ans, a fondé cette théorie en 1961.

L'économiste se demandait s'il est possible de faire coïncider les frontières monétaires et politiques. Cette analyse a débouché sur le « triangle d'incompatibilité » : la liberté de circulation des capitaux, la fixité des taux de change et l'autonomie de la politique monétaire ne peuvent être effectuées toutes trois en même temps. Il faut en choisir deux seulement parmi les trois sommets de ce triangle. Selon lui, les chances d'atteindre l'optimum dans une zone monétaire sont plus grandes entre économies concurrentes qu'entre économies complémentaires. Robert Mundell est hostile à un découpage du monde en microrégions dotées chacune d'une monnaie. Il suggère au contraire de regrouper les régions en zones affichant des spécialisations homogènes et une importante mobilité de la main-d'œuvre.

**3 Quels pays ont déjà opté officiellement pour le dollar ?**

Selon la dernière liste publiée par la Banque mondiale, trente pays ont adopté la devise américaine. L'Equateur, qui a fait ce choix en janvier 2000, est le plus grand d'entre eux, avec 12,2 millions d'habitants. Vient ensuite le Panama, 2,5 millions d'habitants, dollarisé depuis 1904. En dehors de ces deux cas, la liste comporte surtout des micro-Etats souvent insulaires.

Porto Rico, qui a un statut d'Etat libre associé aux Etats-Unis, est également officiellement dollarisé depuis 1899.

**4 Dans quelle situation se trouve Cuba ?**

Depuis le milieu des années 1990, le régime de La Havane admet l'utilisation du dollar pour certaines activités. Coexistent ainsi « trois monnaies », le peso cubain (non convertible), le peso convertible et le dollar. Cette reconnaissance du dollar pour certaines transactions avait été décidée dans l'urgence pour répondre à l'effondrement de l'économie. Ainsi, Cuba, comme nombre de ses voisins d'Amérique latine, se trouve dans une situation de dollarisation de fait. Cette situation aggrave les inégalités entre ceux qui peuvent se procurer des billets verts et les autres.

## La dollarisation, solution miracle ou fausse bonne idée ?

La question divise les plus brillants économistes. Sur le campus de Harvard (Etats-Unis), le bouillonnant Jeffrey Sachs qui dirige le centre pour le développement international fait partie de ceux qui ont dit non. Non à la dollarisation car « c'est une camisole, pas une solution ». Faux, rétorque Ricardo Hausmann, qui vient tout juste de quitter la Banque interaméricaine de développement (BID), lui aussi pour Harvard. Pour lui, la dollarisation des économies d'Amérique latine, c'est-à-dire l'abandon des monnaies locales au profit du billet vert, est la voie à suivre. C'est à ce prix que les voisins pauvres de l'Onclé Sam pourront entrer dans le club très fermé de ceux qui ont la confiance des investisseurs étrangers. Un sésame qui, chiffré en milliards de dollars de flux de capitaux, est jugé indispensable pour faire décoller les économies en développement.

**VOLATILITÉ**

Longtemps confiné aux cercles académiques, ce débat très technique a repris de l'intensité depuis la crise financière asiatique en 1997. L'effondrement de monnaies jusque-là accrochées, de façon plus ou moins contraignante, au dollar a en effet été jugé responsable de la débâcle des pays émergents. Pour défendre leur devise et enrayer la fuite généralisée des capitaux, ces pays ont englouti en vain des milliards de dollars et ils ont été obligés d'appliquer des hausses de taux d'intérêt assassines pour la croissance.

La question du « bon régime de change » dans un monde où les capitaux circulent librement est donc devenue centrale dans les

## L'effondrement de monnaies accrochées au dollar a été jugé responsable de la débâcle des pays émergents en 1997

réflexions en cours sur la réforme du système monétaire international. Les pays émergents doivent-ils adopter une devise internationale – en l'occurrence le dollar – ou, au contraire, laisser flotter leur monnaie ? Qu'ils soient partisans de l'une ou l'autre solution, les deux camps semblent néanmoins d'accord sur un point : il ne peut plus y avoir de demi-mesure.

Les pro-dollarisation s'appuient sur une réalité peu contestable. En Amérique latine, à l'exception du Brésil et du Chili, le billet vert est la monnaie la plus utilisée. Environ 80 % des dépôts du système bancaire de la Bolivie et de l'Uruguay sont en dollars, alors qu'en Argentine et au Pérou, cette proportion atteint 44 % et 64 %. Sauter définitivement le pas, en envoyant au pilon la monnaie locale, présenterait, selon eux, au moins trois avantages.

Premièrement, cela permettrait de supprimer la volatilité des changes. Cette perspective ne peut être qu'approuvée par les investisseurs étrangers qui redoutent par-dessus tout de voir fondre leurs capitaux sous l'effet des dévaluations. Sur-tout, pour des pays lourdement endettés en dollars, la moindre variation de parité a des effets

dévastateurs sur les finances publiques. Car plus la devise américaine s'apprécie, plus les intérêts à verser s'alourdissent.

Deuxième raison avancée pour séduire des Etats, souvent abonnés par le passé à l'hyper-inflation, la dollarisation permet de contrôler les prix car le pays est désormais directement branché sur la Réserve fédérale qui, on le sait, ne tolère pas l'inflation.

Enfin, faire ce choix contraint les gouvernements à une politique vertueuse, puisqu'ils ne peuvent guère dépenser plus de dollars qu'ils n'en reçoivent dans leurs caisses.

**PIEDS ET POINGS LIÉS**

Face à cette série d'arguments, les opposants à la dollarisation rétorquent que ce scénario omet de mentionner une condition essentielle : le pays doit accepter d'abandonner sa politique monétaire. Politiquement, il y a un pas difficile à franchir. Car cela signifie se retrouver pieds et poings liés face aux options de Washington.

Dans ce système, en effet, et c'est déjà le cas dans le cadre du « currency board » (caisse d'émission) argentin, le pays perd ses instruments habituels de réglage de l'économie. En cas de crise – récession, fuite de capitaux –, il se trouve incapable de réinjecter des liquidités puisque désormais seule la Réserve fédérale américaine est habilitée à jouer le rôle du « prêteur en dernier ressort ». Une hypothèse que cette dernière s'est jusqu'à présent bien gardée d'envisager. Que ses voisins adoptent le dollar, soit ! Mais il n'est pas question que les Etats-Unis soient obligés de voler à leur secours. Sauf si le risque de conta-

gion menace, comme lors de la crise du peso mexicain en 1994.

Deuxième inconvénient : la perte des droits de seigneurage. Ces droits que tire la Banque centrale du placement de ses réserves de change représentent des sommes rondelles : 750 millions de dollars par an pour l'Argentine. En dollarisant, cette somme s'envole.

En janvier 2000, l'Equateur en plein chaos a choisi de répudier sa monnaie, le sucre. Il a rejoint le Panama, seul pays indépendant du continent à avoir officiellement adopté le dollar en 1904. L'Argentine, elle, depuis l'arrivée du nouveau ministre de l'économie, Domingo Cavallo, semble s'éloigner de cette solution radicale. Il y a quelques jours, il a préconisé un double rattachement, au dollar certes mais aussi à l'euro. Le « currency board » adopté en 1991 serait alors directement remis en question.

Le Brésil, qui a pour vocation de jouer le rôle de puissance régionale au sein d'un Mercosur élargi, est définitivement hostile à ce troc monétaire. Pour Brasília, l'avenir passe par la création d'une monnaie commune à l'Amérique latine. Le Chili et le Pérou ont aussi rejeté l'hypothèse d'une dollarisation. « Jusqu'à présent le choix du dollar a plutôt été le fait de pays en perdition, comme s'il pouvait offrir un dernier sursaut de crédibilité aux yeux du monde extérieur », constate Carlos Quenan, professeur à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. Les autres Etats se sont bien gardés de s'engager dans cette voie difficilement réversible.

Laurence Caramel

## Le Brésil fait de la résistance

**RIO DE JANEIRO**

de notre correspondant

Si le blocus économique prenait fin, Cuba serait dollarisé avant même la chute de Fidel Castro », affirme Steven H. Hanke, professeur à l'université Johns Hopkins de Baltimore (Etats-Unis), dans un récent entretien au quotidien économique brésilien *Gazeta Mercantil*.

Pour ce spécialiste de la dollarisation et ancien conseiller du ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, l'abandon des monnaies nationales au profit de la devise américaine – une idée qui compterait des adeptes de plus en plus nombreux au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale et au département d'Etat – relève d'une dynamique apparemment irréversible au sud du Rio Grande. Seul le Brésil serait en mesure de résister à l'hégémonie annoncée du billet vert sur le continent, surtout après l'entrée en vigueur de l'Alca, la zone de libre-échange des Amériques qui doit englober, à partir de 2006, tous les pays du continent à l'exception de Cuba. « Le Brésil, explique-t-il, rêve de commander en Amérique latine. Il ne peut y prétendre si sa monnaie est le dollar. »

Avant l'effondrement de 40 % du real en janvier 1999, la dollarisation ne faisait pas débat au Brésil. Mais la déstabilisation durable des échanges commerciaux que la dévaluation a entraînée au sein du Mercosur (l'union douanière associant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay) a obligé les responsables économiques brésiliens à aborder ce sujet, qui semble leur donner de l'urticaire.

**DÉSÉQUILIBRE DES TAUX DE CHANGE**

Le ministre des finances, Pedro Malan, et le gouverneur de la Banque centrale, Arminio Fraga, ancien gérant d'un fonds spéculatif de George Soros, ne veulent même pas en entendre parler comme hypothèse applicable à leur pays. Même parmi les ultra-libéraux, dénicher un économiste brésilien favorable à la dollarisation relève pour l'heure de la gageure. Face à la crise provoquée par le déséquilibre des taux de change entre les pays de la région, il a été furtivement question de travailler à l'élaboration d'une monnaie commune du Mercosur, comparable à l'euro. Mais les menaces qui pèsent actuellement sur le peso argentin ont renvoyé le dossier aux oubliettes.

L'adoption de la devise américaine serait-elle de nature à sauver le Mercosur du marasme dans lequel il s'enfoncé depuis deux ans ? « La dollarisation du marché commun du cône Sud contribuerait à aggraver la situation », estime Reinaldo Gonçalves, professeur d'économie internationale à l'Université fédérale de Rio de Janeiro. L'expérience de la zone euro ne l'inspire pas davantage. Il se dit « très sceptique » quant à l'avenir de l'euro et considère que « personne ne comprend la gestion de la Banque centrale européenne ».

Pour lui, « l'instabilité monétaire en Amérique latine découle essentiellement de la trop grande ouverture commerciale que doivent affronter des économies très fragiles et extrêmement vulnérables aux variations des liquidités internationales. Dollariser reviendrait non seulement à renoncer à un puissant instrument de politique monétaire en cas de crise, mais aussi à abdiquer le privilège de battre monnaie, qui reste l'une des principales manifestations de la souveraineté nationale. L'élite brésilienne, ajoute-t-il, n'a rien à craindre, car elle possède déjà ses comptes en dollars dans des paradis fiscaux ».

Jean-Jacques Sévilla

## Le futur marché commun des Amériques incite à l'adoption du billet vert

Même si les raisons qui poussent les pays d'Amérique latine à dollariser leurs économies ne sont pas identiques, elles reposent toutes sur une obsession commune : en finir avec l'instabilité et ne pas retomber dans les cauchemars de l'hyperinflation. Le Panama a adopté le dollar en 1904, mais son économie, liée à la rente du canal, renseigne assez peu sur les effets d'une telle décision. L'Equateur a choisi d'abandonner le sucre pour le billet vert en janvier 2000, pour tenter de sortir d'une crise abyssale. Le choix du Salvador de dollariser son économie, en janvier dernier, résulte plus d'un processus général d'assainissement, ce qui explique son relatif succès, et semble révéler une tendance lourde pour les pays de la région.

Le Guatemala, lui, prend date pour le futur en se plaçant dans une voie intermédiaire, avec l'adoption (dès mai) d'une loi dite de libre négociation de devises, qui autorisera la détention et l'utilisation de comptes libellés en monnaie étrangère, c'est-à-dire en dollars, et l'exécution d'opérations financières. Même s'il ne s'agit pas d'une dollarisation, cela y ressemble étrangement à moyen et à long terme.

## Les entrepreneurs d'Amérique centrale estiment que la dollarisation permet d'attirer les investissements étrangers

Les négociations en cours pour créer sur le continent américain (à l'exception de Cuba) une zone de libre-échange (ALCA) de 800 millions d'habitants expliquent en grande partie ce mouvement.

Même s'il est prématuré de parler d'une vague de dollarisation, les économies engagées dans le processus présentent toutes les mêmes caractéristiques : marché restreint, intégration régionale pépétuellement retardée, ouverture commerciale réelle et grande pauvreté.

Avec sa nouvelle loi, qualifiée de « complète liberté des changes » par ses partisans, le Guatemala s'insère de fait dans une tendance qui, après le choix du Salvador, semble

inexorable. Cette décision revient en effet à prendre position dès aujourd'hui dans le changement que va provoquer l'instauration de la zone de libre-échange des Amériques entre les 34 pays du continent à l'horizon de l'année 2005.

Avec 50 % de ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis, contre seulement 9 % avec le Mexique, son grand voisin du nord, le Guatemala analyse sa décision comme l'ouverture d'une période de transition qui lui permettra de satisfaire à des critères fondamentaux (discipline fiscale, système financier solide, intégration régionale commerciale et réserves monétaires suffisantes).

De fait, les réformes monétaires décidées par le Salvador exercent une forte pression sur les autres pays centro-américains. Réunis à San José, au Costa Rica, en février dernier, les principaux responsables des entreprises de la région se sont prononcés en faveur d'une dollarisation de leurs économies pour garantir la stabilité et attirer les investissements étrangers, indispensables pour financer leur croissance.

A cette occasion, le président de la banque centrale du Salvador, Rafael Barraza, a fait remarquer

que, un mois après la décision d'intégration monétaire décidée par son pays, les taux d'intérêt étaient passés de 20 % à 11,5 %. L'ensemble des participants se sont accordés pour reconnaître qu'avec la dollarisation de son économie le Salvador était devenu le pays le plus compétitif pour attirer les investisseurs étrangers. « La dollarisation des économies de la région va s'accroître jusqu'en 2005 », assure l'économiste guatémaltèque Pablo Rodas. Il ajoute qu'à cette date elle sera « une réalité de fait ».

Le renoncement à la monnaie nationale fait de la Réserve fédérale américaine le seul décideur en matière de politique monétaire, avancent ceux qui sont opposés à la dollarisation. La réalité est autrement plus complexe, soutiennent ses partisans en citant le cas de l'Argentine, qui en 1991 a adopté une loi sur la convertibilité du peso dans le cadre d'un taux de change fixe avec le dollar. Pour eux, Buenos Aires a cumulé les désavantages en ne changeant pas sa monnaie contre le billet vert, largement utilisé dans l'économie du pays.

Le coût politique d'une telle décision est pour l'instant trop élevé. De même celui d'une dévaluation, que l'Argentine s'interdit d'utiliser, à l'inverse du Brésil. Une politique hybride qui explique, pour partie, la récession que vit ce pays depuis près de trois années. Pour les Argentins, l'intérêt d'une dollarisation serait réel avec la disparition du risque de dépréciation du peso et la baisse des taux d'intérêt, susceptible de favoriser une croissance dynamique.

Les autorités américaines, que ce soit avec l'Argentine ou tout autre pays, n'ont pas de religion sur le problème de la dollarisation. Elles se sont toujours montrées réservées, rappelant qu'une telle décision « n'est pas une baguette magique », et qu'« aucun régime de change n'est plus crédible que les fondamentaux économiques qui le soutiennent ».

Quoi qu'il en soit, les autorités américaines ont clairement indiqué que leur politique monétaire continuerait à être décidée en fonction des seuls intérêts de Washington et sans prendre en compte les effets qu'elle pourrait avoir pour les économies des pays convertis.

Alain Abellard

## L'opposition de Forum Equateur alternatif

Une dizaine d'intellectuels, d'économistes et de responsables politiques, parmi les plus influents d'Equateur, se sont regroupés au sein de Forum Equateur alternatif pour présenter une politique opposée à celle de la dollarisation de l'économie du pays. Ils dénoncent la décision du gouvernement équatorien, appliquée le 9 janvier 2000, de renoncer à la monnaie nationale, le sucre, au profit du dollar. Ils ont présenté une « proposition alternative » en quatorze points destinée à alimenter la réflexion des Equatoriens dans trois domaines : la relance de l'économie, le retour à la souveraineté monétaire, la répartition plus égalitaire de la richesse nationale. Ils assurent que la décision prise par le gouvernement d'abandonner le sucre a été « un échec et que l'Equateur a fait l'objet d'une expérimentation qui peut le conduire à la dérive à tout instant. »

(Lire également, page VII, le point de vue de Luis Maldonado Linco, coordinateur général du Forum Equateur alternatif.)



Ricardo Hausmann, professeur d'économie à l'université Harvard (Etats-Unis)

## « Les monnaies faibles sont condamnées à disparaître »

« Vous êtes un fervent partisan de la dollarisation des économies d'Amérique latine, pourquoi ? »

« La globalisation est en train de provoquer un très grand changement pour les flux financiers. Il est devenu très difficile de gérer un pays avec une monnaie faible, fluctuante et qui n'est pas reconnue sur le marché international des capitaux. Les Latino-Américains placent une partie croissante de leur épargne en devises étrangères. C'est une façon de se protéger contre la faiblesse de leur monnaie. Les gouvernements et les entreprises, de leur côté, doivent s'endetter en devises étrangères car personne ne voudrait d'une créance libellée en monnaie locale. »

« Cela entraîne une dollarisation de fait des passifs et la fluctuation de la monnaie locale a alors des conséquences inédites sur les bilans des entreprises et du gouvernement. Une dévaluation ne permet plus de relancer l'économie, au contraire, elle aggrave la situation des entreprises et de l'Etat dont les dettes sont pour l'essentiel en dollars. Cela crée une vulnérabilité financière rendant les pays plus sujets aux crises. Pour cette raison je pense que, en Amérique latine, la dollarisation a plus de sens que le maintien de monnaies locales. »

« Peu de pays ont cependant fait ce choix jusqu'à présent... »

« Oui, car il n'y a pas un contexte politique et institutionnel propice. Les Etats-Unis n'ont pas fait de proposition pour promouvoir une union monétaire. Néanmoins, l'Equateur et le Salvador sont allés dans cette direction, et d'autres pays comme le Nicaragua et le Costa Rica y songent. La dollarisation permettrait à ces pays d'avoir plus facilement accès aux marchés des capitaux internationaux, de vivre avec des taux d'intérêt moins élevés et, d'une façon générale, de connaître une intégration plus facile et plus stable à l'économie mondiale. »

« L'élimination du risque de change permet, par exemple, à

Panama de proposer des prêts hypothécaires à trente ans et à moins de 9 % d'intérêt. C'est une situation unique en Amérique latine, où la plupart des pays ne disposent pas de systèmes de prêts à long terme. Ces dispositifs étant impossibles à développer sur des monnaies faibles. »

« Est-ce que le projet de dollarisation de l'Amérique latine est réaliste sans un engagement des Etats-Unis ? »

« Pour le moment, la nouvelle administration américaine souhaite surtout avancer sur l'agenda commercial. C'est déjà positif car un marché commun serait favorable au développement de l'Amérique latine. La crise en Argentine (le pays - du moins de cette taille - le plus avancé dans la dollarisation) n'est de toute façon pas favorable à l'ouverture de discussions. »

« Les bénéfices d'une dollarisation sont toutefois plus clairs pour les pays d'Amérique latine que pour les Etats-Unis. Même si, sur le plan commercial, les Américains peuvent en attendre de fortes retombées. Des études récentes ont montré que des pays qui partagent une monnaie ont en moyenne des échanges trois fois plus importants que s'ils commerçaient dans des devises différentes. Deuxièmement, les Etats-Unis ont tout à gagner à avoir à leurs portes une région financièrement plus stable et plus prévisible. »

« Une vaste zone dollarisée supposera aussi que les Américains acceptent d'offrir des garanties aux pays qui ont fait ce choix. Un des problèmes posés par la dollarisation est la perte des droits seigneuriaux que les pays perçoivent en plaçant leurs réserves de change. Cela constitue une source de revenus importante. On peut donc imaginer que les Etats-Unis acceptent de rétrocéder ces revenus qui pourraient être très utiles pour garantir la liquidité des systèmes bancaires. »

« Deux exemples invitent à la prudence : l'Equateur, qui a adopté le dollar en septembre, reste plongé dans de graves diffi-

cultés, et l'Argentine, liée aussi au billet vert par son Currency Board (caisse d'émission), ne parvient pas à relancer son économie, comment expliquez-vous ces deux situations ? »

« Les problèmes de l'Equateur vont bien au-delà de simples problèmes monétaires. Et si on se place du seul point de vue de la dollarisation, je crois que le processus est en train de réussir. La crise de change est enrayée et la croissance est de retour. »

« Quant à l'Argentine, l'origine de la crise n'est pas, pour moi, monétaire mais fiscale. Il y a des incertitudes sur la capacité du gouvernement à payer sa dette. Ce doute a entraîné une hausse des taux d'intérêt qui étouffe l'économie et rend encore plus improbables, pour le gouvernement les perspectives de rentrées fiscales. L'Argentine se retrouve aujourd'hui dans une sorte de cercle vicieux. Le Brésil aurait pu connaître une situation comparable, et la crise aurait été, compte tenu de son système de changes flottants, beaucoup plus brutale. »



Ricardo Hausmann

● Ancien économiste en chef de la Banque interaméricaine de développement (BID) de 1994 à 2000, Ricardo Hausmann enseigne à Harvard un cours intitulé : « Pourquoi existe-t-il tant de pays pauvres et instables ? » ● Vénézuélien, il fut, au début des années 1990, ministre du Plan et membre du directoire de la Banque centrale du Venezuela.

« Domingo Cavallo, le nouveau ministre argentin de l'économie, doit résoudre un problème qui concerne tous les pays ayant des monnaies faibles : que faire face aux fluctuations des grandes devises étrangères ? Il n'y a pas de bonne réponse, car pour cela il faudrait une concertation internationale qui aujourd'hui n'existe pas. »

« Domingo Cavallo vient précisément de proposer d'ancrer le peso argentin au dollar mais aussi à l'euro, est-ce une bonne idée ? »

« Je ne crois pas que cela puisse fonctionner. Car dans ce système, le cours du peso ne sera plus fixe par rapport au dollar. Et la monnaie américaine risque de redevenir pour les Argentins une monnaie refuge au détriment du peso. »

« La globalisation justifie-t-elle à terme que le nombre de monnaies en circulation diminue ? Peut-on imaginer des monnaies régionales qui seraient politiquement plus acceptables pour des pays comme le Brésil qui ne veulent pas d'un rattachement au dollar ? »

« Il existe ce que j'ai défini comme un « péché originel ». C'est, pour un pays, avoir une monnaie dans laquelle on ne peut pas emprunter sur les marchés internationaux des capitaux. Ces monnaies sont condamnées car le pays aura toujours besoin de recourir aux devises étrangères et sera dépendant des flux de capitaux étrangers. Regrouper plusieurs monnaies faibles autour du réal brésilien pour en faire une monnaie régionale par exemple ne changerait rien à l'affaire. On ne fait pas une monnaie forte avec des monnaies faibles. Or je crois que les monnaies de l'avenir devront toutes être des monnaies fortes, c'est-à-dire acceptables dans les transactions internationales. Pour cela, il est fort probable que demain il ne restera pas 105 monnaies comme aujourd'hui, mais tout au plus cinq ou dix. »

Propos recueillis par Laurence Caramel

## CHRONIQUE

par Alain Lebaube

### Pour le retour des syndicats

Si les conséquences n'étaient pas traumatisantes pour les personnes directement concernées, l'extrême agitation qui règne autour des dossiers de Danone et de Marks & Spencer pourrait relever, en apparence, du paradoxe. Paradoxe qui contribue à expliquer l'incapacité du politique à sortir de ce bourbier, faute de proposition convaincante, tout comme cela éclaire d'un autre jour les résultats des récentes municipales. Après tout, et depuis maintenant presque trois ans, la France va bien ou mieux. En dépit des nuages qui viennent des Etats-Unis, la croissance reste forte et les perspectives bonnes. Comme jamais depuis plus de trente ans, l'économie nationale crée de l'emploi à un rythme élevé, qui ne se dément pas. Au dernier trimestre 2000, 139 000 postes supplémentaires ont été enregistrés, selon une progression supérieure à celle des trois premiers trimestres. Parallèlement, le chômage continue régulièrement sa décrue, et l'état se desserre.

Face à ces bonnes nouvelles, macroéconomiques, la suppression de plusieurs centaines d'emplois ne devrait pas, en théorie du moins, peser bien lourd et, par suite, assombrir le climat social. Le gouvernement ne devait pas être loin de le penser. Tout à sa satisfaction d'excellents indices, il n'a peut-être pas prêté assez vite attention aux réactions de l'opinion, à l'exemple d'Elisabeth Guigou qui tiendra sa première conférence de presse sur le sujet le... 17 avril.

En fait, l'optimisme relève d'un équilibre fragile et instable que tout événement peut venir contrarier. Dans un ciel dégagé, un coup de tonnerre surprend davantage que pendant l'orage. Surtout quand chacun garde en mémoire deux décennies calamiteuses et en craint le retour.

Pour ne rien arranger, les circonstances de l'annonce simultanée des

deux plans de suppressions d'emplois ne pouvaient que choquer. Principalement en raison de l'attitude sans vergogne du groupe Marks & Spencer qui a offert, à cette occasion, le visage d'une gestion libérale outrancière.

Mais là n'est sans doute pas le plus important. En découvrant mieux comment les entreprises fonctionnent désormais, après les coups de semonce de Michelin et de Renault-Vilvorde, c'est le sentiment d'impuissance offusquée qui domine, précisément parce que chacun des acteurs se voit désemparé, privé de réels moyens de riposte.

C'est sûrement ainsi qu'il faut interpréter le contestable appel au boycott des produits Danone, dangereux à terme pour les autres salariés de l'entreprise, tandis que les clients de Marks & Spencer se ruent dans les magasins, comme un jour de soldes. D'où, également, les velléités d'exhumer l'autorisation administrative de licenciement ou les nombreuses propositions pour durcir la réglementation et, encore, pour pénaliser financièrement les entreprises profitables qui licencieraient.

Mettre en place de nouvelles usines à gaz, à coup sûr inefficaces, ne servirait pourtant à rien, quand la seule solution réside certainement dans la qualité des plans sociaux, dans les engagements de reclassement et, au fond, dans un long travail de préparation avec les partenaires sociaux.

Autrement dit, il est temps de redonner un rôle aux syndicats et de faire en sorte que leur puissance s'affirme. Car c'est bien leur faiblesse qui est en cause.

Retrouvez-nous en dernière page du Monde Economie...

à vous de voir...

## La zone euro ne peut être un exemple pour l'Asie du Sud-Est

Une monnaie en Asie, une autre pour les Amériques, une troisième en Europe. La tentation est grande de diviser la planète en quelques grandes zones monétaires, formellement constituées ou non. La situation n'est pas aussi schématique. Si les Européens vivent une expérience singulière en optant pour une monnaie unique, les pays asiatiques sont, eux, divisés et cherchent chacun à résister au mieux au ralentissement économique mondial actuel.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'euro est devenu la principale monnaie de l'Union européenne puisque douze de ses membres, sur quinze, l'ont adopté avec le ralliement de la Grèce au début de l'année. Des taux fixes de conversion ont été adoptés entre l'euro et les monnaies qui le composent. Dans huit mois, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la devise européenne remplacera les monnaies nationales. Pour créer cette zone monétaire, les douze pays membres ont signé un pacte de stabilité et de croissance en s'engageant notamment à limiter leur déficit budgétaire et leur dette publique.

### BILAN POSITIF

« Un peu plus de deux ans après son introduction, l'euro présente un bilan largement positif, trop souvent éclipsé par sa dépréciation contre le dollar, estime Eric Vergnaud, économiste chez BNP-Paribas, dans la revue *Conjoncture* de mars, éditée par la banque. Il a aidé la zone euro à résister aux différents chocs exogènes auxquels elle a été confrontée au cours des derniers mois et a été un catalyseur des transformations et des restructurations des économies européennes. » Constat analogue pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son premier rap-

Les pays asiatiques restent divisés et cherchent chacun à résister au mieux au ralentissement économique actuel

port publié mardi 10 avril sur la zone euro.

Cette étude souligne la bonne tenue de l'emploi et remarque qu'au cours des trois dernières années, la création d'emplois a été plus vigoureuse pour les Douze qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Dans l'ensemble, la zone est capable de mieux résister aujourd'hui aux chocs extérieurs que les pays qui la constituent ne l'étaient auparavant. Pour les experts, la croissance devrait donc fléchir légèrement, mais ne pas accuser un ralentissement brutal.

« L'importance du commerce intrazone a réduit la vulnérabilité de l'Union économique et monétaire à un ralentissement mondial. Cependant, la zone n'est pas totalement immunisée et commence à être affectée par le cycle mondial », affirment également les experts de CDC Ixis dans leur revue *Anticipations*, en avril.

« La faiblesse de l'euro s'explique en partie par le fait que cette monnaie n'existe pas encore concrètement », estime Raymond Van der Putten, senior economist chez BNP-Paribas. Hors d'Europe, les investisseurs hésitent à accumuler des francs et des marks qu'ils devront changer en devise européenne dans les mois prochains. Une autre cause de l'affaiblissement tient à la communication dissonante en matière monétaire.

« Avec les douze banques centrales, nous n'avons pas une seule voix qui s'exprime pour toute la zone, contrairement au dollar », conclut-il.

Progressivement, la zone euro devrait s'étendre sur tout le continent. « L'Europe peut être unifiée sur le plan monétaire parce qu'elle forme un espace religieux et culturel homogène. En Asie, au contraire, nous avons des cultures, des religions, des histoires totalement différentes, il ne serait pas réaliste d'envisager une union monétaire selon les modalités européennes. » Ce constat était dressé en 1997 par Eisuke Sakakibara, le directeur des affaires internationales au ministère des finances du Japon, plus connu alors sous le surnom de M. Yen.

A l'époque, de nombreux pays de la zone, la Corée, Hongkong, la Malaisie, Taïwan, la Thaïlande, les Philippines, Singapour avaient lié leur propre devise au dollar. Cette stratégie s'avérait payante tant que la devise américaine se dépréciait. Les pays de la zone coordonnaient de manière tacite leurs politiques monétaires en ajustant leur parité. D'où l'impression

### Bibliographie

- **Amérique latine 2000**, sous la direction de Georges Couffignal (La Documentation française, 2000, 246 p., 145 F, 22,10 €).
- **Choisir le bon système de change** (La Documentation française, *Problèmes économiques*, n° 2698, janvier 2001, 32 p., 16 F, 2,44 €).
- **La Dollarisation : une fausse solution** (*L'Economie politique*, n° 5, 1<sup>er</sup> trimestre 2000, 112 p., 65 F, 9,9 €).
- **Would fewer currencies make more sense ?** (*Foreign Policy*, automne 1999, 166 p., 7,95 dollars).

Dominique Gallois



# Le Royaume-Uni et la France montrent l'exemple pour la participation financière des salariés

Ce sont les entreprises britanniques et françaises qui favorisent le plus la participation financière de leurs salariés, si l'on en croit une étude financée par la direction générale emploi et affaires sociales de la Commission européenne et réalisée sous la responsabilité de Francine Van Den Bulcke, professeur à l'Université catholique de Bruxelles.

Le régime de participation est défini comme : « Tout moyen par lequel les salariés participent collectivement à la réussite financière de l'entreprise pour laquelle ils travaillent, par exemple par le biais d'actions, d'espèces ou de tout autre moyen financier. »

Cinq cent soixante et onze des plus grandes entreprises de quatorze pays de l'Union ont été interrogées sur les raisons et la nature de leurs régimes de participation, mais aussi sur les obstacles qu'elles ont rencontrés. 71 (12,34 %) ont répondu, dont 57 possèdent un régime de participation. Celles qui ont déclaré ne pas en avoir expliquent cette lacune, soit par leur statut (entreprise publique ou détenue par une société mère étrangère), soit par une restructuration en cours de leur capital.

Les formules retenues sont pour 65 % des formules d'actionnariat, pour 24 % des répartitions de bénéfices, pour 4 % des espèces, et pour 8 % des formules diverses. 26 % des sociétés ont adopté plusieurs systèmes à la fois. Le taux d'adhésion des salariés s'élève à 95 % dans le cas de bénéfices et à 53 % dans le cas d'options d'achat d'actions. 48 entreprises sur 57 acceptent que les salariés à temps partiel profitent de ces systèmes. 38 % des entreprises les réservent aux cadres.

Si l'on analyse ces résultats par pays, on s'aperçoit que les entreprises britanniques et françaises offrent la gamme de systèmes de participation la plus large et la

Les formules les plus courantes sont l'actionnariat et les répartitions de bénéfices. La flexibilité du marché du travail n'en est pas améliorée

plus incitative. A l'opposé, leurs consœurs belges et allemandes se concentrent sur un petit nombre de formules où les régimes d'achat d'actions sont les plus répandus.

Selon les employeurs, les objectifs les plus importants poursuivis par leur système de participations sont, dans l'ordre, « inciter les sala-

riés à s'intéresser davantage à la réussite de l'entreprise » (78 % des réponses), « créer chez les salariés un sentiment d'appartenance à une même société » (55 %) et « favoriser un plus grand alignement des intérêts des salariés sur ceux des actionnaires » (48 %). Les objectifs les moins importants sont « remplacer d'autres composantes de la rémunération globale », « susciter l'investissement dans l'entreprise » et « proposer une rémunération globale rentable ».

Il faut noter que la participation n'améliore en rien la flexibilité du marché du travail, comme le souhaitaient la Commission européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), car un quart des entreprises s'en servent pour « fidéliser » leur personnel...

La dernière partie de l'étude est consacrée à l'analyse des obstacles « qui gênent ou compliquent la mise

en œuvre de régimes de participation par les entreprises européennes dans leur pays d'origine et dans leurs filiales d'Europe ».

Les données collectées n'ont été suffisantes que pour cinq pays : en Grande-Bretagne, les entreprises ne remarquent pas de difficultés notables et estiment que l'environnement culturel, institutionnel et économique-financier est favorable ; en France, la situation est comparable en raison des incitations fiscales substantielles pour l'abondement des entreprises et des salariés aux régimes d'épargne salariale, la seule difficulté provenant du droit du travail jugé « trop restrictif et trop compliqué ».

## OBSTACLES

La situation allemande est moins avantageuse en raison de la fiscalité, de la complexité de la législation et de l'absence de tradition en matière d'actionnariat des salariés. Les Pays-Bas ont préféré privilégier la participation aux bénéfices plutôt que l'actionnariat.

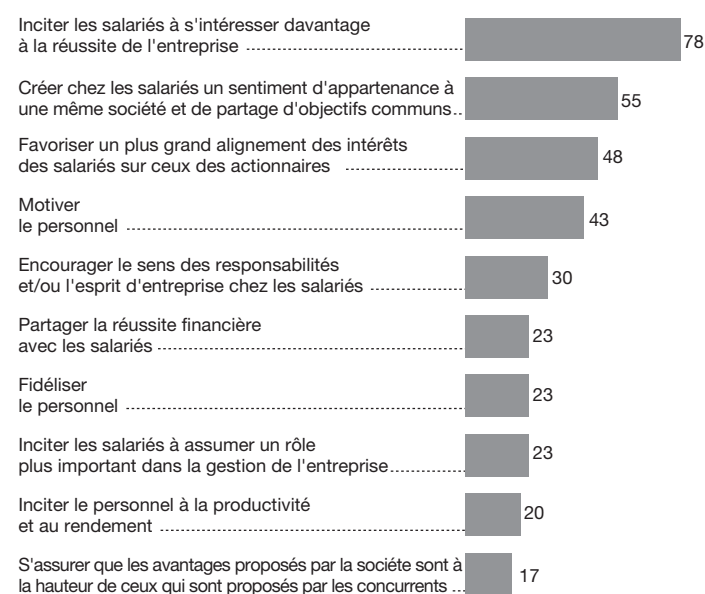
La Belgique a choisi de réintégrer dans le calcul des charges sociales la totalité des avantages procurés par les régimes de participation aux bénéfices et d'actionnariat, ce qui n'incite pas au développement de ceux-ci, en butte, par ailleurs, à l'hostilité des syndicats.

La participation financière des salariés a-t-elle de l'avenir en Europe ? Oui, conclut l'étude, car les privatisations, le développement des marchés des valeurs mobilières et la croissance du capital-risque vont créer de nombreuses opportunités. L'attitude fiscale et juridique des Etats sera déterminante, mais l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en la matière incombera à la Commission, car les Etats et les entreprises méconnaissent encore toutes les solutions possibles.

Alain Faujas

## ▼ Les objectifs poursuivis

Pourcentage des entreprises répondantes



Source : Centre de recherche sur la participation financière. Université catholique de Bruxelles (CRPF)

# Alain Quévieux aide les chercheurs à mettre en œuvre leurs projets communautaires

Les programmes bruxellois destinés à aider la recherche n'ont pas de secret pour Alain Quévieux. Ce spécialiste des politiques de l'innovation, qui a travaillé sur ces sujets pendant quinze ans aux ministères français de l'industrie puis de la recherche, offre depuis deux ans ses compétences et sa passion aux responsables de la recherche dans les grandes entreprises, les principaux organismes de recherche et les centres techniques français. Il dirige en effet le service Europe de l'Association nationale de la recherche technique (ANRT), dont les membres représentent environ 80 % de l'activité française de recherche et développement.

Créé en 1983, le pôle Europe de l'ANRT, situé dans le centre de Paris, avait pour première mission de relayer les programmes de la Commission auprès des industriels afin qu'ils participent davantage à ces projets, qui étaient jusqu'alors surtout l'apanage des scientifiques.

## TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Désormais, Alain Quévieux se défend de l'idée que son service pourrait n'être qu'une simple courroie de transmission. Son ambition est de « faire participer la société civile de la recherche à la définition des politiques communautaires ».

Certes, une bonne partie de sa tâche et de celle de son équipe de sept personnes est de favoriser la transmission d'informations bruxelloises. Il publie ainsi chaque mois *La Lettre européenne du progrès technique*, qui précise la nature des appels d'offres liés à la recherche communautaire, leurs résultats, les tendances des programmes-cadres, etc. Les abonnés bénéficient également d'un service téléphonique (*hot line*) qui répond à toutes questions sur la nature des partenariats possibles, par exemple les financements... La moitié de son budget annuel (5 millions de francs environ) vient de la vente de ce service ; un tiers provient de la participation à des programmes

Pour le chef du service Europe de l'Association nationale de la recherche technique (ANRT), le système français est un frein à l'innovation

communautaires. Le ministère de la recherche l'abonde à hauteur de 15 % environ, le service Europe de l'ANRT étant considéré comme un point de contact officiel avec l'Union européenne pour un certain nombre d'actions.

Car les objectifs du service Europe de l'ANRT sont aussi d'aller plus loin, en accompagnant les opérateurs dans la mise en œuvre de leurs projets, et en tirant parti de leurs expériences pour proposer aux autorités communautaires des évolutions dans le fonctionnement de leurs programmes.

Un groupe de travail multisectoriel a ainsi été mis en place, associant responsables d'entreprises, d'instituts de recherche et d'universités, pour réfléchir en commun à la mise en place de l'espace européen de la recherche, cher au commissaire à la recherche Philippe Busquin. « Il s'agit de construire ensemble plutôt que d'influencer le travail de la Commission, prévient Alain Quévieux, de participer à la mise en place d'une Europe plus conquérante, faite par les opérateurs de la recherche. »

Les sujets débattus par ce groupe de travail sont extrêmement pratiques et concrets. Le 20 mars, lors de sa dernière réunion, les participants ont déterminé les critères de choix de la structure juridique nécessaire pour gérer des projets intégrant plusieurs partenaires (création ou non d'une association,

d'un groupement économique d'intérêt européen ou d'une société européenne, dont le statut est encore en discussion). Autre thème de débat : la gestion des risques liés à la défaillance d'un partenaire, le besoin d'audit et d'experts extérieurs aux projets.

Ce groupe de travail, qui, selon Alain Quévieux, n'aurait pas d'équivalent en Europe, intéresserait fortement la Commission. Les groupements des autres pays de l'Union n'ont en effet pas une représentativité nationale (comme en Allemagne, où chaque Land a sa propre organisation), ou n'associent pas aussi fortement opérateurs publics et privés. « Les industriels français ont un outil que n'ont pas les autres, plaide Alain Quévieux, et la Commission souhaiterait d'ailleurs que nous soyons plus européens... Cela fait partie de mes rêves secrets », ajoute-t-il...

Pour cet européen convaincu, les critiques souvent entendues sur la complexité des programmes d'aide européens ne sont pas fondées. Elles seraient liées à la culture française : « En France, quand une idée est bonne, on peut toujours bricoler une solution pour obtenir un financement ministériel ; alors que le principe communautaire d'égalité des chances, de protection des plus faibles impose un certain formalisme, estime-t-il. Le système français est un frein à l'innovation, en offrant des opportunités de paresse. Il freine le travail en commun à l'échelle européenne. »

Il estime que les PME devraient davantage participer aux programmes communautaires, non tant pour innover « mais pour trouver des partenaires pour innover ». « Mais, à nouveau, continue-t-il, le système français n'est pas tourné dans ce sens-là. Le réflexe est celui de la souveraineté nationale ; il est donc intégré que la recherche vit de l'aide publique. »

Pour Alain Quévieux, il est au contraire nécessaire d'apprendre à innover de façon rentable. Et pour y parvenir, il mise sur la construc-

tion de réseaux de compétences non seulement entre des partenaires de différents secteurs, mais aussi entre grandes entreprises et PME. Car si les grandes entreprises ont depuis de nombreuses années adopté une dimension internationale, ce n'est souvent pas le cas de PME. Les premières peuvent donc aider les secondes.

Un plan d'aide à la modernisation de PME de la construction navale, menée par la Commission et auquel son service a participé, a ainsi pour lui valeur d'exemple : une grande entreprise, Alsthom Atlantique, a parrainé l'opération, entraînant donc dans son sillage les PME du secteur.

Annie Kahn



Alain Quévieux

● Diplômé de droit public et de sciences économiques, Alain Quévieux, 52 ans, chef du service Europe de l'Association nationale de la recherche technique (ANRT), est aussi rédacteur en chef de *La Lettre européenne du progrès technique*. ● De 1984 à 1999, il a participé à des actions de politique nationale, puis internationale, dans le domaine de l'innovation, représentant la France dans différentes enceintes (Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE, Union européenne).

## APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

# 150 milliards de francs à l'ombre

À quoi évaluera-t-on la réussite du passage à l'euro, qui se déroulera du début janvier à la mi-février 2002 ? Entre autres choses, à la conversion rapide et complète des billets et pièces en circulation. Ce qui nécessitera, de la part du public, une totale confiance dans la confidentialité de l'opération : vis-à-vis du fisc principalement, mais aussi de tout autre regard - les secrets de famille étant souvent des secrets d'argent.

Or, la Banque de France sait depuis longtemps qu'une grande partie des billets émis ne circule pas : c'est le cas des trois quarts des coupures de 500 francs, et de 20 % à 30 % des coupures de 200 francs. Sur environ 275 milliards de francs de billets, plus de 150 milliards sont ainsi conservés durablement par des particuliers et forment une épargne inerte. Ces sommes thésaurisées devront nécessairement sortir des coffres et armoires pour être présentées aux banques et converties en euros. Il n'en faut pas davantage pour réveiller dans l'opinion le fantôme des « lessiveuses », en souvenir de la conversion monétaire d'après-guerre qui avait obligé les profiteurs du marché noir à révéler le fruit de leur incivisme - ou à y renoncer de peur des représailles...

Le thème est certes séduisant pour les amateurs de chroniques fleurant bon la France profonde, mais il comporte une large part de fantôme. Certes, la thésaurisation des billets existe. La Banque de France s'en aperçoit de façon empirique : les banques lui remettent la quasi-totalité des coupures qui reviennent dans leurs caisses. Connaissant la vitesse de rotation de chaque type de coupure, elle évalue les montants « stockés » par les particuliers. Il ne faut pas exagérer leur importance : ces 150 milliards représentent à peine 3 % de la masse monétaire M2 (qui comprend les moyens de paiement disponibles à court terme).

Ce qu'on ignore, c'est leur degré de concentration : s'ils sont également répartis (soit, en moyenne, quelque 6 000 francs par ménage), leur conversion ne poserait guère de problèmes. Mais il est assez probable que bon nombre de ces épargnants discrets détiennent des magots de plusieurs centaines de milliers de francs. Cela n'a rien d'illicite en soi : aucune loi n'oblige un détenteur d'espèces à les verser sur un compte bancaire. Toutefois, hors les cas (rares) de défiance pathologique à l'égard des banques, la détention massive d'espèces suggère au moins une présomption de dissimulation.

La preuve, c'est que l'approche de la date fatidique du 1<sup>er</sup> janvier 2002 provoque, depuis le début de l'année, une « déthésaurisation » : les commerçants font état d'un gonflement anormal des paiements par grosses coupures, et l'Association française des banques

Sur environ 275 milliards de francs de billets, plus de 150 milliards - dont les trois quarts des coupures de 500 francs - sont thésaurisés.

Les particuliers vont être obligés de se défaire de cette épargne inerte pour la convertir en euros

(AFB) a calculé, d'après les statistiques hebdomadaires de la Banque de France, que 10,5 milliards de francs de billets étaient revenus dans le circuit des transactions au premier trimestre 2001 (le même phénomène se constate chez nos voisins, notamment aux Pays-Bas et en Allemagne). Ce recyclage traduit une désépargne : les billets ramenés au jour servent, au moins en partie, à des achats anticipés, ce qui a sans doute pour effet de stimuler la consommation dans un premier temps, mais avec un risque de ralentissement en 2002.

Le reste de cette épargne dormante, les banques vont le voir affluer à leurs guichets, ce qu'elles n'envisagent pas sans appréhension. D'abord à cause des problèmes de manipulation et de sécurité que va poser ce déversement, mais aussi parce qu'elles craignent de voir leur responsabilité engagée. Deux lois (de juillet 1990 et janvier 1993) les obligent à déclarer à Tracfin - organisme de lutte contre le blanchiment, dépendant du ministère de l'économie - les opérations qu'elles peuvent soupçonner d'être liées au trafic de stupéfiants ou à des activités criminelles organisées. Elles doivent, d'autre part, conserver la trace des opérations supérieures à 50 000 francs.

Les banques ne mettent pas en cause cette obligation de collaborer à la lutte contre la grande criminalité. Ce qui les inquiète, c'est une autre loi, de mai 1996 celle-là, qui fait un délit pénal de tout concours apporté « à une opération de placement, de dissimulation ou de conversion du produit direct ou indirect d'un crime ou d'un délit ». Cette fois, la définition du fait délictueux n'est pas précisée : il ne s'agit plus seulement de drogue ou de crime organisé, mais éventuellement de dissimulation fiscale... En outre, le texte de 1996 ne précise pas la conduite à suivre : « A la limite, explique un banquier, nous devrions refuser à un client artisan de convertir sa trésorerie, avant d'avoir vérifié s'il est bien en règle pour le paiement de sa TVA... » Le risque n'est pas seulement théorique : la loi de 1996 a servi de base à l'inculpation de banquiers dans les affaires du Sentier.

On comprend l'émotion du monde bancaire et l'embarras du gouvernement, soucieux de réussir l'étape finale de la longue marche vers la monnaie unique. Un bref article de loi a donc été élaboré d'un commun accord, et devrait être voté prochainement. Il exclut du champ des crimes et délits visés par la loi de 1996 les opérations de conversion en euros, mais pour des montants unitaires plafonnés à 10 000 euros, et pour une durée limitée (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2002) - une façon d'éviter que la période de transition ne s'éternise. Les banques restent, en outre, soumises à l'obligation, découlant de la loi de 1990, de conserver la trace des opérations supérieures à 50 000 francs.

A vrai dire, le risque fiscal des détenteurs de grosses sommes en billets est assez faible, puisque les banques ne seront pas tenues de mettre la puce à l'oreille de l'administration à l'occasion de la conversion. Elles seront d'autant plus enclines à la discrétion qu'elles ne manqueront pas de proposer à ces clients des produits d'épargne maison, plus séduisants que leur stérile papier-monnaie. Le risque n'est pourtant pas nul ; si l'administration procède à l'examen de la situation fiscale d'ensemble d'un contribuable, elle pourra prendre connaissance des opérations de gros montant enregistrées par sa banque. Plus que le risque objectif, c'est le degré de confiance du public qui importera pour la réussite de la conversion. Laurent Fabius a dit à plusieurs reprises, notamment devant le Conseil économique et social fin janvier, qu'il ferait en sorte d'« éviter toute inquisition » (fiscale). C'est déjà beaucoup pour un ministre de gauche. Les banquiers aimeraient pourtant qu'il articule ce message d'une voix un peu plus forte...

Gérard Moatti est directeur de la rédaction de la revue « Sociétal ».



## EUROPE

## ▼ Confiance en baisse dans l'Union en mars 2001

| EU       | 5     | 3     | 4     | 2     | 0     | -3    |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| IND.     | 5     | 3     | 4     | 2     | 0     | -3    |
| CONST.   | 1     | -1    | -2    | 1     | -1    | -2    |
| CONSOM.  | -2    | -2    | 0     | 0     | 0     | -1    |
| SYNTHÈSE | 103,6 | 103,3 | 103,5 | 103,4 | 102,7 | 102,2 |

| FRANCE   | 13    | 13    | 10    | 10    | 9     | 7     |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| IND.     | 13    | 13    | 10    | 10    | 9     | 7     |
| CONST.   | 34    | 33    | 30    | 27    | 27    | 21    |
| CONSOM.  | -4    | -3    | 1     | 4     | 2     | 1     |
| SYNTHÈSE | 106,6 | 106,6 | 106,8 | 106,9 | 106,5 | 105,7 |

INDICATEUR DE CONFIANCE : IND. (industrie) ; CONST. (construction) ; CONSOM. (consommateurs) ; SYNTHÈSE (synthétique).

Source : Eurostat

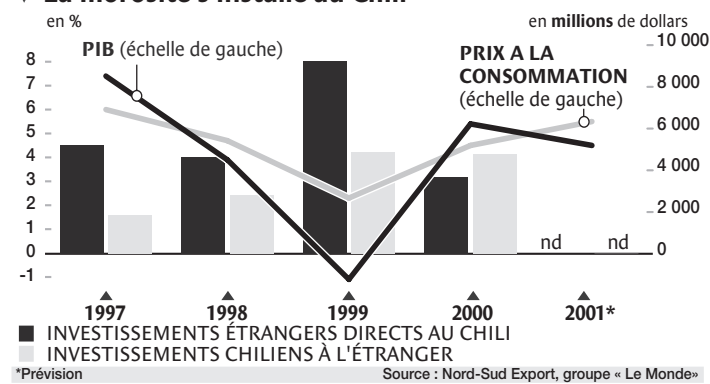
■ **POUR LE TROISIÈME MOIS CONSÉCUTIF**, l'indicateur de confiance synthétique de l'Union européenne (UE) a reculé en mars 2001 ; par rapport à mars 2000, il s'établit à -2,3 points. Ce sont les industriels qui expriment le plus de craintes ; les consommateurs continuent d'afficher une confiance dans l'avenir à un niveau historiquement élevé.

■ **DES STOCKS IMPORTANTS**, conjugués à un bas niveau des commandes, expliquent ce moindre optimisme quant aux perspectives de production, surtout en Finlande, au Royaume-Uni et en Italie. A l'inverse, les industriels restent euphoriques en Irlande et au Danemark.

■ **LES PERSPECTIVES ALLEMANDES**, orientées à la baisse tant chez les industriels que chez les consommateurs, sont restées stables par rapport à février 2001. En France, bien que la confiance apparaisse moins forte aujourd'hui qu'au cours des mois précédents, l'optimisme reste néanmoins de mise chez les industriels comme chez les consommateurs.

## PAYS ÉMERGENTS

## ▼ La morosité s'installe au Chili



\*Prévision Source : Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »

■ **EN 2000**, le Chili a enregistré la plus forte croissance économique d'Amérique du Sud, mais, paradoxalement, l'heure est à la morosité. Le chômage reste élevé, la Bourse est au plus bas et, pour la première fois, le flux net des investissements directs étrangers au Chili et des investissements chiliens à l'étranger est négatif.

■ **LA POSITION EXTÉRIEURE** demeure toutefois solide, en dépit de certaines évolutions négatives. L'excédent de la balance commerciale a atteint 1,4 milliard de dollars en 2000, tandis que le déficit de la balance des paiements courants est passé de 78 millions de dollars en 1999 à 989 millions de dollars en 2000. Les finances publiques sont bonnes et les comptes de l'Etat sont équilibrés grâce aux recettes liées à la privatisation et à la hausse des carburants (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »).

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

|                                                                   | UE 15  | ZONE EURO | ALLEMAGNE | BELGIQUE | ESPAGNE | FRANCE | ITALIE | PAYS-BAS | ROY.-UNI        | E.-U.           | JAPON            |
|-------------------------------------------------------------------|--------|-----------|-----------|----------|---------|--------|--------|----------|-----------------|-----------------|------------------|
| <b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (Jan. 2000, en %)</b>                  |        |           |           |          |         |        |        |          |                 |                 |                  |
| Sur un an                                                         | 5,1    | 4,4       | 8,0       | 6,7      | 0,8     | 1,9    | -0,3   | -0,2     | 6,3 (oct. 2000) | 3,9 (oct. 2000) |                  |
| Sur un mois                                                       | -1,8   | -1,9      | 0,5       | 0,0      | -0,4    | 1      | -1,8   | -10,6    | 0,0             | 0,2 (oct. 2000) | -3,5 (oct. 2000) |
| <b>PRIX À LA CONSOMMATION (fév. 2000, en %)</b>                   |        |           |           |          |         |        |        |          |                 |                 |                  |
| Sur un an                                                         | 2,3*   | 2,6*      | 2,5       | 2,5      | 4,0     | 1,4*   | 2,7*   | 4,9*     | 0,9 (janv.)     | 3,5             | -0,1             |
| Sur un mois                                                       | 0,5*   | 0,6*      | 0,7       | 1,8      | 0,4     | 0,3*   | 0,4*   | 0,9*     | -0,9 (janv.)    | 0,3             | -0,3             |
| <b>PIB EN VOLUME (4<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b>         |        |           |           |          |         |        |        |          |                 |                 |                  |
| Sur un an                                                         | 3,0    | 2,9       | 2,6       | 3,0      | 3,7     | 2,8    | 2,8    | 3,4      | 2,6             | 3,4             | 2,3              |
| Sur trois mois                                                    | 0,7    | 0,7       | 0,2       | 1,2      | 0,7     | 0,9    | 0,8    | 1,2      | 0,4             | 0,3             | 0,7              |
| <b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>                                  |        |           |           |          |         |        |        |          |                 |                 |                  |
| 2000                                                              | 0,3    | 1,2       | 1,3       | 0,0      | -0,3    | -1,3   | -0,3   | 2,0      | 4,4             | 1,0 (1999)      | -7,6*(1999)      |
| <b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>                                  |        |           |           |          |         |        |        |          |                 |                 |                  |
| 2000                                                              | 69,7   | 64,2      | 60,0      | 110,9    | 60,6    | 58,0   | 110,2  | 56,3     | 42,9            | 59,3 (1999)     | 105,4 (1999)     |
| <b>SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, jan. 2001)</b> |        |           |           |          |         |        |        |          |                 |                 |                  |
|                                                                   | -14,3* | -7,4*     | 1,2       | 0,3      | -3,5    | -2,2   | -1,2   | 1,6      | -4,8            | -48,1           | 8,2              |
| <b>INVESTISSEMENT (FBCF) (3<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b> |        |           |           |          |         |        |        |          |                 |                 |                  |
| Sur trois mois                                                    | 1,1    | 1,3       | 1,4       | 2,7**    | 2,5     | 1,7    | 0,5    | -0,7     | -0,5            | 0,6             | 1,4**            |

\* provisoire \*\* 2<sup>e</sup> trimestre 2000

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

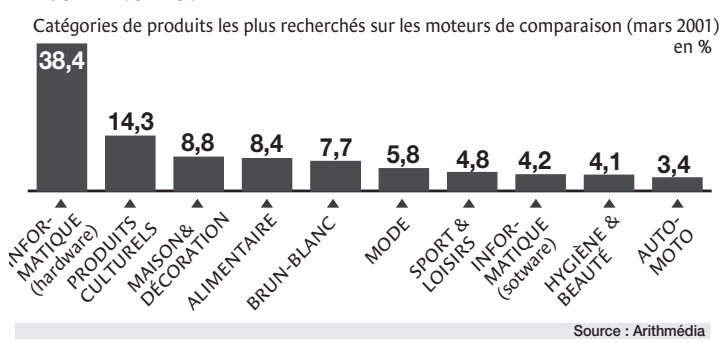
## Les indicateurs français

|                                                                                                                           | DERNIER MOIS CONNU               | VARIATION SUR UN AN |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| <b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b> (en produits manufacturés)                                                                | -0,9 % (février)                 | +1,7 %              |
| <b>TAUX D'ÉPARGNE</b>                                                                                                     | 15,7 % (2 <sup>e</sup> trim. 00) | -0,7                |
| <b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>                                                                                        | +0,3 % (2 <sup>e</sup> trim. 00) | +1,8                |
| <b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)                                             | -1,9 (janv. 01)                  | -2,0                |
|                                                                                                                           | +7,5 (01/00)                     | -93,5               |
| <b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES *</b>                                                                       | +2 (mars)                        | -2 **               |
| <b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE *</b> (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production) | +13 (février)                    | +33 **              |
| <b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>                                                                                            | 23 540 (décembre)                | +6,1 %              |
| <b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ***</b>                                                                                     | 2 923 (janvier)                  | +9,4 %              |

\* solde de réponses, CVS, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de publication Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## ▼ Les produits informatiques sont les plus recherchés sur Internet



Source : Arithmedia

■ **LA BASE DE DONNÉES** d'Arithmedia, société d'étude du commerce électronique, analyse quels types de produits les internautes recherchent via des moteurs de comparaison, sachant que rechercher un produit ne débouche pas forcément sur un achat.

■ **LE JEUDI** serait le jour le plus actif pour le commerce électronique en France. 30 % des intentions d'achat du mois de mars se seraient situées un jeudi. Quand on cherche quelque chose, on ne le trouve pas toujours du premier coup : plus du quart des internautes concernés ont utilisé plusieurs fois un moteur de comparaison au cours du mois.

■ **LES ORDINATEURS**, qui regroupent 27 % des requêtes, sont les produits les plus demandés, suivis des périphériques informatiques et des composants. Les logiciels ne constituent que 4,2 % des requêtes.

## Pretoria cherche à asseoir sa suprématie commerciale en Afrique

En inaugurant, début novembre 2000, la première zone de libre-échange du continent africain, créée par neuf des vingt membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), le secrétaire général de cette organisation, Erasmus Mwencha, a eu des mots très durs envers l'Afrique du Sud qui refuse de prendre part à cette coopération régionale. Il a accusé ce pays d'être protectionniste et de vouloir imposer aux autres Etats africains le rythme d'intégration économique qu'il a lui-même choisi et décidé en fonction de ses propres intérêts commerciaux.

Des critiques en grande partie fondées auxquelles s'ajoute un gros soupçon : Pretoria aurait « acheté » le récent retrait de la Tanzanie du Comesa et son adhésion à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

L'arrivée au pouvoir du Congrès national africain (ANC) en Afrique du Sud, en 1994, a chamboulé les flux commerciaux inter-africains. Défait du fardeau moral de l'apartheid, le géant sud-africain est sorti de son isolement et s'est lancé à l'assaut économique du continent en commençant par les pays limitrophes où le précédent régime disposait déjà de solides positions commerciales.

La première étape de ce processus a consisté pour Pretoria à se faire admettre au sein de la SADC, initialement créée par les autres pays d'Afrique australe avec l'ap-

## Défait du fardeau moral de l'apartheid, le géant sud-africain s'est lancé à l'assaut du continent en commençant par les pays limitrophes

pui de l'Union européenne (UE) pour résister justement à l'emprise sud-africaine sur leurs économies respectives du temps de l'apartheid. Ayant jeté tout son poids dans la SADC (qui compte aujourd'hui 14 Etats membres, totalise un PIB de 170 milliards de dollars et une population de 185 millions de personnes), Pretoria cherche dorénavant à y mener le jeu, tant en ce qui concerne la restructuration interne (évincement l'an dernier du secrétaire général Kaire Mbuende jugé « incompetent »), le rythme de mise en place d'un marché commun entre ses membres, ou le choix des nouveaux adhérents.

En donnant la priorité à la SADC sur le Comesa, Pretoria cherche à valoriser ses principaux débouchés commerciaux que constituent les pays d'Afrique australe à forte croissance économique. L'explosion du commerce intra-SADC après 1994 (de 4,16 milliards de dollars en 1995 à 9,9 milliards de dollars l'année suivante) a surtout

reflété les percées économiques sud-africaines. Il existe un fort déséquilibre dans cette zone économique, l'Afrique du Sud y exportant quatre fois plus qu'elle n'en importe, même si son commerce avec le reste du continent africain ne représente que 10 % du total de ses échanges commerciaux.

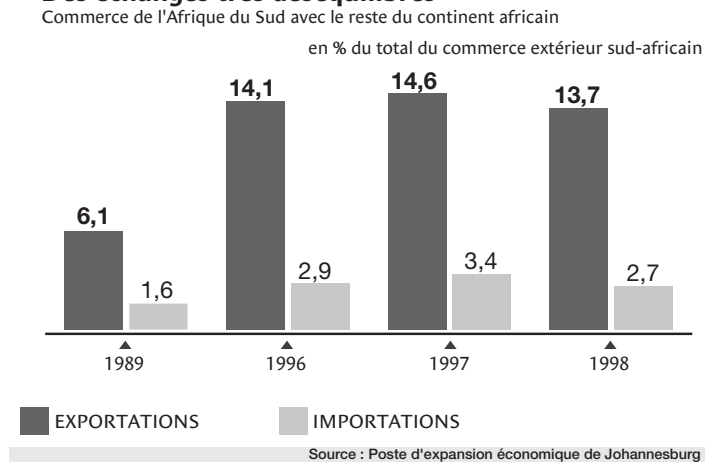
Le comportement de Pretoria et les récents conflits régionaux (en République démocratique du Congo notamment) ont provoqué une crise de leadership au sein de la SADC marquée par une forte opposition entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, ralentissant d'autant les perspectives d'intégration économique. Il est généralement estimé que 85 % des échanges commerciaux intra-SADC devraient être libéralisés en 2008 et le reste en 2012. Mais des pays comme le Zimbabwe, la Zambie ou Maurice craignent de voir s'accroître encore à cette occasion leur dépendance économique - déjà grande - envers l'Afrique du Sud.

## BARRIÈRES DOUANIÈRES

Lors d'un colloque à Paris, le 26 mars, le directeur du bureau européen de la chambre de commerce et d'industrie de Maurice, Jean-Claude Montocchio, a résumé l'état d'esprit d'un grand nombre de pays de la SADC en exprimant son exaspération envers « l'attitude de "big brother" des Sud-Africains à laquelle nous sommes confrontés de manière systématique ». Il est vrai qu'au premier semestre 2000, l'Afrique du Sud a détrôné pour la première fois la France comme principal fournisseur de Maurice qui, en revanche, a beaucoup de mal à avoir accès au marché sud-africain souvent trop sophistiqué pour ses produits.

La décision d'une poignée de membres du Comesa (dont Maurice, l'Egypte, le Kenya, le Zimbabwe et Madagascar) d'abattre leurs barrières douanières dès fin 2000 n'entraîne pas dans le timing sud-africain et a été perçue par Pretoria comme une menace pour sa suprématie commerciale sur le continent.

## ▼ Des échanges très déséquilibrés



Source : Poste d'expansion économique de Johannesburg

D'autant qu'un poids lourd économique, l'Egypte, a rejoint le Comesa en 1998 dans le cadre d'une inflexion de sa diplomatie économique vers l'Afrique noire. Le Caire en a immédiatement vu les effets bénéfiques : ses exportations vers les autres membres du Comesa ont augmenté de 107 % au premier semestre 1999, même si elles demeurent au niveau très modeste de 27,3 millions de dollars et que la balance commerciale égyptienne avec ces pays est déficitaire.

En forgeant leur propre marché commun sous le parapluie de l'Egypte, les pays membres du Comesa cherchent à prendre l'Afrique du Sud de vitesse sur le terrain de la libéralisation économique, qui reste un de ses talons d'Achille. Ils espèrent que leur commerce intra-Comesa aujourd'hui relativement faible (4,2 milliards de dollars en 1998 soit seulement 6,7 % du commerce extérieur total des pays de cette zone économique) augmentera fortement au détriment de leurs importations venant d'Afrique du Sud, pays avec lequel leur balance commerciale est déjà déficitaire.

De son côté, Pretoria perçoit le risque politique de sa suprématie commerciale en Afrique. A plusieurs reprises, lors de récents débats parlementaires, le ministre sud-africain du commerce, Alec Erwin, a noté ce déséquilibre au

détriment de ses partenaires africains. Mais dans l'immédiat, Pretoria ne peut se départir de certains réflexes de protection des positions acquises. Ses exportations vers le reste de l'Afrique étant nettement supérieures à ses importations, Pretoria aurait plus à perdre qu'à gagner d'une baisse immédiate de ses barrières douanières, même si elle est simultanée avec celle d'autres pays africains.

## KENYA ET TANZANIE

D'où le refus de l'Afrique du Sud d'intégrer dans l'immédiat le Comesa, et même ses discrètes manœuvres pour tenter de l'affaiblir. Il en a été ainsi du débâchage du Mozambique, puis de la Tanzanie, du Comesa. Quant aux tentatives d'ouverture, sous l'impulsion sud-africaine, de la SADC à l'Ouganda et au Kenya, elles reflètent une volonté d'expansion sélective de cette organisation, conforme aux besoins de Pretoria mais aux dépens des autres pays plus pauvres et moins stables du Comesa, lesquels ne suscitent pas l'intérêt commercial de l'Afrique du Sud.

La concurrence que se livrent la SADC et le Comesa a des effets collatéraux sur une autre organisation régionale de coopération : la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) qui rassemble trois pays (Kenya, Ouganda, Tanzanie) dont deux sont également membres du

Comesa (Kenya, Ouganda) et le troisième de la SADC. Cette divergence a jeté un froid au sein de l'EAC dont la mise en place des institutions communautaires (Parlement, régime douanier...) a pris du retard.

Pis, le Kenya s'est mis à se méfier de la Tanzanie, perçue comme un cheval de Troie potentiel de l'Afrique du Sud. En effet, la difficulté de contrôler l'origine des produits pourrait permettre la réexportation vers les autres pays de l'EAC de marchandises venues d'Afrique du Sud et transitant par la Tanzanie.

Le Kenya est d'autant plus réticent à la pénétration économique de l'Afrique du Sud qu'il n'a cessé de perdre du terrain depuis 1994 : alors que ses exportations vers ce pays sont tombées de 35 millions à 6 millions de dollars, ses importations de produits sud-africains ont augmenté de 154 à 220 millions de dollars, d'où un solde commercial très négatif. Le gouvernement de Nairobi ne veut donc pas intégrer une SADC dominée par Pretoria et réclame d'abord une suppression de certaines mesures anticoncurrentielles sud-africaines.

A l'inverse, la Tanzanie qui craint en premier lieu l'invasion de son marché intérieur par les produits industriels du Kenya voisin s'est réfugiée sous l'égide de la SADC afin de freiner la libéralisation des échanges au sein de l'EAC et du Comesa.

Francis Soler

« La Lettre de l'Océan Indien »

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS**

L'atout indispensable pour une carrière internationale

**MBA**

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : [mba@sciences-po.fr](mailto:mba@sciences-po.fr)

## CADRES EN ACTIVITÉ

## Executive MBA Dauphine

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

[www.mba.dauphine.fr](http://www.mba.dauphine.fr)  
mba@dep.dauphine.fr  
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE  
Tél. : 01 44 05 41 81



# Les salariés des Caisses d'épargne abandonnent leur régime d'assurance-retraite

Il leur fallait trente années de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein..., il leur en faudra désormais quarante. Ils avaient en régime d'assurance-vieillesse à part, ils ne l'ont plus. Les salariés des Caisses d'épargne ont, en conscience, sabordé leur Caisse générale de retraite (CGR) à la fin de 1999, mais sans perte réelle de revenu. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, ils cotisent à l'Agirc et à l'Arcco, les organismes de retraites complémentaires des salariés du privé.

Cette « banalisation » n'a pas eu lieu sans contreparties. Car on ne renonce pas facilement à un statut pour le moins (très) avantageux. Après trente ans de bons et loyaux services (quarante ans pour le commun des salariés du privé), les Ecuireuil avaient le droit de partir à taux quasi plein (-6 % seulement), à 55 ans pour les hommes et à 50 ans pour les femmes. Comme beaucoup avaient intégré ce réseau bancaire plutôt jeunes (19-20 ans), ils étaient nombreux à profiter d'un système qui fait aujourd'hui rêver certains en France.

Mais, en période de déséquilibre démographique, les systèmes les plus avantageux sont les premiers à montrer leurs limites. Tant qu'a duré la croissance des effectifs, la pyramide des âges de l'Ecuireuil

Les retraités du réseau bancaire ne subiront pas de perte de revenus. La facture se monte à 13-14 milliards de francs pour l'entreprise

gardait un profil équilibré. Mais l'informatique ayant amené, comme partout ailleurs, une stabilisation du nombre des salariés, le déséquilibre cotisants-retraités s'annonçait inévitable au point de créer un « déficit technique dès 2005 », selon l'expression de Bruno Mettling, membre du directoire des Caisses... et d'englober la totalité des fonds propres du groupe Ecuireuil d'ici 2010.

De dix cotisants pour un retraité aujourd'hui, la CGR n'en aurait plus eu que trois en 2010 et deux en 2020. Déjà en 1998, les Caisses avaient du provisionner la CGR à hauteur de 9,2 milliards de francs.

Ce rapport démographique intenable n'autorisait pourtant pas une réforme immédiate. En matière

de retraite, rien ne peut être tenté sans l'accord des salariés et de leurs représentants. Des négociations se sont engagées en 1997, d'autant plus difficiles à mener que l'adhésion à l'Agirc et à l'Arcco impliquait une perte importante de revenus pour les retraités de l'Ecuireuil, en même temps qu'un allongement considérable de la durée de cotisations.

Faut-il s'étonner que les premières discussions aient rapidement bloqué ? Pour sortir de la paralysie, la direction de l'Ecuireuil dénonce le 30 décembre l'accord qui lie l'Ecuireuil à la CGR. Cette rupture institutionnelle avait un avantage important : elle ouvrait une période de négociations limitée à deux ans pour la mise en place d'un nouveau régime. Faute d'accord, une commission arbitrale issue du ministère des finances était tenue de se saisir du dossier, avec tout pouvoir d'imposer une solution.

## CATALYSEUR

Cette date limite, avec ce qu'elle impliquait de « perte de souveraineté » sur le dossier, a joué le rôle de catalyseur. Les syndicats ont pressenti qu'ils seraient perdants s'ils devaient s'en remettre aux énarques de Bercy. Et la présidence de l'Ecuireuil savait que, faute d'un accord bouclé en interne, la qualité des relations sociales au sein de l'entreprise serait durablement compromise.

Il fallait donc conclure. Pour enclencher une réelle participation des syndicats, il était important de leur donner les moyens d'élaborer leur propre diagnostic. « Ça a été un point-clé de la négociation : les syndicats ont eu droit aux experts de leur choix », indique Bruno Mettling. Des actuaux ont travaillé pour les syndicats, ce qui a contribué à une prise de conscience. Le diagnostic des uns finissant par rejoindre celui des autres, une négociation a fini par s'engager, qui a abouti en trois mois.

Yves Mamou

## LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

# Finance et activité

Les structures financières (banques, établissements de crédits, Bourses...) jouent-elles un rôle important dans la croissance ? Non, pas du tout, dans un modèle néoclassique pur, car les marchés réalisent les transactions sans leur aide : une information parfaite circule, sans intermédiation et donc sans coût. Oui, bien sûr, pour Josef Schumpeter, qui souligne, en 1911, le rôle déterminant des banques dans l'identification et le financement des investissements productifs. Non, pas vraiment, selon Joan Robinson en 1952, pour qui c'est la croissance économique, mise en œuvre par les entrepreneurs, qui importe : « Où l'entreprise avance, la finance suit. »

Pour autant, le débat entre schumpétériens et robinsoniens n'est pas du tout académique. Les nombreuses tentatives pour faire évoluer les systèmes de financement en sont la preuve. Qu'il s'agisse d'améliorer les structures financières américaines, de renforcer les organisations bancaires des pays émergents, et bien sûr de la stratégie européenne de création de produits, marchés et organismes financiers européens. Un point qui, avec l'arrivée prochaine de l'euro fiduciaire, est plus que jamais à l'ordre du jour.

Le rôle de la finance dans la croissance se trouve tant dans la théorie de la croissance endogène que dans les modèles microéconomiques sur la firme bancaire et les marchés financiers.

Au niveau global, dans le modèle de la croissance endogène, où institutions et structures jouent un rôle-clé, la productivité du capital est renforcée par un système financier qui alloue plus efficacement les ressources. Mais ce système est coûteux, car il s'agit de collecter de l'information, de l'analyser, puis de proposer des choix.

La productivité du capital est renforcée par un système financier qui alloue efficacement les ressources.

Les analyses microéconomiques montrent aussi l'intérêt de la finance pour la croissance, car la pression des actionnaires ou des prêteurs aiguillonne l'investisseur. Mais un monde qui va plus vite est aussi plus risqué. Il faut mettre en place le bon niveau de régulation et de protection

Cependant, ces structures, qui classent et organisent, permettent de créer des portefeuilles de projets où le risque est partagé ; la capacité d'agir et de prendre des risques est donc plus importante que celle ouverte aux individus isolés.

Tout investissement conduit à transformer des actifs liquides en actifs illiquides, ce qui est évidemment risqué, et donc fait de manière mesurée par les agents individuels. En regroupant des ressources éparses pour les investir, les structures financières leur conservent une liquidité (car les agents, hors crise aiguë, ne vendent leurs titres ni ne vendent leurs comptes bancaires en même temps !), tout en les transformant en actifs plus risqués et plus rentables, c'est-à-dire plus porteurs de croissance.

Bien sûr, cette fonction a un coût, celui même des organisations bancaires et des marchés (main-d'œuvre et achats divers, qui se manifestent par les commissions et les écarts entre taux débiteurs et créditeurs). Mais ce coût est constamment réduit par les processus concurrentiels qui secouent les marchés financiers eux-mêmes, tandis qu'il est inférieur aux avantages que ces systèmes procurent.

Les analyses microéconomiques montrent aussi l'intérêt de la finance pour la croissance, car la pression des actionnaires ou des prêteurs aiguillonne l'investisseur. Elle le pousse à rechercher les meilleures opportunités, à ne pas utiliser seulement son autofinancement mais à aller au-delà, à mobiliser plus de ressources pour créer davantage de richesses, et à combiner fonds propres et dette pour accroître la rentabilité des fonds propres

(mécanisme de l'effet levier). Le prix à payer, bien sûr, c'est que cette croissance plus forte peut s'avérer plus instable, avec hauts et bas boursiers, réussites fortes et échecs. Mais la croissance du tout est supérieure.

Comment, alors, donner plus de place aux produits financiers et aux structures qui les promeuvent ? Fondamentalement, en incitant d'un côté les ménages à en détenir davantage (fonds de pension, produits de retraite et d'assurance, produits de placement divers), tandis qu'il s'agit d'un autre de renforcer la concurrence entre structures et organisations financières. Le cas est clair pour les pays développés, où le système de financement est de plus en plus sous pression, avec l'idée qu'il en devient plus efficace.

Il ne s'agit plus de protéger le système de financement, comme dans les années 1960, où le crédit (souvent régulé) était le moteur d'une économie administrée. Ainsi, dans la construction européenne, l'on passe d'un système où le droit attaché au produit financier est moins celui du pays où il se consomme, et plus celui où il se produit. Voilà pourquoi s'internationalisent les produits d'assurances ou de dépôt, les crédits et les actions, et s'érodent les particularités locales (notamment fiscales).

Quels effets ont ces mouvements de financiarisation, de globalisation, de réduction des spécificités financières ? Ils fragilisent d'abord les situations acquises et les rendent plus contestables. Ils conduisent les entreprises financières et les marchés à être plus efficaces, c'est-à-dire moins chers pour un meilleur service. Ils poussent à la concentration, pour chercher des économies d'échelle, à des conglomérats de banques et d'assurances pour étendre la palette des produits offerts et servir plus de clients, mais aussi à des spécialisations plus fines. Les marchés de financement deviennent ainsi, à la fois, plus globaux et interdépendants, plus réactifs et concurrentiels.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication poussent dans ce même sens, avec le e.banking et une désintermédiation plus accessible. Elles offrent aux entreprises, ménages, artisans... la possibilité de placer plus facilement leurs ressources et/ou d'en obtenir plus facilement et à moindre coût. Ceci pour le plus grand bienfait de la croissance et de l'emploi.

Mais que l'on n'oublie pas pour autant que ce monde qui va plus vite est aussi plus risqué. Et qu'il faut donc mettre en place le bon niveau de régulation et de protection. Ni protection maximale ni jungle où l'acheteur n'a qu'à savoir et s'en prendre à lui-même. C'est par la tension entre ces deux positions antagoniques que s'organise le cadre de l'interaction croissance-finance. Pour plus de croissance, avec une meilleure finance.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais.

## Gérer la carrière des seniors

Les Caisses d'épargne Ecuireuil ont fait mieux qu'assurer une continuité de leur régime de retraite. Une « gestion de carrière des seniors » a également été mise en place. Celle-ci ne fait certes pas l'économie des très classiques préretraites progressives, financées par l'entreprise et le Fonds national pour l'emploi. Mais, simultanément, une véritable gestion des carrières des seniors va être mise en place, pour amener les salariés à partir naturellement à soixante ans.

Dans ce cadre, la direction de l'Ecuireuil a prévu un dispositif qui passe par des entretiens de carrière spécifiques avec « plan d'action individualisé », des possibilités de mobilité pour valoriser l'expérience acquise et la « recherche et définition de nouvelles missions (conseil, tutorat, gestion de projet, détachement dans le cadre des missions d'intérêt général...) ».

# L'âge de départ des sidérurgistes repasse à 60 ans

Jamais l'information n'a fait la « une » des journaux. Et pourtant ! En dix ans, l'âge de départ des sidérurgistes, chez Usinor, est repassé de 50 ans à 60 ans. Une révolution qui s'est opérée sans bruit, sans conflit et quasiment sans accord qui aurait préalablement stipulé la rupture avec des pratiques sociales en vigueur depuis la fin des années 1970.

Pour Daniel Atlan, chargé de la prospective sociale et directeur des ressources humaines des laboratoires de recherche d'Usinor, qui a piloté le dossier pendant toute cette période, l'une des causes du succès réside dans le fait qu'au moment de la négociation « nous n'avons pas dit, "plus personne ne part à 50 ans", mais "si les gens restent, à partir de 50 ans, alors on ne les licenciera pas" »...

## MUE DISCRÈTE

Mais le même, qui a raconté l'histoire de cette mue si discrète au cours d'une séance de l'Ecole de Paris du management, en compagnie de Joël Simon, aujourd'hui directeur du centre de formation des cadres de la CGT, et qui avait alors mené une étude, dans l'entreprise, sur les conditions de maintien au travail des « seniors », reconnaît « que nous ne savions pas au début si nous y parviendrions, et que nous n'étions du reste pas très au clair sur l'objectif à atteindre ».

Tout commence avec la décision de mettre fin, à partir du 31 décembre 1990, à la Convention générale de protection sociale (CGPS), victime de son coût, abyssal, et de son caractère exceptionnel, sortant du droit commun. Jusqu'alors, il était admis que les sidérurgistes partaient en préretraite automatiquement à 50 ans et les cadres à 55 ans. Ce qui avait aussi pour effet, à compter de l'âge de 45 ans, de placer les salariés dans la perspective d'une fin de carrière, puisqu'il était admis qu'ils ne sauraient être concernés par des plans de suppression d'emplois avant de pouvoir bénéficier d'une préretraite, rémunérée à 92 % de leur dernier salaire.

Un accord permet de payer les salariés en fonction de leur compétence et non du poste occupé. Et le travail à temps partiel a été beaucoup développé

Au fil du temps, ce dispositif avantageux, justifié par des nécessités sociales, avait fini par créer une situation ingérable.

Faire partir des « vieux » était devenu la solution de facilité pour réduire des effectifs, mais la pyramide des âges s'était atrophiée. Dans l'entreprise, faute d'embauche, il n'y avait plus de jeunes (seuls 3 à 4 % des salariés avaient moins de 30 ans) et plus d'anciens, porteurs d'expérience et de mémoire.

Progressivement, aussi, en atteignant les classes creuses de la deuxième guerre mondiale, le taux de sortie se tarissait, pour des raisons démographiques. Sans compter que les effets pervers se multipliaient, dont celui que les spécialistes de ressources humaines appellent « l'effet cheminée », la

carrière de ceux qui restent étant accélérée par les départs à 50 ans.

Mais, dès lors qu'une promotion intervenait tous les 2,5 ans pour un ouvrier, contre 7,5 ans auparavant, comment faire admettre de bloquer quelqu'un sur un même poste pendant dix ans, si la retraite revenait à 60 ans ? Après bien des tâtonnements, il fut bien sûr imaginé que la solution passait par la formation. Mais ce n'était pas suffisant. C'est ainsi que naquit l'idée majeure de l'accord A CAP 2000, qui « s'appuyait sur le principe de payer les gens en fonction de leur compétence et non en fonction du poste occupé ». De la sorte, la rémunération pouvait évoluer, si la carrière stagnait.

A cette première disposition s'ajouta une autre qui permettait de changer les règles sans le dire. Dans la convention pour l'emploi, il fut donc précisé que si les personnes continuaient à travailler au-delà de 50 ans, elles avaient l'assurance de ne pas être licenciées. Et, pour faciliter un passage en douceur, le tout fut complété par un accord sur le travail à temps partiel particulièrement attractif. Tant et si bien qu'aujourd'hui 30 % de l'effectif d'Usinor est à temps partiel, dont deux tiers à 80 % du temps, rémunérés à 86 % du salaire d'un temps complet.

Les 35 heures sont venues ébranler cette belle construction. Aux termes de l'échange, en vigueur

chez Usinor, « vous travaillez moins, vous êtes un peu moins payés », la loi a substitué une négociation à nouveau focalisée « sur le temps de travail et non sur son contenu », souligne Daniel Atlan. Lequel considère que « recentrer pour un certain nombre d'années le débat social sur la seule durée du travail est un anachronisme ».

Il n'empêche, ce retour à la normalité est riche d'enseignement, même s'il contient sa part de paradoxes. Par exemple, il a fallu autoriser les classes d'âge 1941-1942 à partir en préretraite totale en 1995 et 1996, parce que sinon, à quelques jours ou semaines près, des négociateurs de l'accord de 1990 étaient exclus du bénéfice des mesures antérieures.

## PRÉJUGÉS

Par son travail d'enquête, qu'il a depuis poursuivi à la CGT, également confrontée au « problème du renouvellement de ses cadres », Joël Simon a fait pièce des préjugés affectant les « seniors » au travail. Même dans l'industrie lourde, soumise à des changements technologiques, ceux-ci ont mieux que leur place et il y a avantage à continuer de les employer. Ils ont le souci de la sécurité, se préoccupent de la qualité et ont le goût du travail bien fait. Ils tiennent un rôle de régulation dans les équipes et, pour peu qu'on les écoute, « ont envie de transmettre leur expérience ». Enfin, à ce stade de leur carrière, leurs enfants élevés, ils aspirent « plus à la qualité de la vie qu'à des aspects de pouvoir d'achat », ce qui explique le succès du travail à temps partiel.

Surtout, Joël Simon et Daniel Atlan s'accordent sur un dernier point, qui a justifié toute la démarche. Même dans des organisations aussi rigides que celles de la sidérurgie, il existe des possibilités d'aménagement au niveau d'un site ou d'une cellule de travail qui ne demandent qu'à se réaliser. « Donnez des marges de manœuvre à vos collaborateurs, ils prendront de bonnes décisions », en conclut le DRH.

Alain Lebaube

## Une restructuration coûteuse

Malade depuis des années, en faillite, nationalisée, la sidérurgie n'en finissait pas de mourir. Depuis 1975, elle aura perdu au total plus de 100 000 emplois, et 100 milliards de francs auront été dépensés dans la restructuration de ce secteur.

A partir de 1984, la restructuration est accompagnée d'un vaste plan, avec la Convention générale de protection sociale (CGPS) qui permettra les départs systématiques à cinquante ans. Ce dispositif sera abandonné en 1990 alors que l'entreprise, dirigée par Francis Mer, née de la fusion d'Usinor et de Sacilor, puis privatisée, retrouve les bénéfices.

Une nouvelle épreuve survient en 1993 avec l'arrivée sur le marché des aciers en provenance des pays de l'Est. Surmontée, celle-ci n'empêchera pas l'application de la nouvelle convention pour l'emploi qui visait à revenir, en dix ans, à une gestion plus normale des âges. Synonyme de crise industrielle, la CGPS a servi d'exemple pour la restructuration d'autres secteurs économiques dans les années 1980, dont la construction navale.



# La croissance est-elle plus riche en emplois ?

par Jean Gadrey

Au cours des années 1960, l'économie française a créé 164 000 emplois nets par an, avec une croissance annuelle moyenne de 5,6 %. Au cours des années 1970, ces chiffres ont été de 95 000 et 3,6 %. Et au cours de la période sombre 1980-1994, ils n'ont été que de 9 000 et 1,9 %. Apparemment, moins de croissance, c'est moins d'emplois créés. Brusque changement, et paradoxal : entre 1994 et 2000, l'économie crée 172 000 emplois par an, soit plus que dans les années 1960, pour un même volume de ventes (ce que l'on a observé en France et, plus encore, aux Etats-Unis depuis les années 1980), la croissance et les gains de productivité, tels qu'ils sont mesurés, déclinent mécaniquement. Mais c'est un déclin totalement fictif. Il n'y a pas de déclin de la productivité, il y a un déclin de la pertinence de ce concept, incapable d'intégrer la dimension de service du produit commercial, c'est-à-dire son essence. Et de même, lorsqu'on compare, sur cette base, la productivité commerciale en France et aux Etats-Unis (ou au Japon), on en conclut que « nous » sommes les champions de la productivité, alors que la réalité est qu'« ils » rendent beaucoup plus de services autour du même panier de biens vendus. « Ils » ne sont pas moins productifs pour effectuer les mêmes tâches.

Cela conduit à des absurdités : si la prestation commerciale s'enrichit en services pour un même volume de ventes (ce que l'on a observé en France et, plus encore, aux Etats-Unis depuis les années 1980), la croissance et les gains de productivité, tels qu'ils sont mesurés, déclinent mécaniquement. Mais c'est un déclin totalement fictif. Il n'y a pas de déclin de la productivité, il y a un déclin de la pertinence de ce concept, incapable d'intégrer la dimension de service du produit commercial, c'est-à-dire son essence. Et de même, lorsqu'on compare, sur cette base, la productivité commerciale en France et aux Etats-Unis (ou au Japon), on en conclut que « nous » sommes les champions de la productivité, alors que la réalité est qu'« ils » rendent beaucoup plus de services autour du même panier de biens vendus. « Ils » ne sont pas moins productifs pour effectuer les mêmes tâches.

Le commerce n'est pas le seul secteur concerné par de tels errements. Bien d'autres le sont, parce qu'une tendance forte du post-fordisme, depuis une vingtaine d'années, est l'enrichissement des produits en services, dans tous les secteurs ; sans compter la croissance continue du poids du secteur des services les moins standardisés, dits relationnels et professionnels, qui renforce encore ce phénomène général. C'est l'une des composantes, peut-être la plus importante, des nouvelles conditions de production de richesse. Or cette composante échappe pour l'essentiel aux concepts de croissance et de productivité, parce qu'ils ne sont pas faits pour cela.

Les conséquences sont probablement considérables, comme on peut l'illustrer par un calcul simple. Supposons que l'on divise, à chaque époque, l'ensemble des tâches d'une économie (y compris au sein de chaque poste de travail) en deux types. D'un côté, des tâches susceptibles d'être automatisées compte tenu des technologies de l'époque, et qui connaissent de ce fait des gains de productivité très élevés, de l'or-

dre de 8 % par an (c'est un ordre de grandeur qui correspond à certaines de mes observations, tant dans l'industrie que dans certaines fonctions tertiaires). De l'autre, des tâches qui, en raison principalement de leur forte dimension relationnelle, cognitive ou d'aide personnalisée, ne se prêtent que peu à une telle automatisation par substitution du capital au travail, de sorte que la productivité, telle qu'elle est mesurée, y stagne, même si la qualité progresse par ailleurs.

Supposons enfin que la part des tâches de type 1 soit passée de 50 % en 1970 à 30 % en 2000. Ces chiffres sont arbitraires, mais la réalité d'une forte réduction du poids relatif des tâches de type 1 est incontestable. Par exemple, la part des ouvriers dans l'emploi était de 37,3 % en 1975 et de 27,2 % en 1995, la population active agricole représentait 13 % de l'emploi en 1970, et environ 4 % en 2000, et l'on sait que les tâches tertiaires les plus concernées par l'automatisation (dans les pools de dactylographie, les centres de chèques et de traitement des opérations bancaires et d'assurance, les centraux téléphoniques ou les services de traitement de masse de dossiers administratifs, etc.) ont fondu rapidement depuis les années 1970.

Moyennant ces hypothèses, on obtient un résultat d'une grande simplicité : le taux de croissance de la productivité dans l'ensemble de cette économie fictive passe mécaniquement de 4 % en 1970 à 2,4 % en 2000, sous le seul effet de la transformation de la structure des tâches, dès lors que les techniques de mesure n'enregistrent pas les transformations qualitatives dans les tâches non automatisables. On produit plus de richesses avec le même volume de travail, mais comme cette richesse ne prend pas la forme de flux de quantité de type industriel, son accroissement échappe aux chiffres. Il y a accroissement de la richesse, mais il n'y a pas croissance...

Je ne serais donc pas étonné que la quasi-totalité de cet apparent déclin des gains de productivité horaire du travail entre les années 1970 (3,6 % par an) et les années 1990 (2 % par an) tienne à l'outil de mesure. Les rendements décroissants sont, d'abord, ceux des concepts, qui conduisent à mesurer avec des outils fordistes une richesse post-fordiste. Les économistes ont, dans ce domaine, beaucoup de retard sur les entreprises. William Baumol avait pourtant attiré l'attention sur ces questions... en 1967. Ils ont aussi du retard sur les philosophes qui, comme Dominique Méda, ont récemment relancé un débat urgent sur nos représentations de la richesse.

Jean Gadrey est professeur d'économie à l'université Lille-I.

*La quasi-totalité de l'apparent déclin des gains de productivité horaire du travail entre les années 1970 et les années 1990 tient sans doute à l'outil de mesure*

# Sombre bilan de la dollarisation en Equateur

par Luis Maldonado Lince

L'accélération de la globalisation au cours de la dernière décennie a consisté pour le monde sous-développé à affronter, sans un appareil productif solide, la concurrence des pays développés sur les marchés mondiaux. Néanmoins, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont pris, systématiquement, des initiatives visant à imposer la globalisation aux pays sous-développés, comme si celle-ci permettait de brûler des étapes dans le processus de développement.

En Equateur, depuis 1992, ont été mises en vigueur des politiques monétaires de changes fixes et de flottage des taux d'intérêt, moyennant quoi le pays a ouvert son marché aux produits importés au détriment des produits locaux. Ainsi, selon des sources officielles, le nombre des gens pauvres est passé de 3,6 millions à 8,9 millions sur une population totale de 12 millions d'habitants.

Au cours des années 1999 et 2000, la valeur en dollars du PIB a chuté de 47 %, le revenu par habitant a diminué de 1 600 à 850 dollars et les niveaux du chômage et du sous-emploi ont atteint 75 % de la force de travail. La colère de la société – et notamment des Indiens – a gagné les rues, faisant tomber le gouvernement démocrate-chrétien allié au parti social-chrétien, au début de l'an 2000. Cette issue était due non seulement à la détérioration du niveau de vie général, mais surtout à la corruption de ce gouvernement et des classes dominantes qui ont imposé le modèle économique néo-libéral.

Tandis que la population plongeait de plus en plus dans la pauvreté, l'Etat mettait tout en œuvre pour sauver les banquiers et leurs entreprises, sans les obliger à assumer leurs responsabilités. On pouvait s'attendre à ce que l'actuel président de l'Equateur décide de modifier le cours des choses. Mais, lors de sa prise du pouvoir, le 22 janvier 2000, la dollarisation proclamée par le président renversé, quelques jours avant sa chute, a été confirmée comme le modèle approprié pour faire face à la crise. Parmi les modèles de changes fixes, le schéma le plus extrême a été retenu.

Or, si le système des changes précédent avait provoqué le cataclysme économique décrit ici, comment comprendre que le nouveau président ait choisi une voie encore plus radicale ? Comment comprendre également qu'un modèle semblable à la convertibilité de l'Argentine ait été adopté, alors que ce pays montrait une détérioration de presque tous ses indices économiques et sociaux ? Et cela après avoir appliqué toutes les prescriptions du FMI et de la Banque mondiale pour essayer de maintenir ce schéma monétaire.

En réalité, en Equateur les forces économiques dominantes imposent les modèles selon leurs intérêts, et si la légalité est insuffisante pour le faire, ces forces la transgressent sans scrupule. Ainsi, aussi bien la loi qui a sauvé les banquiers que la saisie de l'argent déposé dans les banques et le décret qui a mis en vigueur la dollarisation ont été imposés en transgressant la Constitution et les lois de l'Equateur.

Ayant imposé la dollarisation sans aucune étude préalable, d'énormes efforts ont été déployés par le gouvernement pour essayer de convaincre l'opinion publique que celle-ci était le seul moyen de vaincre l'inflation – 60 % en 1999 –, d'atteindre la stabilité et d'aller vers une amélioration de la situation économique. Mais la réalité a démenti ces propos.

A la fin de l'an 2000, l'inflation avait dépassé les 100 %, niveau jamais atteint auparavant, le taux d'intérêt était de 22 % en moyenne, et comme le chômage et le sous-emploi touchaient 75 % de la population active, 500 000 Equatoriens ont émigré depuis 1999.

En l'absence de succès concrets dans sa gestion, le gouvernement a fait de la baisse du taux d'inflation le but principal à atteindre, se fixant comme objectif de le ramener à 30 % en 2001. Mais, pour autant que ces annonces puissent s'avérer réalistes cette fois-ci, sera-t-il possible de considérer acceptable une inflation de 30 % en dollars, c'est-à-dire une baisse du pouvoir d'achat du dollar de 30 % en 2001, s'ajoutant à celle d'environ 100 % pour l'année 2000 ?

*En 1999 et 2000, la valeur en dollars du PIB a chuté de 47 %, le revenu par habitant est passé de 1 600 à 850 dollars, le chômage et le sous-emploi ont atteint 75 % de la force de travail. Hormis le pétrole, les exportations ont diminué de 45 %, à cause de leurs prix élevés en devises, par rapport à 1998*

**LIVRES**  
par Serge Marti

## Pour qui sonne le gras

**FAST FOOD NATION. THE DARK SIDE OF THE ALL-AMERICAN MEAL,** d'Eric Schlosser  
Editions Houghton Mifflin, 357 p., 25 dollars, 28,4 €

Chaque année, 5 000 morts, 325 000 hospitalisations et 76 millions de maladies sont dus à un empoisonnement alimentaire aux Etats-Unis, pays où les maladies gastro-intestinales graves sont actuellement supérieures de 34 % à leur niveau des années 1950. La publication, fin mars, de ces statistiques préoccupantes par les Centres de contrôle et de prévention des maladies, organismes rattachés à l'Administration de l'alimentation et du médicament, a suscité une vive émotion auprès d'un public qui commence à se sentir concerné, aussi bien par la qualité – contestée – de ce qui lui est offert dans son assiette que par les crises alimentaires en rafale qui font l'actualité.

C'est le moment choisi par l'éditeur d'Eric Schlosser, collaborateur du magazine *Atlantic Monthly*, pour mettre en vente son premier ouvrage, lequel est rapidement devenu un best-seller. *Fast Food Nation* a nécessité deux ans de patiente investigation au pays de la *junk food*, cette « bouffe poubelle » que l'auteur tient pour responsable de l'obésité qui frappe quasiment le quart de la population, mais aussi de la profonde modification intervenue dans le comportement des consommateurs (rythme et nature des relations familiales notamment), voire, sujet souvent négligé, de la morphologie d'un paysage rural reproduit à l'identique.

C'est le moment choisi par l'éditeur d'Eric Schlosser, collaborateur du magazine *Atlantic Monthly*, pour mettre en vente son premier ouvrage, lequel est rapidement devenu un best-seller. *Fast Food Nation* a nécessité deux ans de patiente investigation au pays de la *junk food*, cette « bouffe poubelle » que l'auteur tient pour responsable de l'obésité qui frappe quasiment le quart de la population, mais aussi de la profonde modification intervenue dans le comportement des consommateurs (rythme et nature des relations familiales notamment), voire, sujet souvent négligé, de la morphologie d'un paysage rural reproduit à l'identique.

Eric Schlosser a longuement enquêté à l'intérieur de l'industrie agroalimentaire, auditionné quantité d'employés et de responsables de chaînes de fast-food, passé de longues heures dans les écoles élémentaires directement approvisionnées par Pizza Hut, McDonald's ou Subway. Il a sillonné une bonne partie du pays, à la découverte de ces Américains qui ont dépensé 110 milliards de dollars en fast-food en 2000 contre 6 milliards trente ans plus tôt.

« Ceci est un livre consacré à la restauration rapide, aux valeurs qu'elle véhicule, au monde qu'elle a contribué à façonner », avertit l'auteur. En un temps relativement bref, l'industrie du fast-food a contribué à transformer non seulement l'alimentation des Américains, mais aussi l'économie, les paysages, la main-d'œuvre et la culture populaire, souligne-t-il, affirmant que l'empire McDonald's assure à lui seul près de 90 % des emplois créés dans l'industrie des services. La restauration rapide emploie actuellement 3,5 millions de personnes, lesquelles figurent parmi les plus mal payées aux Etats-Unis...

Outre ces considérations qui en font un témoignage économique et sociétal autant que culturel, l'intérêt de l'ouvrage réside dans un assemblage équilibré de reportages sur le terrain, de consultation de documents (les notes et références occupent une cinquantaine de pages) et de rappels de la saga de quelques-uns des personnages marquants qui ont inventé le fast-food, banalisé le drive-in et contribué ainsi à dessiner, à gros traits, l'Amérique de l'après-guerre. Une société dont l'auteur considère qu'elle a atteint un stade dangereux d'homogénéisation dont il craint, globalisation aidant, la contamination à d'autres contrées.

## PARUTIONS

### ● LA RETRAITE DES AGENTS PUBLICS EN EUROPE, textes réunis par Hélène Pauliat

L'ouvrage, qui condense les actes d'un colloque qui a eu lieu en novembre 1999, a un but résolument militant : à l'heure où les politiques (droite et gauche confondues) hésitent à réformer les régimes de retraite – notamment ceux des fonctionnaires –, il n'était pas dénué d'intérêt de braquer le projecteur sur la mosaïque des situations et des réformes introduites par les principaux pays voisins de la France. Dans cette optique, les expériences allemande, anglaise et italienne méritent d'être lues de près... à condition, pour les contributions sur le Royaume-Uni et l'Italie de lire l'anglais. Le thème de la capitalisation est également abordé sous l'angle d'une possibilité supplémentaire nécessaire, destinée à atténuer le choc d'une réforme qui tendrait à lisser les pensions vers le bas (Pulim, 214 p., 90 F, 13,7 €).

Y. M.

### ● LES DESSOUS DE L'AGROALIMENTAIRE, de Dominique Predali

Les 120 produits qui remplissent le caddy du consommateur appartiennent à quelques grands groupes comme Unilever ou Danone. Une poignée de multinationales se disputent le marché mondial de l'agroalimentaire et cherchent à maîtriser l'ensemble de la chaîne de production et de commercialisation pour mieux régner sur le marché. Exemple : deux d'entre elles, Philip Morris et Douwe Egbert, filiale de Sara Lee, se partagent 57 % du marché mondial du café, ce qui leur permet d'imposer leur prix aux pays producteurs. De l'avis de l'auteur, nous assistons actuellement à une consolidation sans précédent du contrôle de l'alimentation par quelques géants, qui exercent une influence croissante sur le pouvoir politique, incompatible avec la démocratie. Dans ce contexte, Dominique Predali encourage les consommateurs à effectuer des achats « socialement responsables » (Dauphin, 217 p., 98 F, 14,9 €).

M. L.

**Conservatoire National des Arts et Métiers**  
INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting  
**L'ESTO - CNAM vous propose le Diplôme d'Études Supérieures des Techniques de l'Organisation**

**(DESTO)**  
Homologué niveau I (3<sup>e</sup> cycle) de l'Enseignement Supérieur

**CNAM - IESTO**  
292, rue St-Martin  
75141 PARIS Cedex 03  
☎ 01 40 27 25 08  
e-mail : iesto@cnam.fr

Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise  
Formule discontinue adaptée à votre projet personnel et professionnel  
Niveau d'accès : Bac + 4  
ou Bac + 2 avec expérience professionnelle significative  
Possibilités de financement

**RÉUNIONS D'INFORMATION**  
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)  
les jeudis 19 avril, 3 - 17 et 31 mai 2001 de 18 à 20 heures  
Rez-de-chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS  
Métro Arts et Métiers

Luis Maldonado Lince est coordinateur général du Forum Equateur alternatif.



# Le Monde EMPLOI

## LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

L'important volume de candidatures (environ 10 000 par an) reste stable. Mais le secteur s'est beaucoup professionnalisé. Depuis le début des années 1990, les formations se sont multipliées. Les personnes qui ont déjà une expérience professionnelle sont souvent préférées aux jeunes qui sortent des écoles. Les motivations des postulants ont aussi beaucoup évolué

# La reprise économique ne tarit pas les vocations humanitaires

**M**algré la reprise économique, l'engouement pour l'action humanitaire ne se dément pas. Selon les organisations non gouvernementales (ONG) représentées par Coordination Solidarité urgence développement (SUD) qui en fédère 107, le flux de candidatures reste stable. Le sondage effectué en mars 2001 par *Le Monde* à l'occasion du Train de l'emploi confirmait bien l'attrance qu'éprouvent les jeunes diplômés pour ces métiers, puisque 15 % disaient vouloir exercer dans l'humanitaire. Et si certaines ONG ont pu craindre une baisse des candidatures de jeunes, happés par les entreprises privées, la situation se rétablit aujourd'hui.

« En 2000, nous avons reçu 2 500 candidatures, contre 3 000 à 3 500 habituellement, indique Eliane Prèle, directrice des ressources humaines à Action contre la faim (ACF), qui recrute 80 personnes par an (médecins, infirmières, nutritionnistes, ingénieurs, logisticiens, etc.), avec l'exigence d'au moins deux ans d'expérience professionnelle. Mais, pour 2001, nous allons retrouver le rythme antérieur. C'est déjà bien, surtout si l'on observe le dynamisme des entreprises en Ile-de-France. » Face à la reprise économique, les jeunes constatent qu'ils

« ont plus de possibilités professionnelles qu'avant, ce qui les rend plus sereins pour s'orienter vers l'humanitaire sans compromettre leur carrière », ajoute-t-elle.

La stabilité d'un important volume de candidatures (10 000 par an en tout en 1998 selon Coordination SUD) cache cependant un changement profond du monde humanitaire ces dernières années.

Les formations se sont multipliées depuis le début des années 1990. La liste des DESS et DEA mais aussi de DU (diplômes universitaires) est impressionnante, sans parler des formations de niveau inférieur, des stages courts et prati-

ques et des modules insérés dans des programmes d'écoles type HEC ou Sciences-Po.

Ainsi la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille a créé en 1998 un DU de juriste internationaliste de terrain, ouvert de préférence aux titulaires d'un bac + 5 ayant déjà un an d'expérience. Accueillant vingt étudiants, il leur permettra d'effectuer du droit appliqué : rapports sur les violations des droits de l'homme, enquêtes sur des massacres, supervision d'élections...

La création de ce DU, qui répond à la « valorisation croissante du droit dans l'action humanitaire

re, n'a rien enlevé » au flux de candidatures reçues pour le DESS aide humanitaire internationale, prévention, urgence et réhabilitation, organisé par Aix-Marseille depuis la rentrée 1994, explique Marie-Josée Domestici-Met, professeur agrégé en droit public et directrice de ces deux diplômes. Ce DESS, premier du genre créé dans ce domaine en France, qui « a été la matrice d'un réseau européen » de diplômes créés dans sept pays, a fait l'objet de 400 dossiers de candidatures en 2000 pour 40 places, tandis que le DU, plus récent, en a reçu 60 pour 20 places.

Ce foisonnement des formations illustre un « mouvement de professionnalisation de l'action humanitaire », souligne Benoît Miribel, directeur de Bioforce, le plus ancien centre de formation continue, créé en 1983 à Lyon. Les ONG recherchent des personnes toujours plus formées, avec toujours davantage de maturité, parce qu'elles ont de plus en plus de comptes à rendre aux financeurs. » Le budget global de l'aide humanitaire en France a atteint environ 4 milliards de francs en 2000.

Chez Bioforce aussi, on a multiplié les formations. En janvier 2002 s'ouvriront deux nouveaux cursus : technicien en eau et sanitation, et gestion de projets en solidarité internationale. D'une

durée de six mois chacun, et non homologués, ils viendront rejoindre deux autres formations, de logisticien et d'administrateur de la solidarité internationale, qui elles durent deux ans et sont reconstruites de niveau 3 (bac + 2).

Cependant, la formation ne suffit pas toujours. « Les postes sont de plus en plus complexes, précise Anne-Marguerite Creis, responsable de la gestion des compétences à Handicap international, qui a envoyé 120 personnes en mission en 2000. Il faut animer des projets, nouer des partenariats, etc. Et nous travaillons sur place avec du personnel formé. Un jeune qui sort de l'école ne leur apprendra pas grand-chose. Nous privilégions donc les personnes qui ont déjà une expérience professionnelle quelle qu'elle soit. »

Les motivations des candidats ont aussi beaucoup changé : « On retrouve beaucoup moins de jeunes en situation d'échec, comme dans les années 1993-1996, qui partaient en mission à défaut de trouver un travail en France, constate Emmanuel Fagnou, secrétaire exécutif de Coordination SUD. Cette population est vraiment minoritaire aujourd'hui, au profit de jeunes très formés, qui veulent faire carrière dans l'humanitaire. »

Francine Aizicovici

## A Grenoble, Humacoop « déniaise » les candidats au départ

**GRENOBLE**  
de notre envoyé spécial  
aïla, vingt-cinq ans, est titulaire d'un BTS de commerce international et voudrait partir avec Vétérinaires sans frontières. Marc, vingt et un ans, sort d'une école de commerce et son expérience avec la FAO (l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies) à Haïti lui a donné envie de travailler dans un pays en développement.

Olivier, trente-deux ans, a réalisé des recherches près de Sao Paulo, dans le cadre de sa thèse en sciences de l'éducation, et il aimerait étudier des projets éducatifs pour une organisation non gouvernementale (ONG). Benjamin, vingt-deux ans, DEUG d'économie et une expérience à la Banque de l'habitat sénégalaise, voudrait créer une entreprise dans un pays qui en a besoin.

Ils sont vingt-sept, venus de toute la France, en train d'écouter l'intervenant leur décrire les conventions de Genève dans le cadre de la « préparation au départ en mission humanitaire », organisée par l'association Humacoop, pendant deux semaines au lycée du Grésivaudan de Meylan (Isère).

### CONCEPTION HOLLYWOODIENNE

Humacoop (humacoop@wanadoo.fr) a été créée en 1996 « pour déniaiser, par exemple, les sup de co balancés dans la guerre en Bosnie », explique Joseph Dato, son directeur et l'un de ses fondateurs, par ailleurs responsable de mission Caucase à Médecins du monde. « Il n'était plus possible d'incinérer, comme je l'ai vu, 640 tonnes de médicaments inutiles ou périmés. Ça coûte plus cher à détruire qu'à collecter ! » Ce « déniaisement » a pour but d'enlever aux candidats les idées fausses qu'ils se font sur l'humanitaire et d'en finir « avec la conception hollywoodienne de la guerre et le pathos sur le geste qui sauve ».

Pour parvenir à ce résultat, Humacoop a conçu quatre modules (premiers départs, administra-

Les personnes qui suivent les formations proposées sont diplômées (bac + 4 ou 5), expérimentées professionnellement, et motivées

teur et géopolitique, médecine humanitaire, conflits armés et action humanitaire) de quinze jours, deux fois par an, en avril et en octobre, représentant cent heures de formation et dont le coût est de 3 900 francs pour les individuels et de 6 900 francs dans le cadre de la formation continue.

Des professionnels de l'humanitaire et des professeurs de médecine ou d'économie y dispensent des formations extrêmement pratiques : comment est financée une mission, quels problèmes psychologiques affronte-t-on en mission ou au retour, quelle comptabilité tenir en zone de guerre, quelles relations établir avec les médias.

Les candidats à cette formation ont évolué au fil des ans. Ils sont désormais diplômés (bac + 4 ou 5), expérimentés professionnellement, et motivés puisque les trois quarts d'entre eux financent eux-mêmes leur stage. La moitié part sur le terrain dans les mois qui suivent la formation Humacoop.

Désormais, le profil du candidat se rapproche de celui de Daphné, trente ans, diplômée d'une école de commerce, qui en a eu assez de faire du chiffre d'affaires pour une imprimerie et qui est partie six mois en Colombie pour s'occuper bénévolement de mineurs délinquants à Bogota.

Elle y a mesuré les limites d'un bénévolat obligé de se battre en permanence contre le manque de moyens ; elle veut un autre statut que celui du bon cœur. « Mainte-

nant, j'y vois beaucoup plus clair, analyse-t-elle à la fin du stage. J'étais fixée sur le médical et j'ai découvert qu'il existait aussi des fonctions d'administrateurs de mission. Dans l'idéal, je ferais bien quelques années sur le terrain, avant de revenir au siège d'une grande ONG, comme directeur de programme. »

Sur le terrain, les problèmes qui les attendent ne sont pas du tout théoriques, comme le raconte Rémi Russbach, pédiatre, ancien chef de la division médicale du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et président de la Société internationale de la médecine de catastrophes. « Normalement, vous devez soigner celui qui en a le plus besoin, rappelle-t-il, mais un militaire peut vous obliger à soigner un de ces copains en vous mettant un kalachnikov sous le nez... »

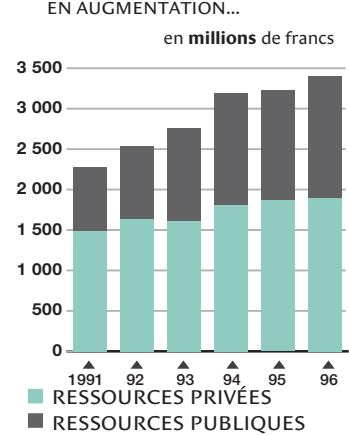
Fort de ses expériences, c'est à l'humilité qu'il convie ses auditeurs : « Ne vous laissez pas griser par votre fonction et par l'auréole qu'elle vous confère... Méfiez-vous de vos réactions : nous avons tendance à vouloir sauver d'abord les faibles, mais sauver un fort comme un père de famille peut sauver plus de monde... Mettez-vous à l'écoute... Un fil de suture qui semble la meilleure solution pour une plaie ouverte peut déclencher une gangrène gazeuse et les Soviétiques ont répandu une tuberculose résistante en faisant cadeau de streptomycine aux Cambodgiens qui le prennent quand ils ont mal à la tête... Travaillez avec les autres ONG, à condition qu'elles ne convertissent pas les malades avant de les soigner... Quittez le pays quand vous vous apercevez que vous êtes un alibi pour les chefs de guerre ou que les populations vont être incapables de se passer de l'aide humanitaire... » Pour que les bonnes intentions ne débouchent pas, au pire, sur des drames et, au mieux, sur des gaspillages.

Les vingt-sept candidats au départ en sont d'accord.

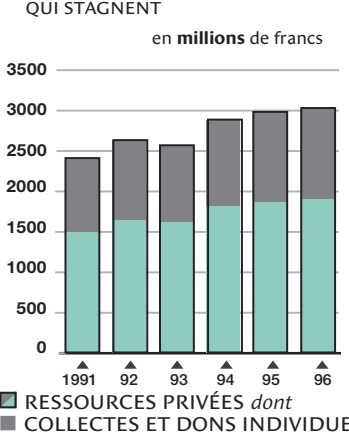
Alain Faujas

### Une mobilisation publique et privée

DES RESSOURCES PUBLIQUES EN AUGMENTATION...



... MAIS DES DONS DU PRIVÉ QUI STAGNENT



UN NOMBRE DE VOLONTAIRES EXPATRIÉS EN LÉGÈRE BAISSE

| EFFECTIFS EN FRANCE                 |        |        |         |         |
|-------------------------------------|--------|--------|---------|---------|
| Salariés « temps plein »            | 2 025  | 2 123  | 1 891   | 1 989   |
| Objecteurs                          | 90     | 108    | 138     | 145     |
| Bénévoles « temps plein »           | 12 643 | 13 107 | 12 467* | 13 020* |
| EFFECTIFS DANS LES PAYS TIERS       |        |        |         |         |
| Expatriés salariés                  | 225    | 255    | 222     | 268     |
| Volontaires indemnisés              | 3 356  | 3 548  | 2 861   | 2 759   |
| Personnel local: salariés et autres | 12 338 | 14 323 | 13 741  | 13 294  |

\* Il faut ajouter à cette rubrique 28 905 bénévoles « partiels » en 1995 et 29 752 en 1996 pour 3 associations  
Source : commission coopération développement - ministère des affaires étrangères (dernières statistiques connues)

## Diplômée d'HEC et de Sciences-Po, Marie aide au montage financier des projets

**V**endredi 13 était un jour particulier pour Marie Dorléans. Ce jour-là d'avril 2001, six mois de travail ont trouvé leur aboutissement. Elle a animé, pour la première fois, une session de formation qu'elle a conçue pour des responsables d'organisations de solidarité internationale. Avec comme objectif de leur proposer une aide technique et pratique dans le montage financier de leur projet humanitaire, afin qu'ils puissent bénéficier des subventions françaises ou européennes.

Agée tout juste de vingt-six ans, diplômée d'HEC et de Sciences-Po Paris, Marie a intégré, en novembre 2000, comme conseillère en financement, la petite équipe de permanents de Coordination SUD. Cette association qui regroupe une centaine d'ONG françaises spécialisées dans l'aide au développement et l'action humanitaire sert de relais entre ces « assos » et les pouvoirs publics dispensateurs de fonds (ministère des affaires étrangères et de la coopération, Agence française de développement, etc.).

Avant cela, Marie avait déjà fait ses premières armes dans le secteur, en parallèle à ses études. Par-

Le secteur est déjà très professionnalisé

lant couramment espagnol, elle était partie, en 1997, trois mois au Pérou, suivre un projet de lutte contre le sida, mis en place par cinq ONG. Ensuite, elle a travaillé à mi-temps pour Enfants réfugiés du monde (ERM), une association spécialisée dans le soutien psychologique aux enfants déplacés en temps de guerre, particulièrement active en Amérique centrale (San Salvador, Honduras) mais aussi en Algérie, au Rwanda, en Bosnie, en Guinée, etc. Chargée d'assurer le suivi comptable et financier des missions de terrain, elle a conclu son contrat à durée déterminée d'un an par une mission au Liban où elle devait recruter et former sur place un gestionnaire de projet. Depuis, cooptée membre du conseil d'administration d'ERM, elle a été désignée trésorière.

« Je n'avais pas envie de créer de rupture entre ma vie professionnelle et ma vie personnelle », explique Marie pour justifier son engagement dans l'humanitaire. Celui-ci

a certes constitué un sacrifice financier qui fait que beaucoup d'étudiants de son profil hésitent encore à franchir le cap. « Mais c'est à chacun de se fixer un seuil en deçà duquel il n'arrive pas à descendre financièrement », précise Marie, pour qui très rapidement la reconnaissance est venue sur un autre terrain que celui de l'argent.

Contrairement au cliché d'amateurisme qui pèse sur la profession, c'est à la qualité d'écoute et la capacité d'expertise des personnes rencontrées sur le terrain et dans les associations qu'elle a été le plus sensible. Les projets qu'elle voit défiler portés par des médecins, ingénieurs, etc., sont très bien conçus, mais pèchent souvent dans leur gestion quotidienne. C'est modestement, à ce niveau-là, qu'elle essaie d'intervenir.

« Créer des partenariats avec d'autres structures, mutualiser les savoir-faire, aider à la professionnalisation du secteur », telles sont les « tâches chronophages » auxquelles elle entend s'appliquer au sein de Coordination SUD, tout en continuant « à avoir un engagement militant ».

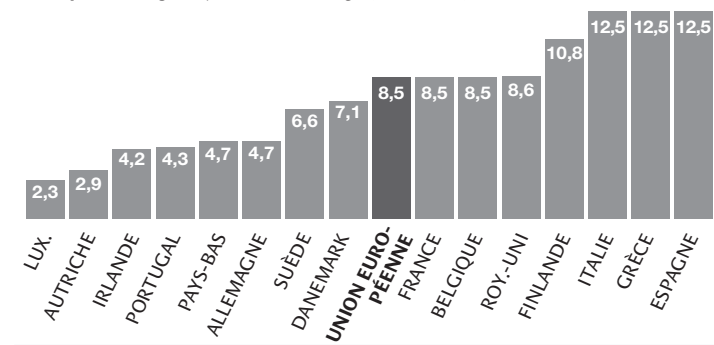
Alain Beuve-Mery



## EUROPE

### ▼ Environ un jeune sur douze est sans emploi

en pourcentage de jeunes au chômage (15 à 24 ans) en 1999



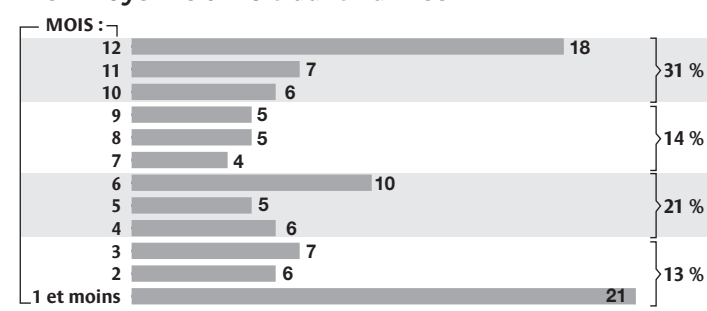
Source : Eurostat

■ EN 1999, près de 3,9 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient sans emploi dans l'Union européenne (UE). Ce chiffre représente 8,5 % de la population jeune et 17,9 % de la force de travail dans cette classe d'âge. Les taux de chômage varient de 5 % à 7 % au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche, à environ 30 % en Grèce, en Espagne et en Italie. Le pourcentage pour la France est le même que pour l'UE.

■ L'ÉVOLUTION RÉCENTE du taux de chômage des jeunes a été analogue à celle du taux de chômage global. Il est ainsi tombé de 19,5 à 17,9 % de 1998 à 1999, sauf en Belgique, au Danemark et en Grèce, qui sont les seuls Etats membres où il a augmenté. Sur une plus longue période – depuis le chiffre record de 22 % dans l'Europe des Quinze en 1994 –, le chômage des jeunes a diminué de près d'un tiers en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal, en Finlande et en Suède. L'Irlande s'est particulièrement distinguée puisque, dans ce pays, il a baissé de plus de 60 %.

## FLASH SETT/« LE MONDE »

### ▼ Plus de la moitié des intérimaires ont travaillé en moyenne 6 mois dans l'année



Source : Enquête SETT/CSA sur la provenance et le devenir des intérimaires, septembre 2000

■ PRÈS D'UN TIERS des intérimaires (31 %) ont travaillé entre dix et douze mois dans l'année (dont 21 % sans aucune interruption). Et plus de la moitié d'entre eux ont été en activité en moyenne six mois dans l'année.

■ DANS LES TRANCHES D'ÂGE des 35-49 ans et des 50 ans et plus, respectivement 45 % et 40 % des personnes ont travaillé de dix à douze mois. On note la même tendance concernant les ouvriers qualifiés et les intérimaires employés dans le secteur du BTP (en moyenne huit mois).

■ S'AGISSANT des intérimaires ayant travaillé une courte période (inférieure à trois mois), on trouve une forte proportion d'intérimaires âgés de moins de 25 ans et surtout les étudiants (63 % ont travaillé un mois et moins).

## AGENDA

● **COMMERCE ÉQUITABLE.** PricewaterhouseCoopers et Alter Eco organisent, jeudi 3 mai à la Défense, de 8 heures à 11 heures, un petit déjeuner présentant les résultats d'une étude mondiale sur le commerce équitable. Renseignements : 01-56-57-84-54.

● **INSERTION.** Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) organise, le 16 mai à Marseille, un colloque d'une journée sur le thème « anciens et nouveaux regards sur l'insertion professionnelle ». En ouverture, seront présentés quelques résultats de l'enquête « génération 92 ». Interrogés en 1997-1998, les jeunes sortis de formation en 1992 et entrés sur le marché du travail dans un contexte difficile, évoquent leur parcours. Renseignements : 04-91-13-24-81 ou 04-91-13-28-58.

● **DISCRIMINATION.** Aides, la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), les Mutuelles de France, Médecins du monde, l'Uniojss organisent, jeudi 17 mai, à la Maison de la chimie à Paris, un colloque qui a pour thème « les discriminations sur critères de santé et de handicap ». Renseignements : 01-49-88-52-52 ; fax : 01-49-88-93-73. www.mutuelles-de-france.fr.

● **INVESTISSEMENT.** L'Agence de rating social et environnemental sur les entreprises (Ares) organise, le mardi 15 mai à Paris, une journée sur les perspectives internationales de l'investissement socialement responsable. Investisseurs, multinationales, caisses de retraite, gérants de portefeuilles, institutions gouvernementales seront représentés. La date limite d'inscription est le 23 avril et les frais de participation s'élèvent à 1 500 F. Renseignements : 01-60-39-50-10. Fax : 01-60-39-50-19.

● **PAYS ÉMERGENTS.** Les conséquences sur les pays émergents du retournement conjoncturel aux Etats-Unis seront au programme d'un petit déjeuner organisé, le lundi 23 avril à Paris, par Thierry Apoteker Consultant. Renseignements : 02-99-39-31-40 ; fax : 02-99-39-31-89.

● **CADRES.** La CFDT cadres réunit les délégués des fédérations et des régions pour son onzième congrès, à Amiens, du 19 au 21 avril. Le congrès décidera des orientations revendicatives de la CFDT cadres pour les années à venir et élira son nouveau bureau national et son secrétariat. Le 21 avril, un colloque « cadres aujourd'hui : convergences et différenciations » sera ouvert au-delà des seuls participants au congrès. Renseignements : 01-53-38-95-84. E-mail : julie.duleu-burre@ucc-cfdt.fr

## DÉPÊCHES

● **STABILITÉ.** Selon le numéro *Insee Première* d'avril 2001, la reprise amorcée en 1997 a permis davantage de passages vers un emploi stable qu'auparavant. Depuis le début des années 1990, les formes particulières d'emplois (FPE : intérim, CDD, stages et contrats aidés) sont de plus en plus répandues. Entre 1990 et 2000, les emplois stables ont progressé d'à peine 2 %, tandis que l'intérim a augmenté de 130 % et les CDD de 60 % ; les stages et contrats aidés qui répondent à une logique de soutien aux personnes ayant le plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail ont progressé de 65 %.

● **PROFITS.** Le numéro *Premières Synthèses* d'avril 2001 de la Dares fait le point sur le partage des profits et l'épargne salariale en 1999. Cette année-là, 5,4 millions de salariés, soit 37 % de l'effectif des entreprises des secteurs marchands non agricoles, ont reçu une prime de partage des bénéfices au titre de la participation ou de l'intéressement.

## Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

|                                                                               | UE 15  | ZONE EURO | ALLEMAGNE                    | BELGIQUE                     | ESPAGNE | FRANCE   | ITALIE   | PAYS-BAS | ROY.-UNI | E.-U.                        | JAPON |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------|------------------------------|------------------------------|---------|----------|----------|----------|----------|------------------------------|-------|
| <b>ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)</b> | 1,8    | 2         | 1,5                          | 1,6                          | 3,3     | 2,4      | 1,6      | 2,5      | 1,1      | 1,5*                         | -0,6* |
| <b>STRUCTURE DE L'EMPLOI</b>                                                  |        |           |                              |                              |         |          |          |          |          |                              |       |
| part de l'emploi salarié.....                                                 | 72*    | 71*       | 77*                          | 76                           | 54      | 73       | 65       | 78*      | 81       | N. D.                        | N. D. |
| part de l'emploi à temps partiel....                                          | 21*    | 16*       | 19*                          | 21                           | 8       | 17       | 8        | 39*      | 25       | N. D.                        | N. D. |
| <b>TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)</b>                                              |        |           |                              |                              |         |          |          |          |          |                              |       |
| Hommes + femmes (15-64 ans)....                                               | 62 *   | 60 *      | 65 *                         | 75                           | 55      | 62       | 53 *     | 71 *     | 71       | 64 (1998)                    | N. D. |
| Hommes + femmes (50-64 ans)....                                               | 49 *   | 45 *      | 48 *                         | 39                           | 45      | 49       | 38 *     | 50 *     | 61       | N. D.                        | N. D. |
| <b>DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)</b>                |        |           |                              |                              |         |          |          |          |          |                              |       |
|                                                                               | 40,4 * | 39,7 *    | 40,1 *                       | 38,5                         | 40,6    | 38,9     | 38,5 *   | 39 *     | 43,6     | N. D.                        | N. D. |
| <b>ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3<sup>e</sup> trim. 2000</b> |        |           |                              |                              |         |          |          |          |          |                              |       |
|                                                                               | + 3,9  | + 3,9     | + 3,3 (4 <sup>e</sup> trim.) | + 1,8 (4 <sup>e</sup> trim.) | + 3,6   | + 5,5    | + 0,8    | + 5,2    | + 3,9    | + 4,6 (2 <sup>e</sup> trim.) | N. D. |
| <b>TAUX DE CHÔMAGE FÉVRIER 2001 (en %)</b>                                    |        |           |                              |                              |         |          |          |          |          |                              |       |
|                                                                               |        |           |                              |                              |         | janv. 01 | janv. 01 | déc. 00  |          |                              |       |
| Hommes + femmes.....                                                          | 8,0    | 8,7       | 7,8                          | 6,8                          | 13,7    | 8,6      | 9,9      | 2,6      | 5,2      | 4,2                          | 4,7   |
| Moins de 25 ans.....                                                          | 15,9   | 17,1      | 8,7                          | 17,0                         | 26,0    | 18,6     | 28,9     | 5,5      | 10,7     | 9,5                          | 8,8   |
| <b>PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)</b>                            |        |           |                              |                              |         |          |          |          |          |                              |       |
|                                                                               | 46     | 49        | 52                           | 56                           | 42      | 40       | 61       | 44       | 28       | 8 (1998)                     | N. D. |

## Le marché du travail français

|                                          | DERNIER MOIS CONNU | VARIATION SUR UN AN |
|------------------------------------------|--------------------|---------------------|
| <b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES</b>        | 16,2 % (fév.)      | - 2,3               |
| <b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE</b>   | 32,9 % (fév.)      | - 3,7               |
| <b>EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :</b> |                    |                     |
| CDD.....                                 | 975                | + 9,2 %*            |
| INTÉRIM.....                             | 550                | + 23,1 %*           |
| APPRENTIS.....                           | 285                | + 3,2 %*            |
| CONTRATS AIDÉS.....                      | 462                | + 8,8 %*            |

| SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants) |              |          |
|------------------------------------------|--------------|----------|
| Femmes.....                              | 7 000 (mars) | + 0,9 %* |
| Hommes.....                              | 8 666 (mars) | + 0,6 %* |

| SMIC (en francs) |                 |         |
|------------------|-----------------|---------|
| Horaire.....     | 42,02 (juillet) | + 3,2 % |
| Mensuel.....     | 7 101 (juillet) | + 3,2 % |

| NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers) |                  |            |
|-------------------------------------------------------------------|------------------|------------|
|                                                                   | 1 137,4 (juin)** | + 2,3 %*** |

\* variation sur quatorze mois (mars 00/janv.99) \*\* chiffres semestriels \*\*\* variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

## FLASH SYNTEC/« LE MONDE »

### ▼ Le secteur banque-assurance recrute

74 missions sur un total de 552 missions (4<sup>e</sup> trimestre 2000)

| DIRECTION :                                                          |    |  |
|----------------------------------------------------------------------|----|--|
| INFORMATIQUE                                                         | 1  |  |
| INDUSTRIELLE                                                         | 1  |  |
| RESSOURCES HUMAINES                                                  | 2  |  |
| GÉNÉRALE                                                             | 5  |  |
| COMMERCIALE MARKETING, VENTES FRANCE ET/OU EXPORT                    | 8  |  |
| ADMINISTRATION FINANCIÈRE, CONTRÔLE DE GESTION, JURIDIQUE ET FISCALE | 13 |  |
| SPECIALISTES                                                         | 13 |  |
| AUTRES                                                               | 31 |  |

Source : Syntec-Syndicat du conseil en recrutement

■ AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2000, le secteur banque-assurance totalise 13 % des missions de recrutement réalisées par les cabinets adhérents au Syntec. Pour 2001, on s'attend à d'importants mouvements de recrutement. Les banques sont confrontées à la nécessité de rajeunir leur pyramide des âges. En outre, même si plusieurs services financiers en ligne ont revu à la baisse leurs prétentions ou retardent leur lancement à cause des investissements, des projets d'envergure ont été récemment lancés.

■ ENFIN, ON CONSTATE UN RENOUVEAU des réseaux d'agences traditionnelles, plus adaptées que les banques en ligne pour certains produits et pour des demandes de conseils personnalisés. D'où un besoin de renouvellement du personnel bancaire, dont le niveau de qualification ne va cesser d'augmenter.

# La CFDT tente de séduire les salariés de la Défense grâce à de nouveaux services

Des dizaines d'entreprises et de commerces, 140 000 salariés, le tout concentré sur un même site : c'est le quartier de la Défense, en région parisienne. Au pied de l'une des tours, l'union départementale (UD) CFDT des Hauts-de-Seine tient une permanence un peu particulière le jeudi. Elle est ouverte non pas aux adhérents du syndicat, mais aux représentants des comités d'entreprise (CE), auxquels l'UD propose de s'engager dans une toute jeune structure qui leur permettra d'offrir de nouveaux services aux salariés.

Fondée le 24 mars dernier par l'UD et le Syndicat CFDT Energie Chimie d'Ile-de-France (Secif), l'Association des comités d'entreprise de la Défense (Acede), dont l'idée remonte à 1994, est née d'un constat : sur le site où sont implantés de gros CE et de moins gros, certains besoins des salariés ne sont pas satisfaits, en matière de loisirs ou d'aide à la vie quotidienne, par exemple, parce qu'ils concernent trop peu de monde au sein d'une même entreprise. De plus, faute de temps, même les gros CE ont du mal à prendre en compte les besoins des salariés en difficulté. Il existe aussi sur place des salariés d'entreprises sous-traitantes qui parfois ne disposent même pas d'un CE.

L'Acede s'est fixé de combler ces manques en mettant en relation les CE qui y adhéreront avec des structures existantes (associations, entreprises d'insertion, etc.) pour proposer, par exemple, un service de gardes d'enfants ou de soutien scolaire, ou bien des places inoccupées dans des centres de vacances où la CFDT gère une partie des lits. Elle souhaite aussi fournir une aide à la préparation à la retraite, des permanences juridiques pour résoudre les problèmes de surendettement, etc.

En matière de voyages, l'Acede pourrait par exemple « conseiller les jeunes salariés ou leurs enfants

## Le syndicat lance une structure pour les comités d'entreprise

qui ont un projet, mais qui ont du mal à établir leur budget ou à avoir des informations. Ou bien proposer à des salariés de donner un coup de main à des associations de solidarité avec les pays du Sud », explique Liliane Vaubourg, chargée du développement de l'Acede.

Le contexte local a favorisé le lancement de cette initiative. En effet, une boutique labellisée par l'Association pour le développement des emplois de services (ADES), qui propose aux salariés et aux habitants de la Défense des prestations telles que la livraison de courses, a été créée en décembre 1998 par des associations locales ainsi que par le Secif. Cette boutique pourrait mieux fonctionner si des CE incitaient les salariés à recourir à ses services, estime-t-on à l'Acede. « Il ne s'agit pas de faire à la place des CE, mais d'organiser des activités qu'ils ne peuvent pas faire », résume Jean-Paul-Chiquet, secrétaire adjoint de l'UD. On s'installe dans des niches. »

## PROSPECTION

Pour adhérer à l'Acede, les CE devront verser une cotisation de 10 000 francs par an, qui sera réévaluée par la suite en fonction des services rendus, dont certains seront payants. Ceux-ci visent les salariés relevant des CE adhérents, ainsi que ceux des petites entreprises et des sociétés sous-traitantes.

Pour l'heure, l'Acede est en phase de prospection, en attendant les premières adhésions qui tardent un peu. « Les CE doivent dépasser leur tendance naturelle à se replier sur eux-mêmes. Cela demande un gros travail de convic-

tion », estime Jean-Paul Chiquet. « L'idée plaît, ajoute Liliane Vaubourg. Mais il faut proposer aux élus des activités clé en main, qui valorisent leur CE. » L'association ne vise pour l'instant « que les CE gérés par la CFDT », souligne le secrétaire adjoint de l'UD. Les élections de CE ont lieu tous les deux ans. Les élus sont donc en quelque sorte en campagne électorale permanente, ce qui les rend un peu frileux » pour s'engager dans des projets où des syndicats

rivaux seraient aussi partie prenante. Si l'Acede se définit comme un « projet social de solidarité », ses responsables ne cachent pas qu'elle vise aussi à être un outil de stratégie syndicale, pour conserver ou (re)conquérir des CE, comme à EDF-GDF services généraux (92) dont la gestion est aujourd'hui passée entre les mains de la CGT.

Francine Aizicovici

**Jeunes diplômés confirmés**

prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec notre opération spéciale

**HIGH TECH INDUSTRIE**

le lundi 23 daté 24 avril

Le Monde, 1<sup>er</sup> support généraliste d'offres d'emplois sur les fonctions d'ingénieurs.

**emploi.lemonde.fr**

(Source : Pige RPPA, année 2000, volume des annonces cadres en cm<sup>2</sup>)



# Nouvelle consigne au sein de Thales : apprendre à se tutoyer...

Généraliser le tutoiement au sein d'une entreprise peut-il faire oublier la vie au travail n'a pas toujours l'aspect réjouissant de la vie avec les copains ? Là n'est pas le but de l'opération, pourrait rétorquer Yves Barou, directeur des ressources humaines (DRH) de Thales (ex-Thomson CSF). L'homme est d'autant mieux placé pour répondre que sa principale note de service sur le sujet a provoqué quelques ricanements... à l'extérieur de l'entreprise.

Le 27 juillet dernier, à l'issue d'un séminaire de trois jours réunissant les cadres supérieurs du groupe (français et étrangers) et destiné à élaborer des règles de fonctionnement communes, la DRH de Thales a diffusé à tous les salariés une note instaurant deux transformations majeures dans la vie quotidienne de l'entreprise : le vendredi était décrété « casual » – entendu « informel » –, ce qui signifie que le costume-cravate n'est pas imposé à la veille du week-end, et le tutoiement était vivement « encouragé ». De là à comprendre, comme l'ont fait certains médias, que le tutoiement était autorisé le vendredi seulement, il y avait une marge étroite qui fut rapidement franchie... à l'extérieur de l'entreprise.

Pour Yves Barou, « le tutoiement, en soi, est un gadget. Mais dans le contexte nouveau qui est le nôtre, la mesure fait sens. Thomson CSF était une entreprise d'électronique de défense tricolore composée d'ingénieurs français. C'est aujourd'hui une entreprise d'électronique qui déborde le secteur de la défense, orientée services plutôt que produits, implantée sur plusieurs pays et dont la moitié du personnel est de nationalité étrangère. Le changement de nom – Thomson CSF devenu Thales – est le symbole de cette évolution ».

Le tutoiement s'inscrit donc comme une pièce particulière au

## La règle s'inscrit dans le programme de ressources humaines « People First »

sein de *People First*, un programme de gestion des ressources humaines entièrement repensé pour accompagner cette mutation industrielle et humaine.

« Lors du séminaire de juillet sur la nouvelle organisation du groupe, les vestons sont vite tombés et l'usage du prénom s'est imposé, se souvient Yves Barou. Bien que cette réunion se soit tenue en anglais, nous avons vivement encouragé les anglophones à pratiquer le français. Si vous faites l'effort de parler notre langue, nous aurons le plaisir de nous tutoyer », a-t-il été lancé aux Britanniques de Racal, une entreprise de défense rachetée par Thales. C'est dans la foulée de cette réunion qu'Yves Barou écrit cette note pour « encourager le tutoiement ».

Pour Jean-Pierre Le Goff, sociologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le tutoiement institué fait partie des « illusions managériales » des années 1980. Derrière l'aspect ano-

phone, qui avoue n'avoir jamais pénétré complètement ces « conventions » linguistiques très hexagonales, a d'ailleurs été à l'origine de la généralisation du tutoiement au sein de l'entreprise. « C'est moi qui ai posé la question lors du séminaire de juillet. Dans un groupe international, il ne faut pas compliquer la vie des gens qui font l'effort de pratiquer le français. Le « tu » s'impose car c'est le pronom qui vient le plus spontanément à la bouche d'un non-francophone. »

Généraliser le tutoiement revient alors à élaborer une règle simple, sans illusion de proximité affective. « Les Français peuvent avoir du mal à rompre avec les subtilités qu'ils pratiquent habituellement, mais ils doivent faire cet effort pour faciliter les relations avec leurs collègues étrangers et par égard pour eux. »

Quel bilan tirer de la généralisation du « tu » ? Pour Yves Barou, il est très positif : « Ça a débloqué quelques situations, des cadres dirigeants se sont mis à se tutoyer. Mais rappelons-le, rien n'est obligatoire ! ». Pour Cyril Ravilly, 32 ans, responsable des fusions-acquisitions, le tutoiement « se pratiquait spontanément entre gens du même âge. En revanche, il est moins évident face à une personne qui a quinze ans de plus que vous. Mais par rapport à l'extérieur, la règle est très positive, elle donne l'image d'une équipe soudée ».

Quant à Henri Gide, 44 ans, directeur du business développement chez Thales international, « le tutoiement ne supprime pas la hiérarchie. Nous restons dans des relations de travail, mais il s'agit d'un code qui rend les relations plus fluides, plus chaleureuses entre personnes de valeurs différents ». Mais aussi entre cadres dirigeants d'une multinationale. Car l'usage du « vous » peut aussi signer la non-appartenance au club.

Yves Mamou

## Un management très balisé

Un management scientifique ou militaire ? Telle est la question qui surgit à la lecture de *People First* (Les Personnes d'abord), la bible du management de Thales. Un sommaire en trois parties – « la nouvelle approche de Thales », « le management de la performance », « le développement professionnel » –, chacune clairement découpée.

Le chapitre touchant à la « fixation des objectifs » claque comme un drapeau. « Dans notre organisation, chaque salarié doit connaître : 1) les trois principaux objectifs du groupe, 2) les trois principaux objectifs de son équipe, 3) ses trois principaux objectifs ». La rémunération se calcule en fonction des résultats, qui peuvent aller d'« exceptionnels » à franchement « au-dessous des objectifs ». Et, dans le suivi des objectifs, il importe de « ne rien cacher ».

# « Ce sont des métiers d'hommes, et alors ? »

**ÉPERNAY**  
de notre envoyé spécial  
Le regard de son tuteur est presque « paternel ». Sarah est penchée sur un tour. Dans cet atelier de micromécanique de la SNCF sont démontées les boîtes noires des locomotives pour être auscultées. D'antiques enregistreurs de vitesse et de signaux, vieux d'un siècle, trônent dans une vitrine à l'entrée de l'atelier, comme des objets de musée. Sarah est l'une des dix jeunes femmes qui suivent depuis le mois de janvier le stage « d'accès à des métiers d'hommes », mis au point par le comité de bassin d'emploi d'Epernay et la permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). La SNCF a accepté de prendre une stagiaire.

## DEUX ÉTAPES

« Ce sont des métiers d'hommes, et alors ? » La brochure distribuée prend le taureau par les cornes. Le chômage poursuit sa dérive à Epernay. Il est passé de 8 % à 7 % en un an. Mais, ici comme ailleurs, des tensions sont apparues sur le marché du travail. Une étude financée par la Région et réalisée durant l'été 2000 l'a démontré : 60 % de la quarantaine d'entreprises consultées « avouaient » des problèmes de recrutement.

Parallèlement, les responsables de la PAIO avaient dans leur fichier une centaine de jeunes femmes, laissées-pour-compte de la reprise. Le regain d'activité a surtout profité aux hommes, mais ceux-ci sont de moins en moins attirés par les métiers généralistes de l'industrie (opérateurs, agents de maintenance, caristes, soudeurs), accessibles au niveau du bac professionnel. Le vivier des candidats s'est bien vite asséché.

D'où l'idée de lancer ces jeunes femmes dans le « grand bain » masculin de l'industrie. Des demandeuses d'emploi « un peu perdues », sorties trop tôt du système scolaire, sans projet vraiment affirmé. « Il nous fallait faire quelque chose avec un objectif clair : l'accès à l'emploi », expliquent Maryline Mathieu, directrice du comité de bassin, et Laurent Philip-

## A Epernay, comme partout, le regain d'activité a moins profité aux femmes. Des stages essaient de leur donner accès à des emplois plutôt masculins dans l'industrie

pot, responsable de la PAIO. Une vingtaine d'entreprises ont été visitées.

Sept ont été finalement retenues qui « proposaient des métiers masculins pas forcément qualifiés, mais qui répondaient à une demande », poursuit Maryline Mathieu. Ces entreprises ont participé à la sélection des dix stagiaires « motivés ».

Les formateurs du groupement d'établissements pour la formation continue (Greta) ont été associés au projet baptisé DEFI (« Des femmes dans l'industrie »). D'une durée de six mois, il se décompose en deux étapes : découverte du monde industriel durant les deux premiers mois, puis les quatre sui-

## Le négoce du champagne à l'écart

Curieusement, les maisons de champagne, première et noble activité d'Epernay, ne participent pas au projet « Defi ». Moët et Chandon emploie un millier de personnes dans la région, mais constate Laurent Philippot, responsable de la Permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), l'entreprise « s'adresse à l'intérim et passe rarement par l'ANPE ».

Nicolas Feuillate, autre grand nom du champagne, avait paru au départ intéressé par l'initiative. « Nous ne nous étions jamais posé la question d'avoir une femme à un poste de production. Quelle sera la réaction de leurs collègues masculins ? Seront-elles bien intégrées ? Il y aura des clivages à faire sauter ! », déclarait la direction de la maison au début de l'opération. L'affaire a finalement tourné court. « Nous n'avons pas de contrat à durée indéterminée sûr à proposer en fin de stage », explique-t-on chez Nicolas Feuillate.

« Le négoce du champagne n'a pas souhaité s'impliquer dans notre dispositif. Peut-être n'avons-nous pas les clefs d'entrée dans ces maisons », regrette Laurent Philippot et Maryline Mathieu, directrice du comité de bassin d'emploi. Ils n'entendent pas désarmer.

vants « immersion » dans l'entreprise.

Depuis le mois de mars, Sarah est en « immersion » dans son atelier de la SNCF, après avoir beaucoup galéré. Agée de 26 ans, elle a passé un CAP et un BEP de couture, a travaillé un temps dans le textile. Jamais elle n'aurait imaginé un saut dans la SNCF. « J'aime le travail minutieux », dit-elle.

La micromécanique requiert aussi de la minutie. « Elle assimile bien, elle s'est bien intégrée » : Jean-Marc Leleu, tuteur, et Gérard Trocmez, chef d'atelier, ne tarissent pas d'éloges. « Tout le monde est prêt à aider Sarah, même sans qu'elle le demande », ajoutent-ils.

« Il y a beaucoup d'hommes, le premier contact n'a pas été facile », observe-t-elle timidement. « On lui a fait passer le "Mirror" sur les enregistreurs de collections », reconnaît presque avec regret le chef d'atelier, précisant que c'est un homme qui détient d'habitude cette tâche d'entretien.

En juillet, Sarah sortira de sa phase d'immersion. La SNCF devrait lui proposer un contrat de qualification dans deux ans, avant un contrat à durée indéterminée (CDI) définitif. Elle sera alors « cheminote ». Pour l'heure, elle touche une indemnité de 4 000 F.

« A priori, les femmes ne sollicitent pas la SNCF. Nous avons cette image de "mains dans la graisse" ».

phone, qui avoue n'avoir jamais pénétré complètement ces « conventions » linguistiques très hexagonales, a d'ailleurs été à l'origine de la généralisation du tutoiement au sein de l'entreprise. « C'est moi qui ai posé la question lors du séminaire de juillet. Dans un groupe international, il ne faut pas compliquer la vie des gens qui font l'effort de pratiquer le français. Le « tu » s'impose car c'est le pronom qui vient le plus spontanément à la bouche d'un non-francophone. »

Généraliser le tutoiement revient alors à élaborer une règle simple, sans illusion de proximité affective. « Les Français peuvent avoir du mal à rompre avec les subtilités qu'ils pratiquent habituellement, mais ils doivent faire cet effort pour faciliter les relations avec leurs collègues étrangers et par égard pour eux. »

Quel bilan tirer de la généralisation du « tu » ? Pour Yves Barou, il est très positif : « Ça a débloqué quelques situations, des cadres dirigeants se sont mis à se tutoyer. Mais rappelons-le, rien n'est obligatoire ! ». Pour Cyril Ravilly, 32 ans, responsable des fusions-acquisitions, le tutoiement « se pratiquait spontanément entre gens du même âge. En revanche, il est moins évident face à une personne qui a quinze ans de plus que vous. Mais par rapport à l'extérieur, la règle est très positive, elle donne l'image d'une équipe soudée ».

Quant à Henri Gide, 44 ans, directeur du business développement chez Thales international, « le tutoiement ne supprime pas la hiérarchie. Nous restons dans des relations de travail, mais il s'agit d'un code qui rend les relations plus fluides, plus chaleureuses entre personnes de valeurs différents ». Mais aussi entre cadres dirigeants d'une multinationale. Car l'usage du « vous » peut aussi signer la non-appartenance au club.

Mais nous commençons à nous féminiser dans la production, hors des bureaux et des guichets. Il y a des conductrices de locos. Nous ne faisons pas de ségrégation », assure Bernard Barbier, de la direction de l'établissement de maintenance de la SNCF d'Epernay.

Depuis le boum de la trottinette, l'entreprise Juez à Ay-Champagne, qui fabrique des cycles pour enfants, est passée de dix-neuf à trente et un salariés. C'est là que Christelle a commencé en mars son « immersion », sur un poste d'opérateur de presse.

Un travail « assez physique, salissant », selon Louise Martinet, directrice. Christelle, comme Sarah, est satisfaite, malgré ses 2 200 francs mensuels seulement. Elle aussi, à 26 ans, a connu le chômage, les petits boulots d'intérim. « Je prends maintenant ce qui vient, dit-elle. Il y a une bonne entente. C'est la première place que je trouve où les hommes ne sont pas des machos. Les deux premiers jours, cela a été dur, porter les pièces, se baisser, j'avais mal au dos, mais les cadences ne m'ont pas gênée ».

## LE PROBLÈME DE LA MIXITÉ

Louise Martinet a un œil attentif sur sa stagiaire. « Christelle est agréable, cela se ressent sur son entourage masculin. On a admis l'intruse », constate la patronne de Juez, avec un sourire. Au terme du stage, un contrat à durée déterminée (CDD), puis un CDI devraient lui être proposés. « Il y a un contrat moral d'embauche », estime Louise Martinet. D'ordinaire, elle est critique pour ces stages « parkings » qui restent sans lendemain. Mais là, ajoute-t-elle, « on a tapé dans le mille ».

Maryline Mathieu analyse l'expérience. « Le problème de la mixité dans l'industrie se pose plutôt au niveau du chef d'atelier. Le patron, lui, voit les choses de plus loin, le DRH est motivé, mais la tentation est de dire au chef d'atelier de se débrouiller, de trouver un vestiaire. » Bref d'organiser un minimum d'espace « féminin » au milieu d'un univers d'hommes.

Régis Guyotat

## LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

# Assistance, aide sociale et exclusion

Selon une définition classique, une personne pauvre est une personne vivant avec un revenu inférieur de moitié au revenu moyen des citoyens de son pays. L'Union européenne, une des régions les plus riches du monde, compte environ 55 millions d'habitants vivant sous ce seuil. Cette pauvreté se manifeste dans un contexte juridique particulier aux Quinze : le droit à l'aide sociale fait partie des droits fondamentaux. Il constitue une manifestation majeure de la protection de la dignité humaine.

La Charte des droits fondamentaux s'inscrit dans une longue lignée de normes qui encadrent l'activité des Etats. Citons la Déclaration universelle des droits de l'homme (des Nations unies) de 1948 pour laquelle « toute personne en tant que membre de la société [...] a droit à la sécurité [...] en cas de perte de ses moyens de subsistance, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté » ; ou encore le Pacte international relatif aux droits économiques et sociaux, conclu en 1966 sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui affirme que « les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence [...] ».

La Charte sociale européenne de 1961 et ses protocoles additionnels, instruments juridiques applicables aux 47 pays membres du Conseil de l'Europe, prévoient que les Etats « s'engagent à veiller à ce que toute personne qui ne dispose pas de ressources suffisantes et qui n'est pas en mesure de se procurer celles-ci par ses propres moyens ou de les recevoir d'une autre source, notamment par des prestations résultant d'un régime de sécurité sociale, puisse obtenir une assistance appropriée et, en cas de maladie, les soins nécessités par son état. »

Ces normes n'ont pour fonction que de guider l'activité des gouvernements : elles sont « programmatiques ». Seul impératif en ce domaine : la prohibition des discriminations fondées sur la nationalité. Dans l'arrêt Gaygusuz de 1996, la Cour européenne des droits de l'homme a en effet jugé, en s'appuyant sur la Convention européenne des droits de l'homme, qu'une allocation d'aide urgente constitue un droit patrimonial qui ne saurait être assorti d'une condition de nationalité.

L'ordre juridique communautaire ne prévoit pas, à première vue, de transfert de compétences des Etats vers les institutions européennes en matière d'aide sociale. Ce champ d'intervention relève exclusi-

vement des Etats membres ; aussi, chaque pays appréhende pour l'instant les phénomènes de pauvreté à sa façon et y apporte ses propres solutions. Les politiques menées dépendent ainsi du système de protection sociale en place, des niveaux d'autorité administrative de chaque pays et de la perception nationale du problème. Il est néanmoins possible de repérer quelques caractéristiques fondamentales de la prise en charge des plus démunis au sein de l'Union européenne. A l'exception de la Grèce, les Quinze disposent d'une prise en charge duale : d'une part, un revenu minimum est garanti quelles que soient les circonstances ayant conduit à la situation de pauvreté ; d'autre part, des allocations sont accordées dans des circonstances particulières de la vie.

Les premières aides sont destinées à assurer un niveau de vie décent aux personnes qui ne peuvent pas subvenir à leurs besoins par leurs propres moyens. Quelles que soient leurs appellations, (RMI, Minime, Income Support, RMG, Socialbidrag, etc.), ces allocations sont différencielles. Elles sont versées jusqu'à un plafond fixé en fonction du nombre de personnes vivant dans le foyer, avec la prise en compte de certains revenus mais la « neutralisation » d'autres, singulièrement ceux provenant d'une activité. Ces aides sont, sauf en Italie, illimitées dans le temps. Elles sont, aujourd'hui, assorties de parcours d'insertion ou de réinsertion plus ou moins détaillés. Partout en Europe, ces dispositifs de remise au travail issus des politiques de lutte contre la pauvreté ont été transposés aux demandeurs d'emploi indemnisés. Les frontières entre aide sociale et droits du chômage sont ainsi devenues moins éanches. De même, l'attribution simultanée de la garantie de ressources et d'un salaire, pendant les premiers temps de la phase de retour à l'emploi, est en train de gommer la distinction classique entre le travailleur et le bénéficiaire de l'aide ou de l'assistance sociale.

Les aides liées à des circonstances particulières, second pilier du modèle européen d'aide sociale, constituent une catégorie hétérogène de mesures, gérées soit par les autorités locales, soit parfois par des institutions de sécurité sociale. Elles ne sont accordées que pour un public-cible délimité strictement délimité – personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, chômeurs –, ou pour compenser des besoins spécifiques – logement, charges de famille, soins médicaux, chauffage. Ces mesures ponctuelles, souvent peu articulées entre elles et avec le revenu minimum généralisé, constituent des ressources incontournables pour les catégories visées.

Ce système dual d'aide sociale est aujourd'hui percuté par des programmes transversaux, dits « de lutte contre les exclusions » qui tentent de mieux coordonner les interventions sociales et de dépasser les clivages administratifs. Bien que nécessaires, ces adaptations restent, dans tous les pays européens, très lentes : les équilibres précédents sont fragiles, les stratégies de partenariat, de prévention et d'amélioration des conditions d'accès aux droits sont difficiles à mettre en œuvre parce que parfois contradictoires et sous-financées.

L'impulsion pourrait venir de l'Union européenne. Rappelons que le traité permet d'adopter des mesures communautaires destinées à encourager la coopération entre Etats membres afin de lutter contre l'exclusion sociale. Le Comité de la protection sociale est saisi de cette question : des indicateurs d'efficacité de l'activité nationale pourront être établis et des bonnes pratiques nationales mises en avant.

L'assistance sociale, que certains croyaient vouée à la disparition avec l'instauration des systèmes de sécurité sociale, a encore de beaux jours devant elle.

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.